

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 14005 — 4,50 F — MARDI 6 FÉVRIER 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY — DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Un défi à M. Moubarak

LA paix scellée il y aura bientôt onze ans entre Le Caire et Jérusalem traverse une nouvelle épreuve. L'attentat commis dimanche 4 février contre un autocar près d'Ismaïlia — et qui a fait huit morts et dix-neuf blessés — est l'attaque la plus sanglante jamais perpétrée contre des touristes israéliens en terre égyptienne.

Nombreux sont ceux qui, en Egypte et ailleurs, n'ont pas renoncé à torpiller cette paix sacrilège à leurs yeux. Les adversaires du président Moubarak, fondamentalistes musulmans ou nationalistes pronassériens, enragent de voir le drapeau à l'étoile de David flotter au Caire. Partisans de la lutte armée à outrance, les extrémistes palestiniens, islamistes ou non, n'ont, eux non plus, jamais pardonné aux dirigeants égyptiens d'avoir légitimé l'existence d'Israël. Le retour — discrètement victorieux — de l'Egypte, l'an dernier, au sein de la Ligue arabe n'a fait qu'attiser leurs rancœurs.

IL est douteux pourtant que la violence de ces jusqu'au-boutistes fasse avancer leur cause. Depuis onze ans, les relations entre Le Caire et Jérusalem en ont vu d'autres. Ni l'invasion israélienne du Liban en 1982 ni la répression du soulèvement palestinien en Cisjordanie et à Gaza n'ont incité M. Moubarak à renier le choix stratégique hérité du président Sadate. L'attentat d'Ismaïlia pourrait même avoir un effet contraire à celui recherché. Le chef de l'Etat égyptien n'a-t-il pas pris la peine, dimanche, de téléphoner directement au premier ministre israélien, M. Shamir, ce qu'il n'avait jamais jugé utile de faire jusque-là ?

Au-delà des relations bilatérales, cette attaque terroriste vise une autre cible : le processus de paix dans son ensemble. Elle a eu lieu le jour même où des informations faisaient état d'une possible rencontre tripartite à Genève lors du prochain week-end entre les chefs des diplomaties américaine, égyptienne et israélienne. Ce rendez-vous, sans cesse promis et ajourné depuis plusieurs mois, a pour but de préparer l'ouverture d'un dialogue entre l'Etat juif et une délégation palestienne afin d'organiser des élections dans les territoires occupés conformément aux propositions faites en mai dernier par M. Shamir et approuvées par le secrétaire d'Etat américain, M. Baker.

LA aussi, les extrémistes arabes hostiles à toute négociation ont peu de chances de parvenir à leurs fins. Car M. Moubarak a de bonnes raisons pour ne pas céder au chantage de la violence. Renoncer à jouer les intermédiaires sur la scène régionale reviendrait, pour le chef de l'Etat égyptien, à dévaloriser l'importance stratégique de son pays aux yeux des Etats-Unis au moment même où certains élus américain suggèrent, par souci d'économie, de réduire sensiblement l'aide de Washington à l'Egypte. Même s'il déplore discrètement que l'administration Bush reste trop indulgente à l'égard de l'Etat juif, le raïs n'entend pas se laisser déposséder d'un rôle de médiateur qui a fait du Caire le nouveau centre de la diplomatie proche-orientale.

Lire page 9

Le président Moubarak condamne le « crime »

Des implications politiques immédiates

Session à huis clos du comité central du PC soviétique

M. Mikhaïl Gorbatchev est résolu à « accélérer le changement de façon décisive »

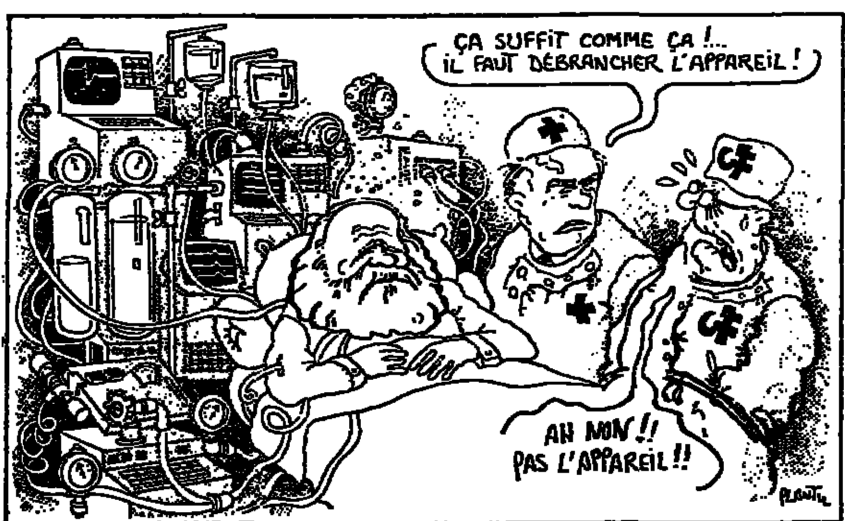
Le comité central du PC soviétique a entamé, lundi matin, une session plénière au cours de laquelle doivent notamment être examinés une refonte des structures du parti et son renoncement éventuel au monopole du pouvoir. Les membres du comité central siègent à huis clos et le discours introductif de M. Gorbatchev n'a pas été retransmis par la télévision. Vendredi dernier, lors d'un entretien avec des mineurs rapporté par la « Pravda », le secrétaire général avait déclaré qu'il « fallait accélérer le changement de façon décisive ».

Deux heures après l'ouverture des travaux du plénum, à Moscou, le journal télévisé de midi s'abstenait de montrer la moindre image comme de mentionner la moindre citation. Dans un bref commentaire, il a cependant souligné que cette réunion marquait *« un moment crucial pour le pays »*. Il a évoqué la nécessité d'un *« changement fondamental dans le parti »*.

Vendredi dernier, M. Gorbatchev avait eu un entretien avec des mineurs, dont de larges extraits ont été publiés, lundi matin, par la *Pravda*. *« Le PC soviétique*, déclare en particulier le secrétaire général, *ne prétend pas au monopole, et il est prêt au dialogue avec tous ceux qui se prononcent pour le renouvellement de la société socialiste. »* Il a cependant ajouté que *« le multipartisme n'est pas une panacée »*.

A propos du plénum lui-même, le secrétaire général du parti a indiqué que *« le thème de changements radicaux, de l'accélération de la perestroïka (...) figureront absolument »* à l'ordre du jour de ses travaux. *« C'est seulement maintenant que commence la vraie perestroïka*, a-t-il dit. *Il faut accélérer le changement de façon décisive. »*

C'est sur ce même thème de l'accélération du changement qu'une manifestation réunissant au moins cent mille personnes — deux cent mille selon l'agence Tass — a eu lieu, dimanche, en début d'après-midi dans le centre de la capitale soviétique.



A Beyrouth, chrétiens contre chrétiens...

Plus de deux cents tués en cinq jours : les combats font rage entre l'armée du général Aoun et les Forces libanaises. Les Syriens observent

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale

« Au nom du pape, je vous demande de ne pas détruire le Liban. Jamais les chrétiens n'étaient tombés aussi bas. Nous avons demandé en vain à quatre reprises à vos chefs d'arrêter les combats. Nous nous adressons à vous : il est de votre devoir moral d'arrêter de vous battre et je vous dispense de toute obéissance à vos chefs. Arrêtez ce suicide. »

Les appels du nonce apostolique, Mgr Pablo Puente, et du patriarche maronite, Mgr Nasrallah Sfeir, n'y ont rien fait : le « pays chrétien » a encore vécu dimanche 4 février et pour le cinquième jour consécutif des heures d'enfer : trente tués et cent dix blessés à Beyrouth-Est et ses banlieues. Les affrontements interchrétiens ont fait duex cents morts et sept cent trente deux blessés en cinq jours et encore s'agit-il d'un bilan partiel, la violence des combats empêchant toute évacuation des morts et des blessés. Achrafiye, le cœur du Beyrouth chrétien, totalement désert, présentait dimanche un spectacle jamais vu durant les six mois de la *« guerre de libération contre l'occupant syrien »* déclenchée en mars dernier par le général Aoun : arbres et feuillages coupés par la mitraille, immeubles fumants, centaines de voitures calcinées, gravats partout.

Dans l'entrée de l'Hôtel-Dieu, le principal hôpital du pays chrétien, débordés, les secouristes aux yeux rouges de fatigue et de peur et les familles de blessés hagards tentaient maladroitement, en début d'après-midi, de se protéger des éclats d'obus. Dans les couloirs et les abris devenus trop étroits, deux cent cinquante malades ou blessés s'entassent avec les familles et les cinq cents membres du personnel épuisés par cinq jours de veille. *« L'hôpital n'a plus de pain et les malades sont rationnés à une biscotte au petit déjeuner »*, affirme une jeune infirmière qui s'inquiète surtout pour l'eau, devenue rare. *« Le bloc opératoire fonctionne en permanence*, dit pour sa part une religieuse, *et nous commençons à manquer d'antibiotiques. »*

Atteint à plusieurs reprises comme les autres hôpitaux de la région, l'Hôtel-Dieu a reçu un obus de plein fouet dans son bloc de soins intensifs, qui ne fonctionne plus qu'à 50 % de ses capacités. *« J'ai bien essayé de contacter les responsables pour faire arrêter les tirs sur les hôpitaux, mais en vain »*, avoue un cadre administratif. Comme pour lui donner raison, une civière arrive avec un homme à la jambe déchiquetée par une balle reçue alors qu'il cherchait refuge à l'hôpital.

FRANÇOISE CHIPAUX

Lire la suite page 9

Le paradoxe de M. Chirac

Rénover sans diviser est désormais l'équation que doit résoudre la droite

par Jean-Marie Colombani

Cette fois, c'est juré : Jacques Chirac est de retour. Menacé d'être coincé entre la critique orthodoxe de MM. Séguin et Pasqua et la surenchère « unioniste » de M. Noir, le président du RPR a choisi une réponse centriste, au sens propre du terme : il brandit les valeurs du gaullisme... en adoptant la stratégie de l'union.

L'avenir dira si ce énième retour sur scène — la fréquence de ces « relances » d'une action constamment décrite par son entourage comme plus « déterminée » que la précédente trouble plus qu'elle ne rassure — est, ou non, le bon. S'il ne passe pas inaperçu, c'est bien sûr du fait de la charge émotive qui s'attache aux débats du RPR, apprentissage de la démocratie oblige ; c'est aussi que l'opposition a peut-être devant elle la première étape de sa reconstruction, ou à défaut l'amorce d'une clarification.

Il ne s'agit certes pas de la proposition de M. Chirac de mettre sur pied un « contre-gouvernement », promptement ridiculisée par MM. Pasqua et Séguin. Sa mise sur pied soulève aussitôt de multiples problèmes de personnes (veut-on favoriser M. Giscard d'Estaing, imposer M. Balladur, aider les « rénovateurs » en choisissant un « jeune », etc.) et prend acte de la balkanisation de la droite plus qu'elle ne cherche à y porter remède. Les gaullistes eux-mêmes avaient brocardé l'initiative analogue de M. Mitterrand en 1966 — *qui avait été parfaitement inefficace* — au nom de la logique des institutions, qui, comme chacun sait, situe le lieu principal du pouvoir à l'Elysée et non à Matignon.

Tout se passe, en outre, comme si M. Chirac avait en poche les mêmes recettes et manifestait une belle obstination dans l'erreur : en 1974, son gouvernement de tout jeune premier ministre avait été constitué avec tous les chefs de partis auxquels il dut demander, quelques mois plus tard, de lui laisser les mains libres avant, finalement, de partir. Rebelote en 1986 : M. Chirac reprend les chefs de partis et se trouve pris au piège d'une surenchère idéologique qui lui vaut, notamment, d'être aujourd'hui dans une position inconfortable.

Que propose-t-il en 1990 ? Plutôt que de chercher à se donner une véritable « stature » d'homme d'Etat, comme le lui concède cette fois promptement, par nécessité tactique, M. Pasqua, il reprend à travers l'idée d'un contre-gouvernement une formule qu'il connaît bien, mais qui a toute chance, si elle est faite sérieusement, de lui lier les mains ; et de contrarier, par le biais là encore d'une surenchère libérale, l'évidente volonté de recentrage qu'il a manifestée dimanche soir.

Lire la suite page 10

CHAMPS ÉCONOMIQUES

Les banques européennes tentées par la boulimie

Les grandes banques européennes participent toujours de près ou de loin aux restructurations qui ponctuent la vie des affaires. Mais elles-mêmes hésitent entre plusieurs stratégies de développement.

La crise n'est pas finie

« L'instabilité sous contrôle » dans laquelle est entrée l'économie mondiale ne paraît pas apte à assurer, comme le schéma fordiste des « trente glorieuses », une phase expansive de longue durée.



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dh. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 180 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

Caucase

Moscou et les Azéris

par Charles Urjewicz

LE 27 mai 1924, Nariman Narimanov (1870-1925), père du bolchevisme azéri, note au bas d'une lettre adressée au comité central du Parti communiste russe : *« Pour moi, il ne fait pas le moindre doute que le comité central du Parti communiste russe, en la personne de Staline [...], ne nous fait pas confiance, à nous les Turcs, et confie le destin de l'Azerbaïdjan aux dachnaks arméniens. Il est étonnant de constater qu'on nous croit assez bêtes pour penser que nous ne comprendrions pas tout cela. Jamais les [...] travailleurs turcs n'oublieront le mépris avec lequel l'Azerbaïdjan a été traité par le comité central du PCR. »*

Sept ans après la révolution, les fantômes et les haines du passé continuent de hanter la région : aux yeux des Azéris, l'image de l'Arménien est souvent assimilée à un capitalisme exploiteur et étranger, avant de l'être bientôt à un agitateur bolchevique aux ordres d'un centre russo-arménien coupable des massacres de mars 1918 à Bakou.

La mémoire arménienne, marquée à jamais par le génocide perpétré en 1915 par l'Empire ottoman, n'a pas oublié les terribles pogroms de Bakou (1905), lorsque la communauté arménienne subit les exactions d'une foule manipulée. Dans cette région marquée par les réalités d'une histoire et d'un peuplement complexes, les relations nationales sont souvent conflictuelles.

Dès le début des années 20, Moscou tente d'y affirmer sa légitimité en manifestant une vocation pacificatrice ; après avoir imposé des découpages territoriaux pervers au nom d'un internationalisme rhétorique et abstrait. Le 7 juin 1923, la « région autonome » du Haut-Karabakh, un territoire d'une superficie de 4 400 kilomètres carrés (165 000 Arméniens et 59 000 musulmans en 1919), a été créée malgré les résistances de Bakou. Le 9 février 1924, c'est au tour de la petite République autonome du Nakhitchevan (54 000 Arméniens pour 81 000 Azéris en 1916) de voir le jour.

Placé au carrefour des empires, l'Azerbaïdjan est arraché dans la première moitié du XIXe siècle à une Perse en déclin, dont il a durablement subi l'influence. De langue turque, les Azéris sont des musulmans de rite chiite (70 %). Dans la seconde moitié du siècle, cette province oubliée est saisie par la fièvre de l'or noir. Bientôt, le naphte, dont Bakou est désormais le symbole et le premier producteur mondial, devient le nerf de l'économie transcaucasienne. En quelques années, la ville se transforme en une vaste métropole industrielle et commerciale. Russes et Arméniens tiennent le haut du pavé dans cette cité cosmopolite où les Azéris forment souvent les bataillons d'un sous-prolétariat pauvre et marginalisé.

Le 27 mai 1918, la jeune République d'Azerbaïdjan est portée sur les fonts baptismaux dans des conditions difficiles ; le Moussavat, un parti d'inspiration panturque, tente de gérer une indépendance à laquelle le pays est mal préparé. Durant près de deux ans, Bakou doit faire face à la méfiance de ses voisins russes et turcs. Tandis qu'on s'installe dans une guerre dure et cruelle avec la République d'Arménie pour le contrôle des provinces du Karabakh, de Nakhitchevan et de Zangezur.

Le 28 avril 1920, le pouvoir soviétique est proclamé dans une capitale qui s'est rendue sans résistance. Soixante-dix ans après, résister à Moscou, c'est aussi laver une humiliation profondément gravée dans la mémoire collective. A la fin de l'été, Bakou retentit des appels à la « guerre sainte » contre l'impérialisme que lance la direction de l'Internationale communiste, du haut de la tribune du « congrès des peuples de l'Orient ».

Dans la géopolitique d'un Orient fortement courtisé par la Russie soviétique, alors que l'Iran et la Turquie sont engagés sur la voie des réformes, l'Azerbaïdjan occupe en effet une position de choix. Dès la seconde moitié des années 20, les Azéris sont chargés d'un rôle majeur dans l'aggiornamento de l'islam soviétique. Forte d'une maîtrise ancienne des techniques et des cultures du monde européen, la république, dont le revenu par tête est alors le plus élevé de l'Union, exporte bientôt ses produits culturels, en particulier son cinéma, dans tout l'Orient soviétique.

L'embellie est de courte durée. Au cours des années 30, les répressions staliniennes déciment ces élites intellectuelles, brillantes et ouvertes, dont l'horizon s'étendait d'Istanbul à Paris en passant par Moscou. Le Parti communiste lui-même n'échappe pas à la sanglante purge menée par M. Baguirov, un proche de Beria devenu premier secrétaire du comité central du PC d'Azerbaïdjan (de 1933 à 1953). La paysannerie est mise au pas, à l'occasion d'une collectivisation désormais banale mais particulièrement expéditive. Coupée de ses références culturelles et religieuses, privée de sa mémoire historique et de sa substance, cette jeune nation à cheval sur deux identités (caucasienne et turque) est durement frappée.

A Bakou, pôle cosmopolite au sein d'un pays resté fidèle à sa langue et à ses traditions, la russification apparaît, dès lors, à plus d'un représentant de la nouvelle intelligentsia comme l'unique moyen d'accéder à la promotion sociale et à la connaissance. Dans les républiques voisines, le combat national est souvent inséparable de la défense acharnée de la langue.

En Azerbaïdjan, nombre d'écrivains et d'artistes reconnus dans toute l'Union sont d'expression russe. D'où ce mur qui isole le peuple, resté fidèle à sa langue et à ses traditions, d'une intelligentsia éblouie par les lumières de la capitale fédérale. Après la mort de Staline, alors que la situation économique et sociale de la république se dégrade, les Azéris se tiennent à l'écart d'une Transcaucasie où Géorgiens et Arméniens tentent de rétablir les équilibres traditionnels.

Longtemps symbole de puissance et de prospérité (71 % de la production soviétique en 1940), le pétrole de Bakou est supplanté par celui de la Sibérie. Il joue un rôle désormais marginal dans l'Union (30 % en 1955, 13 % en 1960, 1,5 % en 1988). Après avoir culminé à plus de 22 millions de tonnes, l'extraction de l'or noir atteint aujourd'hui moins de 13 millions de tonnes arrachés à une mer Caspienne usée par la pollution.

Au cours des années 60, la république est largement distancée par ses voisins ; la croissance de son produit national est deux fois moins rapide qu'en Arménie. Mais l'Azerbaïdjan reste le centre d'une industrie chimique, dont l'intérêt économique et stratégique est primordial pour Moscou. Défiguré par l'entrelacs sans fin des cheminées et des canalisations, souvent noyé dans les gaz toxiques, le front de mer lui-même n'échappe pas un univers dantesque synonyme de maladie et de misère. Est-ce un hasard si le premier pogrom anti-arménien de la période soviétique, en février 1988, est parti des bidonvilles de Soumgaït, une ville nouvelle située au cœur du tissu industriel azéri ?

Une main de fer

Au début des années 60, l'URSS déplace son terrain d'action vers un tiers-monde qui achève sa décolonisation. L'Asie centrale est bientôt l'objet de toutes les attentions du Kremlin. Il s'agit d'offrir une vitrine à de jeunes Etats fascinés par l'exemple soviétique. L'Azerbaïdjan perd définitivement son rôle de leader au profit du « phare de l'Orient » qu'un protégé de L. Brejnev, C. Rachidov, est en train d'ériger en Ouzbékistan.

La république s'installe dans une corruption devenue système : postes et fonctions se négocient telles des charges d'ancien régime. En 1969, V. Akhundov, patron du PC local, est limogé. Un haut dignitaire du KGB, H. Aliev, est chargé, non seulement de reprendre le contrôle d'un appareil qui s'est constitué en fiefs à la faveur de la déstalinisation, mais aussi de remettre de l'ordre dans une économie désorganisée.

Durant plus de douze ans, le pays est mené d'une main de fer : l'agriculture doit impérativement nourrir les grandes villes de l'Union. Quelles qu'en soient les conséquences écologiques. H. Aliev, engagé dans une intense lutte d'influence avec C. Rachidov, patron du PC et parrain de la filière du coton ouzbek (1), se doit de faire battre des records de production à une république qui n'en peut mais. Fin 1982, H. Aliev est appelé par Andropov à exercer d'importantes responsabilités à Moscou. L'héritage qu'il laisse à son successeur, K. Baguirov, est lourd. La corruption n'a reculé qu'en apparence.

Dans cette république de sept millions d'habitants (1989) (2), où la démographie est relativement élevée (20,9 pour mille, d'accroissement naturel en 1986, contre 18,6 pour mille, en Arménie et 8,3 pour mille, en Géorgie), les conditions d'existence sont difficiles, le niveau de vie médiocre. Sur cette terre qui s'enorgueillit d'une tradition industrielle séculaire, le salaire moyen est l'un des plus bas de l'Union, alors que le chômage touche près du quart de la population active.

Pendant près de trois ans, la perestroïka semble étrangère au PC azéri. Appeler les travailleurs à remplir le plan, exalter « l'amitié des peuples » dans des palais entièrement consacrés à cette noble tâche, suffit à occuper un appareil qui observe avec crainte et hostilité les changements impulsés par Moscou. La modernité gorbatchévienne ne trouve en effet guère les relais indispensables à sa mise en œuvre dans cet appareil brejnévien corrompu et attaché à ses privilèges et à ses prébendes. En quelques décennies, il a réussi à construire un réseau de relations sociales complexes où la « tradition » a retrouvé une place de choix. L'intelligentsia est dans l'expectative ; seules quelques organisations « informelles », en particulier écologistes, voient le jour au cours de l'année 1987 dans un pays où la dissidence ne s'était jamais manifestée ouvertement.

Racines plébéiennes

Février 1988. L'histoire s'accélère en Arménie. Une extraordinaire mobilisation populaire réclame le rattachement du Haut-Karabakh à l'Arménie. Le 28, tout bascule ; plusieurs dizaines d'Arméniens sont assassinés près de Bakou, à Soumgaït. Tandis que le monde entier fait état de son indignation, l'opinion azérie ne semble pas réaliser l'étendue du désastre.

Mai 1988. M. Baguirov, rendu responsable des désordres, est limogé. C'est un diplomate longtemps absent de son pays, A. Vezirov, qui lui succède. Représentant brillant de cette intelligentsia russifiée, mal à l'aise devant un auditoire populaire, il tente de faire passer le message gorbatchévien à un appareil hostile, sans pour autant convaincre une population méfiante. Alors que, sur le terrain, Moscou fait chaque jour preuve de son impuissance, en Azerbaïdjan, le conflit du Haut-Karabakh sert désormais de catalyseur à une population humiliée et mécontente. Depuis le printemps, une opposition jeune et radicale se manifeste. Fascinée par le modèle balte, elle tente de se rassembler. Au cours de l'été 1988, le Front populaire d'Azerbaïdjan commence à se structurer. Mais ce n'est qu'en août 1989 qu'il se dote d'un programme en neuf points. D'esprit résolument moderniste, il s'inscrit dans une logique plus proche de Tallinn ou de Vilnius que de Téhéran.

Dès la fin 1988, alors que la tension avec l'Arménie est à son comble, le FPA est devenu une force incontournable dans une république en état de siège. Absent des élections truquées de mars 1989, il finit par obtenir sa légalisation, le 6 octobre, à la suite d'un véritable bras de fer avec un pouvoir auquel il a imposé, sous la pression populaire, d'importantes modifications constitutionnelles.

Sensible aux émotions nationales, politiquement hétérogène, le FPA est fortement marqué par ses racines plébéiennes. Cette force, qui a grandi trop vite, est investie des espoirs les plus fous de tout un peuple. Dans un pays où le chômage endémique a encore été aggravé par l'irruption de centaines de milliers de réfugiés d'Arménie, le FPA est à la merci du moindre dérapage. Au sein d'une société sans culture politique, elle est menacée de nombreux dangers, dont celui de « lumpénisation », pour reprendre l'expression d'un de ses fondateurs, n'est pas le moindre. Aujourd'hui, Bakou est occupée par les troupes de Moscou, la frontière iranienne bouclée par des soldats en armes. Le problème de l'Azerbaïdjan iranien, qui bascula quelques mois sous le contrôle de Staline, à la fin de la seconde guerre mondiale, reste entier. Le peuple azéri remet en cause le système soviétique, c'est désormais devenu chose banale au pays de la perestroïka. Ne sera-t-il pas également tenté de remettre en cause un modèle européen synonyme d'exploitation, de souffrance et d'humiliation ?

(1) Voir l'article de Michel Tatu, « URSS : derrière le procès du gendre de Brejnev », (*le Monde* daté 4-5 septembre 1988).

(2) Depuis l'exil des Azéris d'Arménie, seule subsiste la communauté azérie de Géorgie (environ trois cent mille personnes), dont la cohabitation avec la population est de plus en plus problématique.

► *Charles Urjewicz* est professeur à l'Institut national des langues et civilisations orientales.

TRAIT LIBRE

Le Haut-Karabakh, une terre arménienne

par Patrick Donabédian

L'ARTICLE de Mme Benine « Un point de vue azéri », publié dans *le Monde* du 20 janvier 1990, pose un certain nombre de questions relatives à l'histoire du Haut-Karabakh, auxquelles je voudrais tenter de répondre. La principale est celle de l'appartenance historique du Haut-Karabakh à l'Arménie. Je rappellerai à ce propos l'existence d'un nombre considérable de sources tant occidentales (grecques, romaines, byzantines) qu'orientales (arméniennes, géorgiennes, arabes) qui témoignent que, depuis l'Antiquité, et sauf lorsque l'Iran sassanide l'incorpora dans la province d'Arran ou d'Albanie, l'Artsakh ou Khatchèn (ce sont les noms arméniens du Karabakh) faisait partie de l'Arménie aussi bien durant ses périodes d'indépendance que sous les dominations étrangères (1). Ainsi l'empereur byzantin Constantin Porphyrogénète (dixième siècle) adressait-il sa correspondance *« au prince de Khatchèn, en Arménie »*.

Ainsi le savant arménien Etienne de Siounie (septième-huitième siècle) invitait-il quiconque désirait mieux connaître la langue arménienne à en apprendre les *« dialectes périphériques »*, dont l'*« artsakhien »*. Certes, à partir du quatorzième siècle, apparaît le toponyme turc de Karabakh, l'Arménie ayant perdu sa souveraineté. Cela n'empêche nullement le voyageur allemand Johan Schiltberger (quinzième siècle) de situer le Karabakh en Arménie – une Arménie qui continuait à vivre non seulement dans ses villages et ses monastères, mais aussi dans la science et la conscience des hommes. Rappelons qu'il existe au Haut-Karabakh mille sept cents monuments d'architecture médiévale arménienne (dont le plus ancien est la chapelle d'Amaras, fondée au début du quatrième siècle par l'évangélisateur de l'Arménie, saint Grégoire), contre seulement trois mosquées turques du dix-neuvième siècle.

Recréer un Etat chrétien

Bien plus, les montagnes du Karabakh, prolongement naturel du plateau arménien à son extrémité orientale, furent du seizième au dix-huitième siècle, sous l'autorité des cinq « méliks », le refuge de la conscience nationale. C'est là que prit corps au dix-huitième siècle la volonté de faire renaître une Arménie indépendante. Et ce n'est que vers 1750, par suite d'une brèche dans l'union des seigneurs arméniens, que l'élément turc musulman prit pied au Haut-Karabakh.

Néanmoins, la présence turque restait extrêmement minoritaire dans la montagne arménienne. C'est pourquoi la diplomatie russe, avant même la conquête de ces territoires sur l'Iran en 1813, envisageait d'y créer un Etat arménien. Le général Potemkine écrivait en 1793, dans un rapport à l'impératrice Catherine II relatif à la soumission du khan du Karabakh : *« Il faut envisager, dès que l'occasion s'en présentera, de confier l'administration de sa région, qui est constituée de populations arméniennes, à un national et de recréer de cette façon, en Asie, un Etat chrétien correspondant aux très hautes promesses de Votre Altesse impériale. »*

On tente à Bakou de faire croire (il y aurait beaucoup à dire sur la lourde responsabilité de l'intelligentsia azerbaïdjanaise dans la montée de la haine anti-arménienne) que les Arméniens n'ont pas de droits historiques sur le Haut-Karabakh, car ils n'y seraient apparus qu'à la suite du traité russo-persan de Turkmentchaï, en 1828. Nous venons de voir que cela est totalement dénué de fondement. Certes, plusieurs centaines de familles arméniennes furent effectivement rapatriées d'Iran (les Arméniens avaient été déportés vers Ispahan par le chah Abbas Ier en 1604) et vinrent s'établir au Haut-Karabakh : elles ne firent qu'y augmenter l'écrasante majorité arménienne.

On comprend donc la détermination que cette population manifesta lorsque survint la révolution en Russie et que la Transcaucasie s'en trouva isolée, pour rester attachée à l'Arménie, en dépit des terribles épreuves que celle-ci subissait. Les décisions du Conseil national du Haut-Karabakh, de 1918 à 1920, expriment très clairement cette aspiration, qui trouve sa sanction officielle dans les résolutions des autorités communistes en charge du Caucase en 1920 et 1921. Mais la pression de la Turquie, en qui Moscou fondait certains espoirs, s'intensifiait, favorisant l'Etat turc nouvellement créé en Transcaucasie orientale et appelé Azerbaïdjan, du nom de la province iranienne voisine, déjà convoitée.

Réunification toujours réclamée

Ainsi procédera-t-on à l'achèvement du démembrement de l'Arménie exsangue, déjà amputée de toutes ses provinces occidentales : après le Nakhitchevan, cédé à l'Azerbaïdjan en mars 1921, ce fut le tour du Karabakh. Le bureau caucasien du parti avait initialement voté, le 4 juillet 1921, le rattachement du Haut-Karabakh à l'Arménie. Mais des intrigues conduisirent ce même bureau à adopter, le lendemain, la décision inverse, sans vote ni consultation de Moscou.

Depuis, la population arménienne du Karabakh, toujours majoritaire malgré les discriminations, l'arriération économique et les exodes forcés, n'a jamais cessé de réclamer la réunification avec l'Arménie. Cette revendication, qui s'exprimait diversement selon les conditions du moment, a culminé en 1987 et 1988. Elle ne trouvera un aboutissement satisfaisant pour les deux nations impliquées que par l'application du droit des peuples à l'autodétermination.

(1) Patrick Donabédian et Claude Mutafian, *le Karabakh, une terre arménienne en Azerbaïdjan*, publié par le Groupement pour les droits des minorités (212, rue Saint-Martin, Paris-3e) Paris, 1989. Egalement disponible à la Librairie orientaliste Samuelian (51, rue Monsieur-le-Prince, Paris-6e).

► **Patrick Donabédian** est docteur en histoire de l'art, coauteur avec M. J.-M. Thierry des *Arts arméniens*, Paris, Mazenod, 1987.

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

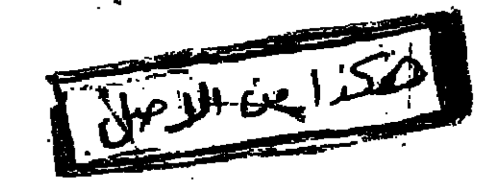
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Administrateur général : Bernard Wouts

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

ADMINISTRATION :
11, RUE JEAN-MAZET, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR



ÉTRANGER

URSS : la session plénière du comité central du PC

Plus de cent mille personnes ont manifesté à Moscou pour l'accélération du changement

Encouragée par le pouvoir, largement tolérée par les forces de l'ordre, une importante manifestation s'est déroulée dimanche 4 février à Moscou en faveur des réformes et de l'accélération du changement

MOSCOU

de notre correspondant

Rendez-vous était donné pour midi devant l'entrée du parc Gorki, et dès le milieu de la matinée de longue files de manifestants sortaient, banderoles déployées, des bouches de métro les plus proches. Bonhommes le plus souvent, sifflant parfois de haine mal contenue, les miliciens avaient pour ordre strict d'éviter toute violence. Même quand leurs barrages étaient rompus par la pression de la foule, leurs ordres ignorés ou leurs grades conspués, ils restaient de marbre, tolérant ce qu'ils n'avaient jamais toléré.

C'était du jamais vu et il y avait dans ce rassemblement quelque chose de très profondément joyeux. Deux heures plus tard, *de la tribune* du meeting, l'un des orateurs allait expliquer que le pouvoir était déjà du côté de ces réformateurs si massivement descendus dans la rue. La preuve en est, allait-il dire, que cette manifestation avait lieu, qu'elle avait été autorisée, qu'elle était forte, que rien ne la troublait et, de fait, c'est bien une alliance qui s'affirmait là.

Campagne de déstabilisation

Pour la première fois, le secrétaire général s'était résolu à faire appel à la base, à jouer la rue. Cela donnait la mesure de la difficulté de la bataille qu'il a ouverte, lundi matin 5 février, devant le plénum du comité central, mais cela donnait surtout la mesure de sa détermination. Car si tous ces manifestants qui ne cessaient, l'heure tournant, d'affluer devant le parc Gorki le soutiennent comme père de la perestroïka, la grande majorité d'entre eux se reconnaissent avant tout dans les hommes ou les organisations qui incarnent l'aile la plus radicale du vaste parti des réformes.

Les uns sont des partisans de Boris Elstsine, le très populaire député de Moscou. D'autres sont des sociaux-démocrates, des anarcho-syndicalistes, des monarchistes. D'autres encore ne jurent que par Iouri Afanassiev, le recteur de l'Institut des archives, dont le discours sera tout à l'heure ovationné. Ce sont là les troupes du groupe interrégional des députés, des élus les plus radicaux du Congrès, mais elles n'auraient certainement pas été si nombreuses si la radio – l'officielle, celle de Moscou – n'avait pas dès l'aube martelé l'information. Radio-Moscou avait tant et tant répété où se retrouver qu'elle avait fait converger au cœur de la capitale non seulement les plus radicaux mais aussi tous ceux qui sentaient la gravité du moment.

La veille au soir déjà, les *Izvestia*, organe du gouvernement et grand quotidien du gorbatchévisme, avaient battu le rappel. *« Tous ceux qui pensent au destin du pays doivent aujourd'hui comprendre que l'heure du vrai courage est venue (...). Le choix est inévitable et ne peut être ajourné* [car] *l'activisation des forces conservatrices est sans précédent (...). »*

« Les conservateurs, poursuivaient les *Izvestia*, *s'affirment ouvertement antisémites et diffusent même, à la faveur de l'apathie des organes légaux, des appels aux pogroms*, [mais] *les pogroms n'auront pas lieu et Gorbatchev ne démissionnera pas. »*

C'est que, pour l'ensemble des réformateurs, M. Gorbatchev en tête, il ne fait aucun doute que les rumeurs sur la démission du secrétaire général et l'organisation imminente de pogroms contre les juifs de Moscou relèvent d'une campagne de déstabilisation organisée – et de très haut. Tout au long de la semaine, plus s'affirmait l'offensive de M. Gorbatchev, plus la tension montait et la polarisation se renforçait.

Deux camps désormais se faisaient face – celui de l'ordre et celui du mouvement – et, ni d'un côté ni de l'autre, il n'était plus question de laisser les divergences secondaires empêcher de serrer les rangs. Les conservateurs de l'appareil faisaient front commun avec l'extrême droite pogromiste, M. Gorbatchev avec sa gauche et, des premiers rangs du cortège qui se forme maintenant devant le parc Gorki, jaillit un nouveau slogan de la perestroïka : *« Le fascisme ne passera pas ! »*

Ce n'est pas qu'un slogan. Sur le terreau de la misère, de l'inculture et de l'insécurité – introduite par le changement –, un fascisme soviétique menace bien réellement de se développer. Il est loin de l'avoir emporté. L'extrême droite unie demeure très minoritaire mais elle existe et, pour peu que les réformes s'embourbent, la voie lui sera ouverte. Tranquille, elle est d'ailleurs elle aussi au rendez-vous. Ses banderoles proclament d'un même souffle : *« Bas les pattes devant Lénine ! »* et *« A bas la ploutocratie »*. Un tout jeune homme – *« patriote et non pas nationaliste »*, explique-t-il – brandit un portrait de M. Iakovlev, le membre le plus réformateur du bureau politique, auquel sont accrochées des photos de fœtus difformes. Ce montage symbolise le sort qui attendrait les enfants russes si les réformateurs gagnaient la partie. Ces fœtus, ce sont, dit une légende, des *« enfants chmeliovisés »*, du nom d'un des économistes soviétiques proches de M. Gorbatchev. Les gens s'approchent, comprennent, s'éloignent en haussant les épaules et, bientôt, sur l'air des lampions, on crie à l'extrême droite : *« Foutez le camp ! Foutez le camp ! »*

Ils partent, à quelques centaines, s'incliner, place d'Octobre, devant la grande statue de Lénine et le cortège part dans l'autre sens, vers la rue Gorki où doit avoir lieu le meeting. La presse – occidentale, soviétique et centre-européenne – court devant. Le service d'ordre hurle : *« Formez les rangs, comme dans les démocraties »*, et la manifestation crie : *« A bas Ligatchev ! »*, *« A bas le KGB »*, *« Vive les pays baltes ! »*, *« Vive l'Allemagne unifiée »*, *« Vive l'Europe centrale »*.

La dernière chance

On est pour tout ce qui symbolise le changement dans l'ensemble de l'ex-empire soviétique, contre tout ce qui incarne l'ancien système, et notamment contre l'article 6 de la Constitution – celui qui garantit le *« rôle dirigeant »*, c'est-à-dire le monopole du parti. *« Libérez Gorbatchev ! »*, scandent les uns. *« Gorbatchev, choisis ton camp »*, dit une banderole et, quand on arrive rue Gorki, il est évident que cette foule ne tiendra pas à l'emplacement prévu, devant le bâtiment du Conseil municipal. La tribune est déménagée en toute hâte, et réinstallée devant l'hôtel Moskva, place du Cinquantième-Anniversaire-de-la-Révolution-d'Octobre, à cinquante mètres de la place Rouge, sous ce balcon de l'hôtel National d'où Lénine s'adressait aux foules en 1917.

Il y a cent mille personnes au bas mot. L'agence Tass et la télévision vont dire, le soir, deux cent mille. Généreuse, l'estimation vient confirmer l'approbation officielle, mais, plus tard, en plein journal télévisé, revirement : les *« ultraradicaux »* auraient tourné la manifestation en *« instrument de chantage »*. Visiblement, il y a eu ordre et contrordre. La bataille est décidément rude au sommet, mais, pour l'instant, au milieu d'une forêt de drapeaux de la Russie précommuniste, une phrase en grandes lettres rouges émerge de cette foule compacte : *« Nomenklature ! Souviens-toi de la Roumanie ! »* Cela veut dire que si le changement n'est pas accéléré, ce sera la révolution, une révolution contre le parti bien sûr, et tous les discours – celui de M. Eltsine notamment – tournent autour d'une seule idée.

Le plénum, celui de ce lundi, est le plenum de la *« dernière chance »* pour le parti. Ou bien, entend-on répéter inlassablement, le comité central acceptera d'avancer au printemps la date du Congrès, de laisser démocratiquement élire les délégués, d'abandonner son monopole, de *« s'appuyer sur le peuple »*, bref, de céder la place, ou bien l'aspiration au changement se réaliser a contre le parti.

C'est ce que dit M. Gorbatchev, c'est ce qu'on lisait dans la « note politique » de ses collaborateurs publiée la semaine dernière dans nos colonnes (*le Monde* du 31 janvier). Le meeting a dit en termes radicaux ce que M. Gorbatchev devait déclarer le lendemain matin devant le plénum. On se passe le relais et une intervention se termine par un *« Vive la liberté ! »* qui soulève des *« Hourrah ! »*, tandis que tous chantent cette *« révolution pacifique de février »*, de février 1990, mais aussi de février 1917, lorsque le renversement de la monarchie avait débouché sur la démocratie et non pas encore sur la dictature du prolétariat.

« Malheur, dit un autre orateur, *au pouvoir qui ne sait pas entendre son opposition. »* Chacun parle de « front uni » contre les conservateurs. M. Afanassiev réclame l'organisation d'une table ronde (comme en Europe centrale) entre le parti et l'ensemble des autres forces politiques.

Lundi matin, à l'heure où s'ouvrait le plénum, la *Pravda* publiait le compte-rendu d'une entrevue entre M. Gorbatchev et des représentants des mineurs. Beaucoup d'entre eux, anciens grévistes de l'été veulent se présenter aux élections mais les apparatchiks les en empêchent. *« Il faudrait*, disent-ils au secrétaire général, *que vous définissiez plus nettement votre position. De quel côté êtes-vous dans cette bataille ? »*

M. Gorbatchev : *« Est-ce que ce n'est pas clair ? »*

Un mineur : *« Cela doit être complètement clair. Il nous faut être au coude à coude. »*

M. Gorbatchev, après les avoir invités à prendre la parole devant le comité central : *« Moi aussi, je suis pour une telle alliance. »*

BERNARD GUETTA

Quatre mois troublés pour le secrétaire général du parti

Depuis la fin septembre, et en dehors de tous les bouleversements qui se sont produits en Europe de l'Est, M. Gorbatchev a connu une période particulièrement troublée, tant à Moscou que dans les Républiques.

1989

19-20 septembre : session plénière du comité central du parti sur le problème des nationalités. Trois membres du bureau politique, dont MM. Chtcherbitski et Tchebrikov, sont éliminés. Deux nouveaux membres sont élus, dont M. Krioutchkov, président du KGB.

6-7 octobre : voyage de M. Gorbatchev en RDA, à l'invitation de M. Honecker. Celui-ci est destitué quelques jours plus tard.

13 octobre : Au cours d'une rencontre avec les éditeurs de journaux, M. Gorbatchev demande la démission de M. Starkov, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Arguments et Faits*. Soutenu par sa rédaction, celui-ci reste en fonction.

25-27 octobre : voyage de M. Gorbatchev en Finlande.

23 novembre : début d'affrontements en Ossétie du Sud, entre Ossètes et Géorgiens.

28 novembre : le Soviet suprême de l'URSS remplace le comité d'administration spéciale du Haut-Karabakh par une *« commission fédérale de contrôle et de surveillance »*.

29 novembre - 3 décembre : séjour à Rome de M. Gorbatchev, qui rencontre notamment le pape Jean-Paul II, suivi d'un sommet avec M. Bush à Malte.

1er décembre : le Soviet suprême arménien vote à l'unanimité la création d'une « République d'Arménie unie » englobant le Nagorny-Karabakh et le Nakhitchevan).

6 décembre : rencontre Gorbatchev-Mitterrand à Kiev

12-23 décembre : réunion de la seconde session du congrès des députés. Un débat sur l'article 6 de la Constitution (qui prévoit le rôle dirigeant du parti) est rejeté à la majorité des voix. Les principales étapes de la réforme économique sont renvoyées à plus tard.

14 décembre : mort d'Andreï Sakharov

20 décembre : réuni en congrès à Vilnius, le Parti communiste de Lituanie proclame son autonomie par rapport au PCUS. Une fraction minoritaire, favorable à Moscou, crée un « comité central provisoire ». 25-26 décembre : un plénum du comité central entend de vives critiques contre la politique de la direction et contre la décision du PC lituanien. La session est ajournée en attendant le résultat d'une visite sur place de M. Gorbatchev et d'autres dirigeants.

1990

2 janvier : des heurts entre Azéris et policiers font 85 blessés à Djalilabad en Azerbaïdjan. Auparavant, des désordres se sont produits à la frontière entre l'Azerbaïdjan et l'Iran. M. Gorbatchev annule certains de ses rendez-vous avec des responsables étrangers.

11-13 janvier : séjour en Lituanie de M. Gorbatchev, qui échoue dans sa tentative de faire revenir les dirigeants locaux du parti sur leur décision de proclamer leur autonomie.

13 janvier : à Bakou, un meeting des nationalistes azéris tourne au pogrom anti-arménien, faisant officiellement 34 morts.

15 janvier : l'état d'urgence est décrété au Karabakh et dans les régions voisines.

19 janvier : M. Gorbatchev annonce que le plénum du comité central aura lieu les 29 et 30 janvier.

20 janvier : l'armée rouge entre à Bakou, où l'état d'urgence est proclamé.

22 janvier : à Moscou, le bureau politique demande une modification de la plateforme proposée pour le congrès du parti. Le plénum du comité central est renvoyé au 5 février.

24 janvier : M. Vezirov, premier secrétaire du parti en Azerbaïdjan, est remplacé par M. Moutalibov.

Le Mouvement national arménien suspend les négociations avec le Front populaire azéri

La direction du Mouvement national arménien a décidé samedi soir 3 février de suspendre les *« consultations politiques »* entamées la veille à Riga (Lettonie) avec le Front populaire azéri, a indiqué un porte-parole du mouvement joint à Erevan par téléphone. Selon ce dernier, M. Martin Martirochian, la raison de cette suspension est que *« le commandement militaire soviétique a posé samedi un ultimatum au Front populaire arménien pour que ses volontaires quittent deux villages arméniens de la région de Guetachent en Azerbaïdjan »*, au nord du Haut-Karabakh.

« La direction du mouvement a décidé de suspendre les discussions de Riga et de ne pas ratifier ce qui a déjà été signé tant que l'ultimatum de l'armée ne sera pas levé », a ajouté le porte-parole. Depuis vendredi, trois représentants du mouvement national arménien et deux délégués du Front populaire d'Azerbaïdjan sont réunis à Riga, à l'initiative du Conseil de la Baltique, comité consultatif des fronts populaires baltes, pour des *« consultations politiques »*.

Selon l'agence Tass, les deux délégations étaient parvenues à un accord samedi en début de journée, pour l'instauration de contacts permanents et d'échanges d'informations au sujet des otages retenus par les deux parties. L'agence ajoutait que ces deux parties avaient signé un communiqué conjoint, appelant à chercher des voies pacifiques en vue d'un règlement du conflit dans le Caucase. – *(AFP)*

GRANDE-BRETAGNE : rompant un silence d'un an

M. Salman Rushdie s'interroge sur le sens de son « affaire »

M. Salman Rushdie a rompu, un an après sa condamnation à mort par l'imam Khomeiny pour blasphème contre l'Islam, le silence qu'il s'était lui-même imposé pour calmer les esprits. En association avec l'hebdomadaire américain *Neewsweek*, *l'Independent on Sunday*, le journal dominical lancé il y a une semaine par le quotidien du même nom, a publié dimanche 4 février un entretien avec l'auteur des *« Versets sataniques »* dans lequel celui-ci s'interroge sur l'extraordinaire « affaire » déclenchée par son livre.

LONDRES

de notre correspondant

M. Blake Morrison, chef du service littéraire de l'*Independent on Sunday*, a pu converser avec M. Rushdie, en bonne santé, dans un endroit tranquille qu'il ne décrit pas. Toujours sous la protection de Scotland Yard, l'écrivain a presque terminé un livre pour enfants, écrit des poèmes, et a le projet d'un nouveau roman, qui ne devrait pas, selon lui, susciter les mêmes passions que le précédent. Il semble donc sorti de sa dépression : *« Il y a des moments où je ne pouvais rien produire mais, en ce moment, et je touche du bois, ça va bien. Ce n'est que lorsqu'il écrit qu'un écrivain se sent lui-même. »*

Pourquoi rompt-il seulement maintenant le silence et, d'abord, pourquoi se l'était-il imposé ? *« J'ai pensé qu'il valait mieux que d'autres parlent à ma place. Je croyais aussi que mon silence était éloquent. On dirait : voilà quelqu'un dont le langage est le métier et qui ne peut plus s'exprimer. Mais j'ai aussi toujours su qu'il viendrait un moment où les gens seraient à nouveau prêts à m'écouter et je crois que c'est le cas actuellement. »*

Diderot, Voltaire et Rousseau

Le plus dur, pour lui, est de ne pas pouvoir marcher tranquillement dans la rue, flâner chez les libraires, aller au cinéma. *« Ce sont des petites choses qui paraissent aller de soi jusqu'à ce qu'on en soit privé. Additionnées, elles sont la vie même. »* Il n'est pas du tout persuadé qu'un tel repli sur soi-même soit enrichissant. *« Je ne savais pas au début si je tiendrais le coup. Heureusement, ça a été le cas. Mais je ne recommande cette expérience à personne. Il y a de meilleurs moyens d'apprendre à se connaître. »* L'événement l'a évidemment fait réfléchir. Avant son « affaire », M. Rushdie se situait à l'extrême gauche sur l'échiquier politique et n'avait guère d'estime pour les conservateurs en général et Mme Thatcher en particulier. *« Sur le plan personnel, mes sentiments à l'égard du gouvernement ont changé, d'autant que le Parti travailliste, pour lequel j'ai voté toute ma vie, a participé aux attaques contre moi. Je n'ai aucune honte à dire que je ne parlerai plus désormais de la même façon des conservateurs. J'ai une meilleure opinion des tories pour une raison toute simple : ils m'ont sauvé la vie. »*

Il ne s'excuse nullement d'avoir écrit les *Versets sataniques* même s'il s'explique longuement sur ses véritables intentions dans un essai que publie également l'*Independent on Sunday*. Son but n'était pas d'offenser qui que ce soit. Il réclame simplement le droit, pour un écrivain, d'aborder tous les sujets : *« Sans la liberté de choquer, il n'y a pas de liberté d'expression. »*

Il refuse le vocabulaire même des intégristes de tout poil. *« Pour dire les choses le plus simplement possible, je ne suis pas musulman, je ne crois pas en Dieu. Cela me paraît donc très bizarre d'être appelé « hérétique » ou « apostat », alors que j'ai vécu toute ma vie d'adulte comme un homme éclectique, pluraliste et laïc. »* Il en appelle à la tolérance qu'ont prônée, au cours des siècles, certains penseurs musulmans. Mais il a beaucoup lu, ces derniers temps, *« pour des raisons évidentes »*, Diderot, Voltaire et Rousseau...

DOMINIQUE DHOMBRES

□ **SUISSE : M. Jean Ziegler confirme qu'il fait l'objet d'une demande de levée d'immunité parlementaire.** – Le député et auteur suisse Jean Ziegler a confirmé samedi 3 février qu'il faisait l'objet d'une demande de levée d'immunité parlementaire, sans toutefois préciser le fondement de cette demande. Le même jour, la presse genevoise a mis en doute ses affirmations, faites la veille lors de l'émission « Apostrophes » sur Antenne 2, à propos du blanchiment de l'argent de la drogue en Suisse. Dans son livre *La Suisse lave plus blanc*, qu'il présentait lors de cette émission, le député socialiste dénonce la pénétration des milieux bancaires et politiques suisses par les milieux de la drogue. – *(AFP)*

ROUMANIE

Démission de l'un des principaux dirigeants du Front de salut national

M. Silviu Brucan, 73 ans, a démissionné le 4 février du bureau exécutif du Conseil de Front de salut national (CFSN) en regrettant qu'en ce début de campagne électorale, l'accent ne soit pas mis sur le *« débat d'idées, la confrontation des programmes politiques et économiques et les perspectives d'avenir pour la Roumanie, mais sur les questions personnelles afin de compromettre les adversaires »*. Sans le nommer, il a également vivement attaqué M. Ion Iliescu, actuel président du CFSN, accusé de manipuler *« les étudiants et les intellectuels »*. Le 26 janvier dernier, M. Dumitru Mazilu, avait déjà démissionné de son poste de vice-président du CFSN en invoquant les *« méthodes staliniennes »* en vigueur à la direction du Front.

Pour autant, ces deux démissions qui soulignent la grave crise que traverse la direction roumaine ne sont guère comparables. M. Mazilu avait dû se retirer après la manifestation du 12 janvier à l'issue de laquelle la direction du Front, dans la précipitation la plus totale, avait décrété le rétablissement de la peine de mort et la mise hors la loi du parti communiste. M. Mazilu n'avait pas été le dernier à approuver ces décisions qu'il avait du condamner, quelques jours plus tard.

Bien qu'accompagnée d'un jugement sévère sur la personnalité de M. Iliescu, la démission de M. Brucan renvoie surtout à des divergences politiques qui n'ont fait que s'exacerber avec la récente création d'un Conseil provisoire d'union nationale appelé à remplacer le Front pour diriger le pays jusqu'aux élections générales prévues pour le 20 mai (*le Monde* du 3 février). Pour autant que l'on puisse en juger, M. Brucan était partisan d'une large ouverture pour désamorcer la crise politique. Il paraissait également opposé à la transformation du Front en un parti politique, décision qui semble désormais prise.

Résistant, ambassadeur à Washington et aux Nations Unies, directeur de la télévision mis sur la touche par Ceausescu à la fin des années soixantes, Silviu Brucan était devenu professeur de Sociologie à l'université de Bucarest. En 1987, il s'était publiquement élevé contre la répression des émeutes ouvrières de Brasov et avait récidivé, en 1989, en signant, en compagnie de cinq autres anciens dignitaires du parti communiste, une violente lettre ouverte faisant le procès en règle de Ceausescu et de son régime. Démissionnaire, M. Brucan a annoncé qu'il désirait retourner à ses études.

ÉTRANGER

YOUGOSLAVIE

Les communistes slovènes rompent avec la Ligue fédérale et prônent le renouveau démocratique

La Ligue des communistes de Slovénie a décidé dimanche 4 février à Ljubljana de rompre définitivement les ponts avec la Ligue fédérale (LCY). Cette rupture était attendue après l'échec total du congrès extraordinaire de la LCY qui s'était terminé par le départ spectaculaire, vendredi 23 janvier à Belgrade, de la délégation slovène de la salle de réunion et la suspension *sine die* des travaux (le Monde du 24 janvier).

Les communistes slovènes ont adopté à l'unanimité une résolution transformant leur parti en une *« formation politique indépendante »*, dont les adhérents ne sont plus membres de la Ligue de Yougoslavie telle qu'elle est organisée aujourd'hui. Ils préparent l'élaboration d'un nouveau programme *« moderne »* susceptible d'accroître leurs chances aux premières élections libres qui doivent se dérouler dans le courant du mois d'avril. Ils réclament également une modification rapide de la Constitution fédérale prévoyant l'introduction du multipartisme. Selon le président du parti slovène, M. Ciril Ribicic, *« il fallait en terminer avec une Ligue fédérale au sein de laquelle la Slovénie n'avait qu'un statut de minorité »*. A ses yeux, Ljubljana ne cherche pas à se détacher de la Yougoslavie mais entend exister dans une véritable *« confédération »* où le pouvoir central aurait encore moins de prérogatives qu'aujourd'hui.

Pour consommer cette rupture, le parti slovène a également décidé au cours de sa Conférence (qui est la plus haute instance entre deux congrès) de changer de nom. Il s'appellera dorénavant Ligue des communistes - Parti du renouveau démocratique.

Le parti de la Croatie, qui est après la Slovénie, la plus développée et la plus « occidentalisée » des six républiques de la fédération, ne devrait pas tarder à son tour à tourner le dos à la LCY, une organisation jugée dépassée et imperméable aux tendances réformatrices qui se manifestent dans tout le pays. Un Parti démocrate d'opposition, à vocation « yougoslave », a ainsi été créé samedi 3 février à Belgrade par des intellectuels. Dirigée par le professeur Dragoljub Micunovic et le juriste Kosta Cavoski, cette formation réclame notamment l'abandon de la politique de non-alignement, le rétablissement des liens avec Israël, l'abolition du monopole du parti communiste ainsi que des élections libres

A. D.

Au Kosovo, la peur, le désenchantement, l'attente...

Après les émeutes de la semaine dernière qui ont fait au moins vingt-cinq morts, un calme précaire s'était installé lundi 5 février au Kosovo. L'opposition de souche albanaise continue de réclamer la démission des responsables communistes locaux, trop proches à s . yeux des dirigeants de Serbie, ainsi que des élections libres. Elle appelle maintenant à des manifestations « symboliques » sans violences.

PRISTINA (Kosovo)

de notre envoyé spécial

Des policiers casqués, engoncés dans leur gilet pare-balles, encombrés par leur fusil d'assaut, sommeillent dans un camion ou contre un mur ; un couple déambule dans la rue principale main dans la main ; des enfants jouent aux billes dans la boue ; et pas de chars de l'armée en vue : même les militaires, dont les blindés se livraient à une démonstration de force quotidienne à Podujevo, s'y reposaient dimanche 4 février.

Depuis le vendredi 2 février, et après dix jours d'affrontements entre manifestants et forces de l'ordre qui ont fait officiellement vingt-cinq morts (vingt-sept selon l'opposition), le Kosovo vit dans un calme relatif – marqué par quelques manifestations de faible envergure, – dans une sorte d'attente. Rien n'est réglé, les problèmes demeurent et les traces de heurts passés sont là, presque partout, pour rappeler l'instabilité de la situation.

Ecoles toujours fermées

Pec, soixante mille habitants dont 85 % d'Albanais de souche, a sans doute payé le plus lourd tribut à la révolte de ces derniers jours contre l'emprise de la République serbe – dont le Kosovo, peuplé à 90 % d'Albanais, est une province autonome – : cinq morts au moins. Du côté des usines, aux portes de la ville, ou à la lisière des quartiers populaires dont les ruelles sinueuses et boueuses constituent autant de sites idéaux d'embuscade, la chaussée est noircie de place en place par le feu. Des restes de barricades – blocs de rochers, carcasses de voitures défoncées – sont toujours là ; des groupes de policiers et de miliciens sont postés aux grands carrefours. A l'entrée d'une rue étroite, quelques fleurs fanées sont éparpillées : c'est ici qu'a été tué un manifestant. Les routes traversant la région de Pristina, pleines d'une tristesse infinie, ont été striées par les chenilles des chars. Chaussée noircie encore et restes de barricades dans les quartiers populeux de la capitale de la région autonome ou à Podujevo.

Dans les esprits, la révolte est toujours présente, mêlée à la peur et au désenchantement qui ont sans doute été les deux sentiments déterminants dans l'arrêt des manifestations ces trois derniers jours. Beaucoup d'Albanais d'origine se disent déterminés à descendre de nouveau dans la rue, mais *« ils* [les forces de l'ordre] *tuent. »* Et personne ne peut dire, en somme, si demain ou plus tard de nouvelles manifestations dégénéreront. Prudentes, les autorités ont une nouvelle fois reporté la réouverture des classes – d'abord du 1er au 5 février, puis au 8 février.

« Nous voulons vivre libres, c'est-à-dire avoir une République au sein de la Yougoslavie. Aujourd'hui, nous vivons sous occupation » : membre du Parti communiste – Çinan est fonctionnaire, *« par ce que, sinon, je perds mon travail. »* Il insiste : *« Nous voulons être séparés de la Serbie, pas de la Yougoslavie. »* Aux murs de la pièce, dans une petite maison de Podujevo, l'emblème albanais du Kosovo (l'aigle à deux têtes surmonté d'une étoile) côtoie un portrait de Tito. *« La nouvelle Constitution serbe* (adoptée en mars 1989 et qui a réduit l'autonomie de la région) *veut nous intégrer totalement à la Serbie et nous ne voulons pas. »* Ecrivain, président du mouvement d'opposition le plus important de la région, l'Alliance démocratique du Kosovo (ADK), qui compte environ cent cinquante mille membres et auteur de nombreux appels à la fin des manifestations, M. Ibrahim Rugova est plus prudent et se contenterait d'une *« autonomie plus large »* puisque, souligne-t-il, les autorités serbes *« naccepteront jamais »* une République du Kosovo.

Çinan est tout de même d'accord avec l'Alliance démocratique, mais affirme rejeter ses appels à cesser de manifester *« tant que les négociations n'auront pas été engagées »* entre les autorités et M. Rugova. *« Nous ne faisons plus confiance à personne »*, dit-il, exprimant la crainte – partagée par d'autres – que M. Rugova, ainsi que les autres personnalités de l'opposition, ne soient arrêtées. Car, outre la perte de toute identité politique qu'ils ressentent depuis la restriction de leur autonomie, nombre d'Albanais de souche se plaignent de la répression continue à leur encontre de la part du pouvoir serbe. Un avocat de Pec dénonce ainsi les passages à tabac réguliers après les arrestations, les peines de deux mois de prison pour le seul fait d'avoir manifesté, les mauvais traitements en prison. L'opposition relève quant à elle que la plupart des victimes récentes ont été tuées d'une balle dans la tête.

Dangers d'enlisement

Sur le plan politique, la situation paraissait toujours bloquée dimanche. Le dialogue réclamé par l'opposition et présenté par elle – en même temps que l'arrêt de la répression – comme le seul moyen susceptible de faire baisser la tension, n'avait toujours pas été engagé avec les autorités du Kosovo que les opposants considèrent comme les marionnettes de l'homme fort de la Serbie, M. Slobodan Milosevic, et qui semblent très peu disposées à envisager une telle ouverture. Pousser le chef de la Ligue des communistes du Kosovo, M. Rahman Morina, au dialogue avec les mouvements d'opposition, passe ici pour la principale raison de la visite, vendredi dernier à Pristina, du chef de l'État yougoslave, M. Janez Drnovsek.

L'un des animateurs de l'opposition au Kosovo, M. Vetton Surroi, responsable de la branche de Pristina du Comité pour une initiative démocratique yougoslave (dont le programme n'a rien de nationaliste albanais) a pour sa part réclamé dimanche que le gouvernement fédéral prenne des mesures politiques – en passant de fait au-dessus de la tête des dirigeants serbes – pour débloquer la situation.

L'intervention directe, militaire et politique, du pouvoir fédéral au Kosovo, paraît toutefois relever du pari. Les dangers d'enlisement sont loin d'être négligeables si l'on en juge par la durée de la crise, et M. Drnovsek risque de se retrouver coincé entre deux nationalismes sourcilleux, l'albanais et le serbe. D'un autre côté, un succès renforcerait le crédit des autorités fédérales. Le déploiement de l'armée à Podujevo – au moment où la Slovénie qui a souvent critiqué la Serbie pour la répression décidait de retirer son contingent de policiers du Kosovo – a d'ailleurs été diversement apprécié. D'autant qu'il est accompagné de la mort d'un Albanais de souche, Fadel Talla, dont la population a directement rendu responsable un militaire.

Extrême méfiance

S'ils considèrent l'armée comme *« moins brutale »* que la police serbe, nombre d'habitants du Kosovo n'en restent pas moins d'une extrême méfiance. Témoin cette réflexion d'une personnalité de Pec : *« Nous aimerions croire que cette armée est toujours yougoslave. Mais il y a trop d'officiers serbes. » « Tout le monde pense que c'est l'armée de toute la Yougoslavie, mais si elle vient ici elle peut nous tuer. Si c'est notre armée, elle ne devrait pas faire ça »*, disait un habitant de Podujevo au lendemain des obsèques de Fadel Talla au cours desquelles les militaires ont massivement affirmé leur présence.

Pour l'heure, hostile aux manifestations, M. Surroi, qui a demandé que les autorités locales démissionnent, tente de déplacer le mouvement de protestation de la population albanaise vers des initiatives plus *« symboliques »* et moins risquées. Il a ainsi proposé pour lundi et mardi qu'un arrêt de travail de deux minutes coïncide avec le retentissement des sirènes des usines et des klaxons des voitures, que les passants s'arrêtent une minute dans la rue et que toute la population allume des bougies le soir pendant cinq minutes.

YVES HELLER

RDA

Les partis s'organisent en vue des élections du 18 mars

Le week-end politique a été fort chargé en RDA. La plupart des partis anciens et nouveaux ont débattu de leurs plans de bataille en vue des élections législatives avancées au 18 mars.

BERLIN-EST

de notre envoyé spécial

Le Parti communiste a décidé une fois de plus de changer de nom. Il ne s'appelle plus SED-PDS mais seulement PDS (Parti du socialisme démocratique). Ainsi en a décidé son comité directeur, qui a par ailleurs annoncé que le parti allait transférer 3 milliards de marks des caisses du SED à celles de l'Etat. Il espère ainsi donner l'impression qu'il a totalement rompu avec le passé.

Le Parti libéral (FDP) de la République démocratique allemande a tenu son congrès constitutif à Berlin-Est dimanche 4 février en présence de MM. Hans Dietrich Genscher et Otto Lambsdorff, les leaders du parti frère ouest-allemand. Le ministre des affaires étrangères de RFA a profité de l'occasion pour relancer une idée de la présidente du Bundestag, Mme Rita Süssmuth : les Parlements ouest-allemand et la nouvelle Chambre du peuple de RDA issue des élections du 18 mars devraient voter dans les mêmes termes une déclaration solennelle garantissant l'inviolabilité de la frontière Oder-Neisse. Cette proposition avait été repoussée en son temps par le chancelier Kohl.

Le président du Parti libéral, M. Lambsdorff, a exhorté les délégués du FDP-Est à travailler à *« l'unité des forces libérales en RDA »*. Ce nouveau parti a en effet comme principal problème celui de déterminer son attitude vis-à-vis du LDPD, qui fut un parti satellite des communistes et qui se réclame aujourd'hui de l'héritage et de l'idéologie du libéralisme. Le FDP-Ouest souhaiterait bien sûr que les deux formations constituent une alliance électorale, seul moyen de donner aux forces libérales un poids suffisant. Le LDPD dispose en effet d'une infrastructure et de cadres qui manquent au tout nouveau FDP.

Alliance électorale

A droite de l'échiquier politique, les quatre formations se réclamant du Centre démocratique et sollicitant l'appui de la CDU de M. Helmut Kohl sont parvenues dimanche à se mettre d'accord pour constituer une alliance électorale. Il s'agit de la CDU-Est, du Renouveau démocratique, de la DSU et du Parti du Forum allemand. Le chancelier devait recevoir lundi les dirigeants de ces quatre formations qui ont bien du mal à s'entendre. Mais l'amicale pression de la CDU-Ouest a contribué à lever les préventions mutuelles. Pour le chancelier, il est en effet d'importance vitale que les forces qui se réclament de sa politique en RDA ne soient pas écrasées par un SPD qui a *semble-t-il* de plus en plus le vent en poupe.

Les sociaux-démocrates n'ont pas chômé non plus. La commission commune des deux SPD s'est réunie dans un hôtel de Berlin-Est sous la présidence de MM. Johannes Rau pour l'Ouest et Ibrahim Böhme pour l'Est. Les sociaux-démocrates des deux Allemagnes ont critiqué le chancelier Kohl, accusé de retard dans l'aide concrète à la RDA.

Toute cette agitation politicienne laisse perplexes les groupes qui avaient été à l'origine du mouvement de contestation en Allemagne de l'Est : Nouveau Forum et Démocratie maintenant. Réunis samedi à Leipzig pour un symposium international sur « La question allemande », les contestataires de la première heure, ceux qui étaient dans la rue lorsque la police chargeait brutalement, sont déprimés : ils ne se reconnaissent plus dans les appels enflammés à la réunification qui dominent à présent dans les manifestations populaires. Invité vedette de ce colloque, M. Daniel Cohn-Bendit a tenté de leur remonter le moral : *« C'est inutile de chercher à s'opposer aux aspirations de la majorité du peuple même quand on pense que celui-ci a tort »*, s'est-il écrié avant d'exhorter ses amis est-allemands à lancer dès maintenant le débat sur la *« dissolution de tous les Etats, y compris de l'Etat allemand réunifié dans le cadre d'une Europe décentralisée et multiculturelle »*.

LUC ROSENZWEIG

Invité au forum économique international de Davos

M. Hans Modrow souligne le caractère personnel de sa proposition sur la neutralité allemande

L'idée de la neutralité d'une future Allemagne unie, avancée la semaine dernière par le premier ministre de RDA, M. Hans Modrow, a perdu du terrain samedi 3 et dimanche 4 février. Le coup le plus sévère lui a été porté par M. Hans Modrow lui-même, en marge du forum économique international de Davos auquel il participait, ainsi que plusieurs dirigeants d'Europe de l'Est, et où il s'est entretenu avec M. Helmut Kohl.

Interrogé samedi par les journalistes, M. Modrow a en effet indiqué que cette idée de neutralité allemande devait être comprise comme une proposition *« à verser au dialogue »* et qu'il avait voulu exprimer ses conceptions personnelles sur l'avenir de son pays, comme l'avaient fait de leur côté différents responsables ouest-allemands. Autrement dit, M. Modrow ne conçoit pas la neutralité comme une condition de la réunification. Il la présente comme son approche personnelle d'une discussion qu'il n'aura d'ailleurs vraisemblablement pas à mener lui-même. Le premier ministre est-allemand a encore ajouté que le concept de neutralité militaire pouvait au demeurant se vider de son sens à mesure que le monde désarme et que les alliances prennent un caractère purement politique.

Un débat Est-Ouest sans précédent

Lors des débats, le chancelier Kohl a catégoriquement rejeté cette idée de neutralité. *« Une telle proposition contredit la logique du processus d'unification paneuropéen. Une Allemagne réunifiée au cœur de l'Europe ne doit pas occuper une position spéciale, ce qui reviendrait à un isolement »*, a dit le chancelier, en précisant que son pays était *« indéfectiblement attaché à l'alliance atlantique »*. M. Kohl a également repoussé la proposition avancée par le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Chevardnadze, d'organiser dans toute l'Europe un référendum sur l'unité allemande.

Au même moment, à Munich, où le séminaire de la revue de défense *Wehrkunde* rassemblait de hautes personnalités des pays de l'OTAN, dont une dizaine de ministres de la défense, la perspective d'une Allemagne neutre était unanimement rejetée, entre autres par MM. Brent Scowcroft, conseiller du président Bush pour les questions de sécurité, Manfred Wörner, secrétaire général de l'OTAN, par MM. Stoltenberg et Chevènement ainsi que par les autres ministres de la défense présents. Seuls deux représentants du SPD ouest-allemand, MM. Egon Bahr et Karsten Voigt, sans jamais avoir recours à l'expression de neutralisation, ni même à celle de neutralisation partielle de l'Allemagne, ont toutefois défendu des positions plus ambiguës.

Lors de leurs entretiens de Davos, MM. Kohl et Modrow n'ont pas évoqué cette question, le chancelier ayant précédemment affirmé qu'il n'engagerait de pourparlers sur l'unité qu'avec le gouvernement issu des élections du 18 mars en RDA. Les deux chefs de gouvernement se sont penchés en revanche sur le problème urgent de l'émigration et les moyens d'endiguer celle-ci. M. Kohl a déclaré qu'il espérait qu'une série de mesures pourraient être adoptées à cette fin lors de sa prochaine rencontre avec M. Modrow les 13 et 14 février à Bonn. *« 55 000 Allemands de l'Est ont émigré vers la RFA au cours du seul mois de janvier, parmi lesquels des scientifiques, des médecins et des ouvriers qualifiés, qui manquent au processus de rénovation en RDA »*, a indiqué le chancelier.

C'était la première fois que le symposium économique international de Davos accueillait les représentants des pays de l'Europe de l'Est, parmi lesquels le général Jaruzelski, le premier ministre tchécoslovaque, M. Marian Calfa, celui de Bulgarie, M. Andrei Lukanov, et le vice-président du conseil hongrois, M. Peter Medgyessy.

Garantir les frontières

Le président polonais a souhaité que la réunification de l'Allemagne se fasse dans des conditions qui contribuent à la paix et à la sécurité et qu'elle garantisse les frontières en Europe. Dans ces conditions, *« elle sera le résultat d'un processus naturel »*, a-t-il dit. Il a indiqué aussi que la question des troupes soviétiques en Pologne (dont Varsovie n'a pas demandé le retrait) ne se poserait qu'une fois acquises ces garanties pour les frontières et pour la sécurité du continent, et dans le cadre du processus de désarmement.

Les dirigeants est-européens se sont prononcés d'autre part pour le maintien du COMECON, qui devrait selon eux être profondément réformé. Le nouveau premier ministre bulgare a précisé qu'il s'agissait de le démocratiser, de substituer au système administratif intégré un système intégré de marché et d'ouvrir le COMECON sur le monde, en particulier sur la Communauté des Douze. Ce dernier point a également été vivement défendu par M. Calfa qui a parlé de sortir l'organisation de son *« autarcie »*.

(Lire page 25 l'article de François Renard.)

□ **M. Chevènement : l'Allemagne ne peut être neutralisée.** – M. Jean-Pierre Chevènement a déclaré, samedi 3 février, devant cinq cents militants de son courant réunis à Arras (Pas-de-Calais), que *« l'Allemagne pèse trop lourd pour être neutralisée »* et que, la question allemande étant *« aussi une question européenne, la paix future de l'Europe ne peut être un enjeu de surenchères pour les élections allemandes de 1990 »*. Pour le ministre de la défense, *« la seule réponse conforme aux intérêts de l'Europe, c'est la confédération européenne proposée par François Mitterrand »*, et non la formule proposée par M. Jacques Delors, qu'il a qualifié de *« petit marquis social-giscardien »*. – *(Corresp.)*

ganisent
s du 18 mars

r souligne
le sa propos...
allemande

Si vous ne savez pas encore ce que signifie l'union entre Zenith et Bull, sachez qu'au soir du 28 décembre 1989, la 1ère société européenne d'informatique a vu le jour.



Avec un chiffre d'affaires prévu de 6,5 billions de dollars en 1989, Bull avec Zenith s'installe en tête de toutes les sociétés européennes de systèmes d'information. Pour vous, Bull avec Zenith ouvre d'énormes perspectives. Vous recherchez une solution informatique d'ensemble ? Bull avec Zenith a toutes les réponses. Bull avec Zenith, de la micro-informatique portable aux plus puissants des grands systèmes, c'est aujourd'hui la plus large gamme d'ordinateurs au monde et la volonté de vous apporter des solutions innovantes, des solutions que vous ne pourriez trouver nulle part ailleurs. Vos besoins relèvent de la micro-informatique ? Zenith Data Systems, la micro-informatique de Bull a les solutions. Vous recherchez la souplesse, l'adaptabilité ? Nous vous proposons 15 lignes de micro-ordinateurs aux standards MCA, ISA, EISA. Vous exigez toujours la technique la plus évoluée ? Nos matériels intègrent dans les délais les plus courts toutes les innovations d'une recherche qui a marqué la micro-informatique. Vous souhaitez l'assistance d'un réseau performant ? Dans 17 pays, 1 000 distributeurs, 1 500 points de vente sont à votre disposition. Ils travaillent pour vous en étroite collaboration avec les ingénieurs commerciaux de Bull et Zenith qui constituent la 3e force de vente informatique d'Europe. Vous souhaitez une réassurance pour l'avenir ? Derrière Zenith Data Systems, c'est toute la puissance de Bull : 12 usines, 14 centres de recherche sur les 5 continents, 7 000 chercheurs, une distribution dans 90 pays... En tout, 50 000 personnes qui toutes sont prêtes à vous démontrer que Bull avec Zenith est la 1re société Européenne de Systèmes d'information... pour longtemps.

ECOM



Groupe Bull

PLAISIR DE SORTIR
MODE D'EMPLOI
Le Monde
SPECT...
CHAQUE MERCREDI
NUMÉRO DATÉ JEUDI

AMÉRIQUES

COSTA-RICA : M. Rafael Angel Calderon succédera au président Oscar Arias

L'opposition remporte les élections générales

Plus d'un million et demi d'électeurs costariciens ont élu, dimanche 4 février, le futur président de la République, qui prendra ses fonctions le 8 mai prochain en remplacement de M. Oscar Arias. Selon les premiers résultats, l'opposition, représentée par M. Rafael Angel Calderon et le Parti de l'unité sociale-chrétienne (PUSC), est déjà assurée de son succès ; elle remporte également la majorité à l'Assemblée législative, au détriment du Parti de libération nationale (PLN, social-démocrate, au pouvoir depuis 1982) et de son candidat malheureux à la présidence, M. Carlos Manuel Castillo.

SAN-JOSÉ

de notre correspondant en Amérique centrale

Trois heures à peine après la fermeture des bureaux de vote, le candidat officiel, M. Castillo, acceptait « *humblement et respectueusement le verdict des urnes* ». « *Nous formerons une opposition loyale, responsable et constructive, mais nous serons intransigeants,* a-t-il déclaré. *Nous ne permettrons pas un affaiblissement économique de notre peuple.* » Lorsqu'il prendra ses fonctions le 8 mai, le nouveau président Rafael Angel Calderon dirigera un pays en plein développement économique et bénéficiant d'une excellente image à l'échelle internationale, grâce au prix Nobel de la paix reçu en 1987 par le président Arias pour son plan de paix concernant l'Amérique centrale.

Le chômage a été ramené au-dessous de 4 % et l'inflation à 10 %. Avec une croissance économique de 5,4 %, le Costa-Rica a réalisé en 1989, comme le Chili, la meilleure performance en Amérique latine. Le redressement économique est l'œuvre des deux gouvernements précédents dirigés par le PLN, qui avaient hérité d'une situation désastreuse laissée par le gouvernement social-chrétien de M. Rodrigo Carazo (1978-1982). Alors pourquoi les électeurs ont-ils décidé de punir le parti au pouvoir et de remettre leur destin entre les mains d'une formation qui ne leur a jamais donné satisfaction dans le passé ? Depuis la révolution de 1948, qui a consolidé la démocratie dans ce pays et aboli les forces armées (remplacées par une garde civile exerçant des fonctions de police), les Costariciens n'ont jamais voté trois fois de suite pour le même parti.

En appelant les électeurs à choisir « *l'alternance pour éviter la dictature d'un parti* », M. Calderon a su exploiter à son avantage cette tradition. Mais les Costariciens ont également choisi le changement sans risques car les deux grands partis ont désormais des programmes et une clientèle très similaires. M. Calderon s'est engagé à poursuivre la politique de M. Arias dans la plupart des secteurs. Dans le domaine international, il renforcera encore davantage les liens très étroits avec les Etats-Unis, qui restent le principal partenaire commercial du Costa Rica et qui lui fournissent une aide substantielle.

BERTRAND DE LA GRANGE

La revanche d'un populiste chrétien

Rafaël Angel Calderon, après deux échecs en 1982 et 1986, vient de réaliser son rêve : devenir président de la République, comme son père, qui dirigea le pays de 1940 à 1944. Il devient le plus jeune chef d'Etat costaricien. « *Pour Calderon, cette victoire est une grande revanche historique sur les plans politique et familial, quarante-deux ans après la révolution qui avait forcé sa famille à s'exiler en 1948.* » Il n'était pas né quand sa famille dut se réfugier au Nicaragua, mais ces événements l'ont marqué profondément à travers les récits de ses parents.

C'est dans la petite ville nicaraguayenne de Diriamba qu'il voit le jour le 14 mars 1949. Très vite, sa famille décide de s'installer au Mexique, car les possibilités de rentrer au Costa-Rica s'amenuisent avec la consolidation du régime de Jose Figueres. Il fait ses études secondaires chez les frères maristes à Mexico jusqu'en 1964, date à laquelle les Calderon peuvent enfin rentrer au Costa-Rica. Il fait alors son droit à San-Jose et devient avocat, profession qu'il exercera très peu.

Car cet étudiant médiocre veut suivre les traces de son père et faire une carrière politique. « *Très jeune,* raconte un de ses amis, *le vieux Calderon le faisait assister aux réunions politiques. Il lui demandait d'écouter et de se taire.* » A la mort de son père en 1970, il est nommé directeur de la Caisse de sécurité sociale. Il a à peine vingt et un ans. Quatre ans plus tard, il est élu député et préside la commission des affaires sociales. En 1978, il devient ministre des relations extérieures dans un gouvernement auquel participent les « *calderonistes* ».

En 1983, il participe à la fondation du Parti de l'unité sociale chrétienne (PUSC), coalition regroupant des formations conservatrices et de centre gauche. Le nouveau parti n'est pas encore consolidé lors des élections de 1986 qu'il perd, comme celles de 1982 d'ailleurs. « *Il a su très bien administrer son héritage politique,* reconnaît un autre de ses proches. *Il a repris à son compte le populisme pragmatique de son père en l'adaptant au goût du jour. Sa seule idéologie consiste à citer les encycliques du pape. Il me disait souvent au cours de sa jeunesse : « il faut s'occuper des pauvres », mais il n'a jamais eu de projet politique, juste une relation émotive avec le peuple.* »

B. L. G.

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : les nationalistes face à l'ouverture

Les propositions de M. Frederik De Klerk mettent l'ANC au pied du mur

LE CAP

de notre envoyé spécial

M. Nelson Mandela vient-il de passer son dernier week-end dans la villa qu'il occupe depuis décembre 1988 dans l'enceinte de la prison Victor-Verster à Paarl, aux environs du Cap ? Winnie, sa femme, qui lui a rendu visite pendant cinq heures dimanche 4 février, a indiqué que « *des obstacles empêchaient encore sa libération et qu'il appartenait au gouvernement de les lever* ». Elle a, d'autre part, précisé que son époux était en train de préparer une réponse au discours-programme prononcé, deux jours plus tôt, par M. Frederik De Klerk devant le Parlement.

Le président sud-africain avait alors levé la plupart des obstacles qui s'opposaient à une libération rapide du chef historique du Congrès national africain (ANC). Celui-ci ne souhaitait pas, en effet, être relâché à la sauvette, sans que le gouvernement ait pris au préalable d'indispensables mesures d'assainissement politique.

A-t-il jugé que ces mesures manquaient encore de consistance ? Il est vrai que l'état d'urgence n'a pas été complètement levé et que les prisonniers politiques auteurs de violences ne seront pas libérés, à moins qu'ils ne soient échangés contre des Sud-Africains détenus au Botswana et au Zimbabwe. Il se peut aussi que M. Nelson Mandela ait pris ombrage de l'hommage appuyé rendu par M. De Klerk aux « *chefs politiques qui ont toujours résisté à la violence* » et « *qui ont leurs places assurées dans le processus de négociation* », alors que, selon lui, l'identité de ceux qui seront appelés à participer aux discussions à venir ne peut être unilatéralement décidée par le gouvernement.

Tout en mettant à l'épreuve la bonne volonté du chef de l'Etat, le plus célèbre prisonnier du monde cherche à ne pas « rater sa sortie », en évitant de donner prise aux critiques des membres les plus intransigeants de l'ANC, qui, déjà, s'inquiètent de ses discrètes fréquentations avec le « pouvoir blanc ». Il doit jouer très serré, savoir jusqu'où ne pas aller trop loin, sous peine de décevoir tous ceux qui, en Afrique du Sud et à l'étranger, ont été impressionnés par le « *courage* » de M. De Klerk.

La fin des certitudes idéologiques

Bien calé dans son opposition, l'ANC se trouve dans une position des plus inconfortables, maintenant que le chef de l'Etat a pris l'initiative de faire bouger les choses. La réponse qu'il a apportée à son discours-programme n'est pas très claire, ni vraiment négative, ni franchement positive.

Impossible de réagir autrement pour le moment, car le terrain politique est trop glissant. On en viendrait à se demander si, aux yeux de certains dirigeants de l'ANC, l'initiative prise par M. De Klerk n'est pas un peu intempestive. Ne les oblige-t-elle pas à affronter de nouveaux problèmes, qui sont autant de germes de divisions internes, alors que, justement, leurs certitudes idéologiques et leurs options stratégiques font l'objet d'une sorte de « réévaluation » ?

A quand le retour de plus de deux mille exilés politiques, qu'il faudra bien réintégrer dans les structures du mouvement nationaliste ? M. Thabo Mbeki, responsable des relations extérieures de l'ANC, ne l'a pas laissé espérer pour bientôt. Quel rôle est appelé à jouer la branche armée Umkhonto We Sizwe, « La lance de la nation » ? « *La lutte est toujours à l'ordre du jour* », a insisté M. Nzo, secrétaire général de l'ANC.

Quels rapports vont s'installer entre le mouvement nationaliste et le Front démocratique uni (UDF), qui lui a servi de prête-nom ? Comment convaincre les jeunes, qui forment le gros des troupes de l'ANC, du bien-fondé des négociations à venir avec un « pouvoir blanc » dont il attend simplement qu'il leur « *remette les clés de la maison* » ? Reste, enfin, à « redécouvrir » Nelson Mandela, qui a passé plus d'un quart de siècle derrière les barreaux et dont on ne sait plus au juste le fond de la pensée.

Quel que soit l'embarras dans lequel il a placé ses adversaires, M. De Klerk est pressé de lancer le processus des négociations. Le gouvernement souhaite rencontrer l'ANC « *le plus tôt possible* », a déclaré M. Gerrit Wiljoem, ministre du développement constitutionnel, chargé de conduire les négociations. Il importe, pour le chef du gouvernement, de tout faire pour être pris au sérieux et n'encourir donc aucun blâme s'il arrivait que les discussions préliminaires tournent à l'aigre. Il attend notamment que son attitude « *gorbatchevienne* », comme la qualifient certains observateurs locaux, soit très vite payante et que la communauté internationale lève le lourd handicap des sanctions économiques.

Rassurer la communauté blanche

Dans une longue interview télévisée, faite en afrikaans, dimanche soir, M. De Klerk s'est employé à rassurer la communauté blanche. Il a notamment insisté sur sa détermination à ne pas laisser la violence et l'anarchie s'installer dans le pays. Il a promis que « *tout changement dans la direction d'un nouvel ordre constitutionnel fera d'abord l'objet d'un vote* ».

Les Blancs, dont M. De Klerk tient son pouvoir, le laisseront-ils agir à sa guise ? Les plus extrémistes rêveraient de le voir traduit en justice et condamné pour haute trahison ! Les plus conservateurs demandent l'organisation d'élections générales, avant d'engager le pays sur la voie de changements qui leur paraissent « *révolutionnaires* ». Quant aux libéraux, ils se sentent un peu frustrés d'une victoire dont ils ne sont pas le maître d'œuvre. A terme, ce maelström conduira inévitablement à une recomposition du paysage politique.

La presse sud-africaine, qui n'est pas encore libre de tout dire, multiplie commentaires et éditoriaux pour appuyer l'initiative du chef de l'Etat. Elle s'applique à démontrer, autant que cela est possible, que « *l'apocalypse n'est pas inévitable* », mais que « *la victoire n'est assurée pour personne* », car « *il n'y a pas d'autre voie que le compromis* ».

JACQUES DE BARRIN

Dans une cité noire du Cap

« Oh, ma joie ! »

LE CAP

de notre envoyé spécial

« *Quand on a appri la nouvelle à la télévision, on s'est tous mis à chanter et à danser* », raconte Mama Qwanyashe, qui, deux jours après le discours « historique » de M. De Klerk, ne s'est pas encore vraiment remise de ses émotions. Pour elle, en effet, qui vit dans la cité noire de Gugulatu, aux portes du Cap, la légalisation inespérée du Congrès national africain (ANC) signifie concrètement le retour d'exil de sa fille, Miranda, qui, en décembre 1986, après des démêlés avec la police, s'était réfugiée à Lusaka, en Zambie. D'après le peu qu'elle a pu apprendre de bouche à oreille, « *son travail là-bas a quelque chose à voir avec la lutte contre l'apartheid* ».

« *Oh, ma joie ! Alleluia ! Alleluia ! Dieu est puissant* », hurle Mama Qwanyashe, soixante-dix ans, qui, dans son élan, n'hésite pas à ajouter à ses incantations : « *Vive De Klerk* ». La mine réjouie, une voisine entre dans la petite maison qui, dans cette township, ne se distingue d'aucune autre en criant : « *Happy new year* », comme si, depuis la déclaration-programme du chef de l'Etat, le compteur avait été remis à zéro et une ère nouvelle s'était ouverte.

Le long des rues qui quadrillent sans fantaisie cette cité noire de deux cent cinquante mille habitants, certains slogans, peints à la va-vite sur les murs, ont pris un petit coup de vieux : « *Arrêtez les pendaisons* » ; « *Légalisez l'ANC* ». Beaucoup de gens, cependant, ne partagent pas l'enthousiasme un peu débridé, mais bien compréhensible, de la famille de Miranda. « *On manque de recul pour apprécier la situation,* disent-ils. *Ce ne sont encore que des mots* ». Mieux vaut donc, à leur avis, rester sur ses gardes et ne pas crier victoire trop tôt. « *Ce qui vient d'arriver est significatif* », reconnaît, en se faisant prier, une militante locale du Front démocratique unie (UDF). Mais, à l'en croire, « *M. De Klerk n'a fait qu'entériner des faits accomplis, car nous ne nous gênions plus pour afficher nos convictions, par exemple porter des tee-shirts et agiter des drapeaux aux couleurs de l'ANC* ». Il n'empêche que, dans la nuit du vendredi 2 au samedi 3 février, elle et d'autres « camarades » ont fait la fête et parcouru la ville du Cap en convoi automobile, klaxons bloqués, pour célébrer l'événement.

Les habitants de Gugulatu, qui ont eu maille à partir avec les forces de l'ordre, se méfient encore du jaune, la couleur dont sont peints tous les véhicules de l'armée sud-africaine et, à leur passage, des jeunes parfois lèvent le poing. « *Changez de voiture pour circuler dans la township, sinon, vous allez éveiller leur méfiance et ils ne vous parleront pas* », conseille Wally Mngidi, administrateur du centre médico-social, aux visiteurs non avertis qui se présentent au volant d'une Toyota d'un jaune suspect.

Quels changements concrets?

Ces gens, qui ont les pieds sur terre, cherchent à deviner ce qui, à la faveur des récents événements, va bien pouvoir changer concrètement dans le cours de leur vie quotidienne. Aujourd'hui, c'est l'avenir de leurs enfants qui les préoccupe. Pour eux, la priorité des priorités est donc l'abolition de toute discrimination raciale en matière d'éducation.

Le Père Basile van Resburg, curé de la paroisse Saint-Gabriel, s'efforce d'intéresser ses compatriotes Blancs sud-africains à la vie des townships. « *Plus de 90 % d'entre eux n'y ont jamais mis les pieds et ignorent tout de ce qui s'y passe* », regrette-t-il. Aussi, une fois par mois, à son invitation, une poignée de Blancs du Cap se risquent-t-ils à prendre le chemin de Guguletu. Dans son presbytère, autour d'une tasse de thé, le Père Basile tente de leur ouvrir les yeux sur des réalités qui leur sont encore étrangères, les met en contact avec des gens du cru et réussit même, au détour de la conversation, à leur apprendre quelques mots de xhosa, le dialecte local. Ainsi se construit, peut-être, la « nouvelle Afrique du Sud » ...

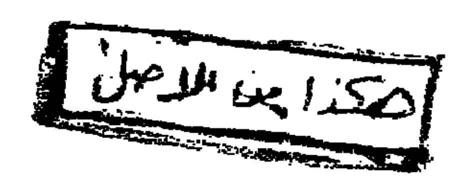
J. de B.

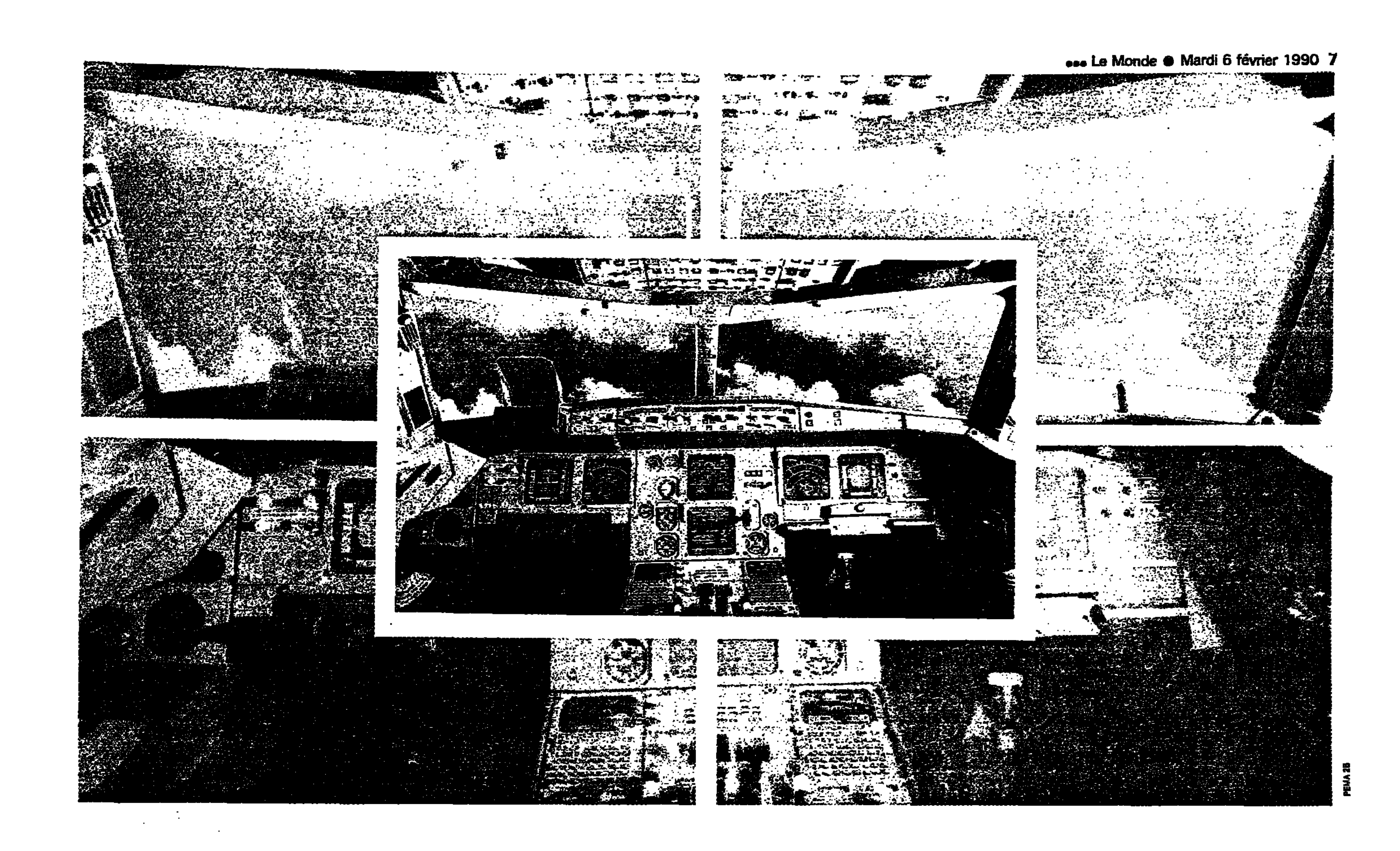
□ **MAURITANIE : remaniement ministériel.** – Un décret présidentiel a remanié le gouvernement mauritanien le dimanche 4 février. Le principal changement réside dans le remplacement du précédent ministre de l'intérieur, le colonel Djibril Ould Abdallahi – un métis longtemps considéré comme le numéro 2 du régime – par le colonel Ould Sidya, jusqu'alors ministre de la pêche. – *(AFP.)*

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde

SCIENCES ET MÉDECINE





Il suffit parfois de regrouper des compétences pour prendre les commandes d'un nouveau pôle d'électronique de vol.

Trois filiales d'AEROSPATIALE – EAS, CROUZET, SFENA – et la division AVG de THOMSON-CSF ne font plus qu'un: SEXTANT Avionique. La création de ce nouveau pôle arrive au moment opportun, celui où l'électronique de vol prend une importance croissante dans un marché aéronautique et spatial lui-même en pleine expansion. De plus en plus, l'équipement de vol devra se concevoir en termes de système global, à l'image d'un ensemble cohérent, pensé comme un tout et non plus comme une juxtaposition de divers instruments. C'est ce rôle de systémier que le groupe compte bien tenir pour avancer ses pièces maîtresses sur l'échiquier international. SEXTANT Avionique regroupe les qualités essentielles – la dimension et la diversité des compétences, des avancées technologiques importantes, l'expérience de la coopération avec les grands noms mondiaux comme Aerospatiale, Airbus Industrie, Boeing ou Dassault – qualités qui l'ont fait choisir comme partenaire de grands programmes en développement: Airbus A330/340, Hermes, Rafale, hélicoptère Tigre... Numéro 1 en Europe, le groupe occupe déjà la cinquième place mondiale. Armé pour la compétition, SEXTANT Avionique est prêt à relever ce formidable enjeu: jouer un rôle de concepteur comme partenaire privilégié des grands constructeurs mondiaux. Pour passer en tête, il suffit parfois de prendre les commandes "destination demain".



L'électronique de vol porte un nom.

5/7, rue Jeanne-Braconnier - 92366 Meudon-la-Forêt Cedex - France - Téléphone: (1) 40.94.26.00 - Télex: SXT 631155 F - Télécopie: (1) 40.94.02.51

Marxisme à l'africaine

Le pragmatisme l'emporte sur l'idéologie, et il n'est plus guère aujourd'hui de pays qui affichent des convictions révolutionnaires

La drôle de postrure de Lénine – le pied droit posé en avant et le regard tourné vers les pistes de l'aéroport international d'Addis-Abeba – n'en finit pas de susciter les sarcasmes des habitants de la capitale éthiopienne qui, même dans l'adversité, n'ont pas perdu le sens de l'humour. *« Lui aussi, il s'apprête à fuir l'enfer communiste »,* commentent-ils sous le manteau. Quant à l'autre statue – sur le continent noir – du « Père de la révolution d' Octobre », récemment érigée à Cotonou, elle risque fort de rester dans son emballage, maintenant que le Bénin a choisi de rayer de son vocabulaire toute référence au marxisme-léninisme. Née à la grande époque des luttes coloniales, la lune de miel entre Moscou et bon nombre de capitales africaines n'est plus guère de mode. Les raisons tactiques qui, au départ, l'avaient justifiée sont aujourd'hui dépassées, puisque la quasi-totalité des Etats du continent noir sont devenus maîtres de leur destin. Ceux-ci ont, cependant, veillé à soigner leurs relations avec le monde communiste pour tenter d'obtenir de lui, entre autres bailleurs de fonds, les moyens de leur survie économique. Résultats décevants.

Qu'importe ! Certains dirigeants africains ont trouvé, dans l'idéologie marxiste-léniniste et les structures politiques et économiques qu'elle appelle les moyens d'asseoir solidement leur pouvoir en éliminant toute forme de contestation. Beaucoup, de Brazzaville à Cotonou, se sont arrêtés à ce côté pratique des choses sans chercher à voir plus loin que le bout de leurs ambitions. Apprenant que le nom de Marx était mêlé à l'agitation estudiantine, un responsable du parti unique avait invité, en mars 1986, le gouvernement kényan à procéder, sans délai, à *« l'arrestation de ce dangereux individu... »*

Quel pays africain ose encore afficher des convictions marxistes-léninistes et y conformer sa vie politique et économique ? On ne voit plus guère que l'Angola de M. José Eduardo dos Santos et l'Ethiopie du colonel Mengistu Hailé Mariam. Mais les régimes en place à Luanda et à Addis-Abeba auront d'autant plus de mal à maintenir le cap que leurs alliés traditionnels, en proie à toutes sortes de convulsions idéologiques, les poussent à modérer leur ardeur révolutionnaire, à composer avec tous ceux qui, les armes à la main, contestent, depuis des années, leur pouvoir.

Le modèle coréen

Pas question, pour gagner du temps, de jouer, par exemple, Berlin-Est contre Moscou comme d'aucuns s'y étaient, un instant, essayés. Les pays de l'Est réagissent aujourd'hui à l'unisson : ils ont mieux à faire chez eux que d'attiser, à grands frais, sur le continent noir des conflits régionaux. Même Cuba – la très orthodoxe – a retiré ses « barbudos » d'Angola et d'Ethiopie sans attendre que les armes s'y taisent. Ni la Corée du Nord ni même la Chine, si tant est que l'une et l'autre aient envie de reprendre le flambeau, ne pourront empêcher, à la longue, les choses de bouger à Luanda et à Addis-Abeba.

D'autres Etats africains qui, par les hasards de l'histoire, s'étaient placés sous la bannière du marxisme-léninisme ont dû renier leur profession de foi. Ce fut le cas, en 1978, de la Somalie à la faveur de la guerre de l'Ogaden contre l'Ethiopie puis, tout récemment, du Mozambique et du Bénin en pleine déconfiture économique. A l'impossible idéologique nul n'est tenu...

Pour la galerie, quelques dirigeants africains continuent de se réclamer du marxisme-léninisme. Comme si ce label ajoutait un « plus » à leur régime. Dans la conduite quotidienne des affaires, le général Denis Sassou Nguesso, le chef de l'Etat congolais, tout comme M. Robert Mugabe, son homologue zimbabwéen, veillent, cependant, en politiciens avertis, à ne pas se départir d'un pragmatisme de bon aloi qui dégonfle les effets de tribune.

Restent, sur le continent noir, des pays qui jouent encore avec l'idée d'un socialisme à visage plus ou moins africain. Cette idée-là est morte en Guinée et au Burkina-Faso avec ceux qui l'avaient lancée, Sékou Touré et Thomas Sankara. Mais elle survit ailleurs, par exemple à Madagascar, en Tanzanie et en Zambie, accommodée à bien des sauces. Ne voit-on pas certains dirigeants tenter d'audacieux rapprochements entre Marx et Jésus, *le Capital* et la Bible, sans, pour autant, en tirer profit ?

En quête de crédibilité, beaucoup de mouvements d'opposition à l'écart du pouvoir évitent aujourd'hui de « gamberger », de défendre des idées révolutionnaires qui ne mobilisent plus grand-monde. Ainsi, les responsables du Front populaire de libération du Tigré (FPLT), pourtant connus pour leur intransigeance idéologique que l'on compare à celle des Khmers rouges, utilisent, en public, un langage qui les ferait presque passer pour d'authentiques démocrates.

Le Congrès national africain (ANC), le plus ancien mouvement de libération du continent noir, auquel, dans les années 20, l'Union soviétique fut la première à apporter son soutien, compte des communistes avérés au sein de ses instances dirigeantes. Mais il se garde bien de poser son combat contre le « pouvoir blanc » en termes purement idéologiques. Même le Kremlin lui a donné des conseils de modération et l'a invité à abandonner la lutte armée. Quant au parti frère namibien, l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO), d'obédience marxiste, il tient un discours on ne peut plus sage maintenant qu'il est en passe d'exercer le pouvoir à Windhoek.

En général, ceux qui ont fait ces choix idéologiques continuent de penser qu'ils étaient bons. *« Ce sont les hommes qu'il faut mettre en cause, pas le système »,* se défendent-ils après coup lorsque la faillite de leur politique est patente, à l'instar de Julius Nyerere, l'ancien chef de l'Etat tanzanien et le chantre du socialisme africain. Il n'est pas difficile alors de dénoncer les « saboteurs » de tout poil, voire d'accuser la « mauvaise chance ». Quoi qu'il en soit, au-delà de toute préférence idéologique, beaucoup de dirigeants africains suivent les recettes qu'utilisent les régimes marxistes pour entretenir une fiction de démocratie et un semblant de cohésion nationale. Entre autres procédés : organisations de masse et « shows » patriotiques, slogans et mots-symboles (*« camarade », « citoyen »*), culte de la personnalité et badges à l'effigie du chef de l'Etat...

L'ombre du tribalisme

Pour les besoins de la cause, la Chine a construit, d'un bout à l'autre du continent noir, des stades géants et des palais du peuple. Mais c'est la Corée du Nord qui, aux yeux de nombreux dirigeants africains, représente ce qui, à travers le monde, se fait de mieux en matière de maniement des foules. Que n'envient-ils le sens de la discipline, le respect du chef et l'ardeur au travail des sujets de Kim Il-sung ! M. Didier Ratsiraka, le chef de l'Etat malgache, qui a fait plusieurs fois le pèlerinage de Pyongyang, n'a jamais caché son dépit d'avoir à gouverner un peuple ingouvernable... En tout cas, renoncer à gouverner sans idéologie est une chose. Y renoncer sans parti unique en est une autre, bien différente. A moins d'y être contraint, comme c'est aujourd'hui le cas au Bénin, les chefs d'Etat africains, à quelque bord qu'ils appartiennent, ne semblent pas du tout prêts à marcher sans béquilles, en clair à ouvrir le jeu politique.

Deux pays africains seulement, au sud du Sahara, vivent sous le plein régime du multipartisme, l'île Maurice et le Sénégal. Madagascar vient d'autoriser les formations politiques à *« se constituer librement »,* mais encore doivent-elles *« ne pas entraver l'avènement du socialisme malgache ».* Le Nigéria s'est récemment doté de deux grands partis, placés sous haute surveillance militaire dans la perspective d'un retour au régime civil. En revanche, le Zimbabwe, qui fête cette année le dixième anniversaire de son indépendance, a opté, après d'interminables palabres, pour le système du parti unique.

Le multipartisme n'est pas une idée neuve sur le continent noir. Aux premières heures de l'indépendance, beaucoup de pays africains l'ont pratiqué, qu'il s'agisse, par exemple, de la Côte-d'Ivoire ou du Nigéria. Les abus et la pagaille que l'usage de ce modèle occidental a provoqués un peu partout ont convaincu les dirigeants africains en mal d'autorité d'y renoncer en attendant des jours meilleurs.

Pour la galerie

Non sans raisons, ceux qui tiennent en main les rênes du pouvoir font valoir que le multipartisme nourrit automatiquement les vieilles rivalités ethniques et géographiques à partir desquelles se compose l'échiquier politique. On ne peut cependant pas dire que le sytème du parti unique ait permis d'éviter toute dérive tribaliste ou régionaliste. La plupart des dirigeants, civils et militaires, ne sont-ils pas enclins à favoriser ceux de leur clan ?

C'est justement parce que des dirigeants africains ont tout bonnement confisqué le pouvoir sous prétexte de vouloir créer un Etat fort que d'aucuns revendiquent le droit de s'exprimer à travers une formation politique. Mais, pour le moment, les équipes en place ne sont au mieux disposées qu'à laisser s'exprimer des tendances au sein du parti unique.

En définitive, dans toutes ces querelles qui tournent autour de l'exercice du pouvoir, il n'y a plus vraiment d'idéologie qui tienne. Les cartes sont brouillées. Les dirigeants africains ne savent plus très bien à quel saint se vouer. A vrai dire, contraints par les circonstances économiques autant que par le jeu des grandes puissances, ils n'ont plus guère le choix de leur politique.

N'est-il pas surprenant de voir le colonel Menguistu, lâché par ses alliés traditionnels, renouer avec Israël et quêter auprès de l'Etat juif une aide militaire pour tenir tête aux maquisards érythréens et tigréens ? N'est-il pas étonnant de voir M. « Pik » Botha, le chef de la diplomatie sud-africaine, se rendre à Budapest pour y établir des *« contacts officiels »* avec les nouveaux dirigeants hongrois, au grand dam des nationalistes noirs, peut-être trop bardés de certitudes ? L'Afrique a du mal à trouver un sens à son histoire.

JACQUES DE BARRIN

Les limites de l'« exemple maghrébin »

Bien avant que le vent d'Est n'attise la révolte de certains intellectuels contre les régimes en place au sud du Sahara, l'*« exemple maghrébin »* était invoqué, notamment depuis le changement en Algérie à la suite des émeutes d'octobre 1988.

L'éclosion des partis d'opposition en 1989 a hissé ce pays au même niveau que ses deux voisins marocain et tunisien, relativement ouverts au débat démocratique. Pendant des années, le FLN avait opposé le *« centralisme démocratique »* à *« la démocratie formelle des pays capitalistes ».* Avant même l'*« octobre noir »,* les initiatives de M. Gorbatchev en URSS commençaient à semer le doute chez certains de ses militants.

Partisan de la *« gestion socialiste des entreprises »,* et de la *« révolution agraire »,* champion de la langue de bois pour un discours *« anti-impérialiste »* relayé par les *« organisations de masses »,* le FLN, malgré des ressemblances frappantes, ne se déclarait pas marxiste. Infiltré dans ses rangs, semi-clandestin mais partisan du *« soutien critique »* au régime, le vrai PC algérien subsistait sous le sigle du PAGS (Parti de l'avant-garde socialiste).

Réapparu au grand jour, le PAGS a sans doute une base plus importante que les partis frères des pays voisins. Dirigé par un homme estimable, M. Harmel, le PC tunisien paraît condamné à faire de la figuration dans un débat d'idées sans véritable enjeu électoral. Dans l'immédiat, il veut changer de nom et s'ouvrir à d'*« autres courants progressistes ».* Rebaptisé depuis longtemps Parti du progrès et du socialisme, le PC marocain se trouve dans une situation analogue, avec toutefois l'avantage de posséder un quotidien – *Al Bayane,* – qui, tout en restant d'une stricte orthodoxie en matière d'analyse internationale, apporte parfois d'intéressantes informations sur le pays.

Garde-fous

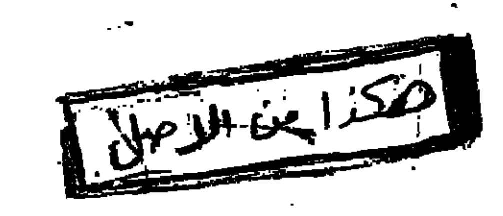
Contrairement à ce qui se passe en Tunisie, les grands partis marocains disposent de journaux assez lus qui mettent un peu d'animation sur une scène politique plutôt morne. L'essentiel du pouvoir étant assumé par le roi, l'enjeu des batailles électorales est limité ; en raison de l'union sacrée sur la question du Sahara occidental, l'opposition parlementaire qui, en principe, peut censurer le premier ministre, ne fait pas preuve d'une grande combativité. Elu pour six ans en 1984, le Parlement marocain comporte, en plus de la coalition gouvernementale, un nombre significatif de députés de l'Istiqlal (nationaliste) et de l'Union socialiste des forces populaires (gauche non communiste), mais la participation au scrutin n'a été que de 67 %, selon les chiffres officiels. Le roi Hassan II a pu décider le report des prochaines élections, dans l'attente d'un règlement au Sahara occidental, sans que cela émeuve les populations.

En Tunisie, le parti gouvernemental a raflé tous les sièges aux élections législatives organisées après la destitution de M. Bourguiba. Les habitudes du passé, le désintérêt dont témoigne une participation des plus réduites, expliquent ce résultat. Personne ne s'est présenté contre M. Ben Ali au scrutin présidentiel. Tant que l'opposition ne sera pas assez résolue pour postuler la magistrature suprême, il sera vain pour elle d'espérer une alternance au Parlement. L'électeur le moins instruit comprend que pour être crédible, en régime présidentiel, il faut commettre le crime de lèse-majesté contre le chef de l'Etat sortant.

Sans préjuger l'avenir en Algérie, l'*« exemple maghrébin »* est donc limité. Les multipartismes marocain et tunisien servent surtout de garde-fous contre les tentations de pouvoir absolu et contre un trop grand arbitraire, ce qui n'est déjà pas si mal. Ils sont bons aussi pour l'image internationale de ces deux pays. L'air du temps fera sans doute que les bailleurs d'aide étrangère seront de plus en plus sensibles au respect des *« libertés formelles »* naguère si méprisées dans les *« démocraties populaires ».*

Quand, pour comparer ce qui est comparable, on voit le profit que M. Ben Ali peut tirer, en termes d'image personnelle, de sa relative ouverture démocratique, sans courir de grands risques politiques, on se demande ce qui retient encore les présidents Bongo ou Houphouët-Boigny. A moins bien sûr que la poussée islamiste ne modifie la donne en Afrique du Nord...

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE



PROCHE-ORIENT

ÉGYPTE : l'attentat d'Ismaïlia contre un autocar israélien

Le président Moubarak condamne « le lâche crime visant à saboter les efforts de paix »

Huit touristes israéliens ont été tués et dix-neuf autres blessés en Egypte dimanche 4 février à la suite d'un attentat perpétré par deux hommes masqués contre un autobus. Le président égyptien, Hosni Moubarak, a aussitôt condamné *« cette action criminelle »* et présenté ses condoléances au premier ministre israélien, M. Itinzhak Shamir.

LE CAIRE

de notre correspondant

Le soleil était sur le point de se coucher sur la route du désert reliant Ismaïlia au Caire. L'autobus de la compagnie israélienne Santa Maria Tours, qui avait traversé la frontière à Rafah, dans la bande de Gaza, était à mi-chemin de la capitale égyptienne quand il a été doublé par une Peugeot 505 blanche. Queue de poisson, coups de feu. Le pare brise étoilé par l'impact des balles, le chauffeur arrête l'autobus . Deux hommes masqué, foncent en direction du véhicule. Après avoir ordonné aux Egyptiens de descendre, ils tirent des rafales au fusil d'assaut sur les passagers. Ils quittent ensuite l'autobus et l'un d'eux lance à l'intérieur quatre grenades dont deux ont explosé.

Telle est la reconstitution de l'attentat, faite à partir des déclarations du ministère égyptien de l'intérieur et des récits de témoins.

Six des passagers sont morts sur le coup tandis que tous les autres, à l'exception de deux, ont été blessés. Les victimes ont été transférées à l'hôpital d'Ismaïlia où deux Israéliens ont succombé. Les blessés, dont deux sont dans un état critique, sont tous Israéliens, à l'exception d'un Suédois et d'un Egyptien. Un avion C 130 israélien aménagé pour le transport des blessés est arrivé pour rapatrier les rescapés dont trois ont déjà regagné Jérusalem dans la nuit du 4 au 5 février par le vol régulier d'El Al.

Il apparaît, de la reconstitution des faits, que la tuerie est le travail de professionnels. Les agresseurs connaissaient parfaitement l'horaire et l'itinéraire de l'autocar de tourisme israélien qui n'effectuait pas une liaison régulière Tel-Aviv-Le Caire. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle ce véhicule n'était pas escorté par un véhicule de police.

D'autre part, la rapidité et la précision de l'opération dénote elle aussi un entraînement préalable. De quoi renforcer la thèse de la responsabilité d'une organisation extrémiste palestinienne dissidente du Fath, une thèse confortée par les déclarations du ministère de l'intérieur selon lesquelles les agresseurs ne parlaient pas (arabe) avec l'accent égyptien.

Toutefois, l'attentat a été revendiqué par une organisation inconue aux connotations maximalistes musulmanes. Un individu a, en effet, appelé une agence de presse occidentale pour revendiquer l'attentat au nom de *« l'organisation pour la défense des opprimés dans les prisons égyptiennes »*. Des prisons où la plupart des détenus politiques appartiennnent à la tendance islamique.

Le correspondant anonyme a affirmé que l'objectif de l'attentat était de *« donner une leçon à Moubarak et à son ministre de l'intérieur »*. Une phrase qui rappelle un tract islamiste distribué la semaine dernière mettant en garde le président égyptien et son nouveau ministre de l'intérieur, le général Abdel Halim Moussa. La nomination de ce dernier, le 12 janvier, avait été bien accueillie par l'opposition politique égyptienne. Les maximalistes musulmans ont par contre entamé un bras de fer avec le nouveau ministre, organisant une manifestation à Assiout et blessant un officier de police dans un attentat au Caire.

Une troisième éventualité demeure, celle d'une agression menée par des gauchistes égyptiens dans le style des attentats anti-israéliens perpétrés par l'organisation nassérienne « Révolution égyptienne ». Les membres présumés de l'organisation, dont le fils de l'ancien président Nasser, sont en effet accusés d'avoir organisé de 1984 à 1986 trois attentats anti-israéliens, qui ont fait deux morts et six blessés.

Le style même de l'opération est similaire des précédents attentats. Révolution égyptienne, cependant ne s'était jamais attaquée à des touristes mais avait pris pour cible les diplomates et les fonctionnaires de l'ambassade isrélienne au Caire.

Un bilan très lourd

Au Caire, les autorités égyptiennes sont d'autant plus embarrassées que le bilan de l'attentat contre les touristes israéliens est le plus lourd depuis la conclusion du traité de paix avec Israël en 1979. Il dépasse le massacre perpétré par un policier égyptien contre des touristes israéliens dans le Sinaï en octobre 1985. Soliman Khater, qui s'est suicidé en prison, avait tué sept touristes israéliens.

La gravité de l'affaire a poussé le président Moubarak à appeler par téléphone le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir. Une première, puisque le chef de l'Etat égyptien n'avait jamais directement adressé la parole à M. Shamir depuis son accession au pouvoir en octobre 1981. Le raïs a exprimé ses condoléances et condamné *« ce crime lâche visant à saboter les efforts de paix au Proche-Orient »*. Une référence à une éventuelle réunion en fin de semaine à Genève des ministres des affaires étrangères d'Egypte, d'Israël et des Etats-Unis en vue de discuter de l'amorce d'un dialogue israélo-palestinien au Caire.

ALEXANDRE BUCCIANTI

Les attentats anti-israéliens sur le sol égyptien

L'attaque de dimanche contre un autocar transportant des touristes israéliens est la dernière en date d'une série d'agressions contre des Israéliens en Egypte depuis l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays.

– **20 août 1985** : M. Albert Atracki, trente ans, attaché administratif de l'ambassade d'Israël au Caire, est tué au volant de sa voiture, au centre du Caire, à coups de revolver par un inconnu. L'épouse du diplomate, Mme Ilana Atracki, vingt-cinq ans, est blessée durant l'attaque, de même qu'une autre employée de l'ambassade, Mme Mazal Menashé, vingt-deux ans. L'attentat a été revendiqué par une organisation islamiste.

– **6 octobre 1985** : à Ras-Burka (sur le littoral de la mer Rouge dans le Sinaï), un policier ouvre le feu contre des touristes israéliens en criant *« Allah akbar »* (Dieu est grand). Il tue sept d'entre eux (quatre enfants, deux femmes et un homme). Traité en héros par des foules d'extrémistes musulmans, le policier se suicide peu après.

– **19 mars 1986** : des inconnus ouvrent le feu contre le pavillon israélien à la Foire du livre du Caire. Mme Ettie Tal Or, vingt-cinq ans, épouse d'un employé de l'ambassade d'Israël au Caire, est tuée. Trois autres Israéliens sont blessés. Cet attentat est revendiqué par une organisation islamiste.

Des implications politiques immédiates

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Prendre l'autobus le matin à Tel-Aviv et arriver le soir au Caire. C'est, depuis dix ans, pour des dizaines de milliers d'Israéliens, la principale – sinon la seule – manifestation concrète de l'accord de paix signé avec l'Egypte. Effectuer un voyage d'une semaine en Egypte, c'était l'objectif des trente et une personnes, pour la plupart des médecins et des chercheurs, qui, dimanche matin, ont quitté Tel-Aviv pour Le Caire. Et, vingt-quatre heures plus tard, tout Israël s'est réveillé avec le récit dramatique, diffusé par la radio, d'un des rescapés de l'autocar attaqué à une soixantaine de kilomètres de la capitale égyptienne, le professeur Ygal Barak : *« Nous avons éprouvé un terrible sentiment d'impuissance. Il n'y avait personne pour nous protéger, personne n'était armé. Lorsque les coups de feu ont retenti, nous nous sommes couchés, des grenades ont été lancées, nous avons immédiatement entendu les cris des blessés. L'attaque n'a duré que deux ou trois minutes, mais je reste pour toujours sous l'impression d'un cauchemar. »*

« Un terrible désastre »

C'est dans un climat très lourd que l'ensemble de la classe politique a proclamé son horreur et son indignation. *« C'est un événement extrêmement grave et révoltant »*, a déclaré le premier ministre, Itzhak Shamir. Le leader travailliste et ministre des finances, M. Shimon Pérès, a parlé de *« terrible désastre »* et, pour le président, M. Haïm Herzog, les assaillants ne cherchaient pas seulement *« à s'en prendre à des Israéliens, mais à la paix entre l'Egypte et Israël et, d'une manière générale, à tout progrès vers la paix. »*

Sous le choc de l'attaque meurtrière, les dirigeants israéliens se sont gardés cependant de tirer les conséquences politiques concrètes des événements. Le plus urgent était d'abord de réunir les informations précises sur ce qui s'était passé par l'intermédiaire des états-majors d'urgence mis sur pied au ministère des affaires étrangères à Jérusalem, et aussi d'envoyer un avion militaire en Egypte pour rapatrier les corps et les blessés. Cependant, il est d'ores et déjà certain que ces événements auront des implications politiques immédiates. Et certaines échéances seront sans doute reportées.

L'éditorialiste du quotidien à grand tirage *Yedioth Aharonoth* écrit lundi matin : *« Il n'est pas douteux que ce crime odieux laissera des empreintes sur les efforts entrepris pour relancer le processus de paix. Une fois de plus, le doute nous ronge l'esprit au sujet de la valeur de certains traités face à la haine immense qui bat dans les cœurs. »*

Cet attentat contre l'autobus est intervenu – et ce n'est peut-être pas une coïncidence – alors que l'on reparlait effectivement d'une rencontre tripartite en Europe ou à Washington entre les ministres américain, israélien et egyptien des affaires étrangères pour essayer de faire redémarrer le plan d'élections palestiniennes dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza. Le problème de la composition de la délégation palestinienne, chargée éventuellement de négocier avec Israël, la préparation de ces élections, devait être au centre de cette rencontre tripartite. Ce problème devait aussi constituer un des principaux sujets de polémique lors de la tres attendue réunion mercredi 7 février du comité central du Likoud, le parti de M. Itzhak Shamir. Réunion au cours de laquelle on prévoyait une très difficile épreuve de force entre le premier ministre et les « durs » du Likoud, dirigés par M. Ariel Sharon. Mais tout porte à croire à présent que la convocation du comité central sera repoussée d'au moins une semaine. *« L'heure n'est plus aux dissensions internes »*, a déclaré M. Shamir.

Quelques heures après l'attentat, le chef du gouvernement israélien s'est d'ailleurs borné à tenir des propos très généraux. Comme son rival, M. Sharon, il a fait valoir que, *« dans la région, la haine d'Israël restait toujours aussi vivace »* (*« Rien n'a changé au Proche-Orient »*, avait dit pour sa part M. Sharon). Quelque peu plus explicite, le leader travailliste, M. Shimon Pérès, a affirmé, lui, qu'il faut *« continuer à combattre le terrorisme ; renoncer à présent aux efforts de paix, ce serait précisément accorder une victoire aux terroristes qui ont perpétré cet attentat »*.

Certes, la paix israélo-égyptienne a déjà surmonté en dix ans bien d'autres épreuves – peut-être plus rudes. Il y avait eu en octobre 1985 l'attaque dans le Sinaï à Ras-Burka d'un soldat égyptien contre un groupe de touristes israéliens, qui avait fait sept morts dont cinq enfants. A Jérusalem, on constate avec satisfaction que cette fois les Egyptiens n'ont pas commis les mêmes *« bavures »* que lors de cette affaire de Ras-Burka qui, pendant des années, avait envenimé les relations entre les deux pays. Non seulement on ne formule en Israël aucun grief sur la manière dont les blessés de l'autobus ont été évacués et soignés, mais l'ambassadeur d'Israël au Caire, M. Shimon Shamir, a tenu à louer le travail effectué par les équipes de secours et les médecins égyptiens.

Un défi pour M. Moubarak

La plupart des commentateurs israëliens tiennent aussi à souligner que l'attaque contre l'autobus constitue un défi pour le régime du président Moubarak. Faute de connaître l'identité exacte des agresseurs, l'hypothèse la plus répandue ici est qu'ils appartiennent à une organisation intégriste musulmane, peut-être *liée, ajoutent certains*, à des organisations palestiniennes. Ainsi le commentateur militaire du quotidien Haaretz, M. Zeev Shif, se demande s'il ne s'agit pas d'éléments proches de la Djihad islamique de la bande de Gaza qui ont fui et se sont réfugiés en Egypte après avoir perpétré des attentats contre des soldats israéliens.

« Ce n'est pas la première fois que des attaques sont commises contre des Israëliens par des extrémistes en Egypte », a déclaré pour sa part le ministre de la défense, M. Itzhak Rabin, et *« il est raisonnable de demander à l'Egypte de recourir à des moyens plus efficaces pour protéger les touristes israëliens »*. – *(Interim.)*

A Beyrouth, chrétiens contre chrétiens

Suite de la première page

Beaucoup de blessés le sont par des mines que les belligérants ont posées le long des rues ou des routes menant aux endroits stratégiques.

Une opération d'évacuation de malades, prévue par le Comité international de la Croix Rouge (CICR) qui avait réclamé deux heures de *« trêve humanitaire »* dimanche après-midi, a dû être annulée faute d'un véritable cessez-le-feu. Dans cet enfer, la population épuisée, prise au piège du déclenchement soudain des combats, ne sait plus que vouer aux gémonies *« tous ces fous qui se battent pour nous protéger »*. Le temps n'est pas à l'analyse et, dans l'horreur, les soldats du général Michel Aoun et les miliciens des Forces libanaises de M. Samir Geagea, qui disposent, sur moins de 1 000 kilomètres carrés d'environ deux cents canons et de plusieurs centaines de chars, sont renvoyés dos à dos.

La très violente offensive déclenchée à l'aube de dimanche par l'armée de la localité de Dbaiye, à 10 kilomètres au nord de Beyrouth, pour le contrôle de la route côtière, semble toutefois avoir permis aux fidèles du général Aoun de marquer quelques points.

Pas d'intervention syrienne pour l'instant

De très violents combats dans ce secteur se sont poursuivis toute la nuit et tant qu'aucun gain décisif n'aura lieu toute perspective de trêve est impossible. Cette guerre interchrétienne laissera de toute façon perdant le camp chrétien, dont il devra pourtant sortir un vainqueur et un vaincu tellement irréconciliables sont aujourd'hui les belligérants. Pour appuyer son offensive, le général Aoun a dû toutefois – quel symbole ! – dégarnir petit à petit l'essentiel des fronts faisant face à l'armée syrienne et ses alliés pour lancer le maximum de ses forces contre les miliciens chrétiens qui, eux, dès le départ, ont engagé quasiment tout leur potentiel dans la bataille. De ce vide sur les fronts du « pays chrétien », le gouvernement du président Elias Hraoui, et surtout Damas, ne semblent pas vouloir profiter, au moins pour l'instant. *« La consigne syrienne est claire et absolue*, confie à cet égard un allié de Damas. *Pas d'intervention en faveur de l'un des deux camps. »* La Syrie n'aurait pourtant pu rêver de meilleure occasion.

Quant à l'armée libanaise relevant du président Hraoui, elle n'est pas encore en mesure de faire quoi que ce soit. Et en faveur de qui agirait-elle ? Son nouveau commandant en chef, le général Emile Lahoud, n'entend pas lancer ses soldats, encore insuffisamment préparés, dans une aventure dont l'issue demeure incertaine. Beyrouth-Ouest et sa banlieue chiite, sous contrôle syrien, ne sont pourtant pas épargnés par les combats.

Qui vise l'Ouest et dans quel but ? Les réponses divergent, les deux belligérants, le général Aoun comme Samir Geagea, pouvant y avoir intérêt. Le premier pout tenter de brouiller les cartes avec une intervention syrienne qui redéclencherait l'intérêt des capitales occidentales restées jusqu'alors très timides, ou bien Samir Geagea pour fixer les troupes du général Aoun sur leurs fronts traditionnels dans la crainte d'une telle intervention.

Une manœuvre américaine ?

Si la bataille a été déclenchée par la volonté du général Aoun de s'emparer de deux positions de la milice, à laquelle il avait intimé l'ordre de rallier l'armée, un doute demeure autour de cette affaire et l'on s'interroge beaucoup à Beyrouth sur le rôle qu'auraient joué les Etats-Unis. Les Américains gardent en effet un certain nombre de fidèles dans les brigades du général Aoun et poussaient dans l'ombre M. Geagea à se démarquer plus nettement de celui-ci.

Le général Aon s'est-il laissé intoxiquer par des « renseignements » selon lesquels les Forces libanaises s'apprêtaient à le trahir ? Difficile à dire. Deux choses sont sûres : les FL, dont la résistance est farouche, étaient prêtes pour ce combat et, d'autre part, quelques jours plus tôt, le général Aoun avait arrêté plusieurs de ses officiers, dont trois ont d'ailleurs réussi à s'échapper.

Pour l'instant, l'armée dans son immense majorité fait preuve de cohésion face à des miliciens qui sont, dans beaucoup de cas, des frères, des cousins, ou des amis.

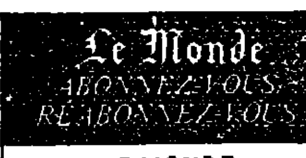
FRANÇOISE CHIPAUX

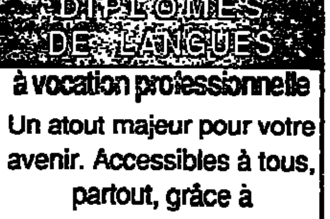
EN BREF

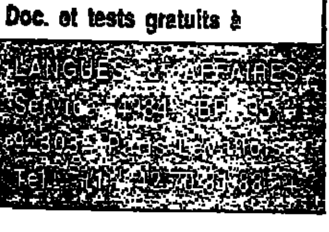
□ **Corée du Sud : Deux dissidents condamnés.** – deux dissidents accusés de s'être rendus illégalement en Corée du Nord ont été condamnés, lundi 5 février, à de lourdes peines de prison, à l'issue d'un procès mouvementé devant un tribunal de Séoul. Mlle Im Sukyong a été reconnue coupable de violation de la loi sur la sécurité nationale - qui interdit tout contact non autorisé avec la Corée du Nord - pour avoir participé l'été dernier au Festival international de la jeunesse à Pyongyang et condamnée à dix ans de détention. Le Père Moon Kyu-hyun, prêtre catholique, s'est vu infliger une peine de huit années de prison pour être allé rejoindre Mlle Im à Pyongyang.

□ **NÉPAL : 70 opposants arrêtés.** – Les autorités ont arrêté au moins soixante-dix activistes militant pour le retour au multipartisme, a indiqué, dimanche 4 février, un porte-parole du Congrès népalais, parti frappé d'interdiction. Ces militants ont été arrêtés au cours des dernières quarante-huit heures , alors qu'ils préparaient une manifestation, prévue le 18 février prochain, pour appuyer leurs revendications. – *(AFP.)*

□ **Bangladesh : le président Ershad à Paris.** - Arrivé à Paris dimanche 4 février dans la matinée en provenance de Washington, M. Ershad doit notamment rencontrer M. François Mitterrand avant de quitter la capitale française lundi en fin de journée. Le chef de l'Etat français se rendra en visite officielle au Bangladesh dans deux semaines.







POLITIQUE

La crise au RPR et les difficultés de l'opposition

M. Jacques Chirac propose à ses partenaires la constitution d'un « contre-gouvernement »

A une semaine des assises nationales du RPR du 11 février, le débat se décante sensiblement, même si la clarification n'est pas encore totale. M. Chirac à « 7 sur 7 » a confirmé sa détermination d'assurer la cohésion du RPR mais aussi la relance de son action, en demeurant à sa présidence. Il a proposé également que l'opposition constitue un « contre-gouvernement ». Cette suggestion a été accueillie avec scepticisme par MM. Pasqua et Séguin, qui redoutent que le mouvement gaulliste y perde sa personnalité. Les deux anciens ministres, qui souhaitent un *« nouveau rassemblement »*, estiment cependant que M. Chirac est toujours le meilleur *« présidentiable »* et le seul président possible pour le RPR. Ils s'en sont pris avec vigueur à l'intention de M. Noir de proposer une formation commune de l'opposition.

Au cours de l'émission « 7 sur 7 » de TF 1, dimanche 4 février, M. Chirac a notamment déclaré :

« Dans l'esprit du mouvement, au lendemain des assises, il faudra que tous ensemble nous reprenions, la main dans la main, le combat pour gagner. » C'est un RPR *« plus fort, plus dynamique »*, qui doit, selon M. Chirac, sortir des ces assises . Mais il n'est pas question pour autant de créer un *« nouveau rassemblement »*. Il a poursuivi : *« L'opposition, aujourd'hui, ne joue pas son rôle. Elle est divisée, elle perd ses idées dans ses chamailleries, vibrionne et laisse le champ libre à la majorité qui est minoritaire et fait ce qu'elle veut. Pour être efficace et prétendre à l'alternance, l'opposition doit donc se structurer : d'abord entamer une procédure pour avoir un candidat unique aux élections présidentielles ; adopter une attitude commune à l'égard de certains problèmes tels que l'éducation, l'immigration, le chômage, la défense, la politique étrangère, la sécurité. C'est l'objet de l'actuelle préparation des états généraux. »* Il propose aussi de déterminer une procédure permettant d'avoir un candidat unique à l'élection présidentielle.

M. Chirac a alors proposé que l'opposition forme un *« contre-gouvernement »* en s'inspirant de la formule britannique du « shadow-cabinet », *« pour répondre à la nécessité d'une action cohérente et offensive »*. Il a précisé qu'il ne serait pas lui-même « contre-premier ministre » mais que cette solution *« permettrait une plus grande cohérence, chacun gardant sa personnalité et la richesse de ses différences »*.

M. Chirac a déclaré qu'il demeurerait président du RPR s'il obtenait aux assises du 11 février *« une confiance incontestable »* des militants, mais n'a pas voulu préciser à partir de quel pourcentage de vote sur le rapport de synthèse il considérerait avoir la confiance des militants. *« Je verrai l'ambiance. Je ne cite pas de chiffres. La confiance, ce n'est pas seulement des pourcentages »*, a-t-il dit, ajoutant : *« Je ne suis pas disposé à assumer des fonctions si je n'ai pas les moyens de le faire. Je suis prêt à entendre les conseils des uns ou des autres mais pas les ordres. »*

L'ancien premier ministre a affirmé que s'il comprenait *« les inquiétudes et les peurs qui ont conduit des électeurs du RPR, mais aussi de la gauche, à voter pour le Front national »*, il ne se sentait *« aucun point commun avec les dirigeants de l'extrême-droite »*. *« J'exprime la ligne du RPR : il ne faut pas compter sur une faiblesse quelconque du parti que je dirigerai à l'égard de l'extrême-droite qui a toujours été l'adversaire déterminé du gaullisme. Je ne suis pas François Mitterrand »*, a-t-il dit en reprochant au président de s'être *« appuyé sur le PCF qui est le plus stalinien des PC européens. »*

Enfin, M. Chirac a énuméré les contradictions entre socialistes sur la politique européenne : M. Jacques Delors parle d'un gouvernement européen – une *« utopie parfaite »* –, M. Jean-Pierre Chevènement *« dit nation, nation »*, et enfin *« M. Mitterrand dit confédération et achève de mettre la confusion »*. *« Quand j'entends M. Mitterrand parler de confédération, je suis consterné. Est-ce qu'on est prêts à partager notre diplomatie et notre défense avec la Pologne ou la Tchécoslovaquie ? »*, a-t-il demandé. Il a ajouté : *« Il faut un objectif, celui d'une Europe rassemblée de 500 millions d'habitants qui soit un des pôles de développement du monde. Pour l'atteindre, nous devons être pragmatiques et prudents. Il faut renforcer l'Europe des Douze pour pouvoir attirer et agréger l'Europe de l'Est »*.

□ M. Lang : « Hargne primaire ». – M. Jack Lang, ministre de la culture et de la communication, a reproché à M. Jacques Chirac, dimanche 4 février, ses *« attaques »* contre M. François Mitterrand. *« Pourquoi cette hargne primaire ? »* s'est demandé M. Lang, ajoutant : *« Quel navrant spectacle que celui d'un perdant mauvais joueur ! Le succès international de M. Mitterrand devrait, au contraire, le réjouir puisque c'est le succès même de la France et de sa diplomatie. »*

M. Philippe Séguin se prononce pour un nouveau rassemblement

M. Philippe Séguin, invité du « Club de la presse » d'Europe 1, dimanche 4 février, a déclaré : *« La condition essentielle aujourd'hui pour que le débat aboutisse est qu'il y ait un nouveau rassemblement qui soit le meilleur instrument pour aider Jacques Chirac à être le meilleur candidat à la candidature dans le cadre de primaires et ensuite le meilleur candidat à l'élection présidentielle. Aujourd'hui, le débat porte sur deux options radicalement contradictoires : l'une qui tend à la disparition du mouvement gaulliste, l'autre qui tend à sa revitalisation. La motion Juppé a le tort de rechercher une synthèse entre ces deux options. »* M. Séguin reconnaît qu'il y a des *« différences »* entre lui et M. Pasqua. Mais, *« si nous sommes ensemble, c'est parce que nous voulons revenir à l'essentiel »* .

Parlant de l'attitude de M. Chirac à l'égard du Front national, le maire d'Epinal affirme : *« Notre ambition commune c'est de faire en sorte que l'extrême droite réactionnaire et xénophobe se retrouve à l'étiage qui aurait dû rester le sien, à 2 ou 3 %. »*

M. Pasqua, intervenant dans le cours de l'émission dont M. Séguin était l'invité, a assuré qu'il était utile *« de passer par cette phase de remise en cause, de clarification de nos idées, de réorganisation du mouvement qui permet la reconquête. Tout le reste est secondaire »* . Tous les deux ont évoqué la proposition de M. Chirac de constituer un *« contre-gouvernement »* en refusant par avance d'y participer.

Bien que, selon M. Pasqua, cette solution *« mérite réflexion »*, il a jugé, *« instinctivement »*, qu'elle *« confirmait que le RPR était engagé dans un processus où le mouvement gaulliste perdrait sa personnalité »* .

M. Séguin a estimé que le « contre-gouvernement » *« ferait certainement quarante ou cinquante heureux, les ministres fantômes »*. Enfin le maire d'Epinal a souhaité que le RPR n'ait plus de président et que M. Chirac, *« se considérant comme présidentiable se place au-dessus des débats des partis »*, et renonce à sa fonction.

Vitesse supérieure

par André Passeron

LA résolution affirmée par M. Chirac de dénoncer l'offensive menée contre lui par MM. Pasqua et Séguin et la mise en jeu de son propre mandat de président du Rassemblement ont, si l'on en croit certains sondages, atteint leur but : déclencher chez les militants RPR un réflexe légitimiste. L'IPSOS et BVA, de façon concordante, attribuent moins de 15 % d'intentions de vote à la motion Pasqua-Séguin.

Après cette première vérification de l'audience restreinte de ses contestataires, M. Chirac a tenté de passer à une vitesse supérieure, en faisant plusieurs propositions, destinées à lui assurer l'avantage. Sur un ton calme, s'exprimant avec clarté, évitant les mises en cause personnelles, il s'est efforcé de montrer qu'il a entendu les reproches que lui adressent les frondeurs - tous les frondeurs - de son parti.

A MM. Pasqua et Séguin, qui souhaitent que la personnalité du RPR soit mieux soulignée, M. Chirac répond en se présentant comme le garant de l'unité du mouvement et du respect de la tradition gaulliste, par référence au concept de rassemblement. Il approuve aussi la proposition du sénateur des Hauts-de-Seine de désigner, par des « primaires », le candidat unique de l'opposition à l'élection présidentielle.

A M. Michel Noir, qui souhaite la constitution rapide d'une formation unique de l'opposition, M. Chirac répond par une solution plus pragmatique, celle de la constitution d'un *« contre-gouvernement »* RPR-UDF et de la définition d'attitudes communes sur les grands sujets politiques. C'est un développement plus concret et plus précis des Etats-généraux de l'opposition en gestation. Cette recette vise aussi à prendre de court le projet de M. Noir, qui n'a toujours pas précisé si les autres partis de l'opposition étaient prêts à sacrifier leur autonomie sur l'autel d'une fusion.

M. Chirac confirme, et même accentue sa réprobation à l'égard des dirigeants de l'extrême droite en s'adressant à ses propres troupes, puisqu'il souligne que les thèses du Front national sont *« aux antipodes du gaullisme »* et qu'il note, au passage, que pour lui, contrairement à M. Mitterrand, *« la fin ne justifie pas les moyens »*. Il s'adresse aussi à M. Michel Noir et aux centristes d'opposition, très sourcilleux sur ce point, après que M. Juppé eut souligné que M. Pasqua, lui, était proche des thèses du FN.

Par son attitude, M. Chirac contraint donc MM. Pasqua et Séguin à adopter une position défensive. L'ancien ministre de l'intérieur l'a en partie reconnu en disant, dans une interview au *Journal du dimanche*, que *« les militants ne* [voulaient] *pas une séparation au sein du RPR »*. Et M. Séguin, le soir même au « Club de la Presse d'Europe 1 », a seulement ironisé sur le projet de contre-gouvernement qui *« ne satisfera que les quarante ou cinquante ministres fantômes »*. Mais il a regretté que le gouvernement dont il faisait partie n'ait pas davantage développé sa politique sociale. Les deux anciens ministres répètent également que le rôle de M. Chirac à la tête du RPR et même sa vocation à être président de la République ne sont pas remis en cause par eux.

Ainsi, M. Chirac, qui devait reprendre dès lundi ses voyages en province, en se rendant à Bordeaux, à Marseille et à Nancy, entend se présenter aux assises, non seulement en rassembleur du RPR, mais aussi en promoteur d'une opposition plus unie. Avec un mode d'expression nouveau, sur un ton différent, il tente ainsi de combler le retard qu'il a pris depuis plus d'un an et même de se placer au premier rang, pour essayer de mettre un terme au désarroi d'opposants désunis, démobilisés et sceptiques.

Les hésitations centristes

Le CDS attend « le changement de décor »

Les centristes s'inquiètent d'une dérive droitière de l'opposition. Une minorité d'entre eux souhaitent une « grande alliance » des vrais européens de la majorité et de l'opposition.

L'an neuf n'y aura rien changé : les centristes sont toujours au supplice. Leur premier conseil politique de l'année, tenu quasiment au complet samedi 3 février, aura une fois de plus confirmé les interrogations et les doutes qui assaillent le CDS. Le décalage est saisissant entre une direction qui gère tant bien que mal ses affaires parisiennes au sein de l'opposition, et une base qui supporte de moins en moins bien sur le terrain les méthodes énergiques du RPR comme du PR.

Première anicroche : le vote d'une motion donnant quitus à M. Francois Bayrou pour continuer à œuvrer sur le chantier de la rénovation de l'UDF. M. Bayrou eût beau expliquer que ce chantier était destiné à jeter les fondements *« du grand pôle européen et décentralisateur de l'opposition »*, qu'il n'avait pas *« vocation à enrégimenter »*, qu'il représentait *« une chance pour la famille CDS »*, cette motion pourtant adoptée sans ambages par le dernier bureau politique fit sévèrement grincer les dents.

C'est faire fi de notre stratégie d'autonomie, protestèrent en substance les uns. Nous allons à nouveau jouer dans la main de Giscard, récriminèrent d'autres. En l'absence de M. Pierre Méhaignerie, toujours convalescent, M. Jacques Barrot fut contraint de mettre son propre mandat de secrétaire général en jeu pour faire passer cette motion qui suscita néanmoins quarante-trois abstentions. Ce qui, compte tenu de la convivialité légendaire des centristes, est quand même non négligeable.

Deuxième coup de fièvre : les états généraux de l'opposition, qui semblent poser aux centristes à la fois un problème de fond et de forme. La première convention sur l'éducation a laissé un goût plus qu'amer, M. René Couanau, le « Monsieur éducation »du CDS, n'hésitant pas à dire que le public ce jour-là avait été *« fait d'avance en faveur des plus provocateurs »*. La deuxième est prévue début avril sur ... l'immigration, ce qui amène forcément ces centristes déjà échaudés à redoubler de vigilance.

Représentant le CDS dans l'organisation de ces états généraux, M. Edmond Alphandéry a ainsi réussi plus aisément à faire entériner une motion réclamant une organisation tripartite (RPR-UDF-CDS) de ces états généraux sur le modèle de l'intergroupe parlementaire à l'Assemblée nationale et précisant que le CDS ne transigerait pas sur ce point.

Une grande alliance des européens

Ces deux exemples suffisent à prouver amplement la profondeur des états d'âme centristes. Réticences vis-à-vis de tout renforcement de l'UDF. Sentiment accru d'isolement dans une opposition qui *« se droitise »*. *« Nous avons le sentiment effrayant*, expliquait un des responsables de ce parti, *que, les mêmes causes produisant les mêmes effets, l'opposition est en train d'établir une plate-forme qui, comme en 1986, contiendra en germes nos futurs échecs. »*

Les centristes ont deux sujets prioritaires en tête, l'immigration et l'Europe, et c'est précisément sur ces deux sujets que les dérapages au sein de l'opposition sont les plus à redouter. *« Les vieux thèmes anticommunautaires des années 50 »* qui, comme l'a dénoncé M. Bernard Bosson, ressurgissent au RPR, inquiètent aujourd'hui au plus haut point les responsables centristes, gardiens auto-désignés du temple européen. L'Europe, voilà l'enjeu essentiel ! Ils ne le crient pas sur les toits, mais les zizanies à l'UDF, les questions d'états généraux, ne sont devenus pour eux qu'occupations subalternes. *« Nous n'avons pas pour l'instant*, nous confiait ainsi M. Barrot, *d'autre alternative que de gérer le présent jusqu'au changement de décor. »*

Le changement de décor, M. Bernard Stasi a commencé subrepticement à le dessiner, samedi, devant ses militants, en lancant l'idée d'*« une grande alliance »*des vrais européens de la majorité et de l'opposition. *« Il nous faut accélérer l'allure pour bâtir la fédération européenne*, a expliqué le maire d'Epernay. *On ne peut plus séparer la politique internationale de notre stratégie politique. »*

Cette *« grande alliance »* étant selon lui *« question de clarté et de cohérence »*, M. Stasi a mis à destination de l'Elysée ces quatre conditions. Un contrat de gouvernement clair. Un contrat à durée déterminée. *« Que le président de la République accepte de prendre le risque de faire souffir le PS ». « Que le PS accepte de rompre catégoriquement et définitivement avec le PC. »* Ces propositions ne sont pas nouvelles. Bien avant juin 1988, M. Pierre Méhaignerie lui-même expliquait qu'il ne rejetterait jamais dans de telles conditions tout travail en commun avec les socialistes pour consolider la maison Europe.

M. Barrot appelle également de ses vœux cette *« grande coalition »* ou plutôt, comme on le disait sous Clemenceau, *« cette concentration républicaine »*. Pour les centristes, ce serait en finir avec *« les risettes de quat'sous»* de M. Jean-Pierre Soisson. Ce serait provoquer *« un véritable chamboulement »* qui, automatiquement, refondrait le magma politique francais. Ce serait enfin répondre à l'initiative, que le CDS appelle de ses vœux, du chancelier Kohl d'un grand gouvernement de coalition pour répondre au défi de la réunification des deux Allemagnes. M. Stasi n'a fait samedi que vendre une partie de la mèche. L'autre se trouve à Matignon qui n'entend pour l'instant pas la brûler prématurément afin de ne pas mettre le feu aux poudres du congrès socialiste...

DANIEL CARTON

Le paradoxe...

Suite de la première page

La sagesse, en l'occurrence, est plutôt du côté de M. Pasqua qui propose de mettre à profit la période qui nous sépare des législatives de 1993 pour une remise en cause générale, d'où devrait sortir une « clarification des idées », préalable à toute reconquête.

Celle-ci est cependant contenue en germe dans le fait que les trois difficultés qui entretiennent la confusion à droite sont non pas résolues mais mises sur la table, à savoir la hiérarchie des leaders, réels ou potentiels, le débat sur les « valeurs », et la question du mode d'organisation. Aborder ces trois problèmes, c'est à coup sûr tenter de redéfinir la droite.

Le fait que M. Chirac ait paru être distancé dans le hit-parade de l'opposition explique en partie la crise de confiance au RPR dont se saisis MM. Pasqua et Séguin. Après sa défaite du printemps 1988, il a, d'une façon générale, subi les événements et, plus particulièrement, et successivement, un renforcement électoral et d'audience de M. Le Pen, une restauration d'image de M. Giscard d'Estaing, et la mise en cause, au sein du RPR, de son propre leadership. On voit mal qu'il reprenne aujourd'hui la proposition de M. Pasqua d'organiser des primaires à droite, pour désigner un candidat unique à l'élection présidentielle, autrement que pour en profiter lui-même. Mais le chemin sera long, d'autant que MM. Giscard d'Estaing et Chirac devront compter avec plus jeunes qu'eux. Il passe, évidemment, par la reconquête de son propre mouvement : M. Chirac a paru, dimanche soir, assuré de sa majorité, et prêt à calquer son attitude sur le premier secrétaire du PS, qui s'aida de 1971 à 1981 d'une aile gauche et d'une aile droite.

Le débat sur les « valeurs » est apparu à travers le positionnement vis-à-vis d'un autre dirigeant qui est, à l'évidence, le principal obstacle à toute stratégie de reconquête : M. Le Pen. De M. Noir à M. Chirac en passant par M. Séguin, tous se sont prononcés contre toute alliance avec l'extrême droite, tous ont proclamé leur commune volonté de ramener l'audience du FN à un score qui permette... la victoire de la droite. La conscience du danger n'implique pas pour autant une identité de vues sur les remèdes : M. Chirac, jouant la fermeté de ton à l'égard du FN, MM. Pasqua et Séguin sont à la recherche de « l'électorat populaire » qui a déserté ou rejoint le FN. Tous cependant sont menacés d'une contagion par le biais de l'hymne à la démocratie directe, présentée comme le remède aux maux de la démocratie représentative, et qui pourrait nourrir, un jour, un puissant courant national-populiste. En attendant, d'un scrutin partiel à l'autre, la spécificité du vote d'extrême droite s'amenuise. L'effacement partiel de la différence des électorats de la droite classique et du FN ouvre la voie à un processus de « dérive droitière » que tous, de M. Chirac à M. Pasqua en passant par M. Noir (sans parler, évidemment, des centristes), disent pourtant inscrire au premier rang de leurs craintes.

Ce débat, à son tour, retentit sur les modes d'organisation qui sont proposés à la droite. De ce point de vue, l'opposition tient du libre-service : entre le RPF, rassemblement new-look prôné par MM. Pasqua et Séguin, le « forum démocratique » de M. Noir, creuset d'un futur grand parti conservateur, et le RPR allié à l'UDF version Chirac, le choix est difficile. MM. Noir et Chirac ont en commun de viser la même clientèle – celle du RPR et de l'UDF – et de chercher, quelles qu'en soient les modalités – à fédérer l'opposition, soit telle qu'elle est (le contre-gouvernement de M. Chirac), soit rénovée (le projet de M. Noir est en cours de discussion). MM. Pasqua et Séguin, eux, font l'impasse sur une UDF qui pourrait bien perdre, prochainement, une partie au moins du CDS, en partant de l'idée – pompidolienne s'il en est – que la droite a besoin d'un parti dominant et que le reste suivra...

En tout état de cause, l'union reste un objectif prioritaire pour l'électorat de la droite. Rénover sans diviser continue d'être l'équation miracle qui paraît si difficile à résoudre.

JEAN-MARIE COLOMBANI

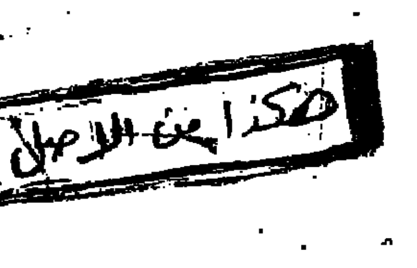
Le « cabinet fantôme » de M. Mitterrand

Le 12 mars 1966, à l'occasion d'assises de la Convention des institutions républicaines réunies à Lyon, M. François Mitterrand avait émis l'idée de former un « contre-gouvernement de l'opposition fédérale » (c'est à dire de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, le FGDS créée en 1965). Cette pâle copie du « shadow cabinet » britannique fut constituée sous la direction de M. Mitterrand et sa composition rendue publique le 5 mai .

Guy Mollet y détenait le portefeuille fantôme des affaires extérieures et de la défense, René Billères celui de l'éducation nationale et de la culture, M. Robert Fabre l'aménagement du territoire, M. Pierre Mauroy la jeunesse, Gaston Defferre les affaires sociales et administratives . Charles Hernu en était le secrétaire général.

M. Mitterrand voulait montrer que *« face au régime gaulliste existe un pouvoir de contestation et de proposition dont la vocation sera de rechercher l'assentiment des forces républicaines de progrès afin que les Français sachent que d'un côté il y a de Gaulle et le néant et de l'autre une opposition prête à assumer la direction et la gestion des affaires publiques »* .





tenaires
ement »

périeure

Le « cabinet fan...
de M. Mitter...

Huit élections partielles

Le PS perd la mairie d'Oullins (Rhône)

Huit élections partielles, – cinq cantonales et trois municipales –, étaient organisées, dimanche 4 février. Pour deux cantonales (dans l'Essonne et le Pas-de-Calais) et pour deux municipales (en Charente-Maritime et dans le Var), les premiers tours se sont soldés par des ballottages. La gauche et singulièrement le Parti socialiste enregistrent des reculs. A Saint-Georges-de-Didonne, la liste d'union de la gauche perd 6,16 points de pourcentage, au Luc 2,13 ; dans le canton de Saint-Chéron, le PS régresse de 13,38 points et le PC de 3,76 ; dans celui de Hénin-Beaumont, le PC perd 3,66 points... tandis que le PS en gagne 0,36. Dans le petit canton rural de Captieux (Gironde) où se déroulait également un premier tour, le PS conserve son siège sans difficulté et améliorant ses positions (+ 1,3 point).

Le Front national, s'il recule au Luc (– 3,3 points), gagne en revanche à Hénin-Beaumont (+1,54) et réalise une vraie percée à Saint-Chéron, canton où il n'avait pas de représentant en 1988. Dans ce même canton ainsi qu'à Hénin-Beaumont, les écologistes, absents lors des précédentes consultations comparables, dépassent la barre des 10 % des exprimés (10,88 % dans l'Essonne, 16,12 % dans le Pas-de-Calais).

L'opposition de droite améliore ses positions à Saint-Georges-de-Didonne et au Luc.

En revanche, son conseiller général sortant dans l'Essonne recule de plus de onze points et à Hénin-Beaumont son candidat de plus de neuf et demi.

Mais son plus beau succès vient du Rhône où, à Oullins, le député RPR, M. Michel Terrot, prend la mairie au sénateur socialiste, M. Roland Bernard. La liste de ce dernier l'avait emporté avec 1,19 point d'avance en mars 1989. Elle est devancée cette fois de 0,25 point.

A. CH.

Trois municipales

CHARENTE-MARITIME : Saint-Georges-de-Didonne (1er tour).

Inscr., 3 796 ; vot., 2 417 ; abst., 36,32 % ; suffr. expr., 2 350. Liste divers droite conduite par M. Dominique Bussereau, UDF-PR, cons. gén., anc. dép., 996 voix (42,29 %) ; liste divers droite conduite par M. Emile Lardennois, RPR, 910 (38,64 %) ; liste d'union de la gauche conduite par M. Bernard Rossignol, 449 (19,06 %). *Il y a ballottage.*

[M. Dominique Aussereau avait succédé à la mairie à M. Charles Martel, UDF, en mars dernier, en arrivant en tête au second tour avec 37 suffrages d'avance sur la liste de M. Lardennois. Ce dernier, qui se présentait sans étiquette tout en se prévalant du soutien de M. Alain Juppé, a déposé un recours devant le tribunal administratif, arguant de la distribution, après la clôture de la campagne électorale, d'une lettre de M. Jean de Lipkowski, président départemental du RPR, en faveur de M. Bussereau, secrétaire départemental du PR. Le tribunal a décidé l'annulation du scrutin, ce que le Conseil d'Etat a confirmé le 29 décembre dernier.

Cette fois, les deux protagonistes n'ont pas recherché d'investiture. Seule différence notoire : l'ancien maire, M. Charles Martel (UDF), qui était le premier adjoint de M. Bussereau, ne figure plus sur aucune liste. Quant à M. Lardennois, il se dit *« en congé du RPR »* et se défend de *« flirter »* avec le Front national comme certains le lui reprochent.

En mars 1989, le premier tour avait donné les résultats suivants : inscr., 3 864 ; vot., 2 732 ; abst., 29,29 % ; suffr. expr., 2 660 ; liste conduite par M. Bussereau, 1 048 voix (39,59 %) ; liste conduite par M. Lardennois, 941 (35,37 %) ; liste d'union de la gauche conduite par M. Maurice Menier, 671 (25,22 %). Au second tour, ils étaient les suivants : inscr., 3 862 ; vot., 2 853 ; abst., 26,12 % ; suffr. expr., 2 810 ; liste de M. Bussereau, 1 107 voix (39,59 %), 19 sièges (5 UDF, 5 RPR, 11 div. d.) ; liste de M. Lardennois, 1 071 (38,11 %), 5 sièges (1 UDF, 3 RPR, 1 div. d.) ; liste de M. Menier, 632 (22,49 %), 3 sièges (1 PC, 1 PS, 1 div. g.).]

RHONE : Oullins (2e tour).

Inscr., 16 966 ; vot., 10 264 ; abst., 39,50 % ; suffr. expr., 10 010. Liste d'union de la droite conduite par M. Michel Terrot, RPR, député, cons. gén., 5 023 voix (50,17 %), 27 sièges (9 UDF, 10 RPR, 8 div. d.) ; liste d'union de la gauche conduite par M. Roland Bernard, PS, m. s., sénateur, 4 987 (49,82 %), 8 sièges (2 PC, 5 PS, 1 div. g.).

[Distancé de 125 voix seulement lors du second tour des élections municipales de mars 1989, puis de cinquante-deux voix à l'issue du premier tour de cette élection partielle, M. Michel Terrot, député RPR, l'a finalement emporté de 36 voix, dimanche 4 février, sur le maire sortant, M. Roland Bernard, sénateur PS du Rhône. En 1985, M. Terrot avait déjà triomphé de son concurrent socialiste, alors conseiller général sortant du canton d'Oullins, lors des élections cantonales.

Les dernières élections municipales avaient été annulées par le tribunal administratif de Lyon, puis par le Conseil d'Etat, en raison de l'absence, sur les listes d'émargement, du report des noms des mandataires, bénéficiaires de procurations, face à ceux de leurs mandants. En dépit du faible écart qui le sépare de M. Terrot, M. Bernard a affirmé qu'il ne contestera pas à son tour le résultat de l'élection devant le tribunal administratif. Il y aura cependant un « troisième tour » à Oullins dans la mesure où, touché par le cumul des mandats, M. Terrot devrait renoncer à son poste de conseiller général.

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 16 966 ; vot., 9 042 ; abst., 46,70 % ; suffr. expr., 8 926 ; liste conduite par M. Bernard, 3 854 voix (43,17 %) ; liste conduite par M. Terrot, 3 802 (42,59 %) ; liste du Front national conduite par M. Gérard Durieu, 637 (7,13 %) ; liste Oullins-Ecologie conduite par M. Michel Jouard, 633 (7,09 %).

Au second tour des élections de mars 1989, les résultats étaient les suivants : inscr., 17 387 ; vot., 10 794 ; abst., 37,91 % ; suffr. expr., 10 531 ; liste de M. Bernard, 5 328 voix (50,59 %) ; liste de M. Terrot, 5 203 (49 40 %).]

VAR : Le Luc (1er tour).

Inscr., 4 538 ; vot., 3 697 ; abst., 18,53 % ; suffr. expr., 3 611. Liste d'union de la gauche conduite par M. Jean-Louis Dieux, PS, cons. gén., 1 677 voix (46,44 %) ; liste d'union de la droite conduite par M. Norbert La Rosa, div. d., 1 443 (39,96 %) ; liste du Front national conduite par Mme Sylviane Ventolini, 491 (13,59 %). Il y a ballottage.

[Le Conseil d'Etat a confirmé le 13 décembre dernier l'annulation du scrutin de mars 1989 en raison de la participation, le jour même du second tour, de M. Dieux à un apéritif organisé pour le troisième âge, considérée comme *« une manœuvre susceptible de fausser les résultats du scrutin »*.

Par rapport au premier tour de 1989, le nombre des suffrages exprimés étant parfaitement identique, la liste de M. La Rosa enregistre un gain net de 196 voix et de 5,43 points de pourcentage, tandis que celle de M. Dieux perd 77 voix (-2,13 points) et celle du FN, 119 (-3,3 points). Bien qu'en recul, Mme Ventolini a fait connaître sa volonté de se maintenir au second tour tout en proposant à M. La Rosa une fusion à condition de disposer de six places éligibles.

Maire depuis 1978, M. Dieux se voit reprocher le taux d'immigration de 13 % dans sa commune et l'implantation de la première « maison des potes », créée en France.

Le 5 mars 1989, les résultats étaient les suivants : inscr., 4 541 ; vot., 3 729 ; abst., 17,88 % ; suffr. expr., 3 611 ; liste d'union de la gauche, conduite par M. Dieux, PS, 1 754 voix (48,57 %) ; liste d'union de la droite, conduite par M. La Rosa, RPR, 1 247 (34,53 %) ; liste du Front national, conduite par Pierre Jeugia, 610 (16,89 %).

Au second tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 4 540 ; vot., 3 983 ; abst., 14,03 % ; suffr. expr., 3 808 ; liste d'union de la gauche, 1 944 voix (51,05 %), 22 sièges (3 PC, 9 PS, 10 div. g.) ; liste d'union de la droite, 1 864 (48,94 %), 7 sièges (1 UDF, 2 RPR, 4 div. d.).]

Cinq cantonales

ESSONNE : canton de Saint-Chéron (1er tour).

Inscr., 14 314 ; vot., 5 875 ; abst., 58,95 % ; suffr. expr., 5 765. MM. Max Marest, CNI, 2 542 (44,09 %) ; Amaury Couderc, PS, 1 189 (20,62 %) ; Patrick Dordain, FN, 1 026 (17,79 %) ; Yves Krebs, Ecol., 627 (10,88 %) ; Bernard Rouzault, PCF, 381 (6,6 %). *Il y a ballottage.*

[Ce scrutin fait suite à l'annulation par le Conseil d'Etat de la réélection de M. Marest, en septembre 1988. Il est en ballottage favorable. Les candidats de l'extrême droite et des écologistes, qui n'étaient alors pas présents, font une percée spectaculaire ; aussi le représentant de la droite classique perd plus de 11 points, et celui du PS presque 14.

En septembre 1988, M. Max Marest, CNI, avait été réélu dès le premier tour avec 3 523 voix (55,42 %) contre 2 174 (34,28 %) à M. Amaury Couderc, PS, et 659 (10,36 %) à M. Bernard Rouzault, PC, sur 13 961 inscrits, 6 611 votants (soit 52,64 % d'abstention) et 6 356 suffrages exprimés.]

GIRONDE : canton de Bordeaux IV (2e tour).

Inscr., 15 404 ; vot., 3 575 ; abst., 76,32 % ; suffr. expr., 3 387. MM. Stéphan Delaux, div. d., 2 116 voix (62,47 %), ÉLU ; Denis Vignolles, PS, 1 271 (37,53 %).

[M. Delaux succède facilement à M. Jacques Valade (RPR), sénateur et premier adjoint au maire de Bordeaux, qui avait abandonné son poste de conseiller général pour respecter la loi sur le cumul des mandats. Pourtant le report des voix du Front national semble avoir été très incomplet ; en revanche, son adversaire socialiste paraît avoir bénéficié, non seulement de celui du PC, mais aussi d'une partie des suffrages écologistes du premier tour, alors que les Verts sont associés à la gestion municipale du maire de Bordeaux.

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 15 404 ; vot., 3 648 ; abst., 76,31 % ; suffr. expr., 3 588. MM. Stéphan Delaux, div. d., 1 543 voix (43 %) ; Denis Vignolles, PS, 752 (20,95 %) ; François-Régis Taveau, FN, 748 (20,84 %) ; Jean-Jacques Rabeisen, Verts, 340 (9,47 %) ; Mme Claude Mellier, PC, 203 (5,71 %).

En 1988, les résultats du premier tour étaient les suivants : inscr., 16 186 ; vot., 5 911 ; abst., 63,48 % ; suffr. expr., 5 847 ; MM. Valade, RPR, 3 235 voix (55,32 %) ; Gérard Boulanger, PS, 1 576 (26,95 %) ; Guy Michnely, FN, 409 (6,99 %) ; Mme Claude Mellier, PC, 338 (5,78 %) ; M. Jean-Georges Daviella, Verts, 289 (4,94 %). Contraint au second tour, faute d'avoir obtenu un nombre de suffrages au moins égal au quart des inscrits au premier, M. Valade l'avait emporté avec 3 500 voix (61,22 %) contre 2 217 (38,77 %) à M. Boulanger sur 16 186 inscrits, 5 874 votants (soit 63,70 % d'abstention) et 5 717 suffrages exprimés.]

GIRONDE : canton de Captieux (1er tour).

Inscr., 1 868 ; vot., 1 506 ; abst., 19,38 % ; suffr. expr., 1 448. MM. Marc Lalanne, PS, 1 139 voix (78,66 %) ÉLU ; Patrick Batsele, div. d., 265 (18,30 %) ; Mme Jacqueline Bordenave, PC, 44 (3,03 %).

[Le Parti socialiste conserve facilement ce siège après le décès de Jean Sango. M. Lalanne, maire du chef lieu de canton, fait légèrement mieux que son prédécesseur, la droite reculant puisqu'il y avait eu, en 1985, un candidat d'extrême droite. Conformément aux habitudes, la participation est très élevée dans ce canton rural du sud de la Gironde.

En mars 1985, M. Sango, PS, avait été réélu dès le premier tour avec 1 302 voix (77,36 %), contre 302 (17,94 %) à Mme Bégarie, RPR, 47 (2,79 %) à Mme Bordenave, PC et 32 à M. Casale, FN sur 1934 inscrits, 1 731 votants (soit 10,49 % d'abstention) et 1 683 suffrages exprimés.]

GIRONDE : canton de Villenave d'Ornon (2e tour).

Inscr., 15 558 ; vot., 3 697 ; abst., 76,24 % ; suffr. expr., 2 798. M. Sylvère Dutil, PS, 2 798 (100 %), ÉLU.

[Comme prévu, M. Dutil succède au conseil général à M. Claude Barande, député socialiste et maire du chef lieu du canton, qui avait démissionné par application de la loi sur les cumuls. A l'issue du premier tour, seuls les candidats du PS et du PC, tous deux adjoints au maire, avaient le droit de se maintenir, mais le porte-parole communiste avait déclaré, le mardi 31 janvier : *« Il n'y aura pas d'affrontement à gauche »*. Toutefois, M. Dutil est loin de faire le plein des voix de gauche du premier tour. Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 15 558 ; vot., 5 755 ; abst., 63 % ; suffr. expr., 5 636. MM. Sylvère Dutil, PS, 2 185 voix (38,76 %) ; François Bidou, PC, 1 119 voix (19.85 %) ; Patrick Pujol, div. d., 864 (15,33 %) ; Patrick Nougès, Verts, 771 (13,67 %) ; Pierre Loustaunau, FN, 697 (12,36 %).

Les résultats du premier tour de septembre 1988 étaient les suivants : inscr., 15 116 ; vot., 6 929 ; abst., 54,16 % ; suffr. expr., 6 774 ; MM. Barande, PS, 3 888 voix (57,39 %) réélu ; Maurice Weber-Holtzcherer, RPR, 1 445 (21,33 %) ; Bidou, PC, 1 106 (16,32 %) ; Francis Massart, FN, 335 (4,94 %).]

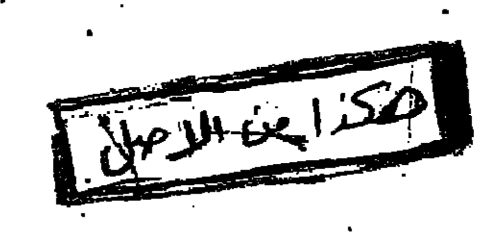
PAS-DE-CALAIS : canton de Hénin-Beaumont (1er tour).

Inscr., 24 157 ; vot., 9 552 ; abst., 60,45 % ; suffr. expr., 9 133. MM. Emile Delannoy, PS, 3 405 voix (37,28 %) ; Jean-Bernard Deshayes, PC, 1 930 (21,13 %) ; Jean Dey, Ecol., 1 473 (16,12 %) ; Alain Collart, RPR, 1. 007 (11,02 %) ; Philippe Paulcsak, FN, 890 (9,74 %) ; Jacques Kmieciak, div. g., 428 (4,68 %).

[Cette élection partielle était organisée pour pourvoir le siège laissé vacant, à l'assemblée départementale, par M. Pierre Darchicourt, maire socialiste d'Hénin-Beaumont, qui l'a abandonné pour entrer au conseil régional à la suite du décès d'un de ses colistiers. Les écologistes, qui, hors des campagnes nationales, étaient présents pour la première fois dans ce canton font une percée remarquée. Il semble bien qu'ils prennent essentiellement leurs voix à la droite classique, dont le représentant perd plus de neuf points. Celui du PC perd, lui, un peu plus de trois points. Etant donné le fort pourcentage d'abstention, qui a pratiquement doublé depuis 1985, seuls le candidat du PS et celui du PC ont la possibilité de se maintenir pour le deuxième tour.

En 1985, les résultats du premier tour avaient été les suivants : inscr., 24 775 ; vot., 17 628 ; abst., 28,84 % ; suffr. expr., 16 686 ; MM. Darchicourt, PS, 6 162 voix (36,92 %) ; Doutreaux, PC, 4 138 (24,79 %) ; Flinois, RPR, 3 440 (20,61 %) ; Carpentier, div., 1 577 (9,45 %) ; Coquet, FN, 1 369 (8,20 %). Au second tour, M. Darchicourt était élu, remplaçant ainsi M. André Piette, PS, ancien député et alors maire du chef-lieu qui ne se représentait pas, avec 9 328 voix (64,37 %) contre 5 161 (35,62 %) à M. Flinois sur 24 775 inscrits, 15 845 votants (soit 36,04 % d'abstention) et 14 489 suffrages exprimés.]





هكذا في الأصل

Les responsables des grands établissements réunis à Paris

Bibliothèques : « Furia francese » et pragmatisme britannique

Pendant quatre jours, du 30 janvier au 2 février, à la demande du ministre français de la culture, M. Jack Lang, un colloque international sur « l'avenir des bibliothèques » s'est tenu à Paris. Les responsables des grands établissements mondiaux étaient tous venus. Il y fut bien sûr question de la future Bibliothèque de France. Dominique Jamet, responsable du projet, et Dominique Perrault, architecte du futur bâtiment, en ont précisé les contours. Emmanuel Le Roy Ladurie, administrateur général de la Bibliothèque nationale, a indiqué les exigences d'une succession qui s'annonce compliquée, si l'on en croit le débat animé qui a conclu le colloque.

Le sort des autres bibliothèques, en projet ou en construction, fut également évoqué : Francfort, Alexandrie et la nouvelle British Library de Londres, qui ouvrira ses portes quelques mois après la TGB de Tolbiac et dont les partis pris sont à l'opposé des nôtres. Les pays de l'Est étaient également représentés, notamment la Roumanie, qui vient de perdre dans un incendie, à Bucarest, l'un de ses plus beaux fleurons, la Bibliothèque centrale universitaire.

Ils sont venus des quatre coins du monde. Ce n'est pas une image : les institutions les plus prestigieuses des cinq continents ont envoyé leurs principaux responsables pour débattre de l'avenir de leurs établissements. La British Library de Londres, la Bibliothèque du Congrès de Washington, la Deutsche Bibliothek de Francfort, la Biblioteca Apostolica vaticane, la National Diet Library de Tokyo, la Bibliothèque nationale de Wellington *(Nouvelle-Zélande) et* l'Institut fondamental d'Afrique noire de Dakar, plus de quarante pays sont représentés dans l'amphithéâtre de la galerie Vivienne.

A l'ordre du jour, les problèmes auxquels ils sont confrontés, en cette fin de XXe siècle : saturation, restauration, modernisation, informatisation, communication, extension. Les vedettes de ces journées étaient incontestablement la France et la Grande-Bretagne puisque toutes deux se sont lancées dans la construction de nouveaux centres et devraient déménager leurs fonds dans des conditions identiques. Confrontés aux mêmes problèmes, les deux pays auraient dû aboutir à des formules assez proches. Pourtant, les solutions retenues sont totalement différentes. En public, chacun se félicite de cette heureuse diversité, ce qui n'empêche pas, en coulisse, les formules assassines sur les choix du voisin.

« La France ne réussit ses réformes qu'avec des révolutions », remarquait Pierre Nora au cours des débats. Notre pays a donc choisi la rupture, le panache et la vitesse. La Grande-Bretagne préfère la tradition, le confort et une sage lenteur. Sur les rives de la Tamise règne le pragmatisme le plus absolu. Comment faire tenir dans un bâtiment plus de dix millions de volumes ? Les Britanniques ont mis plus de vingt ans à répondre à cette question. Sur les bords de la Seine, c'est d'abord le geste qui compte. On a d'abord décidé de l'enveloppe, avant de songer au programme. L'architecture des bâtiments était déjà choisie alors que l'on débattait encore du nombre de livres à loger : cinq millions ? Dix millions ? On en est aujourd'hui à trente millions. Aussi, en dépit des précisions apportées depuis quelques mois par les responsables de la TGB, on a posé, au cours des débats, des questions reflétant les mêmes inquiétudes que naguère.



GUY VIVIEN

Emmanuel Le Roy Ladurie, Dominique Jamet et Kenneth Cooper.

Le sort de la rue de Richelieu

La Bibliothèque de France sera-t-elle une bibliothèque de type patrimonial (sur les dix millions de livres déposés rue de Richelieu, plus de 80 % sont uniques) ou d'une bibliothèque ouverte à tous ? Si l'on veut superposer les deux systèmes, ne risque-t-on pas d'aboutir à une concentration excessive, l'un des maux de la vieille Bibliothèque nationale ? Le livre y sera-t-il hégémonique ou minoritaire ? Sera-t-il négligé au détriment de l'audiovisuel ?

Cette nouvelle bibliothèque doit être au centre d'un réseau de bibliothèques. Comment tisser ce réseau ? Comment améliorer ses « terminaux », les bibliothèques universitaires notamment, alors que la TGB va absorber une masse budgétaire considérable ? Le déménagement sera la matrice de transformation de la Bibliothèque nationale en Bibliothèque de France. Qui s'en chargera, Tolbiac ou la rue de Richelieu ? Comment planifier une opération compliquée si un conflit surgit entre les deux établissements, l'ancien et le nouveau ? Quel sera, enfin, le sort de la rue de Richelieu, vidée de ses livres ? Un institut d'art ? La cohabitation entre l'Université et les musées ne s'annonce-t-elle pas difficile ?

Dominique Jamet, directeur de l'établissement public, et Dominique Perrault, l'architecte du futur bâtiment, ont précisé l'esquisse de la TGB. Non sans déplorer, a indiqué Dominique Jamet, le procès d'intention qui lui était fait : *« Je ne suis pas à la tête d'une conspiration contre le livre. Je cherche à mettre sur pied une bibliothèque plus riche, plus grande et qui marche mieux que l'actuelle BN. »*

On connaît le schéma général de la Bibliothèque de France : quatre tours de verre, hautes de 100 mètres, plantées aux quatre coins d'une place aussi vaste que celle de la Concorde, au centre de laquelle se trouve un jardin de la taille de celui du Palais-Royal. La superficie totale des bâtiments est de 288 000 m². Les salles de lecture donneront sur la verdure. Les livres seront logés dans les tours et certains sous-sols. Dans une génération ou deux, les parkings pourront se convertir en magasins. Les 10,5 millions de volumes de la BN pourront donc se loger facilement : la TGB peut accueillir, tout de suite 20 millions de livres et demain 30 millions. Mais Dominique Jamet l'a souligné : *« La Bibliothèque de France ne doit pas être une BN* bis, *même améliorée. Ce doit être plus et mieux. »*

Présence massive de l'audiovisuel

Plus, c'est-à-dire trois bibliothèques en une. Le saint des saints, accessible aux chercheurs qui pourront occuper 1 200 places (contre 600 rue de Richelieu) et se faire communiquer l'ensemble des volumes entreposés dans le bâtiment. Une bibliothèque d'information de deux millions de volumes pour le grand public. Pour ne pas faillir à sa mission de conservation, la TGB sera obligée de se procurer ce fond supplémentaire. Un troisième espace, plus mystérieux : la bibliothèque d'actualité qui doit être la vitrine du nouvel établissement. Des ensembles de livres seront présentés dans une troisième salle, autour d'un thème ou d'un auteur, en fonction sans doute d'un anniversaire ou d'une célébration, sport où les Français sont champions toutes catégories.

Plus, c'est encore la présence de l'audiovisuel dans le bâtiment, présence massive selon Dominique Jamet : *« Nous ne pouvons pas être en retard d'une révolution »*, affirme-t-il. Mieux c'est l'élégance de l'architecture, la restauration et le microfichage des œuvres fragiles, l'informatisation complète du catalogue, la communication avec un réseau étendu de bibliothèques françaises et européennes.

En dehors de la querelle communication-conservation qui semble s'enliser, de larges zones d'ombre n'ont pas été éclairées. Et d'abord le coût de l'opération. Autour de 7 milliards de francs, estime-t-on. *Mais cette enveloppe,* tout à fait approximative, sera sans doute gonflée des opérations annexes qui vont de pair avec la TGB : accélération de l'informatisation du fichier en cours (1 million de fiches seront consultables sur écran, fin 1990 ; il faut en saisir cinq à six fois plus pour achever le travail), recollement général des collections (le dernier en date remonte à 1947), restauration de 4,5 millions de volumes, redéploiement des collections restant rue de Richelieu et installation du nouvel Institut d'art.

Dominique Jamet évoquait même la recotation de tous les volumes de la BN, avant le déménagement. Emmanuel Le Roy Ladurie a immédiatement calculé le temps nécessaire — sept cent mille heures — à ce travail supplémentaire. L'établissement du fameux réseau et celui du catalogue national des bibliothèques françaises entrera-t-il dans le budget de la TGB ? Une chose est certaine, le plus cher des grands travaux du premier septennat (le Grand Louvre, 5 milliards de francs) sera largement *dépassé.* Tant mieux si c'est l'occasion de moderniser l'ensemble des bibliothèques françaises. Ne risquent-elles pas au contraire de pâtir de cette lourde entreprise ?

Jean Gattégno, ancien directeur du livre au ministère de la culture, et qui a rejoint l'équipe de la Bibliothèque de France, établit un parallèle avec le Grand Louvre : *« Cette entreprise,* dit-il, *n'a pas stérilisé les autres musées français. Au contraire, elle a permis de moderniser quantité d'établissements en province et d'en ouvrir de nouveaux. De la même manière, la TGB aura un effet d'entraînement sur les autres bibliothèques françaises, sur les bibliothèques universitaires en particulier, dont le budget a déjà doublé. »* Mais un autre budget est encore inconnu : celui du fonctionnement d'un tel vaisseau. Actuellement celui de la rue de Richelieu est de 300 millions de francs par an. On est loin des 1 440 millions de francs de la Bibliothèque du Congrès de Washington et même des 750 millions de francs de la British Library. Les représentants de cette dernière, M. Kenneth Cooper et M. David Clements, étaient visiblement amusés par la vivacité des débats franco-français, mais assez sceptiques quant à leurs finalités.

Leurs travaux, qu'ils ont présentés avec (une feinte) modestie, échappent à tout emportement. D'abord parce qu'ils ne veulent résoudre qu'un seul problème à la fois : celui de la construction d'une nouvelle British Library. Pas question de « réseau » (les bibliothèques britanniques sont d'ailleurs nombreuses et bien équipées), pas question de bibliothèque d'information, (la nouvelle comme l'ancienne, ne sera ouverte qu'aux chercheurs), pas question non plus d'audiovisuel, le livre règnera seul à Saint-Pancrace. L'informatisation de leur catalogue est, enfin, *beaucoup plus avancée que* la nôtre.

Ensuite par ce que leurs méthodes sont radicalement différentes. A la *furia francese,* ils ont préféré une sage lenteur, multipliée, il est vrai, par un budget maigrement alimenté. L'idée lancée il y a plus de vingt ans n'a pris réellement corps, après de longues études minutieuses, qu'en 1983.

Les nouveaux bâtiments seront ouverts au public en 1996, un an après Tolbiac. Ils devraient coûter 4,5 milliards de francs. L'architecture du bâtiment n'intéresse visiblement pas ses promoteurs. Tout au plus ont-ils voulu intégrer « harmonieusement » les nouvelles structures dans l'environnement immédiat. La brique et l'ardoise prédominent donc et se marient tant bien que mal avec les constructions néogothiques du quartier. Le confort des usagers, la sécurité des trésors conservés, la rationalité des magasins a déterminé l'ensemble des choix. Et comme il s'agissait non pas de transvaser une bibliothèque exiguë dans une autre plus vaste mais de regrouper en un seul centre dix-sept pôles disséminés dans tout Londres, le déménagement est lui aussi pensé minutieusement. Etalé sur deux ans, il est minuté comme une opération militaire et ne devrait perturber que deux semaines, pas davantage, les usagers de la British Library.

Cet énoncé, en demi-teinte, aura-t-il été entendu par les Français, tout entiers à leurs polémiques en dépit des propos conciliants d'Emmanuel Le Roy Ladurie ? Faudra-t-il un arbitre pour trancher ? La nouvelle responsable du livre au ministère de la culture, Mme Evelyne Pisier, qui a clos le colloque, ne veut pas se désintéresser du débat. *« La querelle des anciens et des modernes n'aura pas lieu,* a-t-elle conclu. *Nous ne voulons pas n'importe quelle modernité. Il n'y a pas de modernité sans mémoire. Du passé ne faisons surtout pas table rase. »*

EMMANUEL DE ROUX

La bibliothèque d'Alexandrie renaît de ses cendres

Tout le monde connaît la plus célèbre bibliothèque de l'Antiquité, riche de 700 000 volumes, fondée sous Ptolémée Sôter par Démétrios, un élève d'Aristote, trois siècles avant J.-C. et disparue dans les flammes au cours de la conquête de l'Egypte par les Arabes neuf cents ans plus tard. Ce symbole de la connaissance va sans doute renaître grâce à l'UNESCO.

Un concours d'architecture a été lancé par l'organisme international pour sa reconstruction. C'est l'équipe norvégienne animée par M. Thorsen qui l'a remporté. Le bâtiment qu'ils ont présenté au colloque est de forme circulaire. Son diamètre est de 160 mètres et sa hauteur de 35 mètres. Un mur aveugle où sont inscrites toutes les formes d'écriture la ferme vers la terre. Son toit, qui sert également de filtre thermique, s'incline jusqu'au sol en direction de la mer. L'éclairage est zénithal.

L'intérieur est découpé par une série de plateaux inégaux, disposés en terrasses. Les salles de lecture sont situées au bord de ces derniers. Les magasins *se trouvant au fond,* à l'abri de la lumière. 2 000 places assises sont prévues. Elle devrait ouvrir en 1995 avec 200 000 volumes qui seront progressivement portés à 4 millions, sa capacité finale étant de 8 millions de livres. Elle sera située à proximité immédiate d'une université où travailleront 80 000 étudiants et devrait être gérée par l'UNESCO.

De gros problèmes restent à résoudre. Celui de son financement qui doit être réglé par le biais d'une campagne internationale. Celle-ci sera lancée le 15 juin prochain à Assouan. M. François Mitterrand devrait y prononcer le discours inaugural.

E. de R.

Roumanie : quand brûlent les livres

Tout le monde a vu, en France, les images de la Bibliothèque centrale universitaire de Bucarest en flammes. *« L'incendie a été déclenché volontairement,* affirme M. Ionescu, son directeur. *Il devait permettre aux membres de la Securitate de s'éclipser en profitant de la panique. »* Toujours est-il que les cinq cent mille volumes sont partis en fumée : des livres uniques, des incunables, des éditions rares mais aussi de nombreux manuscrits.

M. Ionescu, au cours de ce colloque, a lancé un appel à la communauté internationale pour la reconstruction de son établissement et la « remise à jour » de l'ensemble des bibliothèques roumaines sinistrées par quarante ans de dictature.

E. de R.

CULTURE

ARTS

Annette Messager, une et multiple

Surprise : l'artiste n'arrête pas de grandir et la première rétrospective de son œuvre, à Grenoble, de nous enchanter

C'est l'histoire d'une artiste qui, au commencement, ne savait pas trop qui elle était et qui a entrepris de faire œuvre, justement, en se jouant de cette crise d'identité commune à tout jeune artiste, sans doute plus fortement vécue par la génération à laquelle Annette Messager appartient celle de l'après-mai 68.

Génération que l'on a crue égarée, parce que souvent perdue pour la peinture, au sens traditionnel de son exercice, alors qu'elle était en quête, parfois il est vrai, sous forme chaotique, de nouveaux terrains et de nouveaux moyens d'expression, aujourd'hui bien ancrés dans la création artistique.

Ainsi de la photo, souvenir ou constat, et des mises en relation de textes et d'images, comme façon de coller à la vie, ou de spéculer sur le langage et l'espace de la création, infini. Toutes choses en partie explorées dmpuis Dada, et remises au jour par des artistes dits conceptuels.

Annette Messager donc, cette inconnue qui n'avait aucun titre particulier, partit en reconnaissance d'elle-même et commença par se déclarer collectionneuse.

Et c'est vrai qu'elle l'était, qu'elle accumulait dans sa chambre toutes sortes d'illustrations, dont elle allait se servir pour présenter ses personnages, ses rôles différents, tantôt de femme et tantôt d'artiste, faisant passer les gestes, les pensées, les préoccupations supposées de l'une dans le domaine prétendu de l'autre, exhibant ainsi toutes les facettes contradictoires de sa personne supposée, non sans se moquer d'elle-même, de ses pensées, de ses goûts, non sans ironiser, à travers ses séries d'images, à propos des rôles que les femmes sont censées tenir dans une société bien ordonnée : celui de maman, de femme au foyer, de putain.

A ce propos il faut tout de même rappeler que les travaux ménagers d'Annette Messager datent d'une époque où l'idée d'un ministère à la condition féminine n'était pas encore née !

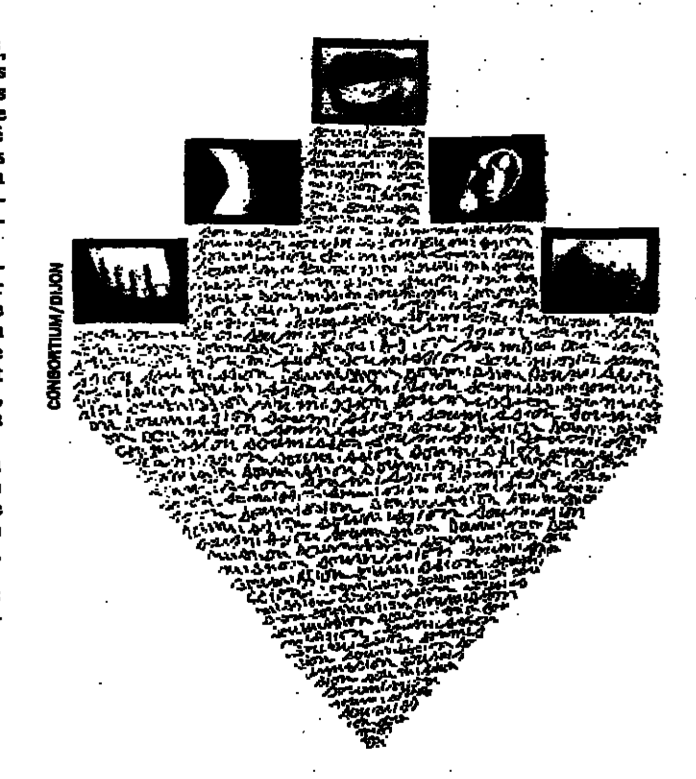
Obscure plongée

Ces travaux intimes qui touchaient nombre de tabous et immanquablement faisaient mouche, ont pu choquer, et peuvent encore déranger. Mais Annette Messager, dont une des spécialités est de se nourrir de l'air du temps, et de bouger avec lui, n'allait pas se cantonner dans ce trafic d'images de femme et d'artiste, d'autant que le et séparant ses deux personnages principaux était en train de se transformer en trait d'union, à travers de nouvelles séries de clichés, portant cette fois sur le Bon, le Beau, le Bonheur, avec des grands B, mais toujours balancés sur le mode mineur de petits exercices de coloriage, de découpage, et toujours en référence à une culture de pacotille, et non à la grande histoire de l'Art qui, au tournant des années 80, allait être réhabilitée.

Messager sembla alors en position de repli. Elle dessinait des photos et photographiait des dessins, utilisait un moyen contre l'autre, semblait patauger, s'épuiser dans ses chassés-croisés d'images truquées d'une banalité crasse.

Cette manipulation très *clean* de clichés, pourtant, lui donna le temps de se retourner avant d'accomplir, en nocturne, de la sale besogne : partant de photos de visages effrayés, de bouches hurlantes, d'yeux exorbités, de dents carnassières, de nez vus par en dessous, qu'elle disloquait, déchirait, remontait et maculait de couleurs visqueuses, Messager se mit en effet à profiler des monstres, araignées, vampires, sorcières, serpents et instruments divers (couteaux, géants, ciseaux et clefs), qu'elle lâcha sur les murs.

Avec ces hybridations d'images de peurs enfantines, de mémoire populaire, de souvenirs moyen âgeux, de références au cinéroman, à la littérature et au cinéma – de Mary Shelley et Bram Stoker à Hitchcock, en passant par Méliès et Mario Bava, sans oublier Charcot, l'hystérie, la Salpêtrière, – avec ces « chimères », Messager, cette fois, étale les archétypes du laid, de l'horreur. Et tout en jouant, toujours, à se faire peur, débusque le corps, met à nu sa vérité, parfois obscène.



CONSORTIUM/DIJON

« Mes ouvrages », 1988, d'Annette Messager.

Des images emblématiques

Dans cette obscure plongée, qui coïncidait avec l'émergence sur la scène artistique du néo-expressionnisme et autres tendances picturales bridées pendant une décennie, l'artiste s'est mise à exploiter son fonds de clichés de façon spectaculaire, à rechercher les effets de mise en scène, à composer avec l'espace de l'exposition. Ce fut pour elle une grande mutation, car dès lors elle se retranchera de la cimaise, pour tirer les ficelles de la création. Elle n'aura plus à se présenter sous telle ou telle casquette, l'œuvre reconstruite parlera pour elle, signée.

Corps et chute libre, jugements derniers et anamorphoses de visages aspirés dans le tourbillon de l'enfer, ouvrent encore une saison de tempête, qui sera de courte durée. Après quoi, il n'y aura plus d'histoire, plus d'action, seulement de la dévotion. Plus de voyeurisme, mais de la voyance et des visions. Messager en est là, toujours avec le même répertoire d'images photographiques qu'elle redécouvre, redistribue comme des cartes de tarot, mais qu'elle transfigure en blasons ou en ex-voto. Bouches, yeux, narines, mains, oreilles, pieds, pénis et pubis sont suspendus au mur, accumulés en cercle ou triangle, ou bien dispersés et alors reliés par des fils de mots, des calligrammes écrits directement sur les cimaises.

C'est très beau, toutes ces images emblématiques du corps en morceaux, tantôt élevées en autels témoins d'une piété populaire, tantôt mises en reliquaires et données comme de secrètes pensées, tantôt déployées comme une carte de géographie amoureuse.

Qui mêlent le profane et le sacré, hymne au plaisir et désir, recelant toujours une grande ambiguïté de sens, ils amènent à se demander qui parle : Pénélope, Louise Labbé ou quelque Précieuse un peu ridicule, ou les trois à la fois, en une, tricotant patiemment des verbes chaleureux pour enluminer cette froide nudité.

Comme Annette Messager naguère tricotait des chauffe-cœurs pour ses « pensionnaires », les oiseaux des rituels tendres et cruels de l'enfance, concervés, bien rangés dans une des vitrines de son musée personnel, qui est le nôtre aussi.

GENEVIÈVE BREERETTE

▶ **Annette Messager, Musée de Grenoble, jusqu'au 12 février. Puis Bonner Kunstverein, Bonn (4 mars-26 avril), Musée de La Roche-sur-Yon (6 avril-10 juin) et Kunstverein de Dusseldorf, du 9 juin au 15 juillet.**

MUSIQUES

Martinu ou la grandeur hymnique

James Conlon et l'Orchestre national célèbrent le centenaire d'un compositeur tchèque presque français

Bohuslav Martinu est né le 8 décembre 1890, à Policka, en Bohême, dans la tour de l'église Saint-Jacques, dont son père, cordonnier, était aussi le gardien... Cela nous laisse donc toute l'année pour fêter le centenaire de ce compositeur morave dont l'œuvre lumineuse, florale et mystérieuse, est comme un grand hymne à la vie, même si le tragique de l'existence n'en est point absent, loin de là.

L'Orchestre national, le premier, lui a rendu hommage le 1er février, et nous avons retrouvé l'émerveillement intact de cette musique, bien délaissée chez nous alors qu'il était profondément attaché à notre pays où il a vécu si longtemps, avant et après la guerre, presque jusqu'à sa mort le 28 août 1959.

Un lyrisme chaleureux

Que de découvertes à faire quand on considère l'immensité de sa production, trois cent quatre-vingt-quatre numéros à son catalogue établi par Harry Halbreich, notamment six symphonies, trente concertos, des ballets, des cantates, une douzaine d'opéras, dont plusieurs ont été représentés en France, à Lyon, Bordeaux, Nice ou Rouen, mais non à Paris.

Le concert de l'Orchestre national (1) était dévolu à la période médiane de sa création, en grande partie parisienne, où, ayant pleinement assimilé l'enseignement d'Albert Roussel, il s'en dégage, tandis que s'épanouit un lyrisme chaleureux et vibrant, de plus en plus proche de ses sources tchèques.

En 1931, l'année de son mariage avec une Française, Charlotte Quennehen, c'est l'étonnant *Concerto pour quatuor à cordes et orchestre*, une formation fort insolitée, qui marque l'entrée dans sa musique du concerto grosso à la mode baroque, dont nombre de ses œuvres vont s'imprégner. Le ton est vif, crépitant, le quatuor et l'orchestre se livrent à des joutes fraternelles, s'excitent mutuellement dans un débordement d'enthousiasme, en gardant encore la rudesse et le côté néoclassique des partitions antérieures : Martinu n'est pas tout à fait sorti de sa chrysalide. Mais quelle belle interprétation du Quatuor Brandis, plongeant et émergeant tour à tour au ras de l'orchestre, comme dauphins dans la mer !

Les trois *Ricercari* de 1938 opposent deux pianos (Jean-François Heisser et Alain Planès) à une petite formation savoureuse (cinq bois, deux trompettes, trois violons, trois violoncelles), toujours dans l'esprit du concerto grosso, où une aimable rivalité fait fructifier les motifs et les mène à incandescence. Avec cet ensemble réduit, tout est clair, nerveux, « croustillant », deux mouvements vifs encadrant un largo tendre et un peu moqueur, où les instruments font de la dentelle.

La même année, en Suisse, chez Paul Sacher, Martinu écrit une de ses œuvres les plus tragiques, datée du 29 septembre, pendant la conférence de Munich qui aboutit au démembrement de la Tchécoslovaquie : le *Concerto pour deux orchestres à cordes, piano et timbales.*

Transcender le pessimisme

Admirable et terrifiante, fébrile, inquiète, cette musique est comme le vent qui annonce la tempête. Le jeu rude des cordes qui se heurtent est renforcé par les lueurs livides du piano et les grondements des timbales. Parfois le tempo s'alanguit, mais l'angoisse revient plus *intense. Le largo* central est une sorte de grande cérémonie funèbre ; une plainte pathétique retombe et s'éloigne. Le piano, un moment désaccordé, découragé, ramène peu à peu les orchestres par un chemin douloureux. Pourtant dans le final, un puissant dynamisme vient peu à peu transcender le pessimisme, rendre confiance en un avenir possible, la paix peut-être, après l'inéluctable guerre...

La vigueur, la conviction, l'autorité de James Conlon galvanisaient l'Orchestre national qui ne demandait que cela pour produire son plus beau lyrisme. L'interprétation de *la Mer* de Claude Debussy, malgré son brio, parut en revanche trop acérée et un peu raide dans sa lumière violente. Il y faut plus d'instinct et de souplesse féline.

JACQUES LONCHAMPT

(1) Retransmis en direct, il sera repris en différé par France-Musique le 12 février, à 15 h. Les œuvres de Martinu seront enregistrées sur disque compact par Erato avec, en plus, la *Toccata e due canzoni.*

▶ **L'Opéra-Comique annonce quatre représentations de *Passion grecque* (d'après Kazantsaki) par le Théâtre national de Prague (du 5 au 8 avril) et quatre concerts avec des artistes tchèques en mars-avril.**

DISQUES

Le temps des Sundays

Avec un mélange d'arrogance et de modestie le groupe britannique a réussi un premier album brillant

Reading, Writing and Arithmetic, par The Sundays, Rough Trade/Virgin.

Ils cherchaient un nom neutre et plaisant à la fois. Finalement, ils ont choisi The Sundays (les dimanches). Les pochettes de leurs disques (deux 45 tours, un album, *Reading, Writing and Arithmetic,* qui sort ces jours-ci) s'ornent de natures mortes, fruits ou ammonites fossiles. Sous ces images sibyllines, la vraie vie des Sundays, un rock rêveur, dont on perçoit d'abord l'élégance et l'originalité avant de lui trouver sa place sur la photo de famille (entre les Smiths et les Cocteau Twins), même si, justement, les Sundays aimeraient bien qu'on les oublie lors de la séance de pose.

Parce que leur musique appelle la rêverie et le commentaire, parce que l'Angleterre (ils sont londoniens) ne produit pas, en ce moment, beaucoup de groupes nouveaux et intéressants, professionnels et amateurs se sont jetés sur ces petites énigmes qui n'en sont pas vraiment. Les Sundays ne les ont posées là que parce qu'elles étaient inévitables. Tant qu'à faire une pochette, à choisir un nom, autant faire joli et discret.

Malheureusement pour eux, les débuts des Sundays n'ont rien eu de discret : avant d'avoir mis les pieds dans un studio, dès leurs premiers concerts, ils se sont retrouvés embringués bon gré mal gré dans le grand jeu de l'oie du rock. Harriet Wheeler, chanteuse rousse, et David Gavurin, guitariste brun, se connaissaient bien depuis longtemps, assez pour vivre et composer des chansons ensemble. Quand ils se sont sentis prêts, ils ont recruté deux amis musiciens, un batteur et un bassiste, et ont formé les Sundays. Tout de suite, ils ont été remarqués par la presse musicale britannique, qui les a accablés de superlatifs. Attirées par le tapage, les maisons de disques se sont bousculées à leurs concerts. Rough Trade, le label indépendant qui doit une bonne partie de sa fortune aux Smiths, a emporté le morceau.

Il a fallu presque un an aux Sundays pour enregistrer *Reading, Writing and Arithmetic : « Nous ne sommes pas très prolifiques,* reconnaît David Gavurin. *Mais quand j'écoute le disque, je n'ai jamais l'impression d'avoir fait du remplissage. »* C'est ce mélange d'arrogance et de modestie qui propulse les Sundays, qu'il s'agisse de leur musique ou de la gestion de leur carrière. Leur son tire ses seules ressources des instruments du quatuor, pas l'ombre d'un clavier à l'horizon. Au-dessus flotte la petite voix d'Harriet Wheeler. Jusqu'ici le rock avait surtout souri aux « non-chanteurs », dont le plus illustre reste Lou Reed. Wheeler est une grande « non-chanteuse », une comédienne dont le registre dramatique s'étend heureusement plus loin que le registre harmonique.

Très régulièrement (une fois par an au moins), quelques innocents aux mains pleines retrouvent la recette immuable pour réussir un grand premier album : comme leurs prédécesseurs, en pliant l'inspiration aux nécessités de l'inexpérience, les Sundays ont recommencé le rock.

Ils l'ont fait comme les jeunes (vingt-six ans) gens réservés qu'ils sont : en refusant autant que faire se peut les disciplines annexes du vedettariat : télévisions, interviews à la chaîne et mondanités. Pour eux, l'emballage ne compte que s'il sert la musique. Même pas impressionnés par les tombereaux de louanges que la presse déverse régulièrement à leur porte, ils s'en méfieraient plutôt, jurent que dans dix ans ils seront loin et que, en attendant, la seule chose qui leur importe est de bien travailler. Les Sundays devraient être sur scène en France au mois de mars.

THOMAS SOTINEL

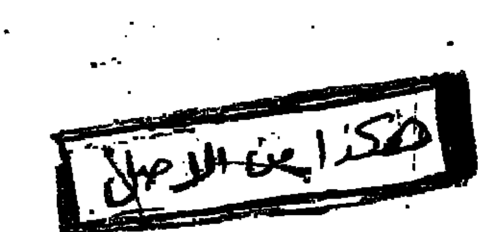
CINÉMA

Baisse de 15 % du nombre des entrées en janvier

Après un sursaut fin 1989, la fréquentation des salles de cinéma a repris sa chute, tombant à 2,77 millions d'entrées en région parisienne pour janvier 1990 contre 3,28 en 1989, selon les chiffres du *Film français.*

Cet effondrement dément le timide optimisme qui avait prévalu lors de la communication des chiffres de 1989. Avec 122 millions d'entrées pour l'année, la fréquentation semblait s'être stabilisée à son niveau le plus bas. La baisse de ces dernières semaines intervient alors que cinquante films sont sortis en janvier.

Pour l'instant, seuls *le Cercle des poètes disparus* de Peter Weir avec plus de 325 000 entrées en deux semaines et *Milou en mai* de Louis Malle avec 127 000 font une carrière conforme aux espoirs de leurs producteurs.



SOCIÉTÉ

Ayant touché aussi d'autres pays européens

Le violent ouragan du 3 février a tué vingt-quatre personnes en France

Un des ouragans les plus violents des vingt dernières années a traversé le nord de la France, de la Bretagne à la Moselle, samedi 3 février. Le nombre des victimes est de vingt-quatre morts et de plusieurs dizaines de blessés. Les dégâts matériels, très considérables, n'ont pu être encore chiffrés. Partout, les pompiers ont été appelés à l'aide des milliers de fois.

L'ouragan a aussi balayé la Grande-Bretagne, où il a été accompagné de pluies diluviennes (quatre morts), l'Allemagne fédérale (six morts) et la Belgique.

Dans l'Ouest et le Centre, l'ouragan a fait plusieurs victimes : deux morts dans le Finistère, un dans le Morbihan, deux dans le Maine-et-Loire, un en Ille-et-Vilaine, un dans l'Eure, un dans l'Allier, un dans le Loiret, un dans l'Oise, un dans le Rhône.

Dans les départements de l'Ouest, la tempête a provoqué l'arrêt de la centrale thermique de Cordemais (Loire-Atlantique), et mis hors circuits de nombreux relais, plongeant une grande partie de la Bretagne dans l'obscurité. La distribution de courant électrique est rétablie peu à peu mais, dimanche, plusieurs dizaines de milliers de personnes étaient toujours privées de courant.

A Nantes, de nombreux immeubles ont été endommagés. A L'Aigle (Orne), le toit de l'église s'est envolé. A Ronfeugerai (Orne) et à Segré (Maine-et-Loire), des clochers se sont effondrés. A Saint-Nazaire, le pont a été interdit à toute circulation, après qu'un camion y fut renversé par des vents de 130 à 140 kilomètres à l'heure. Un portique et une grue du port de Montoir-de-Bretagne (Loire-Atlantique) ont été renversés.

Dans l'Oise, une femme de cinquante-trois ans a été tuée à Noailles par la chute d'un porte cochère. A Saint-Fons (Rhône) un homme est mort, écrasé par la chute d'un mur.

Près d'Ancerville (Meuse), un bûcheron a été sérieusement blessé par la chute d'un arbre. A Lignières-sur-Aire (Meuse), le vent a fait s'effondrer le toit d'un élevage de poulets sur le système de chauffage à gaz, mettant le feu à la paille : dix-huit mille poussins ont péri carbonisés.

En Moselle, c'est tout le toit et une partie des murs de l'église d'Oberdorff qui se sont envolés. Une jeune femme est morte des suites de ses blessures après avoir été heurtée par un morceau de toit.

Dans la Marne, deux cent mille foyers ont été privés d'électricité et partout les trafics ferroviaire, routier et aérien ont été soit interrompus, soit très perturbés.

Ailleurs en Europe

La tempête a tué six personnes et en a blessé une cinquantaine d'autres en Allemagne fédérale. Les vents ont soufflé à plus de 150 kilomètres à l'heure à Trèves. Des arbres ont été arrachés, tuant deux personnes dans la région de Francfort ; la toiture et un mur d'une salle de sport, près d'Offenbach, ont été soufflés et ont blessé quatre spectateurs d'une partie de handball. Un homme de quatre-vingt-sept ans est mort d'une crise cardiaque après qu'un arbre est tombé à côté de lui. Les trafics routier et ferroviaire ont été perturbés pendant des heures. Les dégâts sont estimés à plusieurs millions de marks.

En Allemagne de l'Est, le vent a interrompu la distribution de courant électrique et perturbé la circulation ferroviaire et routière.

En Belgique, neuf personnes ont été blessées dont quatre grièvement. Et on ne compte plus les toits arrachés et les arbres abattus.

En Grande-Bretagne, ce sont les pluies diluviennes qui ont été meurtrières en provoquant des accidents de la circulation dans le sud et l'ouest du pays.

La région parisienne particulièrement éprouvée

Onze personnes ont été tuées, samedi 3 février, dans la région parisienne par l'ouragan qui a causé d'importants dégâts matériels et de nombreux accidents : arbres en travers de la route, chutes d'objets, d'échafaudages ou de panneaux sur les chaussées. Les sapeurs-pompiers de Paris, qui interviennent dans la capitale et les trois départements de la petite-couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne) ont compté quelque 6 000 sorties pour la seule journée de samedi, contre 800 à 1 000 les jours habituels.

Dans le Val-de-Marne, à Alfortville, un jeune homme est décédé après avoir reçu une palissade sur la tête, tandis qu'à Villecresnes un arbre a tué une femme en s'abattant sur un pavillon. Quatre personnes sont mortes en Seine-et-Marne dont deux dans la forêt de Fontainebleau.

A Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), une femme a eu la tête transpercée par une lame de volet. Conséquences moins tragiques en définitive à Villeneuve-Saint-Georges, où la catastrophe a été évitée de justesse : la verrière de la piscine ayant explosé sous l'effet du vent, une quinzaine d'enfants légèrement blessés ont été hospitalisés.

Trains et avions stoppés

Les atterrissages et surtout les décollages ont été considérablement gênés dans les aéroports de Roissy et d'Orly, et plusieurs vols ont été annulés ou retardés. Les liaisons ferroviaires ont été interrompues pendant huit heures entre Paris et Rennes à la suite de la chute de caténaires ou d'arbres sur les voies, avant d'être rétablies vers 21 h 45. Pour les mêmes raisons, le trafic a cessé sur de nombreuses lignes de la banlieue ouest, et des autobus ont été appelés à la rescousse. La verrière de la gare Saint-Lazare mettant en péril les voyageurs, la gare a dû être fermée. A la Cité des sciences de La Villette, deux coupoles de verre ont été soufflées par le vent, sans faire de victimes. La Cité des sciences a été fermée au public.

Poteaux arrachés, fils brisés par la chute de branches ou de panneaux ont provoqué de nombreuses coupures d'électricité. Cinq communes de l'Essonne totalement privées de courant n'ont été dépannées que dimanche matin.

Dans le parc de Thoiry (Yvelines), où une cinquantaine d'arbres se sont abattus, le toit de l'abri du rhinocéros s'est envolé ; les animaux sont cependant tous sains et saufs, de même qu'au zoo de Vincennes, qui a été lui aussi fermé. Dans la capitale deux mille cinq cents arbres ont été fauchés, dont les deux tiers dans le bois de Vincennes. Les jardins et les cimetières ont été fermés.

Le château et le parc de Versailles ont payé un lourd tribut aux éléments déchaînés : des vitres, ardoises et plombs des toitures du palais n'ont pas résisté, et six cents arbres, en particulier parmi les plus anciens, près des Trianon, ont été brisés ou déracinés. Dans le parterre Nord, près du château, une statue datant de la grande commande de 1674 a été détruite par la chute d'un marronnier. Le parc est resté fermé au public toute la journée de dimanche, et la messe traditionnelle à la chapelle Royale a été annulée pour des raisons de sécurité.

Dommage pour Chartres

CHARTRES

de notre correspondant

La toiture de la cathédrale de Chartres a été partiellement arrachée par la tempête samedi : 50 mètres carrés en cuivre ont été emportés sous l'effet de courants d'air ascendants venus du pied des clochers. Plusieurs panneaux se sont envolés de part et d'autre de la toiture, provoquant deux trous béants. Toutefois, la structure de la charpente n'a pas été touchée. Dès lundi, les spécialistes devaient estimer l'ampleur des dégâts. La difficulté sera d'obtenir la même teinte de patine pour remplacer les éléments en cuivre.

La cathédrale de Chartres, chef-d'œuvre gothique, n'avait pas connu pareille agression depuis le grand incendie de 1836. Dans tout le département, le vent a causé des dégâts matériels importants (fermes et hangars effondrés, toitures et arbres arrachés).

Ch. H.

Les catastrophes précédentes

L'ouragan du 3 février a été d'une rare violence. Voici les tempêtes les plus meurtrières en France depuis une vingtaine d'années :

- **25 juin 1967** : une tornade frappe plusieurs villages dans le nord de la France sur une longueur de 30 km. Bilan : 7 morts, 25 blessés et 700 personnes sans-abri.
- **4 août 1970** : une tempête ravage 300 km du littoral atlantique : 5 morts et 7 disparus. Plusieurs centaines de bâteaux coulés, tous les terrains de camping dévastés, des centaines de voitures hors d'usage, des milliers d'arbres arrachés.
- **4 août 1971** : des bourrasques accompagnant des orages et des averses sur diverses régions de France causent la mort de 9 personnes.
- **6-8 novembre 1982** : tempête sur le sud de la France, qui atteint également le reste de l'Europe : 13 morts en France.
- **Juillet 1983** : de violents orages s'abattent sur plusieurs régions de France causant en moins de dix jours la mort de 10 personnes.
- **Octobre 1984** : le cyclone *Hortense*, venu des Bahamas, frappe le nord-ouest de l'Espagne et de l'Aquitaine : six morts et des dizaines de blessés.
- **7 juin 1987** : dans le sud-ouest du pays, une ligne de grains cause la mort de 5 personnes et la disparition de 3 autres dans les Landes.
- **25 janvier 1990** : 9 morts.

□ **Avalanches mortelles dans les Alpes et les Pyrénées.** – Au moins sept morts, une dizaine de disparus et une demi-douzaine de blessés graves, tel est le bilan du dernier week-end dans le massif alpin et le massif pyrénéen. Des précipitations trop récentes et une température exceptionnellement clémente ont rendu très instables les pentes neigeuses. Malgré les conseils de prudence prodigués aux skieurs, nombre de ceux-ci se sont aventurés hors des pistes provoquant des avalanches qui les ont emportés. Les accidents les plus meurtriers se sont produits en Italie, au Monte Spicco (trois morts), et surtout en Suisse, au Pic Uccelo, dans les Grisons, où après une avalanche les sauveteurs ont relevé un mort et deux blessés graves. Une dizaine de personnes étaient également portées disparues.

Assurances et indemnisations

Les dégâts provoqués par une tempête peuvent être remboursés par les compagnies d'assurances à plusieurs conditions. Tout d'abord, les victimes ont cinq jours pour faire une « déclaration de sinistre » à leur compagnie. Tous ceux qui ont souscrit un contrat pour leur habitation sont en principe couverts pour les risques d'incendie et de tempête. Les dégâts pris en compte dans les contrats de base se limitent toutefois au gros œuvre (toit et murs).

En revanche, les assurances ne remboursent les dégâts mineurs – antennes arrachées, clôtures renversées, carreaux cassés – que dans les limites d'une franchise prévue dans le contrat. Dans ce cas, la déclaration doit comporter un devis de réparation. Pour les dégâts importants, l'assureur envoie un expert chargé d'estimer le préjudice, ce qui peut demander du temps.

Pour les dégâts imputables à la responsabilité d'un tiers – chute d'un arbre d'un terrain voisin, chute de tuiles ou d'une cheminée sur une voiture en stationnement ou occasionnant une blessure à un passant, – la victime doit s'adresser aussi à son assureur, qui se retournera ensuite contre l'assureur du tiers responsable. Les titulaires d'une assurance automobile tous risques sont intégralement remboursés – au prix de l'argus si le véhicule est définitivement hors d'usage. Pour les assurés au tiers, la compagnie doit d'abord se retourner contre le responsable du préjudice, ce qui peut être difficile pour des dégâts occasionnés sur la voie publique (chute d'arbre ou de mobilier urbain).

Les blessures provoquées par la tempête sont couvertes par la Sécurité sociale, qui rembourse les soins. Pour obtenir une indemnité supplémentaire, il faut faire une déclaration d'accident et avoir souscrit une assurance « responsabilité chef de famille », qui permet de se retourner contre le tiers responsable.

Inconscience

par Yvonne Rebeyrol

La Météorologie nationale avait prévu, depuis vendredi 2 février, l'ouragan du lendemain. La trajectoire réelle du phénomène a été conforme aux prévisions. De même, le « creux » de la dépression a bien été de 985 hectopascals (ex-millibars), comme on l'avait annoncé.

La Météorologie nationale avait donc engagé le 2 février la procédure exceptionnelle d'alarme et avait prévenu la Sécurité civile et les préfets. Cette procédure a été ainsi utilisée pour la cinquième fois depuis le 5 novembre 1989. Les précédents étant survenus le 5 novembre et le 15 décembre 1989, le 24 et le 30 janvier.

Un élément, non prévisible, a encore renforcé les vents sur la périphérie est de la dépression. Le centre de celle-ci est passé sur La Corogne (Espagne) le 3 à 1 heure du matin, au large de la pointe de Bretagne à 7 heures, au nord de Caen, sur la Manche, à 13 heures. Puis il a atteint l'Ijsselmeer (au nord-ouest des Pays-Bas) à 19 heures, et l'est du Danemark à 24 heures. Il n'est donc pas passé sur l'Europe continentale. Mais les vents ont été renforcés sur la bordure est de la dépression par la montée vers le nord d'un anticyclone de Méditerranée. Ainsi la différence de pression entre la dépression et la masse d'air située plus au sud a-t-elle été renforcée ; ce qui a encore accéléré la vitesse des vents, que la Météorologie nationale avait déjà annoncés comme devant être violents.

Un tel ouragan est un phénomène qui se produit exceptionnellement à l'intérieur d'un continent. Autant les habitants des régions sujettes aux cyclones tropicaux ou aux tornades ainsi que ceux des zones côtières sont réceptifs aux avertissements des services météorologiques, autant les populations de l'intérieur des terres prennent difficilement au sérieux les avis de tempête. Et encore plus les habitants des villes, qui ne réalisent pas que, même dans une agglomération de pays développé, on peut subir les violences de la nature.

Cet état d'esprit – ajouté au fait que c'était le week-end – explique probablement que l'avis d'alarme lancé par la Météorologie nationale a été mal répercuté vers le grand public et que, même prévenu, celui-ci n'a pas compris le danger très réel qu'il y avait à sortir à pied ou en voiture.

MÉDECINE

Grève des urgences

Le gouvernement met en garde les internes et les chefs de clinique

Du fait du mot d'ordre de grève des soins et des urgences lancé par les internes et les chefs de clinique pour les 5, 6 et 7 février, M. Claude Evin, le ministre de la santé, a indiqué dans un communiqué publié le 3 février que *« les directeurs d'hôpitaux ont reçu des consignes strictes pour garantir l'accueil des urgences et la continuité des soins »*. *« Il leur appartient*, ajoute M. Evin, *d'adapter le niveau des effectifs médicaux aux besoins des services. Il importe avant tout que les malades ne subissent en aucun cas les conséquences »* de la poursuite de la grève.

Pour sa part, le directeur des hôpitaux, M. Gérard Vincent, précisait, dimanche 4 février dans une interview au *Journal du dimanche*, que, si la loi sur le service minimum n'était pas respectée, *« les administrations hospitalières seraient amenées à engager des procédures disciplinaires (...). La responsabilité pénale d'un médecin ayant refusé de répondre à une mise en demeure pourrait éventuellement être engagée »*.

Au nom du Parti socialiste, M. Claude Pigement, délégué national à la santé, juge, dans un communiqué, *« inacceptable la reprise de la grève des urgences et des gardes »*, la qualifiant de *« contraire à l'éthique médicale »*. A propos de *« l'enlisement »* des négociations conventionnelles, M. Pigement estime que les dernières propositions de rémunération des spécialistes (*le Monde* daté 4-5 février) se font *« aux dépens des généralistes transformés en véritables rabatteurs de malades pour leurs confrères spécialistes. Le blocage de la situation actuelle, s'il persistait, exigerait une initiative d'ordre politique dans le sens d'une promotion équitable des médecins sur des critères précis et la préservation de l'égalité d'accès aux soins pour les assurés »*.

Dans l'entourage du ministre de la santé, on n'excluait plus, en fin de semaine dernière, de recourir au vote d'une nouvelle loi lors de la prochaine session parlementaire pour débloquer la situation.

Aux Etats-Unis

Implantation du premier poumon artificiel

Un poumon artificiel composé de fibres extrêmement fines absorbant le gaz carbonique et diffusant de l'oxygène a été implanté temporairement vendredi 2 février sur une jeune fille de seize ans à l'hôpital LDS de Salt Lake City (Utah).

L'utilisation de cet appareil, un oxygénateur intravasculaire appelé IVOX, avait été autorisée en septembre 1989 par la Food and Drug Administration (FDA). Quatre hôpitaux américains avaient été sélectionnés pour participer à son expérimentation, celle-ci devant se faire initialement sur dix malades en état de détresse respiratoire aiguë.

Selon la FDA, la durée maximale d'utilisation de l'IVOX ne doit pas excéder sept jours. L'appareil, que l'on implante dans la veine cave inférieure, se compose d'un faisceau de fibres en polypropylène au travers desquelles se fait l'échange oxygène-gaz carbonique. Produit par la société Cardiopulmonics Inc. de Salt Lake City, il devrait être testé prochainement dans des hôpitaux européens et japonais. – *(AFP, UPI.)*

ÉDUCATION

Une importante manifestation à Rome

L'opposition des étudiants italiens à la réforme universitaire traduit un profond mécontentement

ROME

de notre correspondant

Le premier grand test de la contestation étudiante qui couve depuis deux mois en Italie a eu lieu, samedi 3 février à Rome. Cinquante mille étudiants et lycéens, selon la presse liée à la coalition gouvernementale – mais cent mille pour les journaux indépendants, – ont défilé trois heures durant dans le centre de la ville.

Arrivés en retard, les Napolitains ont été les vedettes incontestables de la journée. Ils en avaient été les instigateurs et promenaient avec eux un Vésuve de carton-pâte, mais dont la fumée, voulait symboliser les forces telluriques et les risques d'éruption que représente le conflit universitaire.

Bien que plus de la moitié des cinquante universités italiennes soient occupées et engagées dans la contestation, c'est du Sud que tout est parti. La faculté des lettres de Palerme avait donné, le 5 décembre, le coup d'envoi contre le projet du ministre socialiste des universités et de la recherche, Antonio Ruberti, qui prévoit l'autonomie de gestion des facultés et le recours à des financements privés.

Peu développés sur le plan industriel et économique, les méridionaux redoutent évidemment la paupérisation de leurs universités déjà bien mal en point : délabrement, voire absence de locaux, administration inefficace. Leurs camarades du Nord, qui ne sont pas toujours mieux lotis, craignent surtout la marginalisation des sciences humaines et la mainmise du patronat.

L'ampleur de la mobilisation romaine a été une surprise. En effet, la réunion à Palerme, le 31 janvier, des représentants de toutes les facultés, n'avait pas permis de définir une plate-forme de revendications, ni de mettre sur pied une structure de coordination. Les participants n'avaient appelé à la manifestation de samedi 3 février que du bout des lèvres, laissant chacun libre de ses choix.

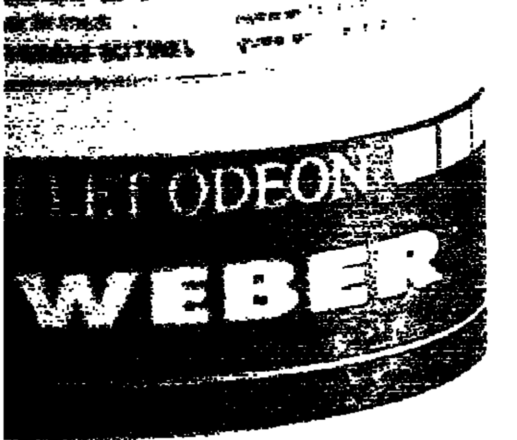
On est donc devant un phénomène plus profond que prévu. Bien qu'orchestré très discrètement par les mouvements de gauche (en dehors du PSI) la contestation exprime un mécontentement surtout moral et culturel. Il ne s'agit pas tant de refuser l'ordre social et les institutions que d'en changer la pratique et d'assainir les comportements de la classe politique et des milieux d'affaires. *« Soyons du sable et non de l'huile dans l'engrenage du pouvoir »*, proclament ces étudiants.

Boycottage des examens

En raison des concentrations monopolistique en cours de renforcement dans la presse et l'édition, et par allusion à l'absentéisme culturel de l'Etat, on pouvait lire des slogans comme *« Non au séquestre de la culture »*. *« Moins d'argent pour les stades et plus pour les études »*.

Probablement conscient du risque de radicalisation du conflit, le président de la République M. Francesco Cossiga, a jugé nécessaire d'intervenir pour que s'ouvre un dialogue auquel le ministre, M. Ruberti, s'est dérobé jusqu'à présent, face, il est vrai à une contestation assez confuse. *« Envers les étudiants, il ne faut pas avoir de la tolérance, ce qui serait méprisant... Il faut chercher à comprendre ce qu'il y a de profond dans leurs revendications »*, a affirmé M. Cossiga.

Mais c'est avec la tenue des examens, fin février, que les étudiants et toute une catégorie de professeurs entendent boycotter, que l'on pourra prendre la mesure de la détermination du mouvement. – *(Intérim.)*



SOCIÉTÉ

JUSTICE

Le procès du réseau terroriste de Fouad Saleh

Une certaine image de l'islam

La seconde semaine du procès des membres présumés du réseau terroriste, qui a opéré à Paris en 1985 et 1986, devait s'ouvrir le 5 février dans l'après-midi. La violence des discours de Saleh pèsera indiscutablement sur les plaidoiries et le réquisitoire du ministère public.

Dans quel piège Fouad Ali Saleh, redoutable Savonarole version islamique, cherche-t-il donc à entraîner les musulmans en parlant abusivement en leur nom ? A mi-parcours de son procès, la question n'est pas vaine et les alarmes de bon nombre d'intellectuels, comme Borhan Jahlioun, Taher Ben Jelloun ou Mohammed Harbi, parfaitement justifiées. Voilà plusieurs jours, ces derniers ont, en effet, lancé un appel pour que ces audiences ne se transforment pas en procès *« de tous les Arabes et de tous les musulmans, confondus dans une même réprobation parce que tous terroristes potentiels ou pour le moins sympathisants de ceux-ci »*.

Qui oserait, aujourd'hui, prétendre que ces craintes ne sont que purs fantasmes alors que se juge, selon les termes de la loi, une *« association de malfaiteurs »*, forte de dix-huit membres (huit sont en fuite), responsables présumés des attentats meurtriers commis en 1985 et 1986 à Paris ? Par sa radicalité et sa violence, le discours de Fouad Saleh couvre, en effet, presque totalement les propos plus modérés de ses coinculpés. Pour un Fethi Bourguiba, un Abdelhamid Badaoui essayant d'expliquer au tribunal que *« les chrétiens et les juifs sont considérés comme des gens du Livre dans le Coran »*, combien de tirades, de sermons vengeurs et racistes ?

Le rôle du Hezbollah

A ce stade, Fouad Saleh donne non seulement de l'islam l'image la plus rigide et fanatique qui soit, mais démontre aussi qu'une partie de la communauté arabe résidant en France peut y être éventuellement sensible. Qu'ils aient été abusés, partiellement manipulés ou non, les membres du réseau, parmi lesquels se trouvent un chauffeur de taxi, un «bistrotier», un gérant de société et un étudiant, ont en effet reconnu avoir été séduits, sinon par les théories de ce *« prêcheur de la guerre sainte »*, au moins par sa personnalité et son charisme.

De fait, ce « fou de Dieu » est doué d'un tempérament indéniable. Le substitut du procureur de la République, Jacques Fourvel, et les trois avocats des parties civiles ne sont pas de trop pour rappeler, face à cet inculpé, qu'il n'y aurait pas de procès s'il n'avait pas contribué avec ses complices à une terrible série d'attentats (treize morts, plus de deux cent cinquante blessés). En réussissant à imposer sa présence — ce qui était loin d'être évident sur le plan juridique, — l'association SOS-Attentats a du reste incontestablement contribué à équilibrer la tonalité des débats.

Pour le reste, une semaine de procès n'a pas toujours permis d'éclairer, avec toute la précision souhaitable, le rôle des dix prévenus dont la plupart se réfugient dans le silence ou d'obscures digressions. Le ministère public, en revanche, a fait part de sa certitude quant aux véritables responsables des actions terroristes dont la France fut victime. *« Ces attentats*, a déclaré le substitut, *ont été commandités par le Hezbollah* [implanté au Liban] *dont les liens avec l'Iran ne sont un secret pour personne. »* Voilà qui n'a rien de diplomatique mais qui a le mérite d'être clair.

LAURENT GREILSAMER

La crise du Syndicat de la magistrature

Débat de fond au SM avant un congrès avancé

Au terme d'un conseil élargi à tous ses représentants, le Syndicat de la magistrature, qui traverse actuellement une crise sérieuse, a décidé dimanche 4 février d'avancer son prochain congrès annuel, qui aura lieu du 24 au 27 mai, durant le week-end de l'Ascension. Dès le 9 février, les membres du conseil du SM compléteront le bureau national avec la désignation de trois nouveaux conseillers appelés à se substituer aux trois démissionnaires — dont M. Daniel Clouet, le secrétaire général du syndicat — qui, en désaccord avec la politique suivie, avaient pris leurs distances le 13 janvier (*le Monde* du 16 janvier).

Quatre autres magistrats, dont l'ancienne présidente, Mme Adeline Hazan, avaient déjà démissionné du conseil syndical à la fin du mois de décembre, après qu'une crise ouverte eut opposé des membres du conseil sur les problèmes rencontrés par M. Frédéric N'Guyen, vice-président du SM, qui faisait l'objet de rapports défavorables de l'inspection.

A cette querelle de personnes s'étaient ajoutées des divergences profondes sur la politique conduite par le Syndicat de la magistrature. Pour tenter de remédier à cette crise de confiance, le SM va organiser d'ici au prochain congrès un débat de fond en son sein et, pour cela, réunira quatre nouveaux conseils élargis à Lille, Bordeaux, Lyon et Paris.

Le peloton voltigeur motocycliste n'existe plus

Les motos du peloton voltigeur motocycliste (PVM) ont été vendues, a affirmé M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, dimanche 4 février, lors de l'émission « Le grand-jury RTL-*le Monde* ». Une déclaration qui intervient après la condamnation de deux policiers membres de ce peloton à des peines de prison avec sursis, le 27 janvier 1990 à Paris, pour avoir provoqué la mort de l'étudiant Malik Oussekine en décembre 1986 (*le Monde* du 30 janvier 1990). Le ministre a précisé que le type de motocyclettes utilisées par le PVM — des véhicules tout-terrain, assez maniables, pour des opérations de ratissage dans les ruelles du Quartier latin — ne seront plus achetées. *« Plus jamais ça »*, a conclu M. Joxe en reprenant le slogan du mouvement lycéen et étudiant de l'automne 1986.

Créé en 1969 afin d'arrêter des « casseurs » en fin de manifestation, le PVM n'a, en fait, jamais eu d'existence administrative formelle. C'est la préfecture de police de Paris qui avait décidé de constituer cette unité de circonstance. Des équipes étaient alors formées : à des motards issus de la compagnie motocycliste de Paris étaient adjoints des moniteurs d'éducation physique de l'école des gardiens de la paix de Vincennes (Val-de-Marne). La PVM avait été mobilisé treize fois en 1984, trois fois en 1985, cinq fois en 1986. Il n'avait pas été utilisé depuis.

A l'initiative de SOS-Racisme

Des jeunes de l'Est et de l'Ouest décident de « travailler ensemble »

L'Arche de la fraternité de la Défense, à Paris, a accueilli du 1er au 3 février une rencontre de jeunes de l'Est et de l'Ouest, organisée par la fédération internationale de SOS-Racisme. Reçus à l'Elysée par le président de la République, de jeunes militants venus de la plupart des pays de l'Est ont pu échanger leurs vues, en particulier sur les problèmes liés à la montée du nationalisme.

Ils s'étaient donné rendez-vous au sommet de l'Arche par grand vent. Ils étaient une trentaine, venus de Varsovie, de Budapest, de Timisoara, de Moscou, de Budapest, de Sofia ou de Berlin. But de la rencontre : connaître les jeunes de l'Ouest. Une véritable gageure, en trois jours de réunions, de colloques, de meetings et de réceptions en tous genres. Ils sont venus, ils ont vu... ils reviendront.

Sur le thème choisi par SOS-Racisme, « Nationalisme, racisme et démocratie », les sujets de conversation ne leur ont pas manqué. Le conflit azéro-arménien, les Albanais du Kosovo, les juifs soviétiques, le sort de tziganes en Hongrie et en Roumanie, la réunification allemande... Les dangers du repli sur soi ont été soulignés par l'égérie et porte-parole du mouvement étudiant tchèque, la blonde Monica Pajerova. *« Je trouve alarmante la façon dont chacun reste fermé sur ses problèmes. Il est très important de continuer à se retrouver pour aboutir à un vrai dialogue. »*

Christina, une Roumaine de vingt-deux ans, étudiante en première année de médecine à Bucarest, aurait aimé rencontrer les représentants des syndicats étudiants français : *« Nous avons tant besoin de connaître leur expérience. Nous pourrions gagner tellement de temps en évitant les erreurs qu'ils ont déjà commises ! »*

Ces apprentis démocrates sont gourmands d'informations fiables, assoiffés de renseignements sur le fonctionnement quotidien, banal, des institutions démocratiques. De l'association militante aux partis politiques, ils veulent savoir *« comment ça marche »*. *« Ils sont parfois extrêmement formalistes »*, remarque Yannic Sanzum, secrétaire de la Fédération internationale de SOS-Racisme. *« Par exemple, ils ont eu beaucoup de mal à comprendre que chez nous, on ne fonctionne pas par vote, mais par consensus. »*

De l'Ouest, ils veulent rapporter des gages de la liberté retrouvée ; en organisant, au grand étonnement du mouvement antiraciste qui s'en est fait une spécialité, des concerts de rock un peu partout. Et pas seulement à Moscou, où en est déjà prévu un, pour juin prochain, en duplex avec Paris.

Fraternité et tolérance

Avant de reprendre la route de l'Est avec moult promesses de retrouvailles, ces jeunes Européens auront réussi à faire entendre leur message : la révolution est peut-être belle vue de loin. De près, elle demeure difficile. Ils en ont peur, ils restent prudents. Soyons, — soyez — vigilants, rien n'est irréversible, n'ont-ils cessé de répéter, constamment plus pessimistes que leurs *alter ego* occidentaux. *« Vous avez l'expérience de la démocratie, nous avons l'expérience de la révolution*, constatait l'un d'eux. *Il doit y avoir un moyen d'agir ensemble. »*

Dans une déclaration finale, les participants déclarent : *« Au terme de ces débats, nous sommes convaincus que les tensions nationalistes, le mépris du droit des minorités, les conflits religieux et le racisme sont l'une des plus grandes menaces qui pèsent sur la paix et la démocratie en Europe.*

» Nous croyons que seule une solution pacifique de ces conflits sur la base du respect des droits de l'homme permettra de poursuivre la démocratisation de tous les pays. Nous déclarons vouloir continuer à nous rencontrer et à travailler ensemble. »

JUDITH RUEFF

En marge d'une affaire de drogue à Caen

Garde à vue au magnétophone

Avis aux gardés à vue : méfiez-vous des confidences hors procès-verbal, prenez-garde aux conversations à batons rompus avec les enquêteurs, n'oubliez pas que les murs — ou les tables — ont parfois des oreilles. L'avertissement vaut surtout pour ceux qui auraient affaire aux très habiles gendarmes de la brigade territoriale de Ouistreham (Calvados). Ceux-ci ne semblent pas hésiter à enregistrer sur magnétophone les déclarations informelles des suspects à leur insu. Le 7 décembre 1989, ils ont usé de ce stratagème à l'encontre d'un témoin dans une affaire de stupéfiants, instruite à Caen par Mme Fabienne Janocka.

Dans un procès-verbal figurant au dossier d'instruction, le maréchal des logis-chef Christian Colliou et le gendarme Joseph Cornic dévoilent leur ruse : *« Dans le cadre de la commission rogatoire, une mesure de garde à vue est prise à l'encontre de Dieupart Jean (...). Témoin important, ce dernier, lorsque nous abordons les questions embarrassantes, susceptibles de permettre d'étayer nos soupçons quant à sa participation, refuse de répondre et de nous permettre de consigner par procès-verbal ses déclarations. Néanmoins, en notre présence et hors le cadre de la procédure, Dieupart Jean nous confie que nos soupçons le concernant sont fondés (...). Nous décidons d'enregistrer sur cassette « audio » les conversations entre Dieupart Jean et nous même. »*

Enregistrement clandestin

L'avocat parisien de Jean Dieupart, Me Henri Dussaud, s'est ému de ce qui lui paraît être une illégalité flagrante. En « piégeant » ainsi son client et en transmettant au juge d'instruction leur *« enregistrement clandestin »*, les gendarmes se sont, selon lui, rendus coupables des délits réprimés par les articles 368 et 369 du code pénal, selon lequel : *« Ecouter, enregistrer ou transmettre au moyen d'un appareil quelconque des paroles prononcées dans un lieu privé, par une personne, sans le consentement de celle-ci »* est puni d'un emprisonnement d'un mois à un an et d'une amende de 2 000 F à 60 000 F ou de l'une de ces deux peines. Me Dussaud demande donc que les gendarmes soient poursuivis.

Juge d'instruction, Mme Janocka hésite sur la conduite à suivre. Certes, elle finira bien par saisir la chambre d'accusation, mais elle aimerait bien que ce *« débat d'idées »* aille *« jusqu'en cassation, pour qu'il y ait une jurisprudence certaine »*. Car, au fond, elle n'est pas choquée par le stratagème des gendarmes : *« C'était une audition dans le cadre d'une garde à vue, et les droits de la défense ne commencent qu'avec l'inculpation*, nous a-t-elle expliqué. *Personne ne l'a forcé à parler, et il est normal que les gendarmes relatent ce qu'ils ont entendu. Pour qu'il y ait infraction, il faudrait qu'on ait violé l'intimité, la vie privée. Or cela s'est passé dans un lieu public, on ne peut plus public : une gendarmerie !... »*

EDWY PLENEL

La reconstitution du double meurtre d'Ouvéa

Pour l'Union calédonienne l'assassinat de MM. Tjibaou et Yeiwené ne serait pas l'acte d'un isolé

NOUMEA

de notre correspondant

Une troisième demande de mise en liberté provisoire pour André Tangopi, inculpé du double assassinat, le 4 mai dernier, de Jean-Marie Tjibaou et du numéro deux du FLNKS, Yeiwené Yeiwené, a été déposée par les avocats de la défense. Cette demande est intervenue la veille d'une longue reconstitution, dans la nuit de samedi, des événements d'Ouvéa. Le juge d'instruction, Mme Fabienne Pous, devait se prononcer avant mardi 6 février sur cette demande de mise en liberté.

« Pour des raisons évidentes de sécurité », le juge d'instruction et les autorités ont choisi de ne pas faire la reconstitution sur les lieux du drame dans l'île d'Ouvéa, mais dans la banlieue de Nouméa.

Sur le stade de la caserne de gendarmerie Normandie, une entreprise a reconstruit à l'identique les quelques cases de la tribu de Wadrilla. Un relevé précis des lieux, un plan des éclairages avec leur puissance, et de nombreuses photos ont permis cette « mise en scène » sous haute surveillance. Près de deux cents gendarmes étaient mobilisés, la caserne était fermée à la presse et soustraite au regard des curieux par une file de camions de la gendarmerie.

Une soixantaine de témoins ont participé, durant plus de neuf heures, de 19 h 30 à 5 h du matin, à cette reconstitution.

En fin d'après-midi dimanche, les parties civiles, les familles de Jean-Marie Tjibaou, de Yeiwené Yeiwené et leur parti d'Union calédonienne, ont tenu une conférence de presse avec leurs avocats. S'ils reconnaissent que ce serait *« la même arme, et donc le même tireur qui a tué »* les deux leaders indépendantistes, *« cela n'exclut pas, bien au contraire, la présence d'autres tireurs et de complices »*. La thèse d'un acte isolé de Djubelli Wea, qui a été tué par les gardes du corps de Jean-Marie Tjibaou, est donc, pour l'heure, sans valeur à leurs yeux. Ils souhaitent que *« la justice suive son cours »* et qu'elle détermine les charges qui pèsent sur le seul inculpé André Tangopi, actuellement emprisonné, et *« sur les complices qui ont pu permettre le double assassinat »*.

GÉRARD LE MOAL

Nominations de magistrats

Par décret publié au *Journal officiel* du 1er février sont nommés :

— **procureur général** : près la cour d'appel d'Aix-en-Provence, M. Claude Salavagione, procureur de la République près le tribunal de grande instance de Marseille ; près la cour d'appel de Dijon, M. Jean Stefani, procureur de la République près le tribunal de grande instance de Nice ; près la cour d'appel de Riom, M. André Carol, procureur de la République près le tribunal de grande instance de Grenoble ; près la cour d'appel d'Agen, M. Jean Volff, procureur de la République près le tribunal de grande instance de Mulhouse ;

— **procureur de la République** : près le tribunal de grande instance de Marseille, M. Olivier Dropet, procureur de la République près le tribunal de grande instance de Lille ; près le tribunal de grande instance de Lille, M. Olivier Guérin, conseiller à la cour d'appel de Paris ; près le tribunal de grande instance de Nice, M. Paul-Louis Aumeras, procureur de la République près le tribunal de grande instance de Perpignan ; près le tribunal de grande instance de Bordeaux, M. Patrice Davost, inspecteur des services judiciaires ; près le tribunal de grande instance de Grenoble, M. Jean-François Lorans, substitut du procureur général près la cour d'appel de Pau ; près le tribunal de grande instance de Mulhouse, M. Jean-Jacques Zirnheit, procureur de la République près le tribunal de grande instance d'Evreux ; près le tribunal de grande instance de Perpignan, M. Louis Bartolomei, procureur de la République adjoint près le tribunal de grande instance de Marseille ; près le tribunal de grande instance du Havre, M. Marc Gaubert, procureur de la République près le tribunal de grande instance de Fort-de-France ; près le tribunal de grande instance de Fort-de-France, M. Jean-François Pascal, procureur de la République adjoint près le tribunal de grande instance de Versailles ; près le tribunal de grande instance d'Evreux, Mme Maud Le Gall, épouse Vignau, procureur de la République près le tribunal de grande instance de Belfort.

FAITS DIVERS

□ **Attentats en Haute-Corse.** — Une charge de faible puissance a fait explosion, dimanche 4 février vers 2 h 10, à Lumio, près de Calvi (Haute-Corse), contre le domicile de M. Eugène Ceccaldi, maire du village et conseiller général. Seule la porte d'entrée a été détruite. Aucune revendication n'avait été enregistrée lundi matin. Quarante-huit heures auparavant, l'appartement bastiais de M. Roger Franzoni, vice-président du conseil général, avait été lui aussi l'objet d'un attentat. D'autre part, la voiture de M. Mario Nocera, ressortissant italien, a été détruite par explosif vers 2 h 30, dimanche à Rogliano. Une charge non explosée a, enfin, été découverte devant la devanture d'un magasin de prêt-à-porter appartenant à Mme Pierrette Paccini, dans le centre de Bastia.

□ **Main basse sur le trésor d'Herculanum.** — Des malfaiteurs armés ont fait irruption, dans la soirée du 2 au 3 février, sur le site archéologique d'Herculanum, proche de Naples, et se sont emparés de quelque deux cents bijoux en or du premier siècle de l'ère chrétienne, ainsi que de monnaies, statuettes en bronze, etc. Les voleurs avaient surpris et immobilisé les six gardiens du site avant de pratiquer un énorme trou dans une muraille afin d'accéder aux collections, sur lesquelles ils ont fait main basse. La qualité des objets dérobés et l'absence d'intérêt des voleurs pour des pièces découvertes lors des fouilles les plus récentes donnent à penser que ces derniers opéraient selon un catalogue précis.

□ **Inculpation à Nice de quatre skinheads.** — Quatre skinheads, qui avaient agressé, le mercredi 31 janvier, deux personnes devant la gare de Nice, ont été inculpés, le 3 février, de crime et complicité de crime par Mme Jacqueline Alexandre, juge d'instruction à Nice. Deux frères, Philippe et Eric Labbaye, vingt-quatre et dix-neuf ans, Laetitia Moscatelli, vingt ans, et Fabien Chatelet, vingt ans, appréhendés peu après l'agression, ont été écroués. Prié de sortir de la gare par les employés de la SNCF, le groupe de skinheads s'en était pris à un jeune Noir. Les garçons le frappèrent à coups de chaînes et de chaussures cloutées, aidés par la fille qui lui asséna, selon les témoins, des coups de bouteille sur le crâne. M. René Carl Albrecht, chauffeur de poids lourd, cinquante-deux ans, qui s'était interposé, fut grièvement blessé.

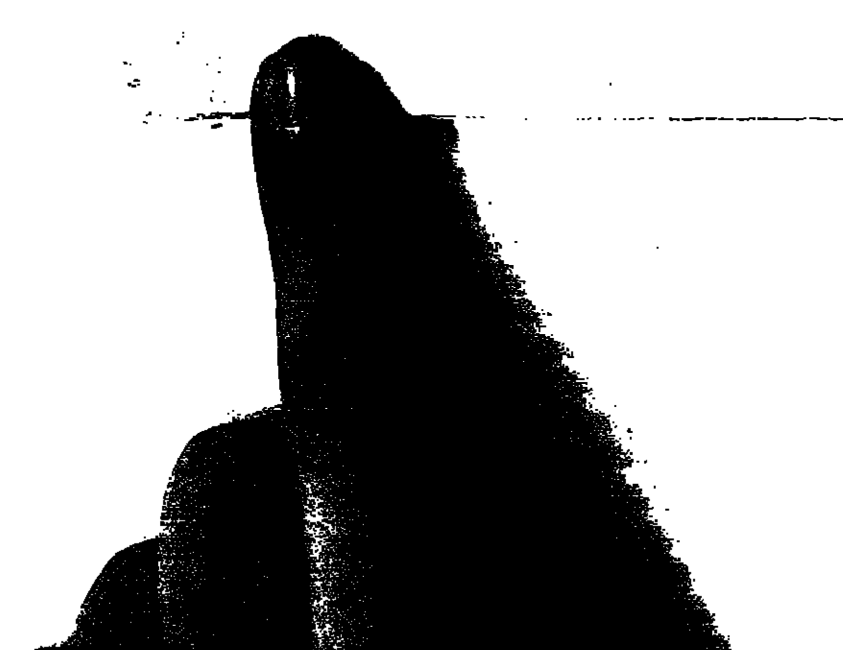
SCIENCES

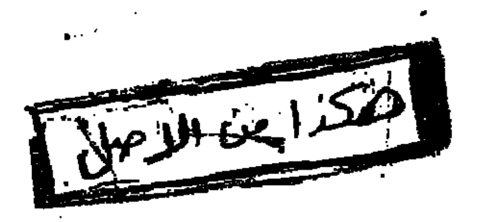
□ **Lancement du cinquième satellite de télécommunications chinois.** — La Chine a lancé son cinquième satellite de télécommunications le 4 février à partir de la base spatiale de Xichang, dans la province du Sichuan, à 2 000 kilomètres au sud-ouest de Pékin, a annoncé l'agence Chine nouvelle. Le satellite a été mis sur orbite par une fusée chinoise Longue Marche-3 et, précise l'agence, cela *« montre que la technologie chinoise est suffisamment avancée pour proposer ses services sur le marché international »*. — *(AFP.)*

□ **Echange soviéto-américain de cosmonautes à l'étude.** — Des discussions sont en cours pour un échange soviéto-américain de cosmonautes, annonce le *Washington Post* du 4 février. Il s'agirait de médecins chargés de mener des expériences sur les effets de l'apesanteur. Selon le quotidien américain, qui cite « un officiel » de la NASA, un Soviétique pourrait être passager de la navette, sur un vol emmenant le Spacelab dès la mi-1992. Les Américains seraient, pour leur part, intéressés par un séjour en 1992 ou 1993, à bord du Medilab, un module laboratoire, qui devrait être arrimé prochainement à la station Mir.

□ **Alerte nucléaire en Pennsylvanie.** — Pendant six heures et demie, les riverains de la centrale nucléaire de Susquehanna (Pennsylvanie) ont connu une alerte nucléaire. L'un des réacteurs de la centrale, qui était heureusement à l'arrêt, a été victime d'une panne de refroidissement. La température de l'eau du circuit primaire, chargée d'évacuer l'énergie résiduelle du cœur, a dépassé les 120 degrés alors qu'elle doit être de 93 degrés. L'incident n'aurait donné lieu à aucun dégagement de radioactivités. — *(UPI.)*

□ **Fuite radioactive en mer de Norvège.** — Des fuites radioactives ont été décelées en provenance du sous-marin soviétique de classe Mike qui a coulé le 7 avril 1989 en mer de Norvège. Les mesures de radiation auraient révélé une fuite faible mais *« fatale pour toute personne qui y serait exposée pendant une période prolongée »*, précise l'institut canadien des études stratégiques sur la foi d'un film vidéo d'origine soviétique. — *(AFP.)*





SPORTS

VOILE : la course autour du monde en équipage

Les préposés aux « cinquantièmes »

Les vingt-trois voiliers de la Whitbread, la course autour du monde en équipage, ont pris, dimanche 4 février à Auckland (Nouvelle-Zélande), le départ de la quatrième étape en direction de Punta-del-Este (Uruguay), distant de 6 255 milles (11 300 km) par le cap Horn. Le maxi néo-zélandais *Steinlager*, vainqueur des trois premières étapes, devance de trente et un jours le « Petit Poucet » de l'épreuve, un First 51 mené par un équipage de postiers français.

AUCKLAND

de notre envoyé spécial

Un dernier regard sur le Rangitoto, le plus majestueux des soixante volcans qui cernent Auck- land. Quelque cinq mille vedettes et petits voiliers avaient envahi la baie au point de provoquer la chute du mât d'artimon du ketch suédois *The Card* dans un abordage avec un bateau de spectateur (1). Quelques signes de main à l'intention des familles et des amis venus les escorter, et les trois cent vingt marins ont tourné le dos à l'escale la plus appréciée de la Whitbread, la tête pleine de témoignages et de souvenirs mais le cœur déjà chaviré à l'idée d'aller, souvent pour la première fois, doubler le Horn.

Auckland, qui se baptise avec fierté « Cité des voiles », a justifié sa réputation. Par la ferveur populaire qui attendait les équipages néo-zélandais du *Steinlager* et du *Fisher and Paykel*, arrivés aux deux premières places avec six minutes d'écart. Par l'accueil émouvant réservé une semaine plus tard à *la Poste*, attendu par près de dix mille personnes dont bon nombre de postiers qui, à cette occasion, avaient pu quitter leur travail une heure plus tôt. Par les souscriptions, loteries, ventes de vêtements, spontanément organisées pour permettre aux plus démunis, les Soviétiques du *Fazisi* et les Britanniques du *Liverpool Enterprise* et de l'*Equity and Law*, de poursuivre la course.

Si l'émotion était aussi vive au moment du départ, c'est peut-être aussi parce que les Néo-Zélandais, qui accueillaient la Whitbread pour la quatrième fois en cinq éditions, craignaient de ne plus la revoir. Les organisateurs ont rencontré le ministre des relations extérieures et du commerce pour se plaindre du coût excessif de cette escale en précisant que Sydney et Hobart étaient sur les rangs pour remplacer Auckland en 1993-1994. Mais cette escale est surtout menacée par le projet de loi qui vise à interdire toute publicité pour le tabac en Nouvelle-Zélande. Or, les plus gros armateurs des maxis de cette épreuve sont les manufacturiers de tabac.

D'abord la motivation

Pour défendre leur cause, les Néo-Zélandais pourront toujours compter sur le soutien des huits postiers français de la Whitbread, objets de toutes les attentions de leur homologues locaux. Si Auck- land marquait la mi-course, leur aventure a déjà fait le tour du monde des bureaux de poste. Cet exemple d'une administration qui a armé un bateau puis détaché des fonctionnaires pour préparer puis disputer la plus longue des courses de voile (33 000 milles en neuf mois) reste, à ce jour, unique.

Avant de concrétiser son rêve de course autour du monde, Daniel Mallé, alors détaché sur le bateau des ASPTT, a dû beaucoup se dépenser pour convaincre les responsables de son administration, négocier le soutien de Bénéteau, obtenir auprès des ministères et du Conseil d'Etat les dérogations nécessaires pour que les postiers sélectionnés soient considérés en service afin de continuer à percevoir leur salaire et bénéficier de toute la couverture sociale en cas d'accident.

Ce projet, très vite défendu par Jean Pichon, alors directeur du réseau, arrivait au moment même où la poste voulait modifier son image. Il fallait *« bouger avec la poste »*. Quel meilleur exemple pouvait-elle donner que celui de ces préposés lancés dans l'aventure des mers du Sud et du cap Horn ?

Parmi les 320 000 postiers, 371, dont 30 femmes, ont répondu à l'appel de candidature. Des week-ends à Pornichet puis des traversées de l'Atlantique en 1988 ont permis à Daniel Mallé de sélectionner un équipage plus motivé que qualifié. *« La voile, ça s'apprend en naviguant,* dit-il. *J'ai plutôt misé sur des gars conviviaux, toniques et qui avaient envie de se dépasser. »* Ainsi Jean-Michel Foxonnet, ancien rugbyman en deuxième division, n'avait jamais mis les pieds sur un voilier avant d'être retenu au poste de wincher. Le mode de sélection devait avoir du bon, car, à Auckland, *la Poste* était le dernier des bateaux à ne pas avoir changé d'équipier depuis le départ.

Alors que les Néo-Zélandais de *Steinlager* ont passé soixante-cinq jours en mer pour les trois premières étapes, les postiers français y sont restés quatre-vingt-dix-sept jours.

« Dans le tambour d'une machine à laver »

Daniel Mallé reste pourtant persuadé qu'indépendamment de toute considération budgétaire (11 millions de francs sur trois ans, dont 6 millions pour le budget course contre 65 millions de francs pour *Rothmans*), le choix d'un First 51 « version course » avec une quille plus légère et reculée pour les vents portants était bon. *« Pour une première expérience avec un équipage non professionnel, nous ne pouvions pas prendre de risques,* dit-il. *A l'issue de la Whitbread, certains pourront partir sur de plus gros bateaux, mais là, avec un maxi, nous aurions cassé. »*

Pour négocier la grosse houle des mers du Sud, le First 51 manque pourtant d'un peu de longueur (15,63 mètres, soit 10 mètres de moins que les maxis). Si la houle est croisée, la barre est pratiquement impossible à tenir, sous spi à plus de 30 nœuds. Deux à trois fois par étape, *la Poste* s'est ainsi retrouvé couché à 90 degrés. *« Dans le sud des îles Kerguelen, au près, avec 60 nœuds de vent, on était obligés de barrer avec un masque de plongée pour pouvoir respirer au milieu de l'eau vaporisée qui nous arrivait dessus en permanence,* raconte Daniel Mallet. *C'est vrai que, par moments, on pourrait se croire dans le tambour d'une machine à laver. »*

Pour cette aventure, le skipper de *la Poste* a obtenu des primes de risques de 1 500 francs qui viennent s'ajouter à ses 6 500 francs de salaire ou aux 4 950 francs du facteur parisien Serge Ricard. Les huit compagnons doivent chercher ailleurs leur motivation. Désormais, leur ambition est d'être le seul bateau à rallier Southampton avec l'équipage du départ et d'éviter, au moins une fois, la dernière place dans une étape.

Après neuf mois d'une telle aventure, certains n'auront peut-être plus envie de revêtir leur uniforme de postier. A moins qu'on ne leur propose un nouveau défi. L'accueil qui leur a été réservé à toutes les escales et l'impact de cette opération chez leurs collègues étrangers ont donné de nouvelles idées à Daniel Mallé. *« Si nous devons recommencer,* dit-il, *ce sera avec un maxi et un équipage défendant les couleurs de toutes les postes de la Communauté européenne ou celles de tous les pays dans lesquels la* Whitbread *fait escale. »*.

GÉRARD ALBOUY

(1) Le mât pourrait être réparé puis transporté par avion sur les îles Chatham où *The Card* pourrait faire escale pour le récupérer.

RUGBY : l'équipe de France battue par l'Angleterre (26-7)

Les Coqs dans les roses

L'équipe de France de rugby s'est inclinée face à l'Angleterre (26-7), samedi 3 février à Paris, à l'occasion du second match du Tournoi des cinq nations. Cette défaite a mis en évidence les inquiétantes limites du quinze de France et du rugby français dans son ensemble à un an et demi de la prochaine Coupe du monde.

Tonton a-t-il toussé ? Toute la question est là. Certes, Albert Ferrasse, l'inamovible « tonton » agenais de la Fédération française de rugby, est homme trop rusé pour laisser transparaître sa gêne en public aussi facilement que l'oncle trafiquant de drogue de Fernand Raynaud. Mais il est aussi homme d'honneur et entendre le public parisien crier *« Ferrasse démission ! »* à l'issue d'une humiliante défaite contre les Anglais (26-7), samedi 3 février au Parc des Princes, lors du deuxième match du Tournoi des cinq nations, ne l'a certainement pas rempli d'aise.

Bien sûr cela ne l'a pas empêché de se présenter gaillard et jovial devant les journalistes, bombant le torse comme aux plus beaux jours, dans son costume bleu marine frappé d'un coq doré.

Entre deux bouffées de Havane, il s'est voulu rassurant, multipliant les formules frappées au coin du terroir avec le plus rocailleux des accents, celui qui flatte les micros et console les caméras : *« On va pas se suicider parce qu'on a pris une branlée contre une super équipe ! »* ou encore : *« C'est surtout embêtant pour les gosses* [les joueurs] ; *ils n'ont pas l'habitude de se faire botter le cul ! »* ou enfin, à propos des slogans contestataires entendus dans les tribunes : *« Il n'y a que les pleutres qui démissionnent. Que le public chante mon nom ! Cela me rend célèbre ! »*

Cet inattendu cri du cœur d'un public essentiellement composé de pratiquants très au fait des subtilités de l'ovale traduit pourtant à la perfection le malaise actuel. Le peuple du rugby a parfaitement compris que cette défaite contre les Anglais – plus lourde encore que celle de 1982 (27-15) – était aussi celle du président et de son système.

Avant même le coup d'envoi, les spectateurs du Parc des Princes savaient pertinemment qu'ils n'assisteraient pas à un grand match. Ils s'étaient fait une raison : la tempête qui soufflait sur Paris et couchait un à un les arbres du bois de Boulogne tout proche, ne laissait rien augurer d'inoubliable. Le ballon était condamné à voler au gré des rafales. Mais ils s'attendaient malgré tout à une autre prestation de la part d'un quinze de France qui restait sur un succès à Cardiff (29-19). (*le Monde* du 23 janvier), lors du premier match du Tournoi.

Ils ne pensaient pas qu'ils assisteraient à une telle déroute, qu'ils verraient leurs joueurs encaisser trois essais et se faire dominer dans tous les secteurs du jeu, de la touche à la mêlée, des regroupements à la défense, incapables de s'approvisionner en ballons exploitables (à l'exception d'un essai de Patrice Lagisquet en fin de match) et de porter le jeu dans le camp adverse.

Surtout, ils n'imaginaient pas qu'une équipe composée en grande partie de joueurs d'expérience, que les Anglais persistent à qualifier de *« french artists »*, serait si peu enthousiaste et intelligente dans sa conduite du jeu. *« Les Anglais nous ont rappelé que le chemin le plus court pour aller d'un point à un autre reste la ligne droite »*, résumait Jacques Fouroux, l'homme de terrain du quinze de France avant d'admettre les *« approximations françaises »*.

« Une sorte d'usure du pouvoir »

Ces ébauches d'explications ne contenteront certainement pas les détracteurs. Ils voudront enfin savoir pourquoi Jacques Fouroux s'obstine à multiplier les formules hasardeuses, à aligner certains joueurs à des postes qui ne sont pas les leurs, à bannir certains éléments puis à les pardonner, à changer sans cesse de buteur, à hésiter entre le passé et l'avenir, les vieux et les jeunes... Le repas qui, à son initiative, avait réuni dix-huit internationaux à Auch en novembre dernier (*le Monde* du 22 novembre 1989) pour une séance de mise au point après l'éviction de quelques grands anciens (Serge Blanco, Pierre Berbizier, Laurent Rodriguez) à l'occasion d'un match contre l'Australie avait, paraît-il, donné lieu à quelques franches explications. Mais ni le pouvoir ni la stratégie de l'homme de terrain d'Albert Ferrasse n'avaient été remis en question.

Certains joueurs qui à l'époque se déclaraient (en privé) prêts à déclencher le processus révolutionnaire se seraient donc finalement gardés d'intervenir. A l'issue du match de samedi, Jacques Fouroux prenait d'ailleurs un certain plaisir à répéter : *« La tempête de l'automne augurait peut-être celle du Parc. »* Une manière de dire : *« Je vous avais prévenu »*, donc de critiquer les joueurs qui avaient menacé son pouvoir et qui, selon lui, étaient à l'origine du malaise.

Le quinze de France traverse bel et bien une crise. Tout se passe comme s'il suivait la même trajectoire que l'équipe de France de football. Fort d'un génération de très grands joueurs, il a remporté quatre fois le Tournoi (1986, 1987, 1988, 1989) et disputé la finale de la première Coupe du monde en 1987. L'ensemble du rugby français a vécu sur cet acquis.

Or, à l'image de leurs collègues du ballon rond quelques années plus tôt, les anciens en question finissent par s'essouffler. *« C'est peut-être une sorte d'usure du pouvoir »*, reconnaît le capitaine Pierre Berbizier. Ils sont bien sûr encore capables d'exploits, et rien ne dit par exemple que l'équipe de France n'ira pas se racheter à Edimbourgh samedi 17 février. Mais, à l'image du succès obtenu à Cardiff (29-19) le 20 janvier devant le Pays de Galles (réduit à quatorze après l'expulsion de Kevin Moseley), ces « retours de flamme » ne font qu'entretenir l'illusion. Ils n'ont pas valeur de certitude.

Les responsables du rugby français négligent la préparation de l'avenir, et en particulier de la Coupe du monde 1991, organisée conjointement par la France et la Grande-Bretagne. La puissance collective et l'efficacité d'une équipe anglaise en constant progrès depuis deux ans ont mis en évidence cet inquiétant sur place du rugby tricolore, qui est rentré dans le rang après avoir dominé la scène européenne.

Est-ce vraiment surprenant lorsque l'on sait que les dirigeants anglais, pourtant réputés conservateurs, ont révolutionné leur championnat (création d'une véritable élite de douze clubs), alors que les Français, Albert Ferrasse en tête, persistent dans le même temps à défendre une compétition sans intérêt qui se traîne en longueur jusqu'aux phases finales ?

Le championnat de France, qui regroupe dans un premier temps petits et grands clubs, oblige les joueurs les plus doués à disputer des rencontres souvent trop faciles, donc à perdre le sens des réalités du haut niveau. Ils ne peuvent donc être que surpris lorsqu'ils se retrouvent face à des Anglais plus toniques, car confrontés chaque semaine à de dures batailles.

Ils risquent d'être encore davantage surpris lors de la prochaine Coupe du monde. *« Je suis persuadé que cette équipe a un bel avenir devant elle »*, assurait (sans rire) Jacques Fouroux après le match. *« Nous pourrons regarder les Néo-Zélandais dans les yeux »*, concluait, quant à lui, son homologue anglais, Geoff Cooke. Une manière d'avouer qu'une sorte de passation de pouvoir à la tête du rugby européen venait d'avoir lieu sur la pelouse du Parc.

PHILIPPE BROUSSARD

TENNIS : la Coupe Davis

Les Australiens empochent la victoire

L'équipe de tennis d'Australie s'est qualifiée dimanche 4 février, à Perth, pour le deuxième tour du groupe mondial de la Coupe Davis, en éliminant l'équipe de France par trois victoire à deux. Cette défaite oblige les joueurs français à disputer les barrages au mois de septembre et à s'imposer aux autres battus du premier tour pour se maintenir parmi l'élite.

Wally Masur avait ébranlé les certitudes françaises, vendredi 2 février, en triomphant de Yannick Noah. Dimanche, le meilleur joueur australien de simple a tout simplement rangé dans le placard des souvenirs les ambitions des tricolores, en triomphant d'Henri Leconte en cinq sets (6-4, 3-6, 6-3, 2-6, 6-4).

« Bravo Masur, c'est lui qui nous a battus », s'est exclamé Patrice Dominguez, le capitaine de l'équipe de France, à la suite de la défaite d'Henri Leconte. Longtemps pourtant, le joueur classé 144e mondial, a fait jeu égal avec son adversaire australien. Mais ce dernier a fait le break au bon moment dans la dernière manche avant d'obtenir trois balles de match sur son service.

Leconte a très bien résisté à cet ultime assaut, grâce à de superbes retours, avant d'obtenir à son tour deux balles de contre-break. A cinq jeux partout, le match-clé d'une rencontre où la France était dominée par deux victoires à une aurait pu basculer. Henri Leconte sentait qu'il devait impérativement remporter cette partie, et donc le set, pour que son équipe ne soit pas éliminée d'entrée.

Masur a alors servi une première balle de break qui fut jugée dehors par l'arbitre de ligne, mais la juge arbitre décidait de lui demander un nouveau service. Devant les protestations du public australien, Mme le juge accordait finalement un ace à l'enfant chéri du public, qui permettait aux deux joueurs de se retrouver à égalité. Malgré les vives discussions entre le capitaine français et l'arbitre, le jeu reprenait et Masur, dans la foulée, remportait le match.

Harassé, inerte sur sa chaise, une serviette sur la tête, Henri Leconte a mis plusieurs minutes à accepter cette défaite. *« C'est choquant de perdre un match de cette façon »*, a-t-il expliqué. Comme pour dédramatiser cette situation, Yannick Noah a offert un spectacle lors du match, pour l'honneur, qui l'opposait à Darren Cahill. Après avoir remporté le premier set, Noah, à l'occasion du passage de son adversaire de son côté, l'a entraîné à jouer en double contre deux petits ramasseurs de balles.

Une plaisanterie pour oublier une défaite. Un clin d'oeil pour ne pas penser aux matches de barrage que les Français vont être forcé de disputer au mois de septembre. – *(AP. Reuter.)*

Les résultats

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Nationale I-A

(Vingt-cinquième journée)

*Tours b. Caen	92- 88
Nantes b. *Avignon	91- 81
*Limoges b. Racing Paris	115-103
Gravelines b. *Roanne	84- 75
Villeurbanne b. *Montpellier	109- 99
*Saint-Quentin b. Reims	73- 59
Cholet b. *Pau-Orthez	98- 92
*Mulhouse b. Monaco	92- 74

(Lorient et Antibes, remis.)

Classement. – 1. Limoges, 49 pts ; 2. Mulhouse, 45 ; 3. Pau-Orthez (+ 2) et Cholet (– 2), 44 ; 5. Antibes, 43 ; 6. Villeurbanne et Nantes, 40 ; 8. Saint-Quentin, Reims (+ 2) et Monaco (– 2), 36 ; 11. Racing Paris, 35 ; 12. Gravelines (– 14) et Montpellier (+ 14), 34 ; 14. Roanne et Tours, 32 ; 16. Avignon, 31 ; 17. Lorient, 30 ; 18. Caen, 29.

BOXE

CHAMPIONNAT D'EUROPE DES POIDS LOURDS

Le Français Jean-Maurice Chanet a battu l'Anglais Derek William, aux points, samedi 3 février à Saint-Dizier (Haute-Marne). Il remporte ainsi le titre de champion d'Europe des poids lourds et donne à la France son sixième titre européen.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division

(Vingt-quatrième journée)

*Saint-Etienne et Bordeaux	1-1
*Montpellier et Marseille	1-1
*Sochaux b. Lyon	1-0
*Brest et Monaco	1-1
*Toulon et Toulouse	0-0
*Lille b. Paris-SG	2-0
*RP 1 b. Auxerre	3-1
Nantes b. *Nice	2-1
*Metz et Mulhouse	1-1
*Caen b. Cannes	1-0

Classement. – 1. Bordeaux, 37 ; 2. Marseille, 34 ; 3. Sochaux, 29 ; 4. Monaco, 28 ; 5. Toulouse, 27 ; 6. Paris-Saint-Germain, 25 ; 7. Lille Nantes, Lyon, Saint-Etienne et Toulon, 23 ; 12. Auxerre, Brest et Caen, 22 ; 15. Metz, 21 ; 16. Mulhouse, Cannes et RP 1, 20 ; 19. Montpellier, 19 ; 20. Nice, 17.

Deuxième division

Groupe A

(Vingt-deuxième journée)

Nancy b. *Chaumont	2-0
*Strasbourg b. Louhans-Cuiseaux	5-0
*Alès b. Bastia	4-1
*Dijon b. Nîmes	2-0
*Martigues b. Red Star 93	2-0
*Reims b. Annecy	2-0
*Gueugnon b. Grenoble	3-0
*Istres b. Montceau	3-0
*Avignon b. Orléans	1-0

Classement. 1. Nancy, 34 pts ; 2. Strasbourg, 28 ; 3. Alès et Martigues, 27 ; 5. Bastia, 26 ; 6. Nîmes et Reims, 25.

Groupe B

(Vingt-deuxième journée)

*Rennes b. Lens	1-0
*Le Havre et Dunkerque	0-0
*Laval b. Lorient	2-0
*Valenciennes b. Saint-Seurin	3-1
*Niort b. Abbeville	2-1
*Beauvais et Rouen	1-1
*Angers et Guingamp	3-3
*Quimper et Créteil	0-0
*La roche-sur-Yon et Tours	1-1

Classement. – 1. Rennes, 30 ; 2. Le Havre et Laval, 28 ; 4. Valenciennes, 27 ; 5. Lens et Niort, 25.

PATINAGE ARTISTIQUE

CHAMPIONNATS D'EUROPE

Les Soviétiques Marina Klimova et Serguei Ponomarenko ont conservé leur titre de danse, samedi 3 février, à l'issue du programme libre des championnats d'Europe de patinage artistique de Leningrad, où les Français Isabelle et Paul Duchesnay ont terminé troisième.

RUGBY

TOURNOI DES CINQ NATIONS

Déjà joués le 20 janvier : à Cardiff, France b. Galles, 29-19 ; A Twickenham, Angleterre b. Irlande, 23-0. Le 3 février : à Paris, Angleterre b. France, 26-7 ; à Dublin, Ecosse b. Irlande, 13-10.

Classement. – 1. Angleterre 4 pts ; 2. Ecosse 2 pts ; France 2 pts ; 4. Galles 0 pt ; 5. Irlande 0 pt.

Reste à jouer le 17 février : Ecosse-France (Murrayfied) ; Angleterre-Galles (Twickenham). Le 3 mars : France-Irlande (Parc des Princes) ; Galles-Ecosse (Arms Park). Le 17 mars : Ecosse-Angleterre (Murrayfield). Le 24 mars : Irlande-Galles (Dublin).

SKI

COUPE DU MONDE

Messieurs : descentes de Cortina-d'Ampezzo (Italie)

Première descente. – 1. Ghedina (It.) 1 min 34 s 39 ; 2. Mahrer (Suisse) 1 min 34 s 55 ; 3. Hoeflehner (Autr.) 1 min 34 s 60. Deuxième descente. – 1. Hoeflehnrer (Autr.) 1 min 44 s 57 ; 2. Skaardal (Norv.) 1 min 44 s 77 ; 3. Heinzer (Sui.) 1 min 44 s 77.

Classement de la Coupe du monde. – 1. Zurbriggen (Suisse), 270 pts ; 2. Furuseth (Norv.), 212 ; 3. Mader (Autr.), 173.

Coupe du monde de descente. – 1. Hoeflehner (Aut.), 131 pts ; 2. Zurbriggen (Sui.), 92 ; 3. Skaardal (Nor.), 84.

Dames : descentes de Veysonnaz (Suisse)

Première descente. – 1. Gutensohn (RFA) 1 min 17 s 41 ; 2. Merle (Fr.) 1 min 17 s 95 ; 3. Figini (Sui.) 1 min 18 s 01.

Deuxième descente. – 1. Butensohn (RFA) 1 min 17 s 86 ; 2. Merle (Fr.) 1 min 18 s 05 ; 3. Dedler (RFA) 1 min 18 s 20.

Classement général de la Coupe du monde. – 1. Kronberger (Autr.), 256 pts ; 2. Wachter (Autr.), 228 ; 3. Gerg (RFA), 211.

Coupe du monde de descente. – 1. Gutensohn (RFA), 110 pts ; 2. Kronberger (Autr.), 106 ; 3. Figini (Sui.) et Gerg (RFA), 105.

TENNIS

COUPE DAVIS

(Groupe mondial)

RFA-Pays-Bas, 4-1 ; Argentine-Israël, 3-0 (les deux derniers simples n'ont pas été joués à cause de la pluie) ; Nouvelle-Zélande-Yougoslavie, 3-2 ; Tchécoslovaquie-Suisse, 5-0 ; Autriche-Espagne, 3-2 ; Etats-Unis-Mexique, 4-0 (le dernier match a été interrompu par la pluie) ; Italie-Suède, 2-2 (le dernier match opposant le Suédois Mats Wilander à l'Italien Paolo Cané a été interrompu par la nuit, dimanche 4 février, alors que les deux joueurs étaient à égalité, deux manches partout).

COMMUNICATION

Toujours en conflit avec le patron de « la Repubblica »

M. Berlusconi voit son empire menacé par un projet de loi antitrust

M. Eugenio Scalfari, directeur de *la Repubblica*, paraît décidé à rompre avec M. Berlusconi, malgré les dernières propositions faites par ce dernier pour éviter la rupture. Mais un projet de loi antitrust pourrait causer d'autres soucis au magnat de la télévision italienne.

ROME

de notre correspondant

C'est de Londres qu'est venu, vendredi soir 3 février, un nouveau signe d'hostilité pour M. Silvio Berlusconi. Rien de bien inquiétant certes, mais de quoi conforter certainement le plus radical de ses adversaires, M. Eugenio Scalfari, le directeur de l'influent quotidien *la Repubblica*. M. Andreas Whittam Smith, responsable du quotidien britannique *The Independent*, a déclaré : « *A partir du moment où Scalfari décide de fonder en Italie* l'Independente *je suis prêt à lui donner immédiatement tout l'appui économique et éditorial nécessaire.* »

Ces propos seront publiés dans le prochain numéro du mensuel économique *Fortune Italia*. Or Eugenio Scalfari, le plus tonitruant des patrons de presse italiens, l'a déjà dit et répété : plutôt que de faire allégeance au magnat de la télévision privée, il préfère créer un nouveau quotidien.

C'est cette rupture que M. Silvio Berlusconi ne souhaite pas. Tout semble indiquer en effet aujourd'hui qu'il se retrouve à la tête d'un empire trop vaste, qu'il ferait bien de réduire avant que la loi ne l'y oblige. Et puisque dans une bataille mieux vaut garder l'initiative de l'action, la FININVEST de M. Berlusconi avait mis au point une proposition différente de celle qu'ont élaborée les financiers de Mediobanca, soucieux d'apaiser le conflit avec M. De Benedetti.

Alors, jeudi, dans le plus grand secret, Sua Emittenza a rencontré à Rome M. Eugenio Scalfari, son adversaire intraitable, pour lui proposer de reprendre, avec M. Carlo De Benedetti, la majorité dans le groupe Espresso et Repubblica mais sans offrir à la CIR de M. De Benedetti la majorité absolue que celui-ci convoite. Une proposition nettement moins avantageuse que celle de Mediobanca. L'entrevue aurait été glaciale et la réponse cinglante : « *Il n'en est pas question !* » Et depuis la médiation de la grande banque d'affaires n'a toujours pas abouti.

Le nouveau président de Mondadori avait de bonnes raisons d'être pressé. Son voyage impromptu à Rome avait commencé par une rencontre avec le chef du gouvernement, M. Giulio Andreotti. Avec lui il a évoqué entre autres le projet de loi antitrust dont le Sénat débattait depuis le matin.

Des conséquences dramatiques

Dans la journée, coup de théâtre ! Alors que le texte devait limiter la concentration des titres par un même groupe à une fourchette qui allait de 20 % à 30 % du tirage total des quotidiens, les sénateurs approuvaient une nouvelle norme beaucoup plus sévère : 16 %.

Pis. Cette nouvelle limite qui s'applique à la seule presse quotidienne bloque l'expansion d'une entreprise en fonction de ses participations dans l'audiovisuel. Celui qui possède une chaîne de télévision ne sera autorisé à contrôler que 8 % à 16 % du tirage des quotidiens, celui qui possède deux chaînes de télévision devra en contrôler moins de 8 % et celui qui possède trois chaînes de télévision ne sera pas autorisé à avoir le moindre intérêt dans la presse quotidienne.

Dans ces conditions, les deux premiers groupes de presse italiens, Fiat-Gemina-Rizzoli (22,59 % des quotidiens) et Mondadori-FININVEST (16,25 %) sont condamnés à se défaire d'une partie de leurs biens... Les conséquences de cette nouvelle loi, si elle est votée, risquent surtout d'être dramatiques pour M. Berlusconi, qui contrôle trois grands réseaux nationaux de télévision privée et qui possède des intérêts importants dans deux autres. Sans compter que ce texte prévoit un contrôle très strict des ressources publicitaires.

Mais le Parlement italien a des ressources infinies. La Chambre des députés va examiner à son tour le projet et le Parti socialiste, avec à sa tête un des meilleurs amis de M. Bettino Craxi, a bien l'intention de proposer une alternative à ce texte décidément bien contraignant. – (*Intérim.*)

Deux projets soumis au tribunal de commerce

Des plans de reprise en pointillé pour l'Agence centrale de presse

C'est avant le 28 février que la seconde agence de presse française, l'Agence centrale de presse (ACP), en dépôt de bilan depuis la mi-novembre dernier, devrait être fixée sur son sort. Afin que les salaires des cent dix employés et journalistes puissent être versés, le tribunal de commerce devra en effet s'être prononcé sur le nom d'un repreneur ou décider la liquidation judiciaire de l'entreprise.

Jeudi 8 février, Mᵉ Régis Valliot, administrateur judiciaire de l'ACP, doit présenter au comité d'entreprise les plans de reprise qui lui auront été proposés. Actuellement, deux plans se sont présentés. Le premier est dû à M. Georges Ghosn, président-directeur général du quotidien financier et boursier *Cote Desfossés*. M. Ghosn compte injecter 35 millions de francs dans l'agence en deux ans, conserver trente journalistes – au lieu de soixante-dix aujourd'hui. Il veut redéfinir le « fil » d'informations générales afin qu'il réponde mieux aux besoins de ses clients (la presse régionale et départementale) et créer un « *fil argent* », consacré aux marchés et aux flux financiers.

Le plan de reprise de M. Ghosn dépend de deux éléments : le soutien actif, même s'il est provisoire, de l'Etat, grâce à des abonnements ou des prêts participatifs, et l'entrée – minoritaire – au capital de l'agence de son ancien patron, M. Robert Maxwell. L'Etat ne témoigne guère d'enthousiasme, et le patron de presse britannique reste muet.

Le second plan émane de deux anciens journalistes de l'ACP, Denis Sieffert, actuellement rédacteur en chef adjoint à *Politis*, et Frédéric Abadie, fondateur de la société de presse FX. Ils se sont alliés à Bernard et Associés, société holding formée par dix cadres qui gèrent neuf entreprises dans des domaines divers (confection, immobilier, tourisme...) rachetées en France et à l'étranger. Mais ce second plan ne sera viable qu'après la mise en liquidation de l'ACP. Le trio compte alors constituer une nouvelle société baptisée ACP Communication, qui rassemblerait le personnel.

Une autre société serait chargée de la gérer. Son capital, de l'ordre de 3 millions de francs, serait détenu pour un tiers par Bernard et Associés, pour un autre par le personnel qui y investirait la prime de création d'emploi (40 000 francs) versée à chacun des salariés par les ASSEDIC, et pour le solde par des entreprises de presse régionale. Une banque pourrait décider ce week-end de s'associer à ce montage financier. Le projet est de fournir à la presse régionale et départementale des informations répondant à leurs besoins (synthèses, dossiers, « avant-papiers », etc.).

YVES-MARIE LABÉ

Les Victoires au secours du succès

Le meilleur interprète masculin a reçu, samedi 3 février, au Zénith, la Victoire du meilleur album et celle du meilleur spectacle. Le choix est cohérent, tellement qu'il n'a étonné personne, surtout pas Francis Cabrel, récipiendaire de ces trois trophées. De toute façon, *Sarbacane*, l'album, est le disque français le plus vendu de l'année 1989, et, dès sa sortie, il a été salué par la critique.

Certes, le calme olympien de Francis Cabrel a trouvé son contrepoint dans les larmes qu'a versées Vanessa Paradis chaque fois qu'elle a été appelée sur scène. Mais, dans l'ensemble, cette cinquième édition des Victoires, retransmise par Antenne 2, n'a pas donné lieu aux débordements sentimentaux que produisent généralement ces cérémonies de congratulations réciproques.

Dans chaque catégorie, la récompense est allée aux habitués du Top 50, les Gypsy Kings pour les groupes, Alain Souchon et *Quand j'serai KO* pour la meilleure chanson de l'année, Philippe Lafontaine et Corinne Hermès pour les révélations, Roch Voisine pour la communauté francophone, les Inconnus pour les humoristes... Le Prix de la chanson des années 80 est allé à Laurent Voulzy et Alain Souchon pour *Marie-Galante*. Quant au jazz, à la musique classique et contemporaine (lauréats : le pianiste Michel Petrucciani, *Carmen* par l'Orchestre national de France et Anne Queffélec, *la Création du monde* de Bernard Parmegiani), ils ont été expédiés avec une célérité assez significative de l'estime dans laquelle les tiennent les électeurs des Victoires.

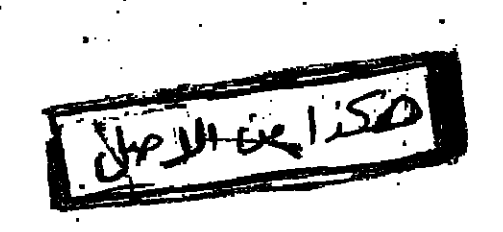
Dans un Zénith transformé en cabaret géant, Michel Drucker et Caroline Tresca ont dû se passer du président annoncé, Raymond Devos, excusé sur présentation d'un certificat médical.

On a rendu également quelques hommages : à Serge Gainsbourg, à Johnny Clegg, qui prononça quelques mots en français pour saluer l'annonce de la reconnaissance des organisations antiapartheid, avant de recevoir sa Victoire des mains de M. Michel Rocard. Aux pays d'Europe centrale et de l'Est, sans doute aussi. Dans cette liturgie du disque d'or et du prix de la chanson la mieux exportée (à Patricia Kass), l'émotion de l'ex-dissident est-allemand détonnait un peu.

T.S.

□ **Les groupes Kirch, TF1 et Berlusconi créent une filiale commune.** – Concrétisant un accord annoncé en 1989, les groupes Kirch (RFA), Berlusconi (Italie) et TF 1 (France) ont créé une filiale commune dénommée Tricom, dont le siège est fixé à Paris et qui sera dirigée par M. Etienne Mougeotte, vice-président de TF1. Cette société au capital de 3 millions de francs devrait investir chaque année près de 600 millions de francs dans la production de films et de séries télévisées. Cet accord tripartite s'ajoute à ceux existant déjà entre TF 1 et Kirch (société Mercury International Film basée à Munich) et entre TF 1 et Berlusconi (Consortium européen de production).

□ **Saisie du matériel de quatre radios locales de la Loire.** – Les émetteurs et le matériel de quatre stations de radio locales de la Loire ont été saisis le 2 février, à la suite d'une plainte du Conseil supérieur de l'audiovisuel pour défaut d'autorisation. Il s'agit de Radio Plaine à Saint-Just-Saint-Rambert, de Radio Forez à Montbrison, de RPL à Bellegarde et de Skyrock à Saint-Etienne. Par ailleurs, plus de trois mille personnes, avec à leur tête une quarantaine d'élus locaux français et allemands, ont manifesté à Bitche (Moselle) pour protester contre la saisie, le 26 janvier, du matériel de la radio locale Studio 1. La radio, qui émettait en français, en allemand et en dialecte, a déposé un recours devant le Conseil d'Etat.



هكذا من الأصل

SPÉCIAL RÉSULTATS AU BAC

■ LES RÉSULTATS 89 LYCÉE PAR LYCÉE

Le cru 1989 est une bonne année : les candidats au bac sont de plus en plus nombreux et leurs taux de réussite ne cessent de s'améliorer.
En exclusivité, *le Monde de l'éducation* présente les résultats détaillés de plus de deux mille lycées publics et privés sous contrat, série par série, à Paris et en province. L'enquête la plus complète publiée dans la presse française.

■ DE LA SECONDE A LA TERMINALE : LE LYCÉE MODE D'EMPLOI

Tout sur la scolarité au lycée : le choix des options, les disciplines et les horaires des différentes séries, le déroulement des épreuves au baccalauréat.
Quels sont les débouchés après le bac ? *Le Monde de l'éducation* analyse, série par série, les filières de la réussite dans l'enseignement supérieur.
Les Parisiens et leurs lycées : une étude inédite sur les comportements de choix des familles de la capitale à l'entrée en seconde.

Le Monde

N° 166 - FÉVRIER 1990

numéro spécial

les résultats lycée par lycée

Horaires et options : *le mode d'emploi du lycée.*
Série par série : *les débouchés dans le supérieur.*
Les choix des Parisiens : *neuf lycées du secteur Est sous la loupe.*
Le palmarès des académies : *trois années de résultats.*
Evaluation : *les réflexions du ministère et*

bac 90

xclusif

NUMÉRO DE FÉVRIER 1990
156 pages

20 F

En vente chez votre marchand de journaux

AGENDA

LUNDI 5 FÉVRIER

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

La cinémathèque de la danse présente : : Los Tarantos (1962), de Francisco Rovira Beleta, 20 h 30.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

Le Cinéma cubain : El tigre salto y mato... pero morira... morira (1973, v.o.), de Santiago Alvarez ; Tupac Amaru (1984, v.o. traduction simultanée), de Federico Garcia, 14 h 30 ; Nuestra olimpiada en la Habana (1968, v.o. s.t.f.), de José Massip ; Matuala (1979, v.o. s.t.f.), de Sergio Giral, 17 h 30 ; Escenas de los muelles (1970, v.o. s.t.f.), d'Oscar Valdès ; la Première Charge à la machette (1969, v.o. s.t.f.), de Manuel Octavio Gomez, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles

(40-26-34-30)

LUNDI

Relâche

LES EXCLUSIVITÉS

ALICE (Tchécoslovaquie-Suisse-Allemagne-Grande-Bretagne, v.f.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ASTÉRIX ET LE COUP DU MENHIR (Fr.-All.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BABY BLOOD (*) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BLACK RAIN (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

BORIS GODOUNOV (Fr.-Esp.-Youg., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

CARNET DE NOTES SUR VÊTEMENTS ET VILLES (All., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CORPS PERDUS (Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; v.f. : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

DÉLIT DE FUITES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

EAT A BOWL OF TEA (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ELVIRA, MISTRESS OF THE DARK (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LES ENFANTS DU DÉSORDRE (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

ET LA LUMIÈRE FUT (Fr.-All.-It.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

FAMILY BUSINESS (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LA FEMME DE ROSE HILL (Fr.-Suis.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA FORÊT ANIMÉE (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

HIVER 54 (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

JOYEUX NOËL, BONNE ANNÉE (Fr.-It.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LÉGERS QUIPROQUOS (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

LEVIATHAN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MILOU EN MAI (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

MONSIEUR (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NOCE BLANCHE (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43).

NOCTURNE INDIEN (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES NUITS DE HARLEM (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

OLIVER ET COMPAGNIE (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

OUTRAGES (*) (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

S.O.S. FANTOMES II (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

SEA OF LOVE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Club, 9e (47-70-81-47) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

SIMETIERRE (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SWEETIE (A.-Austr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

THE MAD MONKEY (Esp.-A.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

TOM ET LOLA (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

ADRÉNALINE. Film français de Yann Piquer, Jean-Marie Maddeddu, Anita Assal, John Hudson, Barthélemy Bompard, Alain Robak, Philippe Dorison : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'AIR DE RIEN. Film français de Mary Jimenez : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

APPEL D'URGENCE. Film américain de Jarnatt, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

BLACKBIRD. Film anglo-yougoslave de Miss Radivojevic, v.o. : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

DREAMERS. Film franco-israélien d'Uri Barbash, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

EDEN MISERIA. Film franco-portugais de Christine Laurent : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

ENTRE CIEL ET TERRE. Film américain de Greg McGillivray et James Freeman, v.f. : La Géode, 19e (46-42-13-13).

MERY POUR TOUJOURS. Film italien de Marco Risi, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LA MESSE EN SI MINEUR. Film français de Jean-Louis Guillermou : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

NÉS DES ÉTOILES. Film japonais de Saburo Yanase, v.f. : La Géode, 19e (46-42-13-13).

OPÉRATION CRÉPUSCULE. Film américain d'Andrew Davis, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PAS NOUS, PAS NOUS. Film américain d'Arthur Hiller, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

RENDEZ-VOUS AU TAS DE SABLE. Film français de Didier Grousset : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

SHOCKER. (*) Film américain de Wes Craven, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

PALOMBELLA ROSSA (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LA PETITE VÉRA (Sov., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PLUIE NOIRE (Jap., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

RETOUR VERS LE FUTUR 2e PARTIE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE : LES ANNÉES LUMIÈRE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE : LES ANNÉES TERRIBLES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ROAD HOUSE (*) (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

UN AMOUR DE TROP (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

UNE SAISON BLANCHE ET SÈCHE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

VALMONT (Fr., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LA VENGEANCE D'UNE FEMME (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VIE ET RIEN D'AUTRE (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

YAABA (Burkina-Faso, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PARIS EN VISITES

MARDI 6 FÉVRIER

« Renaissance de l'émail à Limoges au XVIe siècle », 12 h 45 ; « La peinture hollandaise du dix-septième siècle », 14 h 30, Petit palais, avenue Winston-Churchill.

« Zadkine : atelier et œuvre », 14 h 30, 100 *bis*, rue d'Assas (Musée Zadkine).

« Les années 50-70 », 12 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Musée d'art moderne).

« Architecture et décor du Second Empire : l'Opéra, 13 h 15, vestibule, statue de Lulli.

« La Bibliothèque nationale, histoire et architecture », 15 heures, 58, rue de Richelieu (Monuments historiques).

« Une heure avec Victor-Hugo », 12 h 15, 6, place des Vosges (Approche de l'art).

« L'Opéra Garnier », 13 h 30, hall d'entrée (P.-Y. Jaslet) ; « L'UNESCO. Visite intégrale et présentation d'un film sur la restauration du patrimoine mondial », 14 heures, 7, place de Fontenoy (M. Hager).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 15, 2, boulevard du Palais (Tourisme culturel).

« La reine Marie-Antoinette à la Conciergerie », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Connaissance de Paris).

« La Conciergerie restaurée », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (E. Romann).

« L'art et l'argent au Père-Lachaise », 14 h 30, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Hôtels et jardins du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, grilles du Palais (M.-C. Lasnier).

« Caves gothiques du Marais médiéval », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau. Lampe de poche (M. Banassat).

« Rodin et Camille Claudel », 14 h 30, 77, rue de Varenne (D. Fleuriot).

« Les locaux du journal « l'Humanité » à Saint-Denis », 15 heures, sortie métro Saint-Denis-Basilique (Paris et son histoire).

« La Sorbonne, histoire de l'Université et du quartier Latin », 15 heures, 18, rue Saint-Jacques (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

CONFERENCES

9 *bis*, avenue d'Iéna, 14 h 30 et 18 h 30 : « Paestum », par O. Boucher (Antiquité vivante).

28, avenue George-V, 15 heures : « Papyrus-lys-lotus. Rôle et symbole de ces plantes millénaires dans l'Egypte des pharaons », par C. Desroches-Noblecourt (Paris et son histoire).

6, rue Ferrus, 18 heures : « La perestroïka à travers les lettres des lecteurs d'*Ogoniok* », par L. Commeau (Institut français des relations internationales).

1, rue des Fossés-Saint-Bernard (auditorium), 18 heures : « Musique raï, le blues d'Oran » (avec animation vidéo), par N. Abdi et B. Daoudi (Institut du monde arabe).

55, rue du Cherche-Midi, 18 h 30 : « Les chantiers de cathédrales », par R. Recht (Société française des architectes).

21, rue d'Assas, 20 h 30 : « L'hindouisme ». Entrée libre (Institut catholique).

Ministère de la recherche et de la technologie, 1, rue Descartes, 20 h 30 : « Au cœur de la voie lactée », avec D. Lesueur (Association française d'astrologie).

THÉATRES

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

MUSIC HALL. Jardin d'Hiver (42-62-59-49) (dim., lun.) 21 h. Jusqu'au 10 février.

ALBERT DUPONTEL. Sentier des Halles (42-36-37-27) (dim., lun., mar.) 19 h 30 (31).

LA MAISON DE BERNARDA ALBA. Nouveau Théâtre Mouffetard (43-31-11-99) (dim. soir, lun., mar.) 20 h 30 ; Dim., 15 h. (31).

LES DERNIERS DEVOIRS. Montreuil. Salle Berthelot (48-58-65-33) (dim. 16 h., 21 h.). (1).

LES NOCES DE L'ÉTÉ. Le Bourvil (43-73-47-84) (dim. soir, lun. 20 h 30, dim. 16 h (31).

LE PLAISIR DE ROMPRE ET LE PAIN DE MÉNAGE. Comédie des Champs-Élysées (47-20-08-24) (dim. soir, lun.) 21 h ; sam., 18 h ; dim. 15 h 30 (4).

VIVE VALÈQUE (VIS ET PORTE-TOI BIEN). Cithéa-Théâtre en actes (43-57-42-14). Uniquement le lundi, à 19 h 30 (5).

MARC JOLIVET EST AU CAFÉ DE LA GARE. Café de la Gare (42-78-52-51) (dim., lun.) 20 h 30 (6).

PREMIER FESTIVAL INTERNATIONAL DU MIME. Saint-Maur-des-Fossés. Rond-point de la Liberté (48-89-99-10) 21 h (6).

ENTREVUE AU PARLOIR. Paris-Villette (42-02-02-68) (dim. soir, lun.) 21 h ; dim. 16 h 30 (6).

ARCANE (43-38-19-70). L'Aménagement : 20 h 30.

ATALANTE (46-06-11-90). Léon la France : hardi voyage vers l'Ouest africain : 20 h 30.

BATACLAN (47-00-30-12). ◊ Match d'improvisation : 21 h.

BERRY (43-57-51-55). ◊ Voyage au bout de la nuit : 20 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). ◊ Débat autour de Milena Jesencka : 21 h.

CITHÉA-THÉATRE EN ACTES (43-57-42-14). ◊ Vive Valeque (Vis et porte-toi bien) : 19 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◊ Comme il vous plaira : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE AUDITORIUM DE LA GALERIE COLBERT (40-15-00-15). Linguet, Pour Melle Camp, contre le vicomte de Bombelles : 18 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Les Maxibules : 20 h 45.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Histoire d'en rire : 20 h 15. Apostrophons-nous : 22 h.

HOTEL DE GALLIFET (INSTITUT CULTUREL ITALIEN) (42-22-12-78). ◊ Le Sonate à Kreutzer : 11 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Petite salle. La Chorale : 20 h. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. L'Etranger : 20 h. Avant-garde : 21 h 45. Théâtre rouge. Performances : 20 h. Huis clos : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). ◊ Les Sept Miracles de Jésus : 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). L'Avare : 20 h 45.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). ◊ Gai... Gai... Marions-nous les Rencontres du Palais-Royal : 20 h 30.

POTINIÈRE (42-61-44-16). L'Œuf, à la première personne : 21 h.

THE SWEENEY (46-33-28-12). ◊ Rupert's Birthday : 20 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR-BELLE DE MAI (48-05-67-89). Arène. les Grands Moments d'un chanteur : 19 h. Le Monte-plats : 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). ◊ La Magicienne : 20 h.

THÉATRE DES CHAMPS ELYSÉES (47-20-36-37). ◊ Testoride Argonauta : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). ◊ Le Lac des signes Collège de théâtre : 18 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Phèdre (à repasser) : 20 h 15.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). La Drague : 21 h.

JAZZ-POP

LE CAMBRIDGE (43-80-34-12). Olivier Franc, 22 h 30, lun.

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Philippe de Preissac Jazz Group, 21 h.

LE MONTANA (45-48-93-08). Compo, art Resnick Duo, 22 h 30, lun. Violon, piano, Au bar.

NEW MORNING (45-23-51-41). Ed Blackwell, 19 h 30, lun. Soirée de soutien à Ed. Blackwell, avec la participation de nombreux musiciens.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Alligator Jazz Band, 21 h 30, lun.

THE HOLLYWOOD Savoy (42-36-16-73). Golden Blues Band, 22 h, lun.

LE VILLAGE (43-26-80-19). Guy Laffitte Duo, 22 h, lun. Piano, sax.

LES FESTIVALS

AVA GARDNER, Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). La Croisée des destins, lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

GABIN, UNE GUEULE... Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77). L'Air de Paris, lun. à 14 h 30, 17 h, 19 h 15, 21 h 30.

LES ETERNELS DU CINÉMA EUROPÉEN (v.o.), Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34). Francisca, mer. à 11 h 50, 14 h 55, 18 h 05, 21 h 15 ; Ordet, jeu. à 11 h 50, 14 h 20, 16 h 50, 19 h 20, 21 h 50 ; la Faim, ven. à 11 h 50, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Incompris, sam. à 11 h 50, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les Visiteurs du soir, dim. à 11 h 50, 14 h 20, 16 h 50, 19 h 20, 21 h 50 ; Ma nuit chez Maud, lun. à 11 h 50, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Doulos, mar. à 11 h 50, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

VOIR ET REVOIR NANNI MORETTI (v.o.), Escurial, 13e (47-07-28-04). Ecce bombo, séances à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 film 10 mn après ; Palombella rossa, mar., séances à 14 h 10.

CONCERTS

AUDITORIUM. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40.28.28.40). Ensemble InterContemporain, Groupe vocal de France. 19 h lun. Dir. Peter Eötvös. Œuvres de Schnebel, Kagel, Eötvös, Xenakis.

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Quatuor Petersen. 12 h 45 lund. « Quatuor no 15 op. 132 » de Beethoven.

SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Trio Tchaïkovski. 20 h 30 lun. Œuvres de Haydn, Dvorak, Chostakovitch.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre Colonne. 20 h 30 lun. Dir. Philippe Entremont, karin Adam, Gary Hoffman Œuvres de Brahms, Boulez, Debussy.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) — Harmonic Choir 20 h 45 lun. Djamchid Chemirani (zarb). Œuvres de David Hykes. Quatuor Takacs. 18 h 30 mar. Œuvres de Mozart, Beethoven.

OPÉRA

SALLE ROSSINI. — La Périchole. 20 h 30 lun. Opéra bouffe de Jacques Offenbach. Par les Tréteaux lyriques. Mise en scène Daniel Guillaume. Dir. mus. Anne Brandeburg. Soirée donnée au profit de la Roumanie. Tél. location : 47-93-36-70. Théâtre des Champs-Elysées (47-20-36-37). Testoride Argonauta. 20 h 30 lun. Opéra baroque de Joao Carvalho. Mise en scène Sergio Vartolo. Clemencic Consort, dir. René Clemencic.

DANSE

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Odile Azagury, Chantal Doudeau, 20 h lun. *Esther et Séraphine.* Téléphone location : 48-05-57-22.

DIX-HUIT THEATRE (42-26-47-47). Association Balthazar, 20 h 30 lun. *La Danse des petits pains*, chor. Alin Michard. Téléphone location : 42-26-47-47.

RÉGION PARISIENNE

ASNIÈRES (GRAND THÉATRE) (47-90-63-12). ◊ Arsenic et Vieilles Dentelles : 20 h 30.

AUBERVILLIERS (THÉATRE ÉQUESTRE ZINGARO) (48-78-75-00). Zingaro : 20 h 30.

MONTREUIL (SALLE BERTHELOT) (48-58-65-33). ◊ Les Derniers Devoirs : 21 h.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (THÉATRE ALEXANDRE-DUMAS) (30-87-07-07). ◊ Broadway Musical Compagny New York : 20 h 45.

AGENDA

CAMPUS

Renforcer le tourisme et l'hôtellerie

Un accord-cadre vient d'être conclu, entre le ministère de l'éducation nationale celui du tourisme et le secrétariat d'Etat à l'enseignement technique, pour renforcer les formations aux métiers du tourisme. Actuellement, dix-neuf lycées techniques hôteliers et cent quatre-vingts sections hôtelières de lycée doivent faire face à un flux croissant d'élèves : en dix ans, le nombre des candidats au CAP a augmenté de 135 %, de 165 % en BEP et 45 % en BTS. Quatre universités sont habilitées à préparer la licence et la maîtrise du tourisme et de l'hôtellerie. Il existe cinq MST, trois DESS et un magistère. Ces formations sont soit récentes, soit fraîchement rénovées. Suffisent-elles pour autant en quantité et en qualité à répondre aux besoins croissants de l'industrie touristique et hôtelière ?

Le protocole d'accord, signé entre les trois ministères, prévoit de repérer les besoins en formation, d'évaluer les filières existantes et de réfléchir à une meilleure adéquation, en concertation avec les professionnels. Le texte insiste aussi sur le développement de la recherche, ainsi que l'exportation dans les pays demandeurs du savoir-faire français. Des groupes de pilotage, au niveau national et à l'échelon local seront mis en place pour assurer le suivi des différentes *« actions prioritaires »* qui seront lancées en 1990.

J.-J. B.

Livres pour la Roumanie

L'association Etudiants sans frontières organise un convoi de matériel scolaire (cahiers, crayons, feuilles...) et de manuels juridiques de langue française, pour les étudiants roumains, entre le 17 et le 28 février.

▶ *Etudiants sans frontières, 127, avenue J.-B.-Clément, 92100 Boulogne. Tél. : 46-04-35-37.*

Management interculturel

L'Association européenne du management interculturel (AEMI) organise, les 8, 9 et 10 mars, un colloque sur le thème *« Management interculturel : Modes et Modèles »,* à HEC Lausanne à l'université de Lausanne.

▶ *Renseignements et inscriptions : Mme G. Demont, Ecole internationale des Affaires, Case 921, Domaine de Lumigny, 13288 Marseille Cedex 09. Tél. : (33) 91-26-98-00.*

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 3 février 1990 :

DES LISTES

● Des élèves du centre universitaire des sciences et techniques de l'université Blaise-Pascal (Clermont-Ferrand II) ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1988.

● Des élèves de l'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs électriciens de Grenoble ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1988.

● Des élèves de l'Ecole nationale supérieure de physique de Grenoble ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1988.

UN AVIS

● Relatif à l'index national bâtiment « tous corps d'état » (symbole BT 01) qui s'établit à 446 en août 1989.

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 4 février 1990 :

DES CIRCULAIRES

● Du 25 octobre 1989 relative au développement de l'information administrative du public à travers la télématique.

● Du 31 janvier 1990 relative à l'information administrative du public par voie télématique.

UNE LISTE

● Des élèves de l'Ecole nationale supérieure d'informatique et de mathématique appliquées de Grenoble ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1988.

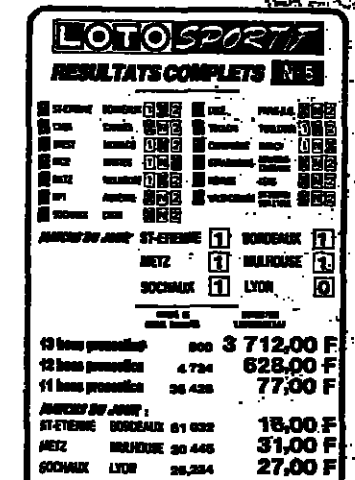
Loto — Tirage du LOTO n° 5 du samedi 3 février 1990

11 31 36 44 45 48 — 2

Prochains tirages, en direct sur TF1 : mercredi 7 février 1990 à 20 h 35 et samedi 10 février 1990 à 20 h 35

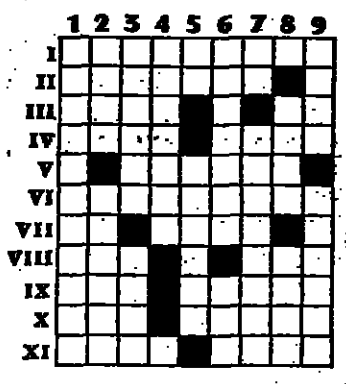
6 bons n°	1	6 193 230,00 F
5 bons n° + complémentaire	15	235 765,00 F
5 bons n°	987	11 870,00 F
4 bons n°	72 870	165,00 F
3 bons n°	1 808 737	11,00 F
Bonus du samedi	111 [illegible]	22,00 F

Super Cagnotte de la St Valentin — *33 MILLIONS* — Samedi 10 février 1990



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5190



HORIZONTALEMENT

I. Souvent cité pour le principe. — II. Peuvent être chatouillées avec un bouquet. — III. Une race de pigeons. Préposition. — IV. Triomphales, pour Pindare. Coule au Congo. — V. Qui peut prendre la moitié. — VI. Peut être garni de boulettes. — VII. Terme musical. Un séjour agréable. — VIII. Fétide, c'est une résine. Sur la Luye. — IX. En état de franchise. Pour celui qui veut voir les détails. — X. Détruisit. Fait un travail d'arboriculteur. — XI. Indique la sortie. Un dieu violent.

VERTICALEMENT

1. Capable de nous dévorer. — 2. Une petite opération. Qui ne fait donc pas avancer. — 3. Font du nouveau. Protecteur des mineurs. — 4. Qui aurait besoin d'un coup de brosse. — 5. Préfixe. Sorte de machin. — 6. Petit poisson qui ne deviendra jamais grand. Ne conserva pas. — 7. Préposition. Entourer d'un câble. — 8. Berceau d'une école philosophique. Qui a des capacités. — 9. Cercle de marins. Mises en miettes.

Solution du problème n° 5189

Horizontalement

I. Scaphandrier. Ob. — II. Tiroir. Rasait. — III. Assiette. Ludion. — IV. Râ. Sosie. Etna. — V. Linge. Iso. USA. — VI. Elu. Torus. Noé. — VII. Tlaloc. Tasses. — VIII. Tégénaire. Go. — IX. ESE. Ors. Chenils. — X. Ulm. Ivre. Nô. — XI. Rasoirs. Ange. Os. — XII. Acérée. Inn. Upas. — XIII. Ii. Isard. Eprise. — XIV. Reno. Lier. Pie. — XV. Erato. Se. Stress.

Verticalement

1. Starlette. Raire. — 2. Cisailles. Acier. — 3. Ars. Nuageuse. Na. — 4. Poing. Le. Loriot. — 5. Hie. Economies. — 6. Arts. Car. Réal. — 7. Toit. Isis. Ris. — 8. Dressoir. Idée. — 9. Râ. Ion. Ecran. — 10. Isle. Ut. Henné. — 11. Eau. Usage. Pot. — 12. Rides. Sonneur. — 13. Titans. Io. Pipe. — 14. On. Œil. Oasis. — 15. Bananes. Sassées.

GUY BROUTY

CARNET DU *Monde*

Naissances

— Marie-Françoise et Antoine, Marie et Alexandre AUDOUARD, ont la joie d'annoncer la naissance de

Hélène,

le 22 janvier 1990.

234, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

Décès

— Mme Yvette Blum, M. et Mme Jean-François Ladurelli et leur fils, Mme Marie-France Ivara, ses fils et M. Jacky Bonnell, M. Gérald Blum et son fils, M. Michel Blum et ses filles et Anne-Marie, M. et Mme Bernard Blum et leurs filles, M. et Mme Gilbert Belloc et leurs enfants, Mme Raymonde Ferney et ses enfants, M. et Mme Roger Garnier et leurs enfants, Les familles Maréchal, Conqueberg, Mangin, Ferney, ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel BLUM,
médaillé du Mérite national,

survenu à l'âge de soixante-quinze ans, le 19 janvier 1990.

Ses obsèques ont eu lieu le mardi 23 janvier, en l'église Saint-Joseph de Belfort, suivies de l'inhumation au cimetière de Brasse.

9, rue de l'Est, 90000 Belfort.

— Dieu a rappelé à lui, le 24 janvier 1990, à l'âge de quarante-huit ans,

M. Paul BROIZAT.

Lucie, Catherine et Frédérique, Jean, Odette, Et tous ses parents, Ses amis de Vichy et de Saint-Quentin, Fallavier, l'ont affectueusement accompagné à la tombe familiale en Dauphiné.

7, chemin du Rocher, 95510 Villers-en-Arthies.

— M. Pierre Chauvet, Mme Jean Villan, née Elisabeth Chauvet, M. et Mme Paul Chauvet et leurs enfants, M. et Mme Jacques Chauvet, leurs enfants et petits-enfants, Mme Marie-Josèphe Chauvet-Thivel, ses enfants et petits-enfants, Mme Georges Villar, née Geneviève Lamy, M. et Mme Bernard Martin-Guérin, leurs enfants et petits-enfants, Toutes les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès accidentel, en Argentine, de

Mlle Françoise CHAUVET,
professeur agrégée en retraite

et de

M. Jean VILLAN,
directeur de société en retraite.

Un service religieux a eu lieu, à Buenos-Aires, le 18 janvier 1990.

Une messe sera célébrée à Gap, ultérieurement.

La famille ne reçoit pas.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, boulevard Charles-de-Gaulle, 05000 Gap.
1, rue Champollion, 38000 Grenoble.

— Les associés Et le personnel de la société Somix Panthou Baccon & Partners, ont la douleur de faire part du décès de

M. Denis PANTHOU,
directeur et cofondateur de la société,

survenu dans sa quarante-huitième année.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

— Léon Schwartzenberg, Gilbert Schwartzenberg, Liliane Schwartzenberg, Nadine Marie-Schwartzenberg Et André Schwartzenberg, et leurs enfants, ont la tristesse de faire part du décès de leur père, grand-père et frère,

Simon SCHWARTZENBERG,

le 29 janvier 1990.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

3, rue de Rivoli, 75004 Paris.

— Mme Velten, M. et Mme Jean-Bernard Origet, Thomas et Lucile, M. et Mme Christian Velten, Frédéric, Alexandre et Gabrielle, Le comte et la comtesse Etienne de Quatrebarbes, Amaury, Amélie et Amicie, Mme Yolande de Monbrison, Le pasteur Georges Velten et ses enfants, M. et Mme Jean Morin et leurs enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Edouard VELTEN,

survenu le 1er février 1990, à l'âge de soixante-six ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, le lundi 5 février.

Un service religieux sera célébré le mercredi 7 février, à 11 heures, en l'église réformée du Saint-Esprit, 5, rue Roquépine, Paris-8e.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

81, rue de Lille, 75007 Paris.
6, avenue Velasquez, 75008 Paris.
26220 Dieulefit.

— Le directoire de Bayerische Vereinsbank AG, Le conseil de surveillance, Et le directoire de Bayerische Vereinsbank SA (BV France),

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Edouard VELTEN,
membre du conseil de surveillance, ancien président-directeur général, puis président du directoire et directeur général de Bayerische Vereinsbank SA (BV France),

le 1er février 1990, à l'âge de soixante-six ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, le lundi 5 février.

Un service religieux sera célébré le mercredi 7 février, à 11 heures, en l'église réformée du Saint-Esprit, 5, rue Roquépine, Paris-8e.

Remerciements

— La famille de

Marcel LESUR,

très sincèrement touchée par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées, vous exprime ses sincères remerciements.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Anniversaires

— Pour le deuxième anniversaire de la mort de

Paul DUNAND,

survenue le 5 février 1988,

une pensée affectueuse est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

64, rue Saint-Antoine, 75004 Paris.

— Il y a quatorze ans disparaissait

Cletta MAYER.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Avis de messes

— Un service sera célébré le jeudi 8 février 1990, à 12 h 30, par le Père Jean-François Six, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, place Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7e, à la mémoire de

Georges BERARD-QUELIN,
président-directeur général de la Société générale de presse, président d'honneur de la Fédération nationale de la presse d'information spécialisée, secrétaire général de l'association Le Siècle,

décédé à Paris, le 24 janvier 1990.

(*Le Monde* du 26 janvier.)

Messes anniversaires

— A quarante-deux ans et dix-sept ans, heureux d'entrer dans la vie, un pénible accident vous a emportés loin de nous, ce fut votre dernier Noël,

Jacques et Sophie,

votre absence restera insupportable tant nous vous aimions.

Ton épouse et mère Catherine, Ta fille et sœur Noémie, Et toute la famille invitent tous ceux qui vous ont connus et aimés à avoir une pensée pour vous en ce premier anniversaire.

Une messe sera célébrée en l'église Notre-Dame-de-Toutes-Joies, à Nantes, le dimanche 11 février 1990, à 10 heures.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 42-47-95-03.

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 87 F
Abonnés et actionnaires .. 77 F
Communications diverses . 90 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09. Tél. : (1) 42-47-97-27. Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION : 11, RUE JEAN-MAZET, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-30-00. Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Mme Geneviève Beuve-Méry, M. André Fontaine, *gérant.*

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61

AGENDA

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté *dimanche-lundi*. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 5 février

TF 1

20.40 **Feuilleton : Les années infernales.** D'Anthony Page.
22.20 **Magazine : Santé à la Une.** De Robert Namias et Anne Barrère. L'enfant et l'ado, de la crise à la déprime.
23.45 **Magazine : Minuit sport.** Voile : Globe challenge ; Escalade : Les masters de Bercy ; Le journal d'Harricana.
0.25 **Journal, Météo et Bourse.**
0.40 **Série : Intrigues.**
1.05 **TF 1 nuit.**
2.10 **Feuilleton : C'est déjà demain.**
2.30 **Info revue.**

A 2

20.40 **Théâtre : La bonne adresse** Pièce de Marc Camoletti.
22.15 ▶ **Documentaire : L'amour en France.** De Daniel Karlin et Tony Lainé. 1. Le « sesque » des anges ou on n'est pas des lapins.
23.25 **Informations : 24 heures sur la 2.**
23.40 **Météo.**
23.45 **Magazine : Du côté de chez Fred.**

FR 3

20.35 **Cinéma : French cancan.** ■■■ Film français de Jean Renoir (1954).
22.15 **Journal et Météo.**
22.40 **Magazine : Tempsions.** De Marie-Odile Monchicourt et Pierre-André Boutang.
23.25 **Magazine : Océaniques.** Arcanes et demeures.
0.15 **Musique : Carnet de notes.**

CANAL PLUS

20.30 **Cinéma : Allan Quatermain et la cité de l'or perdu.** □ Film américain de Gary Nelson (1986).
22.05 **Flash d'informations.**
22.15 **Magazine : Lundi sport.** Football ; à 22.30, Mag max, de Didier Roustan ; à 23.30, Basket-ball américain.
0.30 **Cinéma : Urban cow-boy.** □ Film américain de James Bridges (1980).

LA 5

20.40 **Téléfilm : Ninja blanc, l'ennemi des ténèbres.** De Dusty Nelson.
22.20 **Série : Vendredi 13.**
23.30 **Magazine : Aparté.** *De Pierre-Luc Séguillon.*
0.00 **Le journal de minuit.**
0.05 **Feuilleton : La cloche tibétaine** (rediff.).
1.05 **Série : Les cinq dernières minutes** (rediff.).
2.35 **Chéri-Bibi** (rediff.).
2.50 **Le journal de la nuit.**
3.00 **La calanque** (rediff.).
3.30 **Les cinq dernières minutes.**
5.00 **Série : Voisin, voisine.**

M 6

20.35 **Téléfilm : Non récupérables.** De Franck Apprédéris.
22.10 **Magazine : Ciné 6.**
22.30 **Cinéma : Les Gaspards.** ■ Film français de Pierre Tchernia (1973).
0.00 **Six minutes d'informations.**
0.05 **Magazine : Jazz 6.** De Philippe Adler. Christian Escoudé et son Octet (2e partie).
2.00 **Rediffusions.** Non récupérables ; Adieu mes quinze ans ; Culture pub ; Adieu mes quinze ans ; Non récupérables.

LA SEPT

20.30 **Documentaire : Dans les bras de Staline.** De Reijo Nikkilä.
21.00 **Cinéma : Le monocle noir.** ■ Film français de Georges Lautner (1961).
22.40 **Court-métrage : Le haricot.** D'Edmond Séchan.
23.00 **Documentaire : Histoire naturelle de la sexualité** (5). D'André Langaney et Gérald Calderon.

FRANCE-CULTURE

20.30 ***L'histoire en direct.*** *Le poujadisme.*
21.30 **Dramatique.** *Le cuisinier de Warburton*, d'Annie Zadek.
22.40 **Cote d'amour.**
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Le groupe Can.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Renseignements sur Apollon.** Concert (donné le 14 septembre 1989, lors du Festival de Montreux-Vevey) : Bagatelles pour piano op. 126 (6), de Beethoven ; Sur un sentier broussailleux, dix pièces pour piano (1er cahier), de Janacek ; Danses tchèques pour piano (2e cahier), Souvenirs de Bohême en forme de polkas pour piano op. 12, nº 1 en la mineur et nº 2 en mi mineur, Macbeth et les sorcières, pour piano, de Smetana, par Rudolf Firkusny, piano. A 22.00, Cantate pour solistes, chœur, orchestre et orgue op. 28, de Pfitzner. A 0.10, Symphonie nº 58 en fa majeur, de Haydn.
0.30 **Myosotis.**

Mardi 6 février

TF 1

14.25 **Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.**
15.15 **Série : Tribunal.**
15.45 **Variétés : La chance aux chansons.**
16.20 **Vivement lundi.**
16.50 **Club Dorothée.** Mes tendres années ; Mask ; Série : Cap danger ; Le clip ; Les jeux.
18.00 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
18.55 **Avis de recherche.**
19.00 **Feuilleton : Santa-Barbara.**
19.25 **Jeu : La roue de la fortune.**
20.00 **Journal, Météo et Tapis vert.**
20.40 **Cinéma : La carapate.** ■ Film français de Gérard Oury (1978).
22.20 **Magazine : Ciel, mon mardi !** *De Christophe Dechavanne. Invité : Jean Benguigui.* Thèmes : L'extrême droite ; Les taxi-boys.
0.10 **Journal, Météo et Bourse.**
0.30 **Série : Mésaventures.**
0.50 **TF 1 nuit.**
1.25 **Feuilleton : C'est déjà demain.**
1.50 **Info revue.**

A 2

14.55 **Magazine : Tout, tout, tout... sur A 2.** Présenté par Lionel Cassan.
15.20 **Série : Les voisins.**
15.45 **Après-midi show.** Emission présentée par Thierry Beccaro. Clémentine Célarié et le flamenco.
17.05 **Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Laurent Cabrol.
17.25 **Magazine : Graffitis 5-15.** Présenté par Groucho et Chico. La fête à la maison ; COPS.
18.30 **Série : Mac Gyver.**
19.25 **Jeu : Dessinez, c'est gagné !** Présenté par Patrice Laffont.
20.00 **Journal et Météo.**
20.40 **Les dossiers de l'écran : Le juge.** ■ Film français de Philippe Lefebvre (1983).
22.15 **Débat : Juge d'instruction, un homme seul à la recherche de la vérité.** Avec Mº Henri Leclerc, avocat, Mº Patrick Maisonneuve, avocat, Dominique Marro, président de l'Association française des magistrats instructeurs, Serge Livrozet (*l'Empreinte*), Gilles Perrault, journaliste, Alain Laville (*le Juge Michel*), Didier Gallot, juge d'instruction.
23.35 **Informations : 24 heures sur la 2.**
23.50 **Météo.**
23.55 **Magazine : Du côté de chez Fred.**

FR 3

14.30 **Magazine : La vie à cœur.**
15.03 **Feuilleton : La tante de Frankenstein.** De Juraj Jakubisko.
16.03 **Magazine : Télé-Caroline.** Présenté par Caroline Tresca.
17.30 **Feuilleton : Guillaume Tell.**
17.55 **Dessin animé : Denver, le dernier dinosaure.**
18.03 **Magazine : C'est pas juste.**
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 **Jeux : La classe.**
20.30 **INC.**
20.35 **Magazine : Point de rencontres.** Emission proposée par le FAS et l'ARA, présentée par Yamina Benguigui et Michel Polac. *Les immigrés en France.*
22.15 **Journal et Météo.**
22.40 ▶ **Cinéma : Satyricon.** ■■■ Film italien de Federico Fellini (1969).
0.45 **Musique : Carnet de notes.** Poète et paysan, de Suppe, par les Cuivres du NOP.

CANAL PLUS

15.00 **Cinéma : Paysage dans le brouillard.** ■■■ Film franco-grec de Théo Angelopoulos (1987).
16.55 **Documentaire : Les allumés...** Gaba, Gaba, chasseurs de venins, de Martin Figere.
17.20 **Cabou cadin.** Polluards ; Supermen ; Charlotte, Fléo et Benjamin.

En clair jusqu'à 20.30

18.15 **Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana.
18.30 **Top 50.** Présenté par Marc Toesca.
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Thierry Lhermitte.
20.30 **Cinéma : Project X.** ■ Film américain de Jonathan Kaplan (1987).
22.15 **Flash d'informations.**
22.20 **Cinéma : Le festin de Babette.** ■■ Film danois de Gabriel Axel (1987).
0.00 **Cinéma : Voleur de désirs.** ■ Film américain de Douglas Day Stewart (1984).
1.35 **Cinéma : L'initiation d'une femme mariée.** Film français classé X de Burd Tranbaree (1983).

LA 5

14.25 **Série : L'inspecteur Derrick.**
15.30 **Série : Le renard.**
16.45 **Dessins animés.** Les triplés ; Snorky ; Bosco ; Angie, détective en herbe ; Le petit lord.
18.30 **Série : Arnold et Willy.**
18.50 **Journal images.**
19.00 **Magazine : Reporters.**
19.40 **Drôles d'histoires.**
19.45 **Journal.**
20.30 **Drôles d'histoires.**
20.40 **Téléfilm : Le procès de l'incroyable Hulk.** De Bill Bixby, avec Bill Bixby.
22.20 **Série : China beach.**
23.20 **Magazine : Réussites.**
23.50 **Magazine : Ciné Cinq** (rediff.).
0.00 **Journal de minuit.**
0.05 **La cloche tibétaine** (rediff.).
1.05 **Série : Les cinq dernières minutes** (rediff.).
2.40 **Le journal de la nuit.**
2.50 **Chéri-Bibi** (rediff.).
3.05 **La calanque** (rediff.).
3.35 **Les cinq dernières minutes.**
5.10 **Tendresse et passion** (rediff.).
5.35 **Musique : Aria de rêve.**

M 6

17.25 **Informations : M 6 info** (et à 18.25).
17.30 **Série : L'homme de fer.**
18.30 **Série : Cagney et Lacey.**
19.25 **Série : Roseanne.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Feuilleton : Les aventures de Pinocchio.** De Luigi Comencini.
22.30 **Cinéma : Les quatre plumes blanches.** ■ Film américain de Terence Young et Zoltan Korda (1955).
0.15 **Six minutes d'informations.**
0.20 **Boulevard des clips.**
2.00 **Rediffusions.** Les aventures de Pinocchio ; Adieu mes quinze ans ; Culture pub ; Les aventures de Pinocchio.

LA SEPT

14.30 **Méthode Victor : Anglais.**
15.00 **Feuilleton : Fontamara** (2e épisode). De Carlo Lizzani.
16.00 **Court métrage : La rue ouverte.** De Michel Spinoza.
16.30 **Documentaire : Sons of Shiva.** De Robert Gardner et Akos Ostor.
17.00 **Documentaire : Pierre Guyotat, 52 minutes dans la langue.** De Ludwig Trovato.
18.00 **Série : Le décalogue** (2 et 3). De Krzysztof Kieslowski.
20.00 **Documentaire : Les musiques noires en Afrique du Sud** (1). De Claude Fléouter.
21.00 **Documentaire : Frans Hals d'Anvers.** De Jonne Severijn.
22.00 **Documentaire : L'école de la Neuville.** De Dominique Dubosc.
22.30 **Magazine : Imagine.**
23.00 **Documentaire : Histoire parallèle.** De Philippe Grandrieux.
23.45 **Jazz soundies collection.**

FRANCE-CULTURE

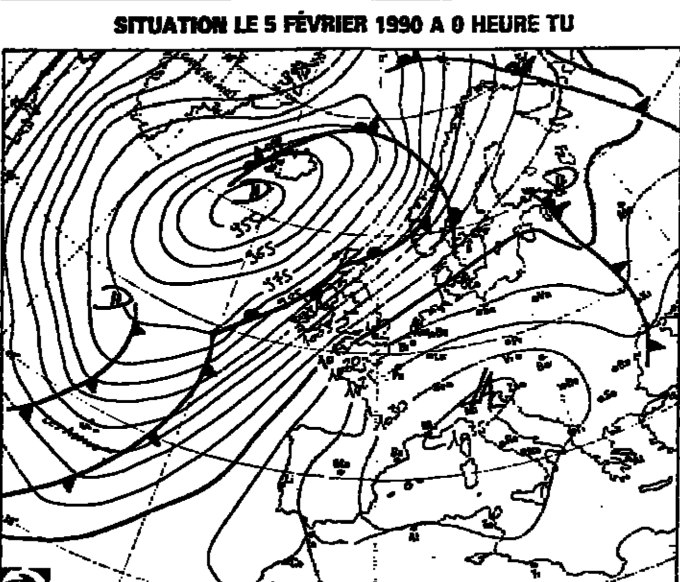
20.30 **Archipel science.** Bulles, gouttes d'eau et autres effets bizarres.
21.30 **Débats.** Bruit, m'entends-tu ?
22.40 **Nuits magnétiques.** Les horloges.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Le groupe Can.

FRANCE-MUSIQUE

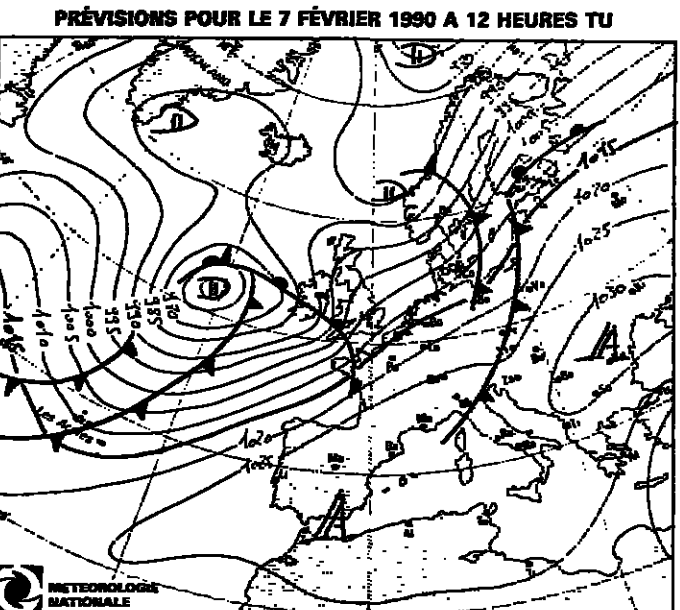
20.30 **Concert** (donné le 26 septembre 1989 lors du Festival de Montreux-Vevey) : Concerto pour sept instruments à vent, timbales et orchestre, de Martin ; Concerto pour piano et orchestre nº 2 en si bémol majeur op. 19, de Beethoven ; Symphonie nº 2 en ut majeur op. 61, de Schumann, par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. Armin Jordan ; sol. : Martha Argerich (piano).
23.07 **Club d'archives.** Violonistes français.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 5 FÉVRIER 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 7 FÉVRIER 1990 A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le lundi 5 février à 0 heure et le mardi 6 février à 24 heures :

Après les conditions anticycloniques de lundi, une perturbation abordera le littoral atlantique en matinée de mardi pour intéresser la moitié ouest du pays en fin de journée mardi.

Mardi : pluie sur l'Ouest. Soleil sur l'Est.

Le matin, quelques bancs de brume seront parfois présents sur l'est de la France et les nuages feront leur apparition sur tout le littoral atlantique. En cours de matinée, la pluie débutera sur la Bretagne, puis gagnera la Normandie et les Pays de Loire et enfin le Poitou-Charentes, le Limousin, le Centre, l'Ile-de-France et le Nord-Picardie. Sur l'Aquitaine et Midi-Pyrénées, les nuages prédomineront sans apporter de pluies significatives.

Sur la moitié est, le temps sera le plus souvent clair à peu nuageux sauf près du golfe du Lion, où il y aura des nuages à cause des entrées maritimes.

Les vents de secteur sud souffleront sur les côtes bretonnes à environ 70 km/heure, puis de sud-ouest à 70 km/heure sur toute la Manche. Sur le golfe du Lion, les vents du sud-est souffleront à 50 km/heure.

Les températures minimales seront fraîches : – 3 à 0° sur le Nord-Est, le Centre et Rhône-Alpes ; 0 à 3° de la Normandie au sud-ouest ; 5 à 7° sur l'Ouest et le littoral méditerranéen.

Les températures maximales seront douces : 11 à 13° sur la moitié nord ; 12 à 14° sur le Centre et 15 à 18° sur le Sud, localement 18 à 20° au pied des Pyrénées.

LEGENDE : ENSOLEILLE — ECLAIRCIES PEU NUAGEUX — NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES — TRES NUAGEUX OU COUVERT — PLUIE OU BRUINE — NEIGE — AVERSES — ORAGES — BRUMES ET BROUILLARDS — SENS DE DEPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE Mardi 6 Fev. DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 5-2-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 4-2-1990 à 6 heures TU et le 5-2-1990 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	17	5	D
BIARRITZ	19	6	D
BORDEAUX	16	5	D
BOURGES	14	-1	D
BREST	12	9	D
CAEN	12	5	D
CHERBOURG	11	6	N
CLERMONT-FER.	14	0	D
DIJON	11	-4	D
GRENOBLE St-M-H	12	-2	D
LILLE	10	4	D
LIMOGES	12	4	D
LYON	12	1	D
MARSEILLE-MAR.	17	4	D
NANCY	11	-3	D
NANTES	13	5	D
NICE	16	8	D
PARIS-MONTS.	12	3	D
PAU	19	1	D
PERPIGNAN	15	5	D
RENNES	13	5	D
ST-ETIENNE	12	1	D
STRASBOURG	12	-3	-
TOURS	13	1	D
TOULOUSE	16	7	D
POINTE-A-PITRE	29	20	N
ÉTRANGER			
ALGER	20	14	D
AMSTERDAM	10	5	D
ATHÈNES	16	7	D
BANGKOK	35	27	N
BARCELONE	16	6	D
BELGRADE	12	0	B
BERLIN	9	3	N
BRUXELLES	10	5	D
LE CAIRE	18	10	C
COPENHAGUE	8	6	P
DAKAR	24	18	N
DELHI	24	11	D
DJERBA	18	8	B
GENÈVE	10	-2	D
HONGKONG	14	13	N
ISTANBUL	10	3	D
JERUSALEM	13	1	D
LISBONNE	18	10	D
LONDRES	12	10	C
LOS ANGELES	19	8	D
LUXEMBOURG	8	-1	D
MADRID	14	3	N
MARRAKECH	23	14	D
MEXICO	25	10	B
MILAN	12	4	B
MONTRÉAL	-11	-19	D
MOSCOU	1	0	C
NAIROBI	27	17	N
NEW-YORK	4	1	A
OSLO	6	6	C
PALMA-DE-MAJ.	17	10	C
PÉKIN	2	-10	D
RIO-DE-JANEIRO	29	23	D
ROME	15	4	B
SINGAPOUR	29	25	A
STOCKHOLM	4	1	P
SYDNEY	22	18	N
TOKYO	6	2	*
TUNIS	18	5	B
VARSOVIE	9	2	N
VENISE	12	2	B
VIENNE	12	0	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BILLET

Un peuple, un mark

Le mark ouest-allemand comme devise officielle de l'Allemagne de l'Est ? Le ministre des finances de RFA lui-même a pris le risque d'évoquer cette possibilité, dans une interview au journal dominical *Bild am Sontag*. M. Théo Waigel, chef de la CSU (Union chrétienne-sociale) bavaroise, resté jusqu'à présent très prudent, a donc posé ce que son collègue des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, appelle la *« question centrale »*. Tout va désormais très vite : M. Karl Otto Poehl, le président de la Bundesbank, sera mardi 6 février à Berlin-Est pour discuter d'« union monétaire ».

Cette idée d'une monnaie commune, si inquiétante au départ pour la Bundesbank, apparaît inévitable si les deux Allemagnes se réunifient politiquement dans un avenir proche.

Voici donc les dirigeants allemands, de l'Est et l'Ouest confondus, pris dans un redoutable guêpier. Unifier monétairement deux zones, dont le niveau de développement est aussi inégal, comporte des risques importants d'accélération de l'inflation, mettant en jeu la position du deutschemark au sein du système monétaire européen. Cela reviendrait à donner à quelque seize millions d'Allemands de l'Est un pouvoir d'achat sans commune mesure avec leurs capacités de production et leur productivité.

La théorie économique voudrait qu'en cas de monnaie unique entre régions de richesse inégale, l'ajustement se fasse sur d'autres variables que les taux de change : la mobilité des travailleurs et celle des capitaux. On entrevoit ce que cela signifie dans le cas allemand : la mobilité des Allemands de l'Est vers la RFA riche va se poursuivre dans la mesure où les entreprises de RDA seront incapables de verser des salaires équivalents à ceux de l'Ouest ; en revanche, les Allemands de l'Ouest investiraient à l'Est pour profiter des bas coûts de production. En combien de temps ces mouvements contraires s'équilibreraient-ils, et à quel coût pour le pays ? C'est toute la question.

S. GH et A. V.

Un entretien avec M. Jean-Louis Giral

« Nous sommes prêts à revenir à la grande politique contractuelle au niveau interprofessionnel » nous déclare le président de la commission sociale du CNPF

Le CNPF et les syndicats se retrouvent ce lundi 5 février pour engager une négociation importante sur l'emploi atypique. Le 6 février, les partenaires sociaux ouvrent le dossier de la mobilité professionnelle et géographique. Le 21 février, ils discuteront du crédit formation pour les salariés adultes. A la veille de ces réunions, M. Jean-Louis Giral, vice-président du CNPF et président de sa commission sociale, nous explique sa stratégie sociale. Il se montre favorable au retour à une « grande politique contractuelle » au niveau interprofessionnel. Une inflexion...

— « Vous avez marqué un essai en engageant, le 5 février, une négociation sur le travail atypique. Ne va-t-il pas être difficile à transformer ?

— Sûrement ! Mais je n'aborde pas ce dossier de cette manière. Nous ne sommes pas d'accord avec le projet de loi qui limite fortement les possibilités de recours aux missions d'intérim et aux contrats à durée déterminée (CDD) et qui n'évoque quasiment pas la situation des salariés en intérim ou en CDD. Dans le cadre de cette négociation globale nous entendons conserver les souplesses indispensables aux entreprises tout en améliorant la situation des salariés titulaires de ces formes de contrat. C'est dans cet esprit que nous allons présenter un ensemble cohérent et complet de propositions aux syndicats.

— Etes-vous prêt à accorder des contreparties en échange d'un assouplissement des règles concernant les cas de recours à l'intérieur ou aux CDD ?

— Nous traiterons tout ce qui est prévu dans le projet de loi, mais nous envisageons également d'autres dispositions. Une fois pour toutes, il faut que les partenaires sociaux se mettent d'accord sur des règles qui ne changent pas à chaque alternance politique. Dans le domaine du droit du travail, comme dans les autres domaines, les entreprises ont besoin de règles stables.

Ces derniers temps, l'actualité nous a conduit à négocier de nouvelles dispositions concernant la gestion des organismes paritaires (retraites, assurance-chômage) ou des accords d'orientation renvoyant aux branches. Si l'on veut, pour certains dossiers importants, en revenir au niveau interprofessionnel à la grande politique contractuelle, nous avons là, avec la négociation sur l'emploi atypique, une occasion. En proposant une telle discussion, nous n'avons pas cherché à faire un coup politique. Si nous aboutissons, plus aucun sujet de négociation ne sera tabou. Si nous échouons, la grande politique contractuelle interprofessionnelle risque de retomber un peu en sommeil.

— Dans votre esprit, le législateur devra reprendre intégralement l'accord...

— Oui, en dehors du domaine des sanctions, qui relève du législateur. Nous souhaitons qu'elles soient, conformément aux principes de droit, équilibrées et non disproportionnées par rapport aux fautes commises. Si nous réussissions et que l'économie globale de notre accord venait à être remise en cause par le législateur, nous considérerions alors que notre accord serait nul et non avenu. Modifier la négociation par la législation, cela reviendrait à condamner la politique contractuelle.

« Il faut un large accord »

— Encore faut-il que vous ayez beaucoup de signatures.

— Comme l'a écrit le ministre du travail, il faut un large accord. Mais soyons bien clair : je ne me fais pas une obligation absolue d'aboutir. Nous essayerons de conclure avant la fin mars, mais pas à n'importe quelles conditions. Si nos partenaires syndicaux imaginent que nous préférons n'importe quel accord à la loi, alors nous courons probablement à l'échec. Nous souhaitons la négociation car nous considérons que si le projet de loi avait été voté, ne serait-ce qu'en l'état, par le Parlement il aurait provoqué une régression de l'emploi, puisque, pour éviter quelques abus ici ou là, on pénaliserait l'ensemble des entreprises.

— Vous imaginez que les organisations syndicales vont faire abstraction de l'existence d'un projet de loi...

— Non ! Personne n'en fait abstraction. C'est une limite que nous ne franchirons pas, et, sur certaines dispositions, je serais tenu de me trouver très nettement en deçà de ce projet. Mais je ne suis pas sûr non plus que le projet de loi donnait entière satisfaction aux organisations syndicales.

— Que peuvent attendre de cette négociation les salariés atypiques qui se retrouvent au chômage ?

— Tout d'abord une amélioration de leur indemnisation. Nous sommes disposés à aller dans ce sens. Toutefois, nous souhaitons être prudents car nous ne voudrions pas que cela conduise à des abus. Il ne faudrait pas, en effet, qu'un salarié qui enchaîne des CDD et



des périodes de chômage ait un revenu supérieur à celui d'un salarié qui aurait travaillé régulièrement toute l'année...

— Sans accord, il n'y aura rien sur l'indemnisation...

— ... et rien sur la formation non plus. Les aspects propres que nous envisageons de traiter ne figurent pas dans le projet de loi.

— Vous allez engager le 6 février une négociation sur la mobilité, pour le dernier accord de méthode. Allez-vous aborder la question de la transformation de la prime d'ancienneté ?

— La prime d'ancienneté n'est pas l'essentiel de la négociation sur la mobilité géographique et professionnelle. Il s'agit d'un accord de méthode, qui doit être repris ensuite dans les branches. Nous parlerons de la prime d'ancienneté, mais il n'est pas question de dire qu'il faut la supprimer. Des aménagements pourront être examinés dans les professions. J'observe que les positions sur cette question varient considérablement suivant les professions et les entreprises. Certaines y sont très favorables, d'autres moins. Aussi nous n'adopterons pas de position dirigiste.

« Un effet immédiat sur les entreprises »

— Cet accord de méthode sur la mobilité, c'est la fin de l'héritage de votre prédécesseur. Vous avez parlé de la nécessité de mettre en œuvre une grande politique contractuelle au niveau interprofessionnel dans l'hypothèse où vous aboutiriez à un accord sur le travail atypique. Une grande politique contractuelle, qu'est-ce que c'est ? La poursuite d'accords de méthode sur d'autres sujets ou des accords interprofessionnels ayant des conséquences immédiates sur les entreprises ?

— Pour moi, la grande politique contractuelle au niveau interprofessionnel, c'est celle qui a un effet immédiat sur les entreprises.

— C'est plus le retour à l'ère Chotard qu'à l'ère Guillen ?

— Ne personnalisons pas le débat. C'est une question de circonstance, de thèmes. Aujourd'hui, nous abordons un sujet essentiel avec les partenaires sociaux qui est celui du travail atypique. Demain, il peut y avoir un autre thème important, avec la représentation du personnel dans les entreprises. Mais nous ne pouvons aller de l'avant dans ces négociations que si nous sentons un désir réciproque d'aboutir.

— C'est tout de même un discours nouveau. On parlait plutôt jusqu'alors, pour les négociations sociales, d'entreprises voulant garder les mains libres et de branches souhaitant avoir le maximum d'autonomie — comme le montre l'UIMM, le patronat de la métallurgie. Et vous, vous parlez d'accords contraignants pour les entreprises.

— Non, il s'agit de complémentarité. On ne va pas discuter des classifications au niveau interprofessionnel. Cela relève des professions. En revanche, je ne vois pas une profession s'engager seule dans une négociation sur la représentation du personnel. Il y aura toujours des thèmes interprofessionnels à négocier et des thèmes professionnels... Quant aux entreprises elles auront toujours à négocier des adaptations aux accords professionnels.

Propos recueillis par ALAIN LEBAUBE et MICHEL NOBLECOURT

Lire la suite page 26

Les travaux publics embauchent

Indice base 100 en 1986, données CVS

EFFECTIFS OUVRIERS

102 — 100 — 98

1986 1987 1988 1989 1990

Le montant des travaux réalisés en France par les entreprises de travaux publics en novembre 1989 a été de 12,2 milliards de francs. Sur les onze premiers mois de 1989, l'activité, favorisée par les bonnes conditions climatiques, a progressé en volume de 8 % environ par rapport à la période homologue de 1988, indique la Fédération nationale des travaux publics.

En novembre 1989, on comptait 188 000 ouvriers dans les entreprises du secteur, soit 5 000 de plus que l'effectif mensuel moyen de l'année précédente.

INSOLITE

Téléphone rose

American Telephone and Telegraph (ATT), dont les liaisons (téléphoniques) ont été chahutées par une grande panne au mois de janvier, joue la carte du tendre : pour se faire pardonner, « Ma Bell » tente de se mettre tous les amoureux des Etats-Unis dans la poche en proposant une réduction de prix le jour de la... Saint Valentin.

Mais le pays de la liberté des mœurs n'est pas celui de la liberté tarifaire, dans le domaine du téléphone en tout cas : ATT doit obtenir le feu vert de la FCC, la Federal Communications Commission, qui a son mot à dire sur ce sujet. « Ma Bell » réussira-t-elle à l'amadouer ?

Au vingtième Forum mondial de l'économie de Davos

Des responsables soviétiques insistent sur la nécessité d'accélérer la perestroïka

Une véritable avalanche d'officiels russes — on n'ose plus dire soviétiques — s'est abattue sur la station de sports d'hiver de Davos, en Suisse, à l'occasion du vingtième Forum mondial de l'économie. Un premier ministre, six vice-ministres, un membre de l'Académie des sciences, un éminent professeur, etc., sont venus s'exprimer sur la nécessité d'accélérer la perestroïka. Déjà, il y a deux ans, dans cette même station de Davos, M. Ryjkov, alors vice-premier ministre, avait développé le thème de la compétitivité et de la conversion.

DAVOS

de notre envoyé spécial

Depuis plusieurs mois, nombreuses sont les informations sur les processus en cours, de même que les enquêtes sur l'état des lieux en Union soviétique. Mais des déclarations des officiels présents à Davos sourdaient une véritable inquiétude et de réelles préoccupations, dans une langue de bois qui n'a pas véritablement changé : simplement, les thèmes ont été renouvelés.

Ainsi, M. Leonid Abalkine, vice-premier ministre de l'Union soviétique, convient que la perestroïka est dans une *« phase difficile »*. Il faut donc réaliser une *« réévaluation critique, à partir de ce qui a été fait, pour déterminer les erreurs et les corrections à effectuer »*.

Questionné sur la brièveté de ce délai, M. Abalkine a répondu : *« Il est important de stopper la dégradation de la situation et de restaurer la confiance dans le gouvernement, sinon cette dégradation va se refléter dans l'opinion et renforcer les conservateurs. »* Douce litote !

Pour lui, il est impossible d'introduire tout de suite des changements profonds, comme la propriété individuelle, par exemple ; il faut donc procéder en plusieurs étapes. Il a une formule merveilleuse : *« Nous sommes prêts à accepter ce qu'il y a de mieux dans le système occidental et de le fusionner avec le socialisme, pour obtenir une économie plus flexible. »*

Quant aux six vice-ministres, leur prestation a paru positivement aberrante à bon nombre de leurs auditeurs, industriels occidentaux pour la plupart. C'est le ministère de l'armement, par exemple, qui dirigera la reconversion de ses usines pour la production de matériel électroménager, le tout avec des *« programmes intégrés »*. Les vice-ministres concernés, notamment celui de l'appareillage électrique, n'ont pas pipé mot. En sortant de la réunion, un industriel confiait : *« Comment voulez-vous raisonner reprise et marché, dans un pays où certains produits sont vendus moins cher que leurs constituants ? Le prix d'un litre de yaourt n'est-il pas inférieur à celui du litre de lait qui a servi à le fabriquer ? »*

Réduction obligatoire

M. Oleg Bogomolov, de l'Académie des sciences, évoquant le déficit budgétaire russe (10 % du produit national brut) et la pénurie de réfrigérateurs ainsi que de postes de télévision, préconise une réduction obligatoire des dépenses de l'Etat. Avec son collègue, M. Nicolaï Schmelev, il se demande comment stériliser l'énorme masse de liquidités (300 à 400 milliards de roubles) qui se trouve dans les mains des particuliers. Une source d'inflation, qu'il faudrait peut-être assécher par un échange de monnaie : il pense à l'opération qu'effectua efficacement l'Allemagne fédérale en 1947.

Ces deux personnages proposent, par exemple, d'emprunter 50 milliards de dollars à l'étranger pour acheter des produits de consommation et les revendre horriblement cher en Union soviétique ou de gager une nouvelle monnaie sur l'or. Interrogé sur la possibilité de vendre aux particuliers des biens appartenant à l'Etat, M. Schmelev répondit avec humour : *« Difficile, c'est une vache sacrée. »*

Au total, pour cette incursion en masse sur le sol helvétique, l'effet sur les auditeurs a été plutôt catastrophique, d'autant que certains propos étaient touchants par leur franchise embarrassée. Qu'il est difficile d'affronter le monde occidental pour ces représentants d'un monde parallèle qui, pour beaucoup, semblent venir de la planète Mars.

FRANÇOIS RENARD

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Prix et déficit commercial en baisse

L'Australie recueille les premiers fruits de l'austérité

Après une année de dérapage inflationniste et de déficit extérieur, alimentés par une surchauffe interne, l'Australie enregistre les premiers signes de rééquilibrage. Juste à temps pour permettre aux travaillistes d'aborder en meilleure position les élections du printemps prochain.

CANBERRA

de notre correspondant dans le Pacifique sud

Ces bonnes nouvelles-là, les travaillistes australiens les guettaient avec une impatience chaque jour plus fébrile à mesure que se rapprochait l'échéance fatidique des élections fédérales, prévues au printemps prochain. Ils en étaient même venus, tout au long de l'année passée, à mettre discrètement en accusation le ministre des finances, M. Paul Keating, dont la politique d'austérité monétaire - destinée à enrayer la surchauffe - tardait à produire ses effets. Il aura suffi de la publication, cette semaine, de deux indices de conjoncture pour que chacun commence enfin à apercevoir la sortie du tunnel.

La première divine surprise est venue des résultats du commerce extérieur du mois de décembre. Pour la première fois depuis dix-huit mois, la balance commerciale affiche un léger excédent, 2 millions de dollars australiens (environ 9,5 millions de francs). Certes, le service de la dette (1 milliard de dollars par mois) finit, au bout du compte, par grever la balance des opérations courantes, qui enregistre un déficit de l'ordre de 900 millions de dollars. Mais l'amélioration n'en est pas moins notable, ce déficit ayant été près de deux fois et demie plus élevé en août dernier. M. Keating obtient là les dividendes de sa politique de freinage de la demande, comme en témoigne la chute de 20 % des importations.

Cette détente est également perceptible sur le front des prix même si la performance est moins spectaculaire. Le taux d'inflation du dernier trimestre de 1989 a été maîtrisé à 7,8 %, au lieu de 8 % au trimestre précédent.

C'est parce qu'ils avaient anticipé ce refroidissement de la conjoncture que M. Keating et la Reserve Bank annonçaient de concert le 23 janvier dernier un assouplissement de la politique monétaire. L'objectif recherché est de faire baisser de 0,5 % à 1 % des taux d'intérêt vertigineux de 18 % - parmi les plus élevés de l'OCDE, - qui n'avaient pas peu contribué à la multiplication des faillites retentissantes l'année passée.

Relâchement de la tutelle

Mais le gouvernement travailliste doit dans le même temps garder un œil vigilant sur la monnaie nationale, qui pourrait faire les frais du relâchement de la tutelle.

Depuis que cette inflexion de la tendance a été rendue publique, le dollar australien a été attaqué, perdant notamment 5 % sur le yen. Avant de s'engager plus avant, M. Keating prendra donc soin de ne pas se trouver en porte-à-faux par rapport à ses principaux partenaires. Déjà affaiblie par un différentiel d'inflation de l'ordre de 3 %, l'économie australienne, dont le niveau d'endettement est comparable à ceux de l'Argentine, du Mexique et de l'URSS, ne peut pas se permettre une érosion de sa monnaie. Pour le Parti travailliste, il y va tout simplement de son avenir au pouvoir.

C'est dans ce contexte que le gouvernement va aborder ce mois-ci de nouvelles négociations salariales avec la confédération des syndicats australiens (ACTU). Il devrait s'en dégager une hausse nominale des salaires d'environ 7 %, correspondant *grosso modo* au maintien du pouvoir d'achat. Or les salariés australiens n'ont pas encore perçu la totalité des 6 % de hausse qui leur avaient été concédés pour l'exercice 1989-1990.

Les travaillistes chercheront donc à désamorcer les risques d'un redémarrage de la consommation qu'ils viennent à peine de réussir à juguler au prix d'une cure d'austérité monétaire sans précédent. Comme si, secrètement confiants dans leur victoire du printemps, ils se payaient le luxe de bouder les cadeaux préélectoraux et pensaient déjà ...à bien entamer leur prochain mandat.

FRÉDÉRIC BOBIN

INDUSTRIE

Jusqu'au mois de juin

La France pourra fermer ses frontières aux télévisions asiatiques

A sa demande, la France a été autorisée par la Commission européenne à fermer ses frontières jusqu'au mois de juin 1990 aux importations de téléviseurs japonais et sud-coréens en provenance des autres pays de la Communauté.

Impressionnés par l'importance des demandes d'importations indirectes (175 000) et par les difficultés éprouvées dans l'industrie électronique française par la guerre des prix, les commissaires européens ont décidé d'accéder à la requête de Paris.

La France contingente les importations directes de téléviseurs japonais à 84 000 pièces et Sud-coréens (50 000), mais ne peut normalement pas s'opposer aux réexportations faites à partir d'autres pays de la CEE, utilisés comme de véritables porte-avions par les fabricants du Sud-Est asiatique. Ensemble, les firmes japonaises et sud-coréennes ont réussi, en bonne partie au moyen de cettte astuce, à prendre plus de 30 % du marché français du téléviseur avec 1,3 million d'appareils vendus en 1989. L'an dernier, les Français ont globalement acheté 3,7 millions de téléviseurs, soit 15,6 % de plus d'une année sur l'autre.

Les Japonais et la Corée du Sud cassent littéralement les prix, obligeant les fabricants locaux, essentiellement Thomson et ses filiales allemandes, la Compagnie française Philips et ses filiales, à s'aligner en abaissant leurs prix de 20 %.

Résultat de cette bataille : les marges fondent, affectant les efforts d'investissements passés et ceux à venir dans la haute technologie (TVDD), la compétitivité s'émousse, et le niveau de l'emploi baisse dans ce secteur industriel avec 2 000 postes perdus (10 % de la main-d'œuvre) entre 1987 et 1989.

Dans le même esprit, la France a été autorisée à s'opposer aux importations indirectes de vêtements pour bébés en provenance de Chine, qui représentaient plus de la moitié du marché français en 1989.

A. D.

L'excédent courant du Japon s'est fortement réduit en 1989

L'excédent de la balance des comptes courants du Japon s'est réduit de 28,5 % en 1989 par rapport à 1988. Il s'est élevé à 56,98 milliards de dollars (près de 325 milliards de francs), contre 79,63 l'année précédente, selon les statistiques du ministère des finances publiées vendredi 2 février.

L'excédent commercial s'est réduit de 18,8 % à 77,13 milliards de dollars, selon la même série de chiffres, sensiblement différente des chiffres douaniers qui indiquaient pour 1989 un excédent de 64,4 milliards seulement.

Sur l'année, les exportations ont augmenté de 3,8 % à 269,63 milliards de dollars. Les importations ont enregistré une progression de 16,8 % à 192,50 milliards.

L'excédent de la balance des comptes courants en décembre 1989 affiche une chute de 59,1 % par rapport au même mois de 1988, à 3,82 milliards.

L'excédent commercial de décembre s'est réduit de 42,9 % par rapport à décembre 1988 à 6,30 milliards (23,99 milliards d'exportations, en baisse de 6,5 %, et 17,69 milliards d'exportation, en hausse de 20,8 % par rapport à décembre 1988). – *(AFP.)*

Des dépenses supplémentaires de 21 à 46 milliards de francs

Le gouvernement suédois publie une estimation du prix de l'abandon du nucléaire

Le démantèlement anticipé dès 1995-1996 de deux des douze réacteurs nucléaires existants coûterait au total de 21 à 46 milliards de francs supplémentaires pour la collectivité. Ces chiffres sont donnés par la direction nationale de l'énergie dans une *étude demandée par le gouvernement suédois*.

STOCKHOLM

de notre correspondante

Deux scénarios ont été étudiés, l'un à partir d'une forte demande d'électricité (soit plus de 142 térawatts/heure), l'autre à partir d'une demande inférieure. Seuls ont été pris en compte les frais de construction et d'exploitation de nouvelles installations de remplacement alimentées aux énergies fossiles (gaz, pétrole ou charbon avec coûts véritables) ainsi que l'impôt-environnement décidé en 1988 pour promouvoir les énergies alternatives en faisant payer aux industriels leurs émissions de bioxyde de carbone et de soufre.

Cet impôt constituerait, d'après le rapport, la moitié du coût du démantèlement à lui seul. Mais les calculs n'incluent pas ce que cela coûterait aux industries et aux particuliers de s'adapter aux nouvelles circonstances. Ni les dédommagements que réclameront les producteurs d'électro-nucléaire, si on réduit ainsi la durée de vie de leurs réacteurs. Le rapport ne prend pas davantage en compte, d'ailleurs, les économies de réparations de réacteurs ou celles d'électricité, qui seront inévitables. Il affirme en revanche que le démantèlement des deux unités de 600 et 800 mégawatts ne peut en aucun cas se faire de manière « *responsable* » sans le remplacement par un moyen ou par un autre, si la Suède ne veut pas manquer d'électricité. Il reste que les calculs présentés le 1er février à Stockholm ont doublé par rapport à ceux faits il y a trois ans par cette même direction de l'énergie avant la décision du gouvernement de hâter le démantèlement.

Les réactions ont été immédiates : « *Ce serait un attentat contre le bien-être de la Suède de démanteler* », affirmait un conservateur, membre de la direction de l'administration, qui a produit le rapport. « *Des calculs tendancieux en faveur du nucléaire* », dit un centriste de ses collègues. « *Nous pouvons supprimer deux réacteurs sans nous en apercevoir* », déclarait, péremptoire, une représentante des Verts. « *Cela coûterait moins cher si l'on pouvait envisager une extension du programme hydroélectrique* », indiquait, courageux, un social-démocrate qui en veut implicitement à la loi de 1987 interdisant l'exploitation des quatre rivières vierges de Suède. D'ici à l'automne prochain, le Parlement aura étudié plusieurs rapports analogues avant de prendre la décision définitive concernant un démantèlement anticipé ou non des deux réacteurs.

FRANÇOISE NIETO

La mort de Francis Fabre

Une figure de proue

Francis Fabre, ancien président de la compagnie maritime des Chargeurs réunis, est mort le 3 février après une longue maladie. Il était âgé de soixante-dix-neuf ans.

Lorsqu'un jour de 1979 la communauté mondiale des armateurs apprit que Francis Fabre allait céder les Chargeurs réunis à un homme d'affaires avisé – Jérôme Seydoux, – mais qui jamais n'avait eu à gérer des cargos, une grande tristesse, après l'étonnement, se répandit par – de là les mers. L'un des tout derniers armateurs, au sens que les Grecs ou les Norvégiens donnent à ce mot, venait de passer la main, et une page était tournée.

Cet homme raffiné et élégant avait pris la présidence des Chargeurs en 1946 et avait fait du groupe, au fil des années, une grande puissance très diversifiée. Lorsqu'il le cède au manager Jérôme Seydoux, alors patron de Pricel, les activités vont du transport maritime, notamment entre l'Europe et la côte occidentale d'Afrique, aux produits chimiques, au négoce du caoutchouc à la compagnie aérienne UTA, symbole d'une passion pour l'aviation qui ne s'est jamais démentie.

Mais peu à peu, depuis 1980, les Chargeurs se sont désengagés des affaires maritimes, un secteur jugé trop peu rentable par Jérôme Seydoux, qui préfère ouvertement le textile. Et la toute récente cession d'UTA à Air France a dû être ressentie par Francis Fabre comme une nouvelle et douloureuse amputation.

Défenseur acharné de la nature, il fut à l'origine de la création du parc naturel de la Camargue et il aimait aller passer quelques jours au milieu des marais dans son mas solitaire. Peu enclin à toucher à la politique, Francis Fabre avait des amitiés tenaces. Les gaullistes auront à cœur de se souvenir que, au plus fort des événements de mai 1968, il fit une démarche personnelle auprès du premier ministre de l'époque, Georges Pompidou, avec lequel il entretenait de très solides liens d'amitié pour « *l'assurer de [son] entier soutien, quoi qu'il arrive* ». Des armateurs français illustres peu à peu remplacés par des managers il ne reste plus guère que M. Tristan Vieljeux, son vieux complice et néanmoins rival dans le passé sur les côtes africaines de l'ancien empire.

FRANÇOIS GROSRICHARD

Un entretien avec M. Jean-Louis Giral

Suite de la page 25

– Vous pourriez appliquer, sur la représentation du personnel, le même schéma que pour le travail atypique puisqu'on s'oriente vers un projet de loi ?

– Peut-être ! L'avantage de la politique contractuelle, c'est qu'elle est durable. Si on a un projet de loi, il durera le temps que durent les gouvernements qui succombent souvent à la tentation de modifier ce qu'a fait le précédent.

– Envisagez-vous d'autres thèmes de négociation ?

– Pour l'instant, je n'en vois pas. Sur l'intéressement, sûrement pas ! Au demeurant, ce serait une erreur de trop modifier la réglementation en ce domaine. Ainsi, lier l'intéressement à un accord de salaire me paraît à double tranchant. Cela risquerait de fausser complètement la négociation salariale dans l'entreprise.

– Avec vos partenaires syndicaux, vous avez demandé aux pouvoirs publics de réévaluer leur participation aux allocations de formation-reclassement. Où en êtes-vous ?

– Nous étions d'accord avec les syndicats pour demander une revalorisation de 10 % : les pouvoirs publics ont accepté 2,8 %, en nous disant de prendre la différence à notre charge. Nous ne voyons pas comment l'UNEDIC pourrait supporter, dans l'immédiat, cette différence. Pour l'heure, le débat est donc clos. La revalorisation ne sera que de 2,8 %

« Ne pas céder à la panique »

– Comment voyez-vous évoluer votre contentieux avec les pouvoirs publics sur le financement de la retraite à soixante ans ?

– Nous n'avons absolument pas souhaité remettre en cause la retraite à soixante ans à l'occasion de la discussion sur la structure financière. Notre engagement était de payer un tiers de la charge pour le surcoût du financement de la retraite à soixante ans. Nous n'entendons pas le modifier. Au moment où l'Etat envisage de mener une réflexion générale sur les problèmes de la retraite, il serait préférable qu'il maintienne sa participation au financement de la structure financière au lieu de se retirer brutalement. Le patronat, en ce qui le concerne, souhaite ce débat et est prêt à y participer. Il sera toujours temps de procéder à des modifications en fonction des conclusions.

» Les futurs retraités ne doivent pas céder à la panique. Rien ne sera modifié le 1er avril. Nous devons avoir une concertation, et nous verrons alors quelles modifications il y a lieu de prendre.

– Le retour à la politique contractuelle que vous prônez ne suppose-t-il pas qu'il y ait des syndicats plus puissants ?

– Je n'aimerai pas que les syndicats portent des jugements sur la force et la puissance du patronat, aussi je m'abstiendrai de faire la même chose avec eux. Nous souhaitons avoir en face de nous des syndicalistes responsables et représentatifs. Ces dernières années, il y a eu une évolution positive de certaines confédérations, qui ont admis les contingences économiques. Certes, pour avoir une politique contractuelle forte, il faut des syndicats puissants. Mais une politique contractuelle active, positive, ne peut elle pas aider aussi à avoir des syndicats puissants ?

– La politique contractuelle peut-elle favoriser une certaine recomposition syndicale ?

– Cette recomposition syndicale est-elle nécessaire ? Est-elle souhaitable ? En tout état de cause, ce n'est pas notre problème, c'est celui des syndicats. Je constate simplement que, sur de grands sujets, on rencontre de plus en plus de convergences entre au moins quatre confédérations. »

Propos recueillis par
ALAIN LEBAUBE
et MICHEL NOBLECOURT

SOCIAL

Les suites du conflit Lille-Lezennes

Quatre postiers sanctionnés entament une grève de la faim

Sept agents des PTT, employés au centre de tri automatique de Lezennes près de Lille dans le Nord, vont passer à partir du 6 février devant le conseil central de discipline de la Poste. Pour deux d'entre eux, l'administration des PTT demande une exclusion temporaire de fonctions de deux ans, sans salaires, et, pour les cinq autres une mutation d'office hors de la région. Tous les sept sont suspendus depuis le 1er décembre dernier à la suite d'incidents survenus au cours de la nuit précédente au centre de tri de Lille-Lezennes. Il leur est notamment reproché d'avoir retenu dans les locaux du centre le directeur départemental de la poste, M. Jean Philip.

Les sept agents qui appartiennent au syndicat SUD (« Solidaires, unitaires et démocratiques », composé de dissidents de la CFDT) contestent cette version des faits. Quatre d'entre eux ont entamé depuis le 31 janvier une grève de la faim.

La Ligue des droits de l'homme s'est saisie du dossier et a obtenu, du cabinet du ministre, M. Quilès, la constitution d'une commission d'enquête. Celle-ci considère que la sequestration n'est pas établie, ni les voies de fait, et réclame la levée des sanctions.

Quant à la direction départementale des PTT, elle estime que « la grève de la faim apparaît sans rapport avec les situations réelles » puisque « les faits reprochés à ces agents seront appréciés par un conseil de discipline, instance paritaire ».

Les socialistes de la CGT lancent une publication interne

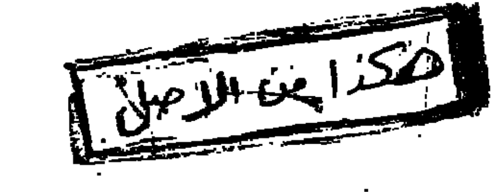
Les socialistes de la CGT viennent de lancer une publication interne, intitulée *SYN* (1), tirée à un millier d'exemplaires. La sensibilité socialiste n'est cependant pas affichée en tant que telle et aucun nom de responsable n'apparaît dans cette lettre de quatre pages.

L'éditorial précise les objectifs de *SYN* : « *La construction du grand marché européen de 1993, l'évolution politique et sociale dans les pays de l'Europe de l'Est, imposent à tous ceux qui veulent construire un syndicalisme unitaire démocratique et indépendant, soucieux de défendre au mieux les intérêts du monde du travail, de s'exprimer. Cette initiative a pour but de permettre aux adhérents de la CGT de répondre aux défis qui sont lancés aux salariés pour construire un monde plus juste, plus solidaire, et aller vers le socialisme démocratique et autogestionnaire auquel les travailleurs aspirent. Dans la CGT, le débat n'est possible qu'au moment des congrès. Cette conception-là de la démocratie est plus que jamais périmée.* »

(1) APSA, BP 116,75862 Paris Cedex 18.

□ **Manifestation contre le tracé du TGV en Provence.** – Une centaine de manifestants ont ralenti, le 3 février, la circulation sur la nationale 7, près de Lambesc (Bouches-du-Rhône) à l'appel de la coordination régionale de défense de l'environnement contre le TGV. Celle-ci entend manifester « *son désaccord entier avec le tracé du TGV en région aixoise et sa détermination à défendre notre environnement, notre économie, notre patrimoine et nos exigences de concertation avec les pouvoirs publics sur tout projet ferroviaire ultérieur dans la région.* »

□ **M. Claude Quin chargé d'une mission sur les voies d'eau.** – Le gouvernement vient de charger M. Claude Quin, ancien président de la RATP et membre du Parti communiste, d'envisager toutes les conséquences, notamment sociales, de la création d'un établissement industriel et commercial pour la gestion et la modernisation des voies d'eau. M. Quin sera aidé de M. Jean Chapon, président du Conseil national des usagers des transports, pour mener à bien cette mission qui débouchera sur une modification profonde des services de la navigation fluviale.



AFFAIRES

CAPITAL ET INTÉRETS

Les cadres européens portent une attention croissante à leurs revenus vieillesse

Les régimes de retraite survivront-ils en l'an 2000 ?

Les cadres européens survivront-ils à leur retraite ? Que personne ne s'inquiète, ils surveillent la chose de près.

A en croire le « baromètre », un sondage que publie depuis 1987 Axiva, une filiale du groupe d'assurances AXA spécialisée dans les retraites financières, ils portent, à une grande majorité, « *une attention particulière à la préparation financière de leur retraite* ». Et si les cadres allemands et britanniques surveillent la chose de plus près encore (les taux de réponse positive dépassent 90 % contre 60 % environ pour les Italiens, les Espagnols et les Français), cela tient sans doute au fait que l'Europe anglo-saxonne « *pratique les régimes complémentaires de retraite depuis plus longtemps* ».

L'intérêt de ce « baromètre » est que pour la première fois en 1990 il élargit son champ d'étude aux cadres de la République fédérale d'Allemagne, de Grande-Bretagne, d'Italie et d'Espagne. Près de 1 000 cadres travaillant dans des entreprises de plus de 500 salariés ont été interrogés au téléphone sur les divers aspects de la question.

Tous égaux

Première évidence : les systèmes de retraite obligatoire dits systèmes de retraite par répartition (les actifs cotisent pour financer les revenus des retraités) vont subir les mêmes secousses aux environs de 2015, qu'ils soient allemands, français, ou espagnols. Le taux de fécondité a chuté en dessous de 2 dans les pays d'Europe et le rapport des actifs aux non-actifs va être divisé par deux en l'espace d'une génération. Conséquence logique : les salariés doivent réfléchir maintenant à la mise en place d'indispensables compléments. Presque tous les cadres d'Europe en ont conscience, même si c'est à des degrés divers. En la matière, les cigales se feront de plus en plus rares.

Seconde évidence : les réponses obtenues par le baromètre reflètent les différences d'ordre culturel et économique qui existent entre chacun des pays de la Communauté. Ainsi, sur la retraite elle-même, les cadres britanniques sont les seuls à crier « *Vivement la retraite !* » à une écrasante majorité (80 % des réponses), suivis loin derrière par les Italiens (65 %) et les Allemands (55 %). Les Français en revanche ne soupirent après la fin du travail qu'à 23 % aux côtés des Espagnols (28 %). Question sans réponse : les cadres français s'amuseraient-ils plus que les Anglo-Saxons ? Ou s'amusent-ils encore moins à la maison qu'au travail ? Réponse – peut-être – dans un prochain baromètre.

Le rôle de l'entreprise

Au-delà de ces péripéties, tous les cadres estiment que les entreprises ont un rôle à jouer dans la préparation de la retraite. Les Français (56 %), les Espagnols (78 %) et les Italiens (91 %) estiment cependant que les entreprises ne « *prennent pas suffisamment d'initiatives pour aider les cadres à préparer leur retraite* ». Alors que ce pourcentage tombe à 36 % en Grande-Bretagne et à 11 % en République fédérale. Ils sont néanmoins nombreux en France « *à continuer de rêver sur la bonne santé des régimes obligatoires* ». Trente-cinq pour cent des cadres français estiment ainsi que les régimes de retraite obligatoire procurent « *une protection suffisante* », alors qu'ils ne sont plus que 12 % en RFA, 14 % en Espagne et 8 % en Italie. Seuls les Britanniques (44 %) affichent encore une certaine sérénité qui tient sans doute au système obligatoire mixte (répartition-capitalisation) en vigueur outre-Manche.

Une prise de conscience sur la précarité des revenus au moment de la retraite commence néanmoins à se faire jour en France. Les cadres français estiment en 1990 que dans vingt ans leur pension de retraite équivaudra à 63,4 % en moyenne de leur dernier salaire. Même si la réalité est plus proche de 60 %, leur perception a évolué, puisqu'en 1989, ils évoquaient un taux de pension représentant presque 77 % de leur ancien salaire.

L'incertitude latente se manifeste cependant d'une autre manière en France puisque le chiffre des « sans opinion » atteint 14 %. Les Britanniques en revanche sont plus pessimistes. Ils prévoient une chute de leurs revenus (52,5 %) dans vingt ans alors que ceux-ci avoisineront, sauf accident, 70 %. Ce décalage peut s'expliquer par le fait que les fonds de pension étant investis à plus de 70 % en actions, leurs résulats dépendent essentiellement des évolutions de cours. Dans ce climat de réalisme pessimiste, seuls les Espagnols s'illusionnent encore. Ils s'imaginent toucher 76,8 % de leur ancien salaire au lieu de 60 % en réalité. Quant aux Italiens, leur perception est relativement réaliste (73,2 %) puisque leur pension équivaudra à environ 70 % de leur dernier salaire.

La rupture culturelle entre l'Europe latine (retraite par répartition) et anglo-saxonne (retraite par capitalisation) se remarque également à la dernière question du baromètre Axiva. Les Français, les Espagnols et les Italiens estiment a plus de 70 % que la « *retraite est un véritable problème dans leur pays* » alors que les Anglais (39 %) et les Allemands (20 %) ne sont qu'une minorité à partager ce point de vue. Espérons qu'au cours des prochaines années l'harmonisation communautaire aura fait son œuvre. Dans le sens d'une plus grande sérénité, bien entendu.

YVES MAMOU

La carte verte sur le terrain de la carte bleue

L'accord American Express-Société générale jette le trouble dans la communauté financière

Le projet d'ouverture des mille deux cents distributeurs automatiques de billets (DAB) de la Société générale aux porteurs de cartes American Express – projet rendu public à la fin du mois de janvier – n'a pas pour but de faire exploser le GIE - Carte bancaire. Mais de placer chaque établissement devant ses contradictions et ses responsabilités.

La Société générale n'entend pas être la banque par qui le scandale arrive. La règle – écrite ou tacite, on ne sait pas très bien – qui interdit à un établissement bancaire d'ouvrir son réseau de distributeurs automatiques de billets à un tiers qui n'aurait pas participé au financement dudit réseau (surtout quand ce tiers est de la taille d'American Express) sera donc respectée : sauf autorisation miracle des banques membres du GIE - Carte bancaire, le 9 février prochain, la Société générale ne devrait pas être autorisée à laisser American Express accéder de sitôt à ses mille deux cents DAB.

On imagine mal le Crédit lyonnais bénir pareille opération. En 1985, quand la banque que dirige aujourd'hui M. Jean-Yves Haberer avait voulu ouvrir ses distributeurs César au même American Express, elle avait buté sur l'hostilité de la Générale et du GIE. Nul doute qu'elle voudra lui rendre aujourd'hui la monnaie de sa pièce. Il est vrai qu'à l'époque la fureur de la Générale était surtout motivée par une série d'accords annexes. En signant avec le Lyonnais, American Express avait également accepté d'y virer un certain nombre de ses comptes... auparavant gérés par la Générale.

Si le GIE refuse, comme on s'y attend du côté de la Société générale, la crise sera-t-elle évitée pour autant ? Rien n'est moins sûr. Les tensions qui couvent depuis plusieurs années au sein du GIE entre les différents établissements bancaires pourraient trouver là une occasion de s'exprimer. Si la Société générale ne peut signer avec American Express, elle combattra alors tout accord d'une banque française avec un tiers.

Réforme de la tarification

Autrement dit, c'est toute la politique d'ouverture internationale du réseau Carte bancaire qui sera remise en question. La BNP, qui souhaiterait ouvrir ses DAB à Diners, sera bloquée *ad vitam aeternam*, et le Crédit mutuel, qui est soupçonné de vouloir passer des accords aux frontières avec les banques régionales allemandes ou italiennes, sera également marqué de près. Sans parler de la volonté d'expansion internationale du Crédit agricole... Bref, le blocage sera tel qu'il deviendra rapidement invivable pour tous les grands établissements financiers.

A cette bataille sur l'ouverture est liée une seconde bataille, celle de la tarification. La Société générale, qui a investi des sommes considérables ces dernières années dans son informatique, entend être payée de retour. Ses caisses éclair représentent le *nec plus ultra* du service rapide rendu aux clients. Et leur succès est tel que ces DAB tournent à 98,2 % de leur capacité... contre 70 % pour les autres réseaux en moyenne. Deux chiffres qui ont une valeur symbolique, mais aussi une signification économique précise : pour chaque retrait effectué par un client du Crédit lyonnais ou de la BNP sur une caisse éclair, la Société générale reçoit 4,75 francs. Soit la moitié du coût réel du retrait.

Or tous les calculs montrent qu'un retrait coûte, en fonction du montant, entre 9 et 20 francs. Soit un déficit qui, compte tenu du taux très élevé de fréquentation des caisses éclair, atteint plusieurs dizaines de millions de francs. La Générale, qui bataille depuis des années pour un réajustement des tarifs, entend désormais obtenir gain de cause très rapidement. Surtout si son accord avec American Express est rejeté.

Une réforme de la tarification est cependant en cours, qui devrait entrer en application au début de l'été. Les nouveaux tarifs tiendraient compte alors des efforts techniques et budgétaires consentis par chaque établissement. Des études sont aussi menées pour voir ce que donnerait une tarification partiellement assumée par le porteur de carte. Il n'est pas exclu de voir toutes les banques françaises se réconcilier sur le dos du consommateur.

Y.M

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

EUROPE 1 COMMUNICATION

Le conseil d'administration d'Europe 1 Communication s'est réuni le 31 janvier 1990, sous la présidence de M. Frank Tenot, pour arrêter les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1989.

Le résultat consolidé du groupe Europe 1 Communication s'élève à 84 400 000 F contre 70 091 000 F le 30 septembre 1988, soit + 20,4 %. Pour la part du groupe, il s'établit à 61 777 000 F contre 53 395 000 F en 1987-1988, soit une augmentation de 15,7 %.

L'amortissement des écarts d'acquisition conduit à imputer sur le résultat consolidé une somme de 2 558 000 F dont 1 720 000 F pour la part du groupe.

Le résultat consolidé part du groupe s'établit donc après amortissement des survaleurs à 60 057 000 F contre 52 483 000 F le 30 septembre 1988, soit + 14,4 %.

Le résultat net de la société mère Europe 1 Communication s'établit à 43 424 000 F au 30 septembre 1989, alors qu'il s'était élevé à 30 222 000 F à l'issue de l'exercice précédent.

Le conseil proposera à l'assemblée générale dont la date est fixée au 27 mars 1990 à Monaco, la distribution d'un dividende de 11 F net par action, contre 8,50 F net il y a un an.

SOCIETE FINANCIERE
IMMOBANQUE

ACTIVITE 1989 : + 72 %

Le Conseil d'Administration, réuni le 31 janvier 1990 sous la présidence de M. Gérard BILLAUD, a constaté que le capital social était porté de • **F. 172 835 700**
à • **F. 173 019 900** à la suite de la souscription en 1989 de 1 842 actions par les titulaires de bons de souscription attachés aux obligations 1987.

L'exercice 1989 a été marqué par un niveau d'activité exceptionnel. La production entièrement réalisée en crédit- bail s'est élevée à • **F. 806 millions**
contre • **F. 469 millions en 1988**
(F.406 millions en crédit-bail et F.63 millions en location simple).

Dans une optique de gestion active de son patrimoine locatif, **IMMOBANQUE** a par ailleurs engagé une politique d'arbitrage qui s'est traduite, à la suite de la cession de deux immeubles, par une plus-value de **F. 24 millions.**

L'évolution favorable de l'activité et la progression des recettes locatives doivent permettre, pour 1989, d'augmenter le dividende unitaire qui s'élevait à **F. 51,75** pour l'exercice 1988.

FINNCOM







ffre Publique d'Achat

de la totalité des actions et des bons de souscription d'actions
LEROY-SOMER
par la société
EMERSON EUROPE S.A.

*“ Chers Actionnaires de Leroy-Somer,
Il ne vous reste que quelques jours pour participer à l'offre publique d'achat amicale d'Emerson.
En vendant aujourd'hui vos actions au groupe Emerson, comme l'ont déjà fait les principaux actionnaires et les membres de la direction de Leroy-Somer, vous pouvez valoriser votre investissement initial dans de bonnes conditions. ”*

Jusqu'au 12 février 1990
Prix d'offre :
2.125 F par action
1.505 F par bon de souscription d'action
soit 2,5 fois la situation nette consolidée à fin 1988
et 21 fois le résultat net consolidé
(part du groupe) estimé pour 1989

Une note d'information ayant reçu le visa COB n° 90-20 en date du 15 janvier 1990 est disponible sans frais.

QUALITÉ OBLIGE

Pour mieux satisfaire sa clientèle de particuliers et d'entreprises et la faire profiter des nouvelles dispositions légales et fiscales, la Banque Transatlantique a choisi

LA CAPITALISATION DES REVENUS
POUR LES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT SUIVANTS

- NEPTUNE SÉCURITÉ COURT TERME
- NEPTUNE PLACEMENT
- NEPTUNE ACTIONS FRANCE
- NEPTUNE FRANCE DÉVELOPPEMENT
- NEPTUNE IMMOBILIER
- NEPTUNE REVENU OR
- NEPTUNE MINES D'OR
- NEPTUNE GESTION ACTIVE
- NEPTUNE RETRAITE ACTIVE
- NEPTUNE JAPON
- TRANS AMÉRIQUE
- TRANS EUROPE

NEPTUNE GESTION, SOCIÉTÉ DE GESTION DES FCP DE LA BANQUE TRANSATLANTIQUE, A CONFIÉ LA GESTION DE SES OPCVM À **GTI FINANCE.**

BANQUE TRANSATLANTIQUE GROUPE CIC

Aurécic

La Sicav Or
Absorption des FCP Mines d'Or et Diverses, FCP Energie
Modification de l'orientation
Transformation en Sicav de capitalisation

A l'écoute des souhaits de leurs clients et pour saisir les opportunités offertes par les nouveaux marchés européens, les Banques du Groupe CIC, organismes promoteurs de la Sicav AURÉCIC et des FCP "Le Portefeuille MINES D'OR ET DIVERSES" et "Le Portefeuille ENERGIE" souhaitent rapprocher ces instruments, complémentaires dans leur orientation.

Pour offrir à leurs clients :
- une plus grande diversification de leurs placements en valeurs minières et de matières premières (50 % au minimum),
- une gestion encore plus efficace,
- la capitalisation des revenus.

AURÉCIC est classée 2e Sicav aurifère au palmarès Europerformance du 29.12.1989 avec une progression de + 13,85 %.

MINES D'OR ET DIVERSES : + 23,84 %
ÉNERGIE : + 29,43 %.
en 1989

AURÉCIC absorbera les FCP MINES D'OR ET DIVERSES et ÉNERGIE le 25 avril 1990.

A l'occasion de cette fusion, l'orientation d'AURÉCIC est modifiée. Le gérant José NIZET, nous précise qu'elle détiendra désormais **50 % de valeurs liées à l'or,** et sera dispensée de garder 50 % de valeurs françaises. Elle ne sera donc plus éligible aux placements de compagnies d'assurances.

En outre, elle deviendra Sicav de capitalisation*.

Ces modifications entreront en vigueur dans un délai de 3 mois à partir du présent communiqué. Pendant ce délai, les actionnaires d'AURÉCIC peuvent se retirer sans frais.

* Sous réserve d'approbation des AGE prévues par la loi.

GROUPE CIC

Banques CIC. En intelligence avec vous.

SNCF

EMPRUNTS FÉVRIER 1990

2,1 milliards de francs minimum en 2 tranches - obligations de 5.000 F.

Emprunt 9,80 %.

Montant : 1,5 milliard de francs minimum.

Durée : 12 ans à compter du 19 février 1990.

Prix d'émission : 98,86 %, soit 4.943 F par obligation.

Jouissance et règlement : 19 février 1990.

Intérêt annuel : 9,80 %, soit 490 F, payable le 19 février de chaque année.

Taux de rendement actuariel : au 19 février 1990 : 9,97 %.

Amortissement normal : en totalité le 19 février 2002.

Emprunt 8,80 % assimilable le 21 février 1990 à l'emprunt 8,80 % mars 1987.

Montant : 600 millions de francs.

Durée : 9 ans et 348 jours à compter du 19 février 1990.

Prix de souscription : 93,89 % dont 93,48 % de prix d'émission et 0,41 % de coupon couru, soit 4.694,50 F par obligation.

Jouissance : 2 février 1990.

Règlement : 19 février 1990.

Intérêt annuel : 8,80 %, soit 440 F, payable en totalité le 2 février de chaque année.

Taux de rendement actuariel : au 19 février 1990 : 9,91 %.

Amortissement normal : en trois tranches sensiblement égales, chacune des années 1998 à 2000,
— soit par remboursement au pair
— soit par rachats en bourse.

Une fiche d'information (visa COB n° 90-40, en date du 29 janvier 1990) est tenue à la disposition du public, sans frais, sur demande.
Balo du 5 février 1990.

Souscrivez, dans les banques, les Sociétés de Bourse, chez les Comptables du Trésor, dans les Bureaux de Poste, les Caisses d'Épargne, les Caisses de Crédit Agricole Mutuel.

SNCF - Direction Financière - 17, rue de Londres - 75009 Paris.

Les banques européennes tentées par la boulimie

Discrètement ou ouvertement, les grandes banques européennes participent toujours de près ou de loin aux restructurations qui ponctuent la vie des affaires. Mais elles-mêmes hésitent entres plusieurs stratégies de développement et d'organisation

QUEL sera l'impact de l'unification financière de l'Europe à l'horizon 1993 ? Bien malin le banquier qui serait capable de le discerner avec précision. D'où la diversité des démarches et des stratégies adoptées : implantations individuelles, acquisitions de sociétés étrangères, alliances avec des partenaires locaux...

A défaut d'apporter une réponse définitive, M. Philippe Giry-Deloison, en charge des banques chez McKinsey à Paris, tente de tracer un devenir possible pour les banques universelles européennes. Son étude, intitulée *Opportunités de restructuration des banques à réseau en Europe*, fait le point sur le système actuel et ses faiblesses, sur les évolutions en cours et propose un nouveau schéma d'organisation fondé sur l'éclatement de la banque universelle en plusieurs unités d'activités indépendantes (par produits, par réseau de distribution). La société-mère transformée en holding garde un certain nombre de missions, comme l'information des clients, la planification stratégique, la gestion de la trésorerie et l'accès au marché des capitaux... Une vision qui rappelle celle de l'Américain Lowell Bryan, dans son livre *la Banque éclatée* (1), lui aussi expert chez McKinsey.

Le système bancaire européen fonctionne encore à l'abri de protections et de réglementations lui permettant, pour l'heure, d'échapper à la concurrence sévère qui naîtra d'une Europe financière unifiée. Ainsi la réglementation sur les taux de rémunération de l'épargne entretient-elle une illusion de compétitivité et de rentabilité chez les banquiers de France et d'ailleurs. Ce que M. Giry-Deloison appelle une *« subvention externe »*. Si les comptes d'épargne étaient rémunérés au taux du marché, la marge brute des banques en Europe ne serait plus de 3,7 % mais de 1,3 %. Cette *« subvention des épargnants »* permet aux banques d'afficher 27 milliards de dollars de résultats nets (chiffres 1987) dont 12 milliards sont imputables aux comptes d'épargne. Si ces derniers étaient rémunérés au taux du marché, le bénéfice de 12 milliards de dollars deviendrait, selon McKinsey, une perte de 8 milliards. De même la non-rémunération des dépôts à vue, toujours vivace en France, a-t-elle apporté aux banques européennes en 1986, une *« subvention interne »* de 26 milliards de dollars compensant les 23 milliards de déficit dus aux moyens de paiement.

Cet état de fait a au moins deux conséquences. D'une part, des concurrents, bancaires ou non bancaires, peuvent écrémer les secteurs les plus « juteux » (ici les dépôts à vue) en proposant de façon détournée une rémunération, alors qu'ils laisseront les opérations perdantes (comme la gestion des moyens de paiement) aux banques à réseau. D'autant que les différences de prix sur les produits bancaires en Europe sont telles que des francs-tireurs n'auront aucun mal à attaquer sur différents fronts dans différents pays.

Nécessaire adaptation

D'autre part, dans cette structure « subventionnée », les établissements ne sont guère enclins à rechercher la transparence tant que le système fonctionne. Il est notoire que les banques ne connaissent pas correctement la structure de leurs coûts par produit et par service. Si elles veulent emprunter la voie préconisée en conclusion de l'étude, elles devront se plier à une opération vérité.

Car le système devra s'adapter pour faire face aux évolutions déjà amorcées. La déréglementation à l'œuvre dans chacun des pays sera renforcée par les échéances européennes (avec la libre circulation des capitaux) et mondiales (règles internationales de solvabilité). L'introduction de nouvelles technologies, comme l'informatique mais aussi la titrisation, sera un autre aiguillon, de même que l'évolution démographique et la transformation des besoins des consommateurs déjà très nette sur les dix dernières années. En 1977, les produits de dépôts (comptes chèques, liquidités) représentaient 82,4 % des flux d'épargne des ménages français contre 17,6 % pour les produits de rendement (titres, SICAV, assurance). En 1983, le rapport n'était plus que de 63,8 % contre 36,2 %. En 1988, les proportions étaient inversées : 66,3 % pour les produits de rendement, 33,7 % pour les produits de dépôts. La rapidité du phénomène – en cinq ans les déposants sont devenus des investisseurs – et la sophistication de la demande exigeraient pour le moins une réponse aussi rapide et sophistiquée avec, notamment, une différenciation des clientèles alors que l'approche commerciale des banques était jusque-là très « globalisante ». L'expert de McKinsey ne se montre pas très favorable à une stratégie qui consisterait d'abord à grossir. Dans d'autres secteurs, la restructuration est généralement allée de pair avec une concentration. Mais bien que les opérations de fusions-acquisitions aient quadruplé dans le secteur bancaire en Europe de 1985 à 1988, passant de 18 à 78 pour les participations majoritaires (et de 39 à 159 si l'on inclut les participations minoritaires), la banque reste faiblement concentrée, comme le prouve la comparaison avec d'autres activités économiques (voir tableau).

« Si certains PDG pensent que la taille est un élément important de compétitivité, ils se trompent », affirme M. Giry-Deloison. Hormis quelques éléments où l'effet de taille joue – bilan important, grande salle de marché, traitement de masse ou conservation des titres, – « être gros » n'induit aucune économie d'échelle. Il n'y a aucune corrélation entre la taille et la profitabilité, dans la mesure où le seuil de rentabilité est très vite atteint dans les différentes fonctions bancaires : il s'établit à 150 000 comptes chèques, 300 000 comptes d'épargne, 25 000 à 30 000 crédits à la consommation et 60 000 prêts immobiliers.

Des rôles à long terme

« Reproduire demain en plus grand le système inefficace d'aujourd'hui n'a aucun sens. » Demain le consommateur sera sensible aux différences de prix, au développement de produits spécifiques, à la rapidité d'exécution... toutes choses à la portée de spécialistes, mais peu familières aux grosses organisations institutionnelles que sont les grandes banques, qui ont cependant pour elles des atouts indéniables : domination des moyens de paiement, large base de clientèle et forte notoriété. M. Giry-Deloison leur conseille donc de développer des centres d'activités autonomes, identiques à des spécialistes indépendants, dans la production (prêts immobiliers, prêts personnels, SICAV, etc.), dans la distribution (clients haut de gamme, grand public, etc.) et dans le traitement. Puis de calculer le prix de revient, la structure de coûts, la rentabilité, le besoin en fonds propres de chacun de ces centres. Quitte à céder certaines activités, à en sous-traiter d'autres ou à en acquérir de nouvelles en fonction des forces et faiblesses de chaque établissement face à la concurrence. Ainsi se dessineront « les rôles à long terme », selon une formule de Lowell Bryan, qu'une grande banque pourra jouer.

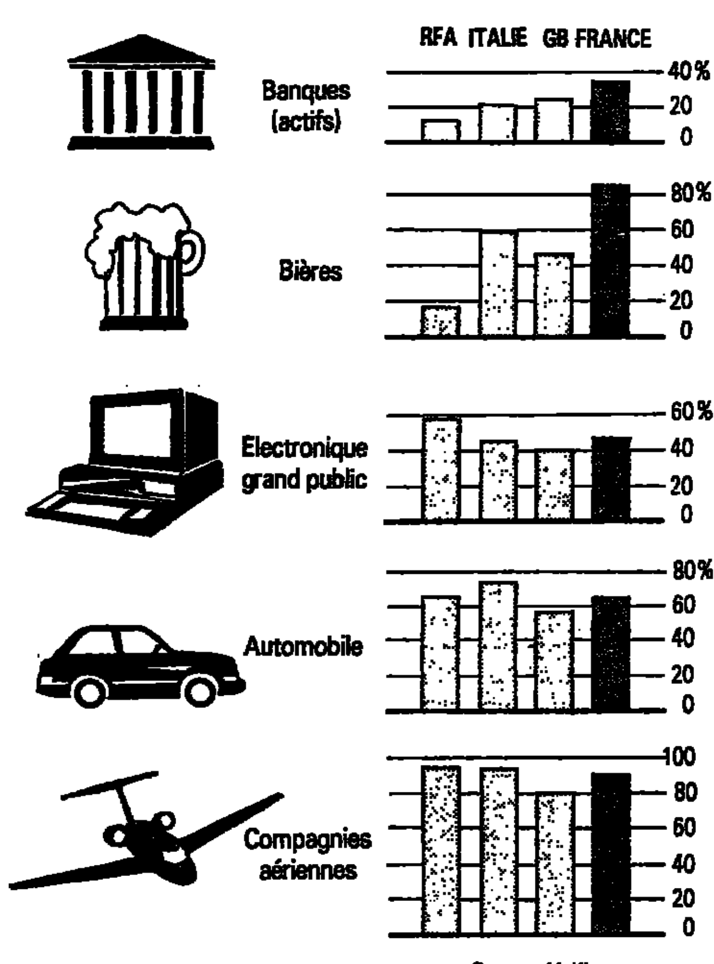
La holding aura la haute main sur les « unités de ressources partagées » : diffuser les informations aux clients pour améliorer la productivité de la distribution, coordonner les réflexions stratégiques des unités, nommer et contrôler leurs dirigeants, assurer la gestion de trésorerie et l'accès au marché des capitaux, enfin respecter les exigences réglementaires en matière de capital.

Intellectuellement séduisant, ce schéma aura certainement quelque mal à se mettre en place... *« Etant donné l'ampleur de la tâche, je n'ose espérer que tous les banquiers entreprendront leur restructuration aussi soigneusement et aussi complètement que je le propose. J'imagine que certains ne parviendront jamais à se décider à entreprendre quoi que ce soit et que d'autres succomberont à la tentation d'agir trop vite »*, écrit Lowell Bryan dans *la Banque éclatée*. Il conseille aux établissements américains de définir leur rôle par rapport aux trois grandes fonctions bancaires – collecte des dépôts, distribution des crédits et opérations de trésorerie, – mais aussi à l'égard d'autres fonctions autonomes, – gestion de portefeuille, banque d'affaires, sous-traitance administrative ou négoce et courtage de titres, avant de conclure qu'il faut facilement *« dix-huit, voire vingt-quatre mois pour mener à son terme un plan complet de restructuration »*. Les Européens qui préparent 1993 ont donc tout intérêt à entendre le *« coup de clairon »* – l'expression est d'André Lévy-Lang, président du directoire de la Compagnie bancaire, qui a préfacé *la Banque éclatée* – des experts de McKinsey et à ne pas *« s'endormir après l'avoir entendu »*.

CLAIRE BLANDIN

(1) *La Banque éclatée*, Lowell Bryan, Inter-Editions, 1989.

Une concentration inégale



Ce tableau a pour objet de montrer que dans le secteur bancaire la concentration est beaucoup moins poussée que dans d'autres. Pays par pays les pourcentages indiquent la part de marché domestique détenue par les trois principales sociétés du secteur en 1987.

La crise n'est pas finie

Les évolutions économiques obéissent à des cycles, courts et longs, qui parfois brouillent la vision de la conjoncture.

par Henri Talbot

LES économies occidentales sont-elles à nouveau engagées dans un processus de croissance auto-entretenue ? Autrement dit, la crise est-elle finie ? Il paraît en fait nécessaire de distinguer le cycle court (la reprise économique actuelle qui a débuté aux Etats-Unis il y a vingt-huit trimestres et son éventuel ralentissement prochainement) et le mouvement économique de longue période.

Rappelons que les ondes pluri-décennales, étudiées dans les années 20 par l'économiste russe Nikolaï Kondratieff (récemment réhabilité en URSS) et reprises ultérieurement par Joseph Schumpeter et depuis peu par Ernest Mandel, voient se succéder une phase expansive et une phase de ralentissements, chacune d'entre elles étant entrecoupée par des cycles courts d'ampleur plus ou moins accentuée. Selon ce schéma, les « trente glorieuses » correspondraient à la première phase et, au début des années 70, nous serions entrés dans la phase « descendante », elle-même ponctuée par deux récessions : 1974-1975 et 1981-1982.

Pour Ernest Mandel, si le retournement de l'onde est explicable par la logique propre du système, la compréhension du passage à une nouvelle phase ascendante nécessite la prise en compte de facteurs « extra-économiques » – d'ordre social et politique – propres à permettre le redressement du taux moyen de profit, condition de l'enclenchement de nouveaux processus dynamiques, notamment par l'application massive des nouvelles technologies.

Une instabilité sous contrôle

Par ailleurs, le concept d'« ordre productif » (emprunté à Pierre Dockès et Bernard Rosier) permet de regrouper l'ensemble des éléments qui contribuent à l'efficacité économique du système pendant des périodes d'accumulation relativement régulières : les structures industrielles et financières et les modalités de la concurrence, le rapport salarial, l'état des techniques productives, l'action des Etats et des organismes para-étatiques pour réguler les rapports sociaux et, enfin, la hiérarchie des puissances qui se reflète notamment dans le système monétaire international.

L'entrée dans une onde longue expansive supposerait ainsi l'instauration d'un nouvel *« ordre productif »* relativement stable et apte à succéder au schéma « fordiste » (pour reprendre la terminologie de l'école économique française dite de la « régulation ») de l'après-deuxième guerre mondiale. L'examen de la situation actuelle de l'économie mondiale montre-t-il une telle évolution ?

Une formule pourrait résumer le fonctionnement actuel de l'économie internationale : instabilité sous contrôle. Le commerce mondial poursuit son expansion à un rythme de l'ordre de 7 % par an en volume ; cependant, les flux financiers apparaissent porteurs d'une instabilité potentielle importante, même s'ils sont actuellement dans l'ensemble maîtrisés. Les capacités de réaction des autorités économiques et monétaires ont ainsi permis que le krach de 1987 ne déborde pas des frontières boursières.

La spéculation sur les monnaies continue de se développer, le volume des transactions est environ dix fois supérieur aux besoins en devises des agents économiques. L'ampleur des déficits américains rend nécessaire un afflux régulier de capitaux extérieurs et fait de l'écart entre taux d'intérêt américain et taux allemand et japonais une variable décisive.

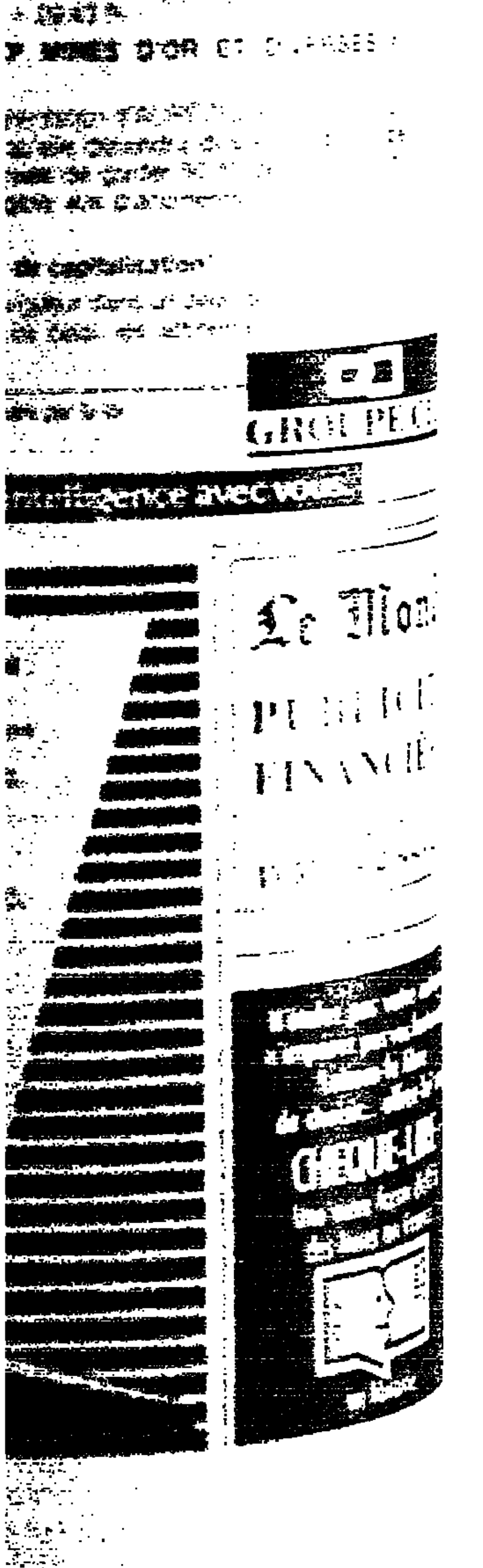
Sur tous ces sujets, ainsi que sur la dette du tiers-monde, la concertation internationale est réelle et, comme cela a été souligné à de nombreuses reprises, c'est là une différence majeure entre la crise actuelle et la grande dépression des années 30. Les Etats capitalistes ne se sont pas refermés sur eux-mêmes ou des zones monétaires étroites.

Toutefois, au-delà de la spéculation, l'anarchie des taux d'intérêt est le reflet du fractionnement de l'économie-monde en Etats. L'économie capitaliste est une réalité hiérarchisée, d'où un facteur important et latent d'instabilité : l'absence d'Etat vraiment dominant, ou même à ce jour de compromis institutionnalisé entre principales puissances, ce que manifesterait la mise en place d'un nouveau système monétaire international. Le triangle constitué par les Etats-Unis, le Japon et la RFA peut d'ailleurs être ébranlé par les événements de l'Est, potentiellement porteurs d'un renforcement relatif de la République fédérale, et toute fissure de la concertation perturberait les marchés financiers.

Sur un autre plan, force est de constater à la fois l'extraversion des économies capitalistes nationales et la non-existence d'ensembles supra-nationaux capables de mettre en place des politiques régionales d'inspiration keynésienne (au niveau de la CEE par exemple). Dans les différents Etats, la tendance principale est toujours à la remise en cause des politiques industrielles et sociales prédominantes jusqu'au milieu des années 70 : à la crise d'« efficacité » de ces politiques, s'ajoutent revendications patronales et contraintes budgétaires.

Lire la suite page 32

▶ Economiste.



La décennie de l'Allemagne... ou celle du Japon ?

Déficit budgétaire persistant outre-Atlantique, expansionnisme japonais affirmé...
Le « miracle allemand », pour sa part, est-il assuré de durer ?

par Claude Levant

L'ALLEMAGNE fédérale aborde la dernière décennie du millénaire avec un moral de vainqueur. Les événements d'Europe de l'Est y sont pour beaucoup ; nous n'y reviendrons pas. Mais les résultats économiques sont aussi une source de satisfaction. Si le mark est tiré vers le haut, c'est aussi parce que la croissance (4,3 %) et l'excédent de la balance courante (plus de 5 % du PIB) ont été exceptionnels et donnent le sentiment d'un boom économique comparable à celui de la fin des années 70. On en vient à envisager que l'Allemagne soit le champion de la nouvelle décennie.

Sur le plan de la croissance, elle avait été nettement dépassée dans les années 80 par le Japon... et les Etats-Unis. Les chiffres sont d'ailleurs moins favorables qu'on pourrait le penser à nos voisins d'outre-Rhin : sur l'ensemble de la décennie écoulée, le PNB de la RFA n'a augmenté que de 22 % (soit en moyenne 2 % par an) tandis que celui du Japon progressait de 51 % et celui des Etats-Unis de 30 %. La différence s'est fait surtout sentir dans les années qui ont immédiatement suivi le deuxième choc pétrolier : la croissance du Japon n'est jamais descendue en dessous de 3 % ; aux Etats-Unis, la récession a été suivie d'une reprise extrêmement vigoureuse. Pendant ce temps, l'Allemagne est restée engluée dans l'« eurosclérose » ; et d'abord son industrie, dont on a tant de fois décrit la force : à la fin de 1984, sa production n'était pas supérieure à celle du début de 1980 ; dans le même temps, les usines américaines avaient augmenté leurs fabrications de 13 %, les japonaises de 18 %. Aujourd'hui, ces temps semblent loin. D'autant que la réédition d'un choc pétrolier n'est pas à l'ordre du jour.

Les Etats-Unis et le Japon semblent présenter moins d'attraits. Pour les Etats-Unis, le plus préoccupant n'est pas le ralentissement conjoncturel en cours, confirmé par la stagnation du PNB au quatrième trimestre, selon les premiers résultats des comptes trimestriels.

Le ralentissement de la demande des ménages auquel il est dû peut trouver une correction rapidement, peut-être même dès le premier semestre 1990. Le vrai problème est que le déficit budgétaire ne connaît toujours pas de réduction significative. Il reste de l'ordre de 150 milliards de dollars. On est loin des objectifs initiaux de la loi Graham-Rudman-Hollings, qui prévoyait un déficit de 72 milliards pour l'exercice 1989 (clos le 30 septembre) et un retour à l'équilibre pour l'exercice 1991. Tout au plus cette loi sur l'équilibre du budget a-t-elle évité que le déficit ne reste sur la tendance ascendante qu'il connaissait jusqu'en 1986.

Il faudra donc bien qu'au cours de l'actuelle décennie l'exécutif américain prenne des mesures vigoureuses de redressement des finances publiques, et consécutivement de la balance extérieure – mesures qui, quelle que soit leur nature, pèseront sur la demande intérieure et donc sur la croissance. Ces mesures pourraient même intervenir plus tôt qu'on ne le croit. Ne dit-on pas que la deuxième année de mandat est le bon moment, pour un président des Etats-Unis, pour s'attaquer aux problèmes structurels intérieurs ?

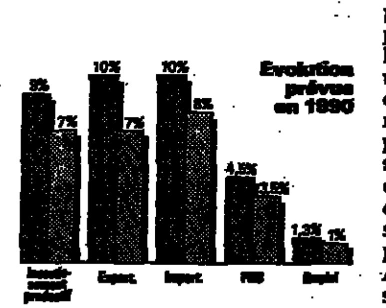
Quand on évoque le Japon actuellement, c'est surtout pour parler de la morosité de la Bourse de Tokyo et de la faiblesse du yen. De fait, avec une parité de 145 yens pour 1 dollar, la monnaie japonaise a perdu 13 % (par rapport à son cours moyen de 1988) face à un dollar lui-même peu soutenu. Ni les éléments fondamentaux de l'économie japonaise (croissance de 4,8 % en 1989) ni la balance des opérations courantes (excédent de 60 milliards de dollars, c'est-à-dire un peu plus de 2 % du PIB) ne justifient ce recul. Il apparaît uniquement lié à la politique des taux d'intérêt. Bien qu'en augmentation régulière (les taux à court terme sont maintenant de l'ordre de 7 %, contre 5 % il y a un an), ceux-ci restent plus faibles que ceux pratiqués dans les autres pays industrialisés.

Un virage important

On dit également que le Japon est moins dangereux puisqu'il a recentré sa croissance sur la demande interne et que son excédent se réduit légèrement. Il est vrai que la contribution des échanges extérieurs à la croissance y a été négative au cours des trois dernières années : ils ont amputé le PNB de 0,6 point en 1987, de 1,9 point en 1988 et de 0,8 point en 1989. Pour un pays qui avait fondé pour l'essentiel sa croissance au cours des deux précédentes décennies sur le développement de ses exportations, le virage est d'importance et mérite d'être noté.

Progression au cours de la décennie écoulée

	JAPON	RFA
	138%	38%
	121%	61%
	70%	38%
	51%	22%
	12%	2%



Initialement, cette nouvelle orientation avait été prise devant les protestations que provoquait aux Etats-Unis l'expansion des exportations japonaises et aussi en fonction de la perte de compétitivité résultant de la forte augmentation (plus de 50 %) de la parité du yen par rapport au dollar en 1986 et en 1987. Il y a eu au départ une relance volontaire de la consommation intérieure, ce qui correspondait bien aux souhaits des partenaires du Japon ; car cela pouvait permettre une poursuite de la croissance au sein de la zone OCDE avec une résorption progressive des déséquilibres extérieurs. Aujourd'hui, on doit faire une analyse un peu différente. La demande intérieure japonaise est toujours très forte, mais sa composition a changé : la consommation des ménages n'est plus, comme en 1987, le principal support de la croissance ; son rythme de progression s'est réduit.

Par contre, on a assisté au cours des deux dernières années à une augmentation considérable des investissements productifs privés : 16 % en 1988 et près de 20 % en 1989. Aussi on peut se demander si le Japon, loin de suivre un chemin favorisant une réduction à terme des déséquilibres extérieurs, n'accumule pas le potentiel pour un nouveau gonflement de ses excédents. La progression des investissements depuis deux décennies y est impressionnante : ils ont presque triplé depuis 1970, alors qu'en Allemagne ils n'ont augmenté sur la même période que de 60 %. Ils vont encore renforcer une spécialisation dont on sait qu'elle est déjà nettement supérieure à celle de l'Allemagne.

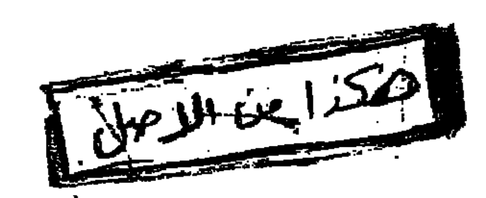
Dominant depuis vingt ans l'électronique grand public, qui reste un marché porteur, en pointe pour l'automobile, le Japon est en train d'affirmer une position de leader dans les biens d'équipement, qui ont été depuis toujours le point fort de l'industrie allemande.

Pour l'année 1990, les perspectives formulées à son égard sont plutôt meilleures que celles indiquées pour l'Allemagne. Qu'on en juge : 4,5 % de croissance du PNB, contre 3 % à 3,5 % ; 2,5 % de hausse des prix à la consommation, contre 3 % ; et 10 % de progression des exportations, contre 7 %, sur la base d'une augmentation de 6 % à 7 % du commerce mondial. Certes, on prévoit actuellement que les importations japonaises augmenteront également de 10 %, mais le Japon va encore légèrement accroître cette année sa part des marchés mondiaux.

On peut surtout se demander si la prévision actuelle de simple maintien de l'excédent extérieur japonais ne risque pas d'être remise en cause par les effets conjugués de la faiblesse du yen et des gains de productivité dus aux investissements. Le Japon a toujours tiré un excellent parti d'une monnaie sous-évaluée ; il sait associer habilement les effets de compétitivité dus aux prix et à la qualité de l'offre ; surtout, il arrive à absorber sans conséquences notables sur l'évolution des prix intérieurs l'inflation importée due à une baisse de monnaie.

Le grand avantage de l'Allemagne pour la décennie qui s'ouvre réside – si les conditions politiques s'y prêtent – dans l'ébauche de la grande confédération européenne. Elle peut lui fournir des marchés et surtout de la main-d'œuvre. Mais le Japon peut trouver des atouts comparables en Thaïlande, aux Philippines et peut-être aussi au Vietnam.

Certains redoutent les inconvénients d'une Allemagne dont la puissance va certainement s'accroître au cours des prochaines années, mais le principal problème risque bien d'être une domination sans partage du Japon sur les marchés mondiaux.







CHAMPS ECONOMIQUES

Le Portugal, « village » du Marché commun

Classé parmi les «petits» Etats de la CEE, le Portugal cherche à définir les créneaux industriels dans lesquels il peut être le plus performant.

APRÈS des années difficiles (1980-1984) marquées par la récession, le Portugal connaît depuis 1986 des mutations profondes dues à plusieurs facteurs. L'entrée dans le Marché commun (1er janvier 1986), la stabilité politique intérieure et la bonne conjoncture internationale sont à l'origine d'un essor économique sans précédent. Toutefois la libéralisation, trop rapide selon les syndicats, trop lente selon les entreprises, et l'évolution accélérée vers un modèle de consommation proche de celui des pays de la CEE provoquent certaines tensions. L'impossibilité de rattraper en dix ans un retard estimé par les économistes à vingt ans, la concurrence de certains produits en provenance des nouveaux pays d'Asie et l'internationalisation de l'économie imposent au Portugal la nécessité de définir sa vocation et ses stratégies. De plus, les récents événements à l'Est détournent l'attention de l'Afrique, un continent où depuis peu le Portugal opère un retour en force, notamment en Angola et au Mozambique, ses anciennes colonies.

En 1989, la croissance rapide s'est poursuivie sur tous les fronts, particulièrement sur celui des investissements étrangers (1), ce qui a eu pour effet de mettre en évidence les handicaps et archaïsmes dont souffre le pays. Ainsi c'est une plaisanterie courante de dire que l'on perd l'unique autoroute du pays juste après Lisbonne... pour la retrouver peu avant Porto ! Commencée il y a plus de quarante ans sous Salazar, elle n'est toujours pas terminée. Les routes, y compris dans la capitale, sont pleines de nids-de-poule. D'importants travaux sont en cours dans tout le pays pour moderniser le réseau routier grâce aux fonds alloués par la CEE, soit jusqu'en 1992 chaque année 400 millions d'escudos (100 Esc. = 3,8 F). Malheureusement, le pays ne dispose pas encore de structures lui permettant une absorption et une gestion efficace de ces fonds.

Le poids du textile

Une autre faiblesse est le poids trop lourd du textile qui à lui tout seul couvre 33 % des emplois industriels et représente environ 30 % des exportations. Si l'on ajoute les autres secteurs forts que sont le liège, la pâte à papier et la chaussure, l'ensemble atteint 50 % du total des exportations. Par chance le textile peut être concurrentiel dans la CEE. Face au « bas de gamme » en provenance des pays d'Asie du Sud-Est, le Portugal peut jouer sur la qualité de sa production qui est excellente dans bien des secteurs (chaussures, cuir, vêtements, travail du bois et de la céramique...), mais reste méconnue à cause de l'absence de promotion.

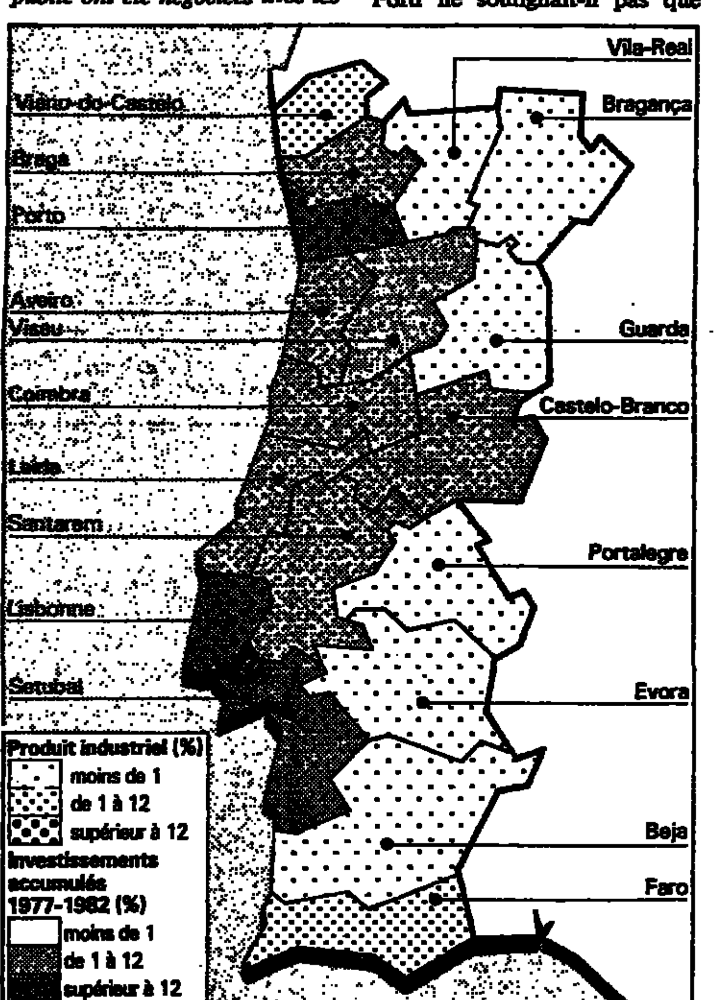
Depuis l'entrée dans la Communauté, les industriels portugais connaissent aussi « la panique des normes ». Presque aucun secteur ne respecte celles de la CEE.

Selon l'un des dirigeants de la Banque Pinto & Sotto Mayor, *« avec le Marché commun la situation des PME portugaises a empiré car elles ne sont pas prêtes pour la modernisation ; en outre elles sont trop lourdement endettées auprès des banques »*. Les entreprises, selon un économiste, *« maintenaient leur compétitivité grâce à la dévaluation de l'escudo après la révolution de 1974. Après 1985, la demande interne et la conjoncture ont évolué favorablement. Dans les deux cas elles ne ressentaient pas le besoin de se moderniser »*.

Cependant, l'évolution des structures s'effectue grâce au rôle de certains organismes, notamment l'IPE (Investissements et participations de l'Etat) qui, créé en 1976, est un holding financier dont l'Etat est le principal actionnaire (à 55 %). L'IPE a des prises de participation dans une centaine d'entreprises. Il privilégie l'association avec des capitaux privés, principalement étrangers, dans une optique d'économie de marché, comme le fait remarquer le président, M. Antonio de Sousa Gomes. Pour sa part, l'IAPME (Institut d'appui aux petites et moyennes entreprises), créé en 1975, joue aussi un rôle de catalyseur. Un décret-loi de 1988 oriente ses activités vers le commerce et le soutien aux associations industrielles. Mais sa principale activité est la gestion des fonds communautaires destinés au Portugal. L'IAPME analyse les projets présentés par les entreprises portugaises qui veulent être financées par la CEE.

Autre élément intervenu pour changer les données du jeu économique : le programme de privatisation. Une loi est en discussion au Parlement qui permettra de privatiser à 100 % avec des garanties pour limiter l'entrée de capitaux étrangers dans les entreprises portugaises. Les entreprises privatisées sont issues des six conglomérats qui furent nationalisés en 1975 et constituaient pour l'essentiel le tissu économique d'avant la révolution des œillets d'avril 1974 (2).

Toutefois, selon certains économistes, la loi sur les privatisations est *« d'ores et déjà trouée »* alors que d'anciens dirigeants des conglomérats sont soupçonnés de vouloir retrouver la majorité dans les sociétés privatisées et d'avoir, à cette fin, passé des contrats d'option avec les petits actionnaires. Selon d'autres économistes, *« la libéralisation nécessaire s'est effectuée trop rapidement et les affaires du public ont été négociées avec les modalités du privé »*, à tel point que l'Etat a dû faire appel à des organismes privés pour évaluer le capital de certaines firmes privatisables.



Le ministre de l'industrie, M. Mira Amaral, dément *« l'absence de stratégie »*, indiquant que *« le processus de privatisation différera suivant le statut des entreprises »*. Cependant, le Portugal a vu ces dernières années l'émergence de quelques groupes industriels tels Amorim (liège), Colepe (contitionnement), Fnac (air conditionné) et Sonae (télécommunications) qui, partis d'une base industrielle, ont par la suite su se diversifier dans l'agriculture ou la finance. Ce sont les prototypes des nouveaux holdings multisecteurs qui se développent dans le Marché commun ; ils voisinent avec de petites unités de production ayant de bons résultats dans des secteurs en déclin dans le reste de l'Europe... C'est le cas de la fonderie, industrie hautement compétitive au Portugal. De leur côté, les chantiers navals de Lisnave, après des années de crise, enregistrent à nouveau des commandes. L'industrie des moulages en plastique, née en pleine récession, est une réussite.

Les spécialistes avancent deux explications : ces industries ont en commun d'exiger une main-d'œuvre importante avec un bon niveau de qualification et de nécessiter une technologie moderne avancée sans être de pointe. Selon le ministre de l'industrie, les nécessités du Marché commun n'excluent pas une *« petite économie »* spécialisée, représentée par la pâte à papier et autres secteurs spécifiques. Son opinion va dans le même sens que celle de M. Cardoso E. Cunha, commissaire européen portugais, qui dans une interview à *MOCI* (numéro du 18 décembre 1989) affirme : *« Les entreprises de taille réduite ne manqueront pas d'atouts dans un cadre d'ouverture du marché. Leur flexibilité et leur faculté de s'adapter leur permettront de pénétrer de nouveaux marchés et de moduler leur offre par rapport aux fluctuations de la demande. »*

Une « zone de sous-traitance »

La flexibilité de la main-d'œuvre, son bon niveau de qualification, un taux d'absentéisme faible et un coût horaire assez bas ont attiré les entreprises étrangères au Portugal. Elles ont tiré avantage de cette situation. Une grande partie du secteur textile est compétitif grâce à la pratique du travail à domicile et à celui des enfants, ce qui, d'ailleurs, posera le problème du « dumping social ».

Un des administrateurs de Ford ne soulignait-il pas que l'une des raisons décisives du choix de s'installer au Portugal plutôt qu'en Irlande fut qu'ici le travail de nuit était autorisé pour les femmes ? Souvent certains évoquent le danger de la concurrence de la main-d'œuvre des pays de l'Est dans les années à venir, mais on fait remarquer que le taux de natalité des pays de l'Est est beaucoup plus bas que celui du Portugal où 25 % de la population ont moins de quinze ans.

Les Portugais, tout en se félicitant du boom économique dû aux investissements étrangers, redoutent que leur pays ne devienne une « zone de sous-traitance » et ne perde son identité, sous-entendu que les étrangers ne fassent main-basse sur le capital portugais. C'est une crainte qui peut être légitime dans l'immobilier si l'on considère que le prix des immeubles à Lisbonne est le plus bas de l'Europe. La venue des acheteurs étrangers a fait flamber les prix, qui ont été multipliés par cinq en deux ans, avec pour conséquence l'impossibilité pour les Portugais des classes moyennes de devenir propriétaires de leur logement.

Dans le tourisme, les investissements étrangers ont été massifs en Algarve, dans le Sud. Cette région est considérée comme perdue. L'environnement a été dégradé, la qualité du service est médiocre et les prix sont exhorbitants. Les Portugais qui ne peuvent plus – ou ne veulent plus – passer des vacances en Algarve espèrent que ce qui s'y passe servira d'exemple ; mais les investissements danois et néerlandais dans l'Alentejo, au sud de Lisbonne, font craindre le pire.

Le risque de la sous-traitance systématique existe, certes, mais il est tempéré par le fait que les investisseurs étrangers apportent leur savoir-faire et contribuent à l'amélioration de la qualification de la main-d'œuvre sur place.

De toute façon, il est impossible pour le Portugal, petit village du Marché commun, avec ses 10 millions d'habitants, d'échapper au mouvement d'alliances et de fusions des groupes.

Un économiste travaillant pour le ministère de l'industrie se dit favorable à une *« stratégie fondée sur quelques groupes forts portugais »* pour déboucher sur la scène internationale. Il préconise l'alliance des entreprises portugaises déjà bien constituées avec des capitaux étrangers, comme l'ont déjà fait Soporcel et Portucel (pâte à papier). Depuis un ou deux ans s'ébauche d'ailleurs un timide mouvement de prospection des entreprises portugaises à l'étranger. Champallimaud est, elle, depuis longtemps déjà au Brésil, et par un juste retour des choses quelques sociétés portugaises s'implantent en Grande-Bretagne, elle-même très présente au Portugal : Central et Sonae (télécommunications), Indasa (abrasifs) et Portucel ont noué des alliances avec des entreprises britanniques. Une entreprise très connue en France, où elle s'est implantée, Amorim (liège), est présente dans de nombreux pays, dont la Hongrie. Une banque d'investissement, le Banco de Fomento Exterior vā d'ailleurs se spécialiser dans l'aide aux entreprises portugaises qui veulent s'implanter à l'étranger.

Les acteurs de la vie économique et politique, notamment M. Pinto Balsemao, ancien premier ministre et directeur de l'influent hebdomadaire *Expresso*, s'accordent pour dire que l'avenir du pays réside dans le développement des activités de service et le tourisme, en y intégrant la finance et les affaires, davantage que dans l'industrie et l'agriculture, où le retard paraît trop important pour être comblé.

Il faut maintenant pallier l'absence de forces endogènes et les risques liés à la rapidité de la croissance. Peut-être les entrepreneurs individuels qui ont réussi à l'étranger et veulent recréer chez eux le même modèle sauront-ils insuffler une partie du dynamisme nécessaire aux « Nordiques de la péninsule Ibérique ». Avec actuellement une économie tournée davantage vers la spéculation plutôt que vers la production, le Portugal doit concilier sa tradition – qui le porte vers les affaires, la finance et le commerce – avec les contraintes de la concurrence. Dans une Europe dominée par l'Allemagne, le Portugal paraît mal placé, mais avec la mondialisation de l'économie il pourra peut-être servir de tête de pont entre l'Ouest et l'Est, sans oublier demain l'Afrique.

De Lisbonne.

BRIGITTE CAMUS-LAZARO

(1) Les investissements directs étrangers au Portugal se sont élevés à 4,3 milliards de francs en 1988 (la CEE – avec la Grande-Bretagne en tête – est le premier investisseur), et à environ 4,3 milliards de francs au premier semestre 1989, soit le double du premier semestre 1988.

(2) Les six conglomérats sont Espirito Santo (banque, immobilier, assurances), Champallimaud (ciments, banque, industrie), Quimical anciennement CUF, c'est-à-dire Companhia Uniao Fabril (banque, chimie, industrie agroalimentaire), qui est le conglomérat le plus ancien et avait été créé par Salazar, Quinas (banque et agroalimentaire), Brito (qui représente la nouvelle génération capitaliste) et Bulhosa (essentiellement banque et pétrole).

□ PRECISION. – La carte qui accompagnait l'article « l'iniquité des quotas », paru dans *Champs économiques* du 30 janvier montrait l'augmentation par producteur des livraisons de lait entre 1983 et 1987, comme cela était indiqué dans le texte.

CHRONIQUE

PAUL FABRA

Spinoza à la Bourse

LES hasards du calendrier auront voulu qu'à quelques jours de distance la commission de déontologie boursière, présidée par Didier Pfeiffer, directeur général de l'UAP, a remis son rapport et la Cour de cassation a rendu un arrêt posant des limites à l'obligation faite aux intermédiaires financiers (en l'espèce une banque, la BNP) d'informer leurs clients sur les événements – fussent-ils déjà connus d'un large public – susceptibles, d'influer sur la tenue des titres à eux vendus. Ce n'est pas que ce jugement soit précisément en contradiction avec la lettre des conclusions du rapport. Mais il illustre, à sa manière, en l'occurrence par la netteté de son argumentation, la difficulté de la matière traitée et la grande diversité d'interprétation à laquelle elle se prête.

Les motifs articulés par la Cour suprême réfutent point par point les arguments qu'avaient retenus, apparemment avec une conviction égale, successivement le tribunal de grande instance et la cour d'appel de Paris, lesquels, pour reprendre les termes utilisés par l'Association française des banques (AFB) dans son avant-dernier bulletin mensuel (1), allaient dans le sens d'une *« expansion des obligations d'information à tout va »*.

A l'égard de cette obligation, le rapport Pfeiffer *(voir l'article de Dominique Gallois dans nos éditions du 18 janvier)* se place d'emblée dans une optique pour le moins différente du point de vue adopté par l'AFB. Loin de parler des débordements, réels ou supposés, du droit à l'information, la commission constate, pour sa part, que *« l'accent a été, jusqu'à maintenant, mis davantage sur les problèmes posés par l'utilisation d'une information non publique, que sur ceux attachés à une insuffisante diffusion de l'information de la part des émetteurs ou des intermédiaires financiers »*.

Un exemple suffira à montrer que la façon même dont est formulée l'« obligation d'information » par certains textes sans doute favorise l'apparition de ces *« situations ambiguës »* dont la commission de déontologie nous dit – et comment ne pas l'approuver ? – qu'il convient *« le plus possible »* de les *« éviter »*. Une directive de la CEE en date du 5 mars 1979, citée par elle, stipule que *« l'entreprise doit informer le public, dans les meilleurs délais, des faits nouveaux importants survenus dans sa sphère d'activité... et qui peuvent affecter de façon significative sa capacité de répondre à ses engagements »*. Est-ce à dire qu'une société, au bord du dépôt de bilan, doit prendre les devants pour faire savoir, *urbi et orbi*, au risque de précipiter la chute de ses titres, émis dans le public, les graves dangers qui la menacent ? Cette question, peut-être un peu trop simple (à moins qu'elle ne soit au contraire trop complexe) nous ramène indirectement à l'arrêt du 9 janvier auquel il vient d'être fait allusion.

Les circonstances de l'affaire ont, en son temps, défrayé la chronique *(voir, notamment, dans notre journal, l'article publié le 23 juillet 1988 sous le titre : « Les banques sont tenues d'informer les petits porteurs »)*. Un épargnant avait souscrit en dépôt (sans mandat de gestion, donc, confié à la banque) auprès de la BNP pour vingt-cinq obligations émises par la société Creusot-Loire, laquelle, on s'en souvient, fut mise en liquidation le 12 décembre 1964.

Quand notre épargnant voulut vendre ses titres, il découvrit qu'ils n'existaient plus, les obligations de cette société ayant été radiées de la cote officielle. A la suite de quoi, il assigna la BNP en justice, lui réclamant des dommages-intérêts. Cette demande fut jugée recevable en première instance puis en appel, au motif que la banque avait le devoir d'alerter en temps utile son client, voire de le mettre en garde. La Cour de cassation a estimé que c'était là aller trop loin. Dans un attendu de principe elle déclare : *« Si la banque, simple dépositaire de titres, assume, en vertu des usages, les obligations accessoires au contrat... ni ces usages, ni l'équité, ni la loi ne l'obligent en outre à informer le déposant d'un événement affectant la vie de la société émettrice des titres. »* Gageons que ce texte fera l'objet de nombreux commentaires.

Sans entrer ici dans une analyse détaillée du devoir d'informer, qui, à elle seule, nécessiterait de longs développements, signalons que la commission de déontologie, selon la méthode qu'elle a choisie, formule un certain nombre de « principes ». Elle les déduit logiquement des préoccupations qui ont guidé son travail et qui sont essentiellement, comme nous le dit Didier Pfeiffer, au nombre de deux : *« Assurer le bon fonctionnement des marchés, asseoir leur sécurité sur la sécurité des professionnels. »* Ce qui mesure l'ambition du projet, c'est le cadre dans lequel il s'inscrit et qu'il n'appartenait pas à la commission de déontologie de discuter. La mission que lui avait confiée le ministre Pierre Bérégovoy était de *« préciser les règles déontologiques applicables aux dirigeants sociaux et aux professionnels dans les opérations boursières »*. Il ne s'agissait donc évidemment pas de se demander dans quelle mesure les nouveaux modes de fonctionnement du marché de Paris multiplient les occasions, et donc les tentations, de manquements à la morale des affaires. N'est-ce pas le cas pour les deux réformes les plus importantes ?

L'UNE des deux plus importantes réformes a consisté à autoriser systématiquement les intermédiaires financiers à exercer tous les métiers à la fois. La même banque remplit, dans l'un de ses départements, la fonction d'organisateur d'une émission de titres, et dans un autre, celle de gestionnaire de portefeuilles privés.

Il ne peut pas ne pas en résulter maints conflits d'intérêt entre, d'une part, l'établissement à capacité multiple et, de l'autre, sa clientèle. On connaît la réponse faite en mars 1988 par un groupe de travail qui fonctionna déjà sous la présidence de Gilles Brac de La Perrière sur la déontologie des activités financières : il importe que les établissements financiers érigent des « barrières de Chine » entre leurs différentes activités, lesquelles impliquent des devoirs parfois contradictoires envers un maître qui n'est pas toujours le même (dans un cas, par exemple, il s'agit de servir les intérêts de l'investisseur-client, dans l'autre celui de la société émettrice dont ce client souscrit les titres). Il arrive que le souci de la barrière se traduise par des solutions à la limite du ridicule : on oblige les employés d'un même groupe à prendre leurs repas dans des restaurants d'entreprise distincts (et si monsieur et mademoiselle se rencontrent le soir à dîner ?).

L'autre réforme fondamentale, c'est la cotation en continu qui étale sur de longues heures les demandes et les offres de la journée. Cela ne peut pas ne pas faciliter les manipulations de cours et les fameux aller et retour générateurs de commissions.

Pour s'acquitter de sa tâche qui tient peut-être de la quadrature du cercle, la commission Pfeiffer semble, toutes proportions gardées, et sous l'attraction peut-être d'une vague mais fascinante parenté de sujet, s'être inspirée du mode d'exposition dont a usé Spinoza dans son *Ethique*. Les « principes » de déontologie tiendraient, dans le rapport, la place des célèbres « propositions » du philosophe. S'ils ne sont suivis ni de « démonstrations », ni de « scolies », ni même de « corollaires » comme dans *l'Ethique*, les « propositions », on y rencontre un souci constant de rigueur et de persuasion. N'étaient quelques concessions, du reste peu nombreuses, aux négligences de vocabulaire de la classe dirigeante contemporaine, la forme est presque toujours à la hauteur du fond. Il est d'autant plus dommage que la commission, dans un rapport en bonne partie consacré au délit d'initié, tombe dans l'anglicisme consistant à donner au verbe « initier » le sens de créer, être l'auteur ou l'instigateur de... (par exemple : *« initier des opérations financières »*, comme cela est écrit page 29).

A propos de l'utilisation et de la transmission par les « initiés », des *« informations privilégiées »* (celles qui sont *« non publiques, précises, significatives et susceptibles, si elles étaient rendues publiques, d'avoir une incidence sur le cours des valeurs concernées »*), l'idée n'est pas de viser à l'égalité de traitement entre les acteurs du marché. La commission n'a pas la « naïveté » de penser que cela soit possible. Son objectif est, en recommandant un certain nombre de règles aussi précises que possible et des procédures clairement définies d'*« assurer la confiance des investisseurs dans l'intégrité des marchés où ils placent leur épargne »*. D'où la priorité donnée à la prévention des comportements délictuels.

Sous prétexte de supprimer toute cause de suspicion, faudrait-il interdire la détention de titres de la société par ses dirigeants ? Que non-pas. Cette détention est par elle-même génératrice de confiance : *« La communauté d'intérêts entre les dirigeants, les actionnaires et les salariés est bien traduite par la détention d'actions de l'entreprise et du groupe »*, lit-on dans le rapport. Que faire ? La commission recommande d'abord d'appliquer *« le principe de transparence »*. Les dirigeants et mandataires de l'entreprise doivent être soumis à l'obligation de déclarer les titres qu'ils possèdent. Il serait bon, pense-t-elle, que ces déclarations figurent dans le rapport annuel pour que l'ensemble des actionnaires puissent en être informés.

MAIS ce n'est pas tout : aux dirigeants de se conformer aux principes qui doivent guider leur gestion. Il doit leur être interdit de procéder à toute opération motivée par la recherche d'un bénéfice à très court terme. D'où la recommandation (pas inutile, autant que l'on sache) de ne pas leur permettre des opérations sur les marchés à terme et sur les marchés conditionnels (achat et vente d'options).

De même, pour éviter les « manœuvres » visant à influencer la fixation des cours (et ajoutons, comme on l'a vu plus haut : rendues plus faciles par la cotation en continu), la commission, au lieu d'aborder le problème directement, en indiquant les cas où il y aurait présomption de manipulations – cela, à la limite, pourrait finir par paralyser la capacité d'agir, – préfère raisonner à l'inverse. Elle définit les conditions de présomption de non-manipulation. Prenant l'exemple d'une société qui, à l'occasion d'une émission de titres, en régularise le cours, elle estime que la société bénéficierait d'une présomption d'innocence, au cas où ses interventions sur le marché, premièrement n'auraient lieu qu'après l'émission, deuxièmement seraient effectuées à contre-tendance (vente si le cours monte, achat si le cours risque de s'effondrer), troisièmement représenteraient un volume au plus égal à 25 % des transactions quotidiennes.

Le philosophe distinguait plusieurs degrés dans la connaissance, le degré inférieur étant, pour lui, représenté par la connaissance par opinion, celle qui est acquise par ouï-dire ou bien formée par des expériences particulières. C'est celui auquel s'est arrêtée la commission. Le degré le plus élevé est *« la connaissance absolument claire et distincte, qui vient d'une appréhension directe et comme de la jouissance de la chose même »*, au dire de l'un des commentateurs classiques du spinozisme (Victor Delbos). La déontologie doit s'inspirer de l'éthique. Mais les membres de la commission ont fait la part du feu : ils savent qu'elle ne peut se confondre, dans la pratique, avec elle.

(1) *Actualité bancaire*, nº 55.

La crise n'est pas finie

Suite de la page 29

Le démantèlement des politiques keynésiennes nationales se fait cependant globalement de façon ordonnée de manière à gérer les contradictions sociales qui pourraient en résulter : les disparités sociales s'accroissent, les fiscalités ménagent de plus en plus les hauts revenus ; mais, en même temps, il y a une « gestion sociale » de la crise dont, en France, l'instauration du RMI (Revenu minimum d'insertion), les divers dispositifs de gestion des catégories « à risque » (jeunes, licenciés économiques) constituent la manifestation. Le progrès technique apparaît, en l'état actuel des choses, plus porteur d'instabilité que d'un bouclage dynamique du circuit économique. Les innovations intervenues sont nombreuses mais sont essentiellement des innovations de procès qui bouleversent techniques de production et emploi dans l'industrie et affectent largement les services.

Les rapports dans l'entreprise sont en tout cas un point décisif pour juger de la mise en place d'un nouveau mode d'accumulation. A partir de la fin des années 60 apparaissent les limites de l'organisation fordiste rigide de la production et du travail : elles se manifestent – avec des chronologies différentes selon les pays – par l'épuisement progressif des gains de productivité du travail et une augmentation du coût en capital de la croissance.

De ce constat de crise du fordisme, et contrairement à un discours qui généralise des expériences partielles pour en conclure au caractère automatique de la concrétisation des potentialités des nouvelles technologies, il paraît erroné d'inférer un pronostic de mise en place de méthodes plus propices au développement de « savoir-faire » collectifs. Les chefs d'entreprise n'ont pas de schéma global de remplacement et, en France tout au moins, combinent des technologies plus souples avec une gestion de la main-d'œuvre souvent peu propice à une adhésion non contrainte à l'entreprise. Des conflits sociaux récents ont souligné cette réalité.

Au-delà des spécificités des différents procès productifs, l'évolution récente du rapport salarial a en fait pour logique dominante le développement de la précarité et de l'individualisation. Ce qui était le droit commun – le contrat à durée indéterminée – tend à devenir l'exception pour les nouveaux emplois. En 1988, selon l'INSEE (pour les mouvements de main-d'œuvre dans les établissements de plus de cinquante salariés) *« près de trois recrutements sur quatre s'effectuent sur contrats à durée déterminée »* et, même si une partie d'entre eux aboutissent à des embauches définitives, c'est une bonne moitié des renouvellements de postes qui se fait sur de tels contrats.

La réduction des coûts du travail, qui explique le retour des taux de marge aux niveaux d'avant-crise, est le facteur essentiel du redressement de la rentabilité, bien avant la productivité du capital. Au-delà de l'entreprise, on assiste à la remise en cause du mode de structuration de la classe ouvrière et des couches populaires hérité du tissu productif et social des années d'expansion.

Cette évolution se fait au « rapport de forces » grâce, notamment, au maintien d'un chômage toujours massif et ne signifie pas une capacité plus grande du système social à intégrer l'essentiel des salariés. Le développement de l'emploi non salarié est marginal, il en est de même du « capitalisme populaire ». La restructuration du tissu social n'est donc pas porteuse d'un dépassement en positif des clivages de classes.

Des reculs sociaux

Les économies des pays occidentaux enregistrent néanmoins une des périodes d'expansion les plus longues de l'après-guerre. Quels en sont les ressorts ? Il y a trois ans, les analystes insistaient sur le manque de retombées sur l'investissement du redressement du taux de marge des entreprises. La situation s'est radicalement transformée depuis le milieu de 1987, et la formation de capital apporte une importante contribution à la croissance récente.

Le rétablissement de la rentabilité par compression des salaires réels s'est fait d'abord au détriment des débouchés, d'où la faiblesse de l'investissement et la préférence des entreprises pour le désendettement et les placements financiers. Il en est résulté, dans les principaux pays de l'OCDE, une forte élévation du taux d'utilisation des capacités et, concomitamment, une baisse continue du taux de croissance potentiel de la production. Ensuite la progression des ressources des bénéficiaires de revenus de la propriété (de moins en moins défavorisés par la législation fiscale) et le maintien de la « demande populaire » (grâce à la gestion sociale de la crise et malgré la décélération des salaires) ont déclenché la reprise de l'investissement par le jeu du mécanisme classique de l'accélérateur.

Il faut souligner l'importance de la redistribution négative des revenus dans cette capacité du capitalisme à retrouver simultanément profits et débouchés. L'addition des reculs sociaux partiels a créé la possibilité de cette nouvelle phase d'accumulation. Une analyse exhaustive supposerait d'intégrer les effets du contre-choc pétrolier et la baisse du taux d'épargne mais n'infirmerait pas la validité de ce constat.

Une fois opéré le réajustement des capacités productives, comment se bouclera le circuit tant des biens que des revenus ? La poursuite sur moyenne période de l'élargissement des écarts sociaux est-elle possible ? Une transition « en douceur » vers un mode de croissance plus équilibré – fondé sur la redistribution des gains de productivité aux salariés, une fois un taux de profit d'« équilibre » atteint par les entreprises – est-elle une hypothèse pratiquement réalisable ?

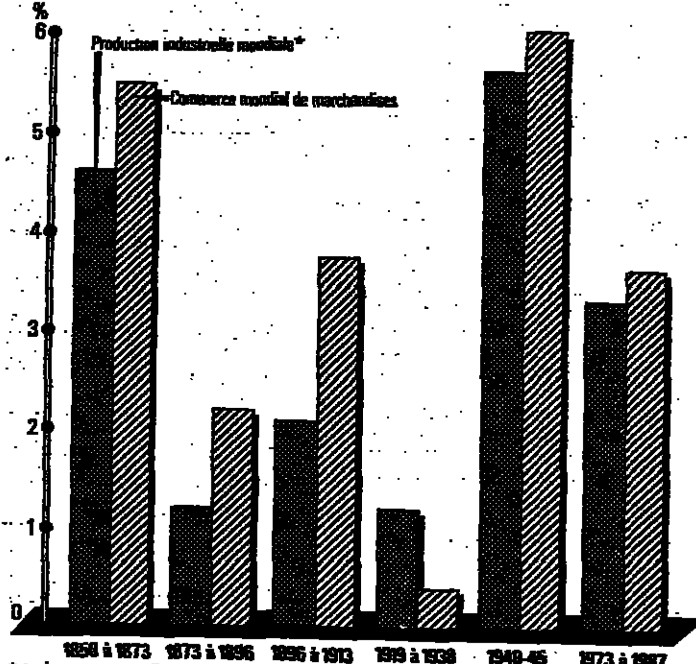
Ce sont pour le moins des interrogations légitimes qui s'ajoutent au manque de cohérence des éléments structurels pour faire douter de la mise en place d'un nouvel « ordre productif » doté d'une stabilité de moyen terme. Il ne s'agit certes pas de juger la situation économique actuelle à l'aune de critères exorbitants par rapport à la logique profonde du capitalisme : taux de chômage et misère du tiers-monde ne sont pas en ce sens des indicateurs pertinents.

Il faut aussi se garder d'un raisonnement qui identifierait sortie de crise et retour aux « trente glorieuses ». Il est par ailleurs trop tôt pour apprécier les retombées de l'ouverture des pays de l'Est ; mais elle est loin d'être faite, l'URSS, notamment, refusant le risque d'une spirale d'endettement à la polonaise.

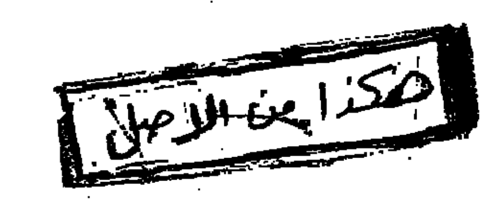
Tout cela précisé, la thèse selon laquelle la crise serait finie semble, aujourd'hui, largement problématique. En tout état de cause, la « nouvelle croissance » présente un contenu social largement régressif par rapport au modèle des années 60.

HENRI TALBOT

LES CYCLES LONGS



* croissance annuelle moyenne



Le Monde DIRIGEANTS

CETTE RUBRIQUE EST RÉSERVÉE AUX POSTES DE HAUT NIVEAU : RÉMUNÉRATION ANNUELLE 400 000 F +.

LES PROFESSIONNELS DU RECRUTEMENT ANNONÇANT DANS CETTE RUBRIQUE SE SONT ENGAGÉS A PRÉSERVER LA CONFIDENTIALITÉ DES CANDIDATURES.

Le Monde
CADRES

Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM

Nous sommes un des tout premiers Cabinets régionaux d'expertise comptable, de commissariat aux comptes et de conseil.

Dans le cadre du renforcement de notre Service Juridique, nous recherchons un

Juriste consultant
Droit des Sociétés

STRASBOURG **350 000 +**

Homme de contact et de méthode, il assurera les relations avec nos clients et prendra en charge la résolution de leurs problèmes juridiques en droit des Sociétés et en droit des Affaires.

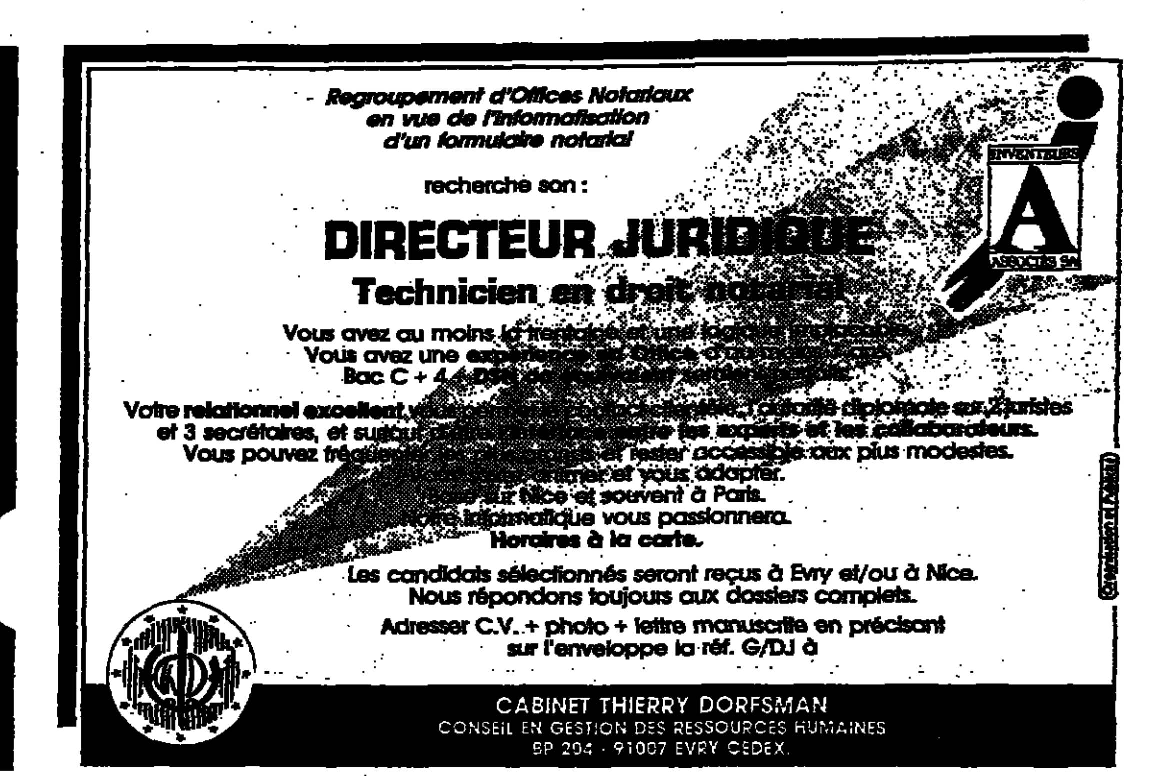
C'est donc un généraliste doué d'un sens réel de la négociation, diplômé en droit, possédant si possible une bonne maîtrise de l'allemand, que nous recherchons. Sa formation, ainsi que sa première expérience, lui ont appris l'autonomie, la synthèse, la rigueur, le sens des contacts et la disponibilité.

Le poste est basé à **STRASBOURG.**

Merci d'adresser votre lettre de candidature manuscrite accompagnée d'un C.V. détaillé et d'une photo, sous réf. 110203/M à notre Conseil qui vous garantit son entière discrétion.

Staff Consultants
23, boulevard de l'Orangerie 67000 Strasbourg.

STRASBOURG
PARIS
LYON
NEW-YORK



VOUS ASPIREZ AU MÉTIER DE

CONSULTANT

EN ORGANISATION-MANAGEMENT-DÉVELOPPEMENT

Diplomé d'une Grande Ecole, de préférence ingénieur, vous avez enrichi votre formation de compléments sérieux, tels que comptabilité, informatique, bureautique.

Un passage réussi (3 à 5 ans) dans une importante organisation industrielle ou de services vous a permis de vous familiariser avec l'un au moins des grands domaines de gestion de l'entreprise.

Vous pensez être capable de démontrer une capacité d'autonomie et de réflexion personnelle.

Vous serez accueilli par une équipe de haut niveau, où la qualité de travail est de rigueur, où la confiance réciproque va de soi, et à laquelle vous pourrez vous intégrer durablement. Les missions que nous confions s'accompagnent d'une formation appropriée et nous avons le souci de votre développement personnel et professionnel.
Notre base est à Paris.

Si vous désirez être des nôtres, adressez votre dossier (c.v., lettre manuscrite, prétentions) sous référence 3040 à AXIAL, 27, rue Taitbout, 75009 Paris.

ABB
ASEA BROWN BOVERI

Leader mondial dans le domaine de l'ingénierie électrique, notre groupe réalise en France un chiffre d'affaires de plus de 2 Milliards de Francs.
Dans le cadre de notre développement, nous recherchons pour la société mère un

RESPONSABLE JURIDIQUE

Associé à la Direction Juridique, vous dépendrez directement de la Direction Générale.
Vous serez impliqué dans les opérations juridiques courantes de la société mère et de ses filiales (participation à la finalisation d'accords commerciaux et de contrats divers, suivi et traitement des affaires légales, etc...) ainsi que dans le cadre d'opérations ponctuelles menées par un groupe en forte croissance.
Ce poste, impliquant responsabilités et nombreuses initiatives, ne peut être confié qu'à un professionnel expérimenté (5 ans au minimum), titulaire d'un D.E.S.S. droit des affaires, D.J.C.E., D.E.C.S., ou niveau équivalent, et capable d'appréhender les incidences fiscales de ses propositions.
La connaissance de l'anglais serait un plus appréciable.
Le poste est basé à **NANTERRE** et est à pourvoir rapidement.

Adressez CV, lettre manuscrite, photo et prétentions à notre Conseil **Mme BLANCHE-ROTERMUND** que nous avons chargée d'instruire cette recherche en toute confidentialité.

KPMG
FIDAL

KPMG FIDAL PARIS LA DEFENSE
TOUR FIAT - CEDEX 16 - 92084 PARIS LA DEFENSE

Affluents

Nous sommes un important groupe à vocation internationale dans le secteur des transports et des services liés aux transports.

Nous recherchons pour notre siège social à **PARIS**

JURISTE D'ENTREPRISE

Vous avez une formation juridique supérieure (**Maîtrise Droit Privé ou plus**) complétée par une première expérience professionnelle de 2/3 ans en cabinet ou dans une grande entreprise dans le domaine du Droit des Sociétés / Droit des Affaires.

Vous maîtrisez l'anglais.

Rattaché à la Direction Administrative, vous aurez un rôle de conseil et serez chargé du secrétariat juridique de la société holding et des filiales françaises et étrangères.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo) par FAX N° 49.10.95.72 ou par courrier s/réf. 20004 à **EUROMESSAGES** - BP 80 - 92105 BOULOGNE-BILLANCOURT Cedex qui fera suivre votre dossier et vous assurera d'une réponse.

PARIS · STRASBOURG
LYON · MARSEILLE **EUROMESSAGES**

ORC

Le Monde
DIRIGEANTS

La technologie Optique Allemande

Rodenstock
L'Optique Haute Fidélité

Un des leaders mondiaux en ce domaine. Groupe en progression forte et constante - CA France 150 MF - recherche pour sa filiale française (150 pers.) de St-Quentin-en-Yvelines (78).

Directeur Administratif et Financier
35/45 ans - H/F

De langue maternelle allemande ou parfaitement bilingue, issu d'une Ecole supérieure de Commerce option finance, vous possédez une excellente connaissance de l'informatique Vous avez acquis une expérience similaire d'au moins 5 ans dans une PME ou avez été l'adjoint du Directeur Administratif et Financier dans une grande structure Vous avez le sens de la responsabilité, du dialogue et vous êtes prêt à beaucoup vous investir
Responsable des services Comptabilité, Informatique, Gestion des Stocks et Services Généraux (35 personnes), vous assurerez vous-même le contrôle de gestion, l'optimisation de la trésorerie et le développement harmonieux de l'informatique
Votre dossier, adressé sous réf 02·7·M/6, sera étudié en toute confidentialité par Monique Henry, **Aredys**, 11 bis rue Balzac, 75008 Paris

MEDIA-SYSTEM



Directeur Industriel

FRANCE FF 850.000± - 1.000.000
MAXI

Leader mondial de la Communication pour le recrutement de Cadres de haut niveau, nous cherchons le Directeur Industriel d'un important Groupe International : Ingénieur Grande Ecole, minimum 35 ans et 3 à 5 ans d'expérience de la fonction.

Nous invitons les personnalités intéressées à consulter immédiatement les spécifications détaillées et confidentielles concernant le poste et l'entreprise sur le Minitel avant de nous adresser leur dossier de candidature :
Minitel 36.15 code ICA (tapez 5 et envoi pour rubrique Ingénieurs et Cadres) - ou adressez simplement carte de visite sous réf. Mtell à I.C.A. 3, rue d'Hauteville 75010 Paris.

I.C.A. International Classified Advertising
NEW YORK PARIS

Invitation à la Métamorphose

La Direction Commerciale Export de RENAULT AUTOMATION N° 1 de la PRODUCTIQUE EN FRANCE - (1600 personnes dont 500 Ingénieurs et Cadres), recherche pour participer à son développement européen, trois ingénieurs d'affaires, pour la Grande-Bretagne et la Scandinavie, pour l'Italie et pour l'Europe de l'Est.

GRANDE-BRETAGNE/SCANDINAVIE, ITALIE, EUROPE DE L'EST.

3 INGENIEURS D'AFFAIRES

Responsable de votre C.A., vous aurez deux à trois ans pour réaliser nos objectifs de développement ambitieux. L'enjeu étant stratégique, une personnalité affirmée, rompue aux négociations, est indispensable

Dès le départ, vous traiterez des marchés avec une clientèle de grands industriels. Parallèlement, il vous faudra accroître notre pénétration en prospectant et en négociant de nouvelles affaires. Vous devrez renforcer notre infrastructure commerciale, étoffer et animer notre réseau d'agents, rechercher et conclure des accords avec de nouveaux partenaires.

Votre diplôme d'ingénieur généraliste complété par une formation commerciale, vous avez développé, au cours de votre expérience en BE, méthodes et/ou production, des compétences en matière de biens d'équipement industriel. Vous exercez actuellement une fonction technico-commerciale à l'export. Vous connaissez bien le tissu industriel, la culture et la langue de votre zone d'activité. Ces postes sont basés à Parly 2.

En prélude à cette métamorphose, adressez votre candidature (lettre, C.V. détaillé, photo et rémunération) sous référence 90.14 à la Direction des Ressources Humaines - RENAULT AUTOMATION - Centre Parly 2 - B.P.70 - 78152 LE CHESNAY Cédex.

Renault Automation
La Productique : Métamorphose de l'outil

GRAND GROUPE LAITIER FRANCAIS de renommée internationale pour sa Direction Centrale Approvisionnement Lait recherche :

DEUX DIRECTEURS REGIONAUX (EST FRANCE - NORMANDIE)
APPROVISIONNEMENT LAIT/RELATIONS EXTERIEURES

Le DIRECTEUR REGIONAL est le représentant de la Direction auprès des instances locales (commissions mixtes départementales, réunions interprofessionnelles, relations avec les groupements de producteurs...). Ses missions : assister les responsables de centres de collecte dans leurs relations avec les producteurs ; contrôler l'application de la politique laitière définie par la Direction dans la gestion des rétrocessions (stock), du froid ferme, du personnel, du parc véhicules, des coûts de collecte; informer la Direction des orientations de la politique laitière régionale, de l'image de l'entreprise... Agé de 40 ans environ, de formation supérieure (Ingénieur ENSIA, ENSBANA, laiterie ou équivalent) vous avez une expérience de 10 ans, si possible dans le secteur laitier, comme "Entrepreneur/Animateur Régional". Négociateur reconnu, vous avez su développer une communication de qualité avec les instances administratives, professionnelles, interprofessionnelles. Rémunération motivante. Poste de DIRECTEUR REGIONAL "EST FRANCE/LUXEMBOURG" situé dans la MEUSE (30 kms de Nancy). Pratique de l'allemand souhaitée Réf. RP 160/M
Poste de DIRECTEUR REGIONAL "BASSIN PARISIEN/HAUTE ET BASSE NORMANDIE" situé dans l'ORNE (61) Réf. RP 161/M

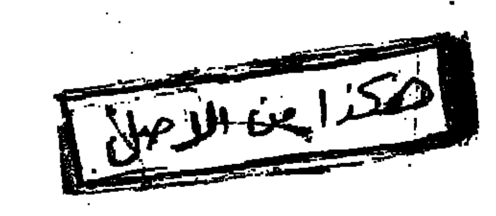
CHEF DE SERVICE GESTION/SUIVI COLLECTE LAIT

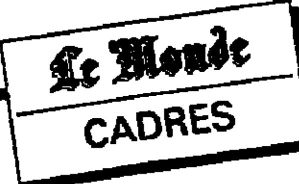
Rattaché au Directeur Central Approvisionnement, ce Responsable Collecte intervient directement sur l'OPTIMISATION DES COUTS DE COLLECTE de la société. Ses missions : organiser et gérer la collecte de l'ensemble des centres en liaison étroite avec la Direction et les Responsables des sites ; animer et coordonner toute action relative à cette gestion ; rendre compte des situations constatées, des améliorations à apporter, des résultats obtenus. Pour ce faire, il participe régulièrement à des "réunions terrain" auprès des sites de collecte afin d'analyser les paramètres inhérents aux coûts de collecte (organisation des tournées...) ; il gère les locations de véhicules de ramassage ; il met en place et améliore les documents de gestion. Agé de 28 ans environ, de formation supérieure, vous pouvez justifier d'une expérience de 3 ans minimum dans la mise en place et le suivi de systèmes de gestion. Gestionnaire à personnalité affirmée, motivé par le travail en équipe, vous êtes une "force de propositions" pragmatique. Poste à pourvoir à LAVAL (53)
Réf. RP 162/M

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo, prétentions) en précisant la référence choisie à :

CREA CONSULTANTS
Creatives Resources for European Access Conseil en ressources humaines,
4, place Félix Eboué, 75583 PARIS CEDEX 12.

CURRICULUM





Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Puissant groupe international *spécialisé dans l'élaboration des métaux recherche pour l'une de ses divi*sions leader sur le marché français (CA 800 millions de francs) son

CHEF DES VENTES
FRANCE

Rattaché au Directeur de la division et membre du comité de direction de celle-ci, il aura pour mission essentielle de :
- élaborer et proposer la stratégie commerciale et en assurer la mise en oeuvre,
- animer, motiver et gérer la force de vente et le service administration commerciale (17 personnes dont 4 cadres).
- assurer les relations et négocier personnellement avec les clients (grands distributeurs) les plus importants dans un souci permanent de développement du CA et des marges et d'amélioration de la qualité du service et de l'image de la société auprès de la clientèle.

Ce poste sera confié à un candidat impérativement de formation supérieure (école de commerce) rompu aux négociations auprès de réseaux de grossistes industriels et possédant une expérience réussie d'animation d'une force de vente et de gestion d'une ligne de produit.

Poste : Paris.

Rémunération : **320 000 F. +**

Ecrire sous réf. 6 A - 1727/0 M
Discrétion absolue.

Membre de Syntec



71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL



FILIALE DU GROUPE SHELL, la Société CAMPING GAZ c'est 40 ans de notoriété pour une marque française présente sur les 6 continents, avec des produits grand public pour le plein air, le bricolage et la maison.

Dans le cadre d'une politique active d'expansion sur les marchés nationaux et mondiaux nous proposons de :

DEVELOPPER NOTRE IMPLANTATION INTERNATIONALE

Votre mission : Rattaché au Directeur International.
- vous prendrez en charge les études qui déboucheront sur nos nouvelles implantations à l'étranger (hors Europe) par la création de filiales, la signature d'accords de licence ou la vente d'assistance technique ;
- vous choisirez les partenaires commerciaux, financiers, industriels, avec qui vous réaliserez ces implantations.

Votre profil : Diplômé d'une grande école de commerce ou d'ingénieur,
- vous avez cinq ans d'expérience de vente à l'exportation, de préférence dans le domaine des produits grand public. Peut-être avez vous déjà dirigé une filiale à l'étranger ?
- vous disposez de bonnes connaissances financières ;
- vous avez un tempérament dynamique, réalisateur et vous savez agir avec une grande autonomie ;
- vous maîtrisez l'anglais et si possible une autre langue étrangère.

Poste basé à Paris. Rémunération **350.000 F**

Votre réussite à ce poste vous ouvrira de larges perspectives de carrière.

Ecrire en précisant la réf. 6 A - 1724/0M
Discrétion absolue.

Membre de Syntec



71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

Opportunité internationale
dans un secteur de haute technologie !

COMBUSTION ENGINEERING

Ce puissant groupe américain (25000 personnes) recherche pour sa Division PROCESS AUTOMATION BUSINESS, leader dans la conception et la commercialisation de systèmes numériques de contrôle et commande de process, plusieurs

JEUNES INGENIEURS D'AFFAIRES

A l'issue d'un important programme de formation (16 à 18 mois) à nos techniques et nos produits sur notre site de production en Angleterre, leur sera confiée en FRANCE une responsabilité complète incluant la définition des cahiers des charges, la négociation commerciale, la mise en route et la recette des équipements en clientèle. Ces postes seront confiés à des ingénieurs diplômés, généralistes ou à dominante électronique, motivés à l'idée de débuter leur carrière au sein d'un contexte très international, possédant un très bon niveau d'anglais, adaptables, dynamiques et autonomes. Une premières expérience probante à l'étranger (sous la forme d'un VSNE ou de stages) serait un atout supplémentaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil,
qui vous garantit une discrétion absolue,
sous réf 6 B - 1604/9 M

Membre de Syntec



71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

VIA G.T.I. FILIALE DE LA NAVIGATION MIXTE

Premier opérateur privé de transports de voyageurs
- 88 sociétés - 16.000 personnes,
recherche, pour l'intégrer à une petite équipe dynamique,
un ESC et/ou DECS (1 à 2 ans d'expérience).
Il assumera des responsabilités de

CONTROLE COMPTABLE ET CONSEIL

Il se verra confier des missions variées auprès des filiales : contrôle des procédures, révision des comptes, conseil en gestion, trésorerie, fiscalité...
La réussite dans ce poste, particulièrement formateur, lui permettra d'évoluer rapidement vers des responsabilités opérationnelles.

Nous recherchons un jeune diplômé, désireux de valoriser une première expérience acquise en cabinet d'audit (ou éventuellement en contrôle interne dans une entreprise performante), ayant des qualités marquées d'adaptabilité et de dialogue.

Le poste est basé au siège, à Paris, et implique 50% de déplacements courts en province.

Ecrire sous réf. 6B-1695-10M
Discrétion absolue.

Membre de Syntec



71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

PUISSANT GROUPE INDUSTRIEL du secteur des métaux non ferreux disposant en France de plusieurs usines recherche pour son unité située au Nord de Paris son

CHEF DE PRODUCTION

Adjoint du Directeur de l'usine, il assumera la gestion et l'animation des ateliers de fabrication et de service maintenance des outils de production.

Ce poste très opérationnel conviendrait à un Ingénieur diplômé, AM, ENSI, CESTI ... de 28/30 ans, possédant des qualités d'animation et un bon potentiel pour évoluer ultérieurement dans d'autres unités de groupe.

Une expérience de 3 à 4 ans, incluant une responsabilité d'encadrement si possible dans une industrie de process, serait une excellente base pour un ingénieur désireux d'assurer une fonction de production complète.

Poste basé à 60 Km Nord Paris.

Ecrire sous réf 6A-1715-0 M
Discrétion absolue.

Membre de Syntec



71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL



LEADER EUROPEEN
DE LA CONSTRUCTION AERONAUTIQUE ET SPATIALE

Au sein de la Direction Centrale Financière, nous recherchons le

CHEF DE SERVICE CENTRALISATION COMPTABLE
comptabilité générale et analytique

Sa mission - il sera chargé :
- de la centralisation des comptes des différents établissements, de leur analyse et de leur cohérence;
- de la confection du bilan ;
- de l'encadrement et l'animation d'une équipe d'une dizaine de personnes ;
- de relations professionnelles avec les services comptables des différents établissements ainsi qu'au Siège avec le Service Trésorerie et la Fiscalité.

Ce poste implique par ailleurs d'être l'interlocuteur privilégié des contacts externes 'Commissaires aux Comptes, Cour des Comptes, Organismes Professionnels ...).

Son profil - le titulaire du poste devra disposer :
- d'une formation HEC, ESSEC, ESC + DECS ;
- d'une expérience d'environ 10 ans acquise soit dans un Cabinet renommé, soit de préférence dans un Grand Groupe, lui ayant donné de solides compétences techniques.

La réussite dans ce poste, qui nécessite des qualités marquées de rigueur et de dialogue, offre de larges perspectives d'évolution dans le Groupe.
Poste à Paris 16ème.

Ecrire avec lettre manuscrite sous réf. 6A-1719/0M
Discrétion absolue.

Membre de Syntec



71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

INGENIEUR PROCEDES
BRETAGNE

Une importante Société Française, rattachée à un Groupe Chimique de tout premier plan recherche pour ses sites de production en Bretagne Sud, un Ingénieur Procédés.

Rattaché au Directeur d'établissement, il sera basé en région Nantaise, et il sera chargé d'études d'amélioration de procédés pour les deux sites bretons.

Poste motivant pour candidat ayant 2 à 3 ans d'expérience professionnelle (ou éventuellement débutant si stages intéressants), de formation Grande Ecole fortement orientée vers le génie chimique, alliant goût pour la technique et qualités d'opérationnel.

Réelles perspectives d'avenir dans le Groupe.

Ecrire sous réf. 6A-1722-0M
Discrétion absolue

Membre de Syntec

71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL



Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM

Notre objectif : accroître les performances industrielles de nos clients

Groupe de conseil en management (80 consultants), nous intervenons auprès des Directions Générales de groupes industriels et financiers. Nous allons doubler notre activité dans les trois ans à venir, en particulier dans les domaines de la gestion industrielle et de la stratégie logistique.
Pour participer à notre développement, nous recherchons des

CONSULTANTS SENIORS
X, CENTRALE, HEC, MBA

Vous possédez une expérience réussie de 3 à 5 ans dans un cabinet de conseil ou dans une grande entreprise.
Vous maîtrisez parfaitement l'un des domaines suivants :
- Gestion des flux matières.
- Optimisation de la productivité industrielle.
- Stratégie logistique.
- Comptabilité industrielle et contrôle de gestion.

Vous avez une personnalité de tout premier plan et de réelles capacités d'animation et d'imagination.
Rejoignez-nous et participer à notre croissance.
Vous serez formé à la conduite de nos missions à partir de démarches originales qui favoriseront vos initiatives pertinentes.

EUROGROUP CONSULTANTS

Merci d'adresser votre dossier de candidature à Jean-Marie Nogaro, 17 rue Louis-Rouquier, 92300 Levallois-Perret.

MEDIA-SYSTEM

Spécialiste du Conseil en Ressources Humaines

NANTES

Second Groupe National d'Entreprises de Consultation en recrutement de cadres et dirigeants, nous poursuivons notre développement dans la première Société régionale et créons un poste de

CONSEIL EN MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Positionné dans cette branche, ce nouveau Consultant conduira des actions de conseils en stratégie des ressources humaines et audits du management des hommes et des équipes

Il sera épaulé par des consultants en stratégie, en organisation, ainsi que par des spécialistes des recherches de l'adéquation des hommes dans les entreprises.

Ce poste intéresse un personnage rompu aux sciences humaines, de formation supérieure, pouvant justifier de 7 à 12 ans d'expérience dans le service des ressources humaines d'une grande société ou d'un cabinet spécialisé.

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature, sous référence JLD. à CAPFOR, BP 846, 13 Bld Guist'hau 44020 NANTES CEDEX 01, à l'attention de Y. GANNE, qui vous garantit toute confidentialité.

Informations Minitel 3615 code CAPFOR..

CAPFOR

PARIS - AIX / MARSEILLE - ANGERS - AUCH - BORDEAUX - BREST - CLERMONT-FERRAND - LYON - NANTES - NICE - NIORT - QUIMPER - RENNES - ROUEN - STRASBOURG - TOULOUSE - TOURS.

SOCIETE D'EQUIPEMENT ELECTRIQUE INDUSTRIES ET GROS TERTIAIRE 100 personnes - 5 agences recherche pour **NANCY**

JEUNE INGENIEUR CHARGE D'AFFAIRES

ENSEM, ENIM, ESSTIN, ETC...
DEBUTANT OU PREMIERE EXPERIENCE

Responsable autonome de la réalisation de ses chantiers et de ses marges, il assurera notamment après formation :
- l'étude technique générale du dossier (avec l'aide de notre Bureau d'études)
- la constitution des équipes d'installation,
- la négociation des achats de matériel,
- le suivi des relations avec les clients et le SAV.

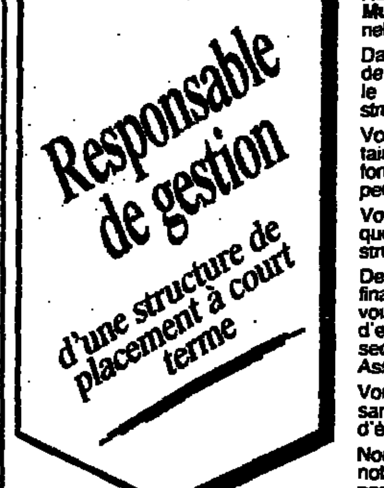
Salaire de haut niveau avec intéressement sur les réalisations.
REELLES POSSIBILITES D'EVOLUTION DANS UN GROUPE EN FORTE EXPANSION

Pour contact, tél. au 83. 96. 29. 29.
ou écrire sous réf.148 à
Département Recrutement
B.P 3458 - 54014 NANCY CEDEX

CONSEIL EN STRATEGIE SOCIALE



Qualifié OPQCM — MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



Nous sommes une **Importante Mutuelle** destinée aux professionnels de la Santé.

Dans le cadre d'une diversification de nos produits, nous recherchons le Responsable de Gestion d'une structure de placement à court terme.

Vous aurez à proposer à nos sociétaires un produit de placement performant, dans un souci de Conseil personnalisé.

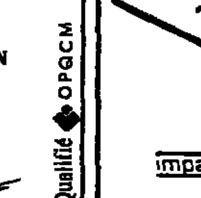
Vous bénéficierez d'appuis logistiques permanents au sein de notre structure.

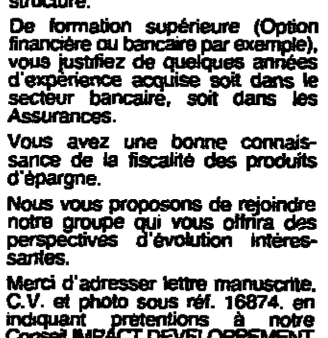
De formation supérieure (Option financière ou bancaire par exemple), vous justifiez de quelques années d'expérience acquise soit dans le secteur bancaire, soit dans les Assurances.

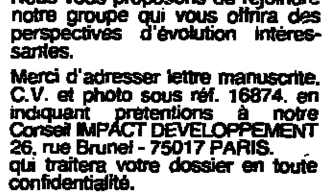
Vous avez une bonne connaissance de la fiscalité des produits d'épargne.

Nous vous proposons de rejoindre notre groupe qui vous offrira des perspectives d'évolution intéressantes.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous réf. 16874, en indiquant prétentions à notre Conseil IMPACT DEVELOPPEMENT 26, rue Brunel - 75017 PARIS, qui traitera votre dossier en toute confidentialité.







LE CONSEIL ET L'ACTION

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

MERCEDES-BENZ FRANCE recherche pour sa **DIRECTION COMMERCIALE Voitures Particulières**

JEUNE CADRE

de formation supérieure commerciale, option statistiques ou économétrie.

Quelques années d'expérience dans le domaine de l'analyse et de la prévision ainsi que des qualités d'initiative et de créativité sont indispensables pour la tenue du poste.
De solides connaissances en micro-informatique sont exigées.
La connaissance de la langue allemande serait un atout supplémentaire.
Adresser CV, photo et prétentions à :
MERCEDES-BENZ FRANCE, Direction des Ressources Humaines, BP 100 - 78153 Le Chesnay Cedex.



MERCEDES-BENZ

CONTESSE

Nous sommes l'un des grands opérateurs en Aménagement, Construction et Gestion immobilière (20.000 logements, 430 personnes), basé à Saint-Maur des Fossés (94).

A l'issue de notre Schéma Directeur Organisation et Informatique, nous recherchons :

2 Jeunes organisateurs internes
(créations de postes)

pour renforcer notre équipe Organisation/Informatique, et conduire un changement important par la mise en place d'un système d'informations ambitieux.

Diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieurs ou de Gestion (Cat. A), vous possédez une expérience professionnelle réussie d'au moins deux ans, acquise de préférence en Cabinet.

Vos qualités d'organisateur - rigueur intellectuelle, aisance de contact, flexibilité et ouverture d'esprit - vous permettront d'évoluer dans des domaines variés.

Merci d'adresser votre dossier de candidature s/réf. 4301-0 à notre Conseil. Confidentialité assurée.

60, rue Saint-Lazare - 75009 PARIS

SEQUOIA CONSULTANTS

RESPONSABLES D'AGENCE H/F

BANLIEUE SUD EST DE PARIS ET GRAND SUD

De formation commerciale ou technique (BAC + 2 à BAC + 4 ou équivalent) avec une expérience du terrain, vous serez apprécié pour votre démarche volontariste, vos capacités d'analyse et de synthèse.

Responsable autonome, vous prendrez en charge le développement commercial de l'agence, sa gestion ainsi que le management de votre équipe pour un service de qualité.

Vous bénéficierez d'une formation complète et continue, de l'appui d'une équipe enthousiaste qui vous permettra de progresser dans notre métier et aussi à titre personnel.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite et photo sous la référence M02 à ECCO - Direction Régionale - 19, Bld des Coquibus - 91000 EVRY.

ECCO
- N° 1 du Travail Temporaire
- 500 agences dans toute la France
- 1989 : 7 milliards de FF

IMPOSSIBLE N'EST PAS ECCO

CONTESSE



Partenaire de premier plan des grands constructeurs automobiles européens, la Division Avertisseurs recherche pour son établissement d'EVREUX (340 personnes)

Responsable du Personnel

Rattaché au directeur de l'unité et chargé de la globalité de la fonction sur le site, il conduira l'adaptation des ressources humaines dans le cadre des évolutions technologiques et de la nouvelle organisation de travail de l'unité.
Il sera responsable de la gestion des effectifs et des qualifications en terme de recrutement, rémunération, formation, communication, motivation.
Il supervisera également l'administration du personnel et encadrera deux personnes.
Ce poste s'adresse à un jeune diplômé (maîtrise + DESS de gestion de personnel), débutant ou presque, et à fort potentiel, qui souhaite commencer dans la fonction personnel sur un poste très opérationnel.

Merci d'adresser votre dossier de candidature et vos prétentions à Monsieur Thierry JOLIVET - **Valeo Neiman** - BP 38 - 78290 CROISSY-SUR-SEINE.

Valeo *L'Equipement Automobile*

LYON

CONQUERIR LES MARCHES EUROPEENS
Chargés d'affaires

(Réf. 100)

en Espagne, pour PME dynamique, dans le secteur du BTP.
Vous êtes responsable de :
• la prospection et de la gestion de grands comptes, • l'évaluation des besoins, • l'élaboration des cahiers des charges et devis, • la gestion des chantiers et de la facturation.
De formation Bac +3 ou 4, en génie civil, vous avez moins de 26 ans et vous êtes libéré des O.M.
Vous parlez espagnol couramment et vous accepteriez une expatriation à terme.

(Réf. 110)

sur l'Espagne ou l'Italie pour une PME dans le secteur informatique.
Vous êtes responsable de :
• la qualification d'un fichier clients grands comptes, • l'établissement d'un tissu relationnel, • l'évaluation des potentialités et des besoins de la clientèle.
De formation Bac +3 ou 4 en informatique (gros systèmes, connexion de réseaux et systèmes de gestion de bases de données), vous avez moins de 25 ans et vous êtes libéré des O.M. Vous parlez espagnol ou italien couramment.



Adressez-nous votre dossier de candidature en précisant la référence choisie (lettre manuscrite +CV +photo) à OPERATION EUROCOMPETENCE, B. Dubus, C.C.I.L., BP 2080, 69289 Lyon Cedex 02

MEDIA-SYSTEM

Débutant ou 1ère expérience

JEUNE INGENIEUR RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT MARKETING

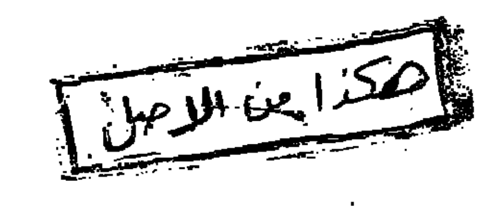
INSA, ETP ... ***Proche PARIS***

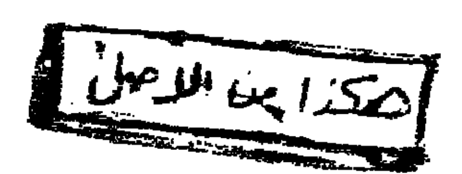
Cette Entreprise (700 MF - 600 pers.), **filiale d'un groupe industriel prestigieux,** fortement implanté en Europe conçoit, produit et commercialise des produits d'isolation, pour le bâtiment, domaine dans lequel elle occupe la première place (+ de 45 % du marché). Au sein de la Direction Marketing, cet Ingénieur Recherche et Développement sera responsable de la mise au point de produits et de systèmes (essais labo et tests semi-industriels, évaluation des prix de revient, rédaction des cahiers des charges et qualification des produits, etc...). Débutant ou bénéficiant d'une première expérience, issu d'une Grande Ecole d'Ingénieur (INSA, ETP etc...), ayant si possible de bonnes connaissances dans le domaine de l'accoustique, le candidat retenu est assuré de trouver dans notre Groupe (12 000 pers.) d'importantes perspectives de carrière. Anglais indispensable. Rémunération motivante.

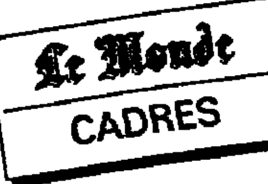
ORION, notre Conseil, vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 2731 M.



35 rue du Rocher 75008 PARIS







Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

JEUNE RESPONSABLE FABRICATION

ADJOINT DU DIRECTEUR USINE

AM, INSA... ***COMPIEGNE***

Mécanique, Automatisme, Electricité.

Dans cette nouvelle usine (50 personnes) en cours de démarrage, nous fabriquons des produits d'isolation pour le bâtiment à base de polystyrène expansé. Notre Société (600 pers. - 700 MF - 10 usines) est la première dans son domaine d'activité avec plus de 45 % d'un marché en plein développement. L'ingénieur que nous recherchons, débutant ou bénéficiant d'une première expérience (ou encore BTS avec forte expérience) animera une équipe de 30 personnes. Responsable de la fabrication, sa mission consistera à optimiser les performances de la chaîne et les consommations techniques. Sa responsabilité couvrira aussi bien le contrôle process que la sécurité et la qualité au sens large. Il participera d'autre part à l'élaboration des budgets et à la réalisation des investissements ainsi qu'à la politique d'entretien. **L'Entreprise et le Groupe International (11 Milliards de CA, 12000 personnes)**, dont elle est filiale ouvrent à un candidat de valeur de larges perspectives d'évolution, tant en France qu'à l'étranger. La pratique de l'allemand et de l'anglais constituera un plus.

ORION, notre Conseil, vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 2729 M.



35 rue du Rocher 75008 PARIS

PLUS QU'UN CHEF DE MISSION...
LE NUMERO DEUX DE L'AUDIT

Le Groupe des Mutuelles du Mans (9.000 personnes, 15 milliards de francs de chiffre d'affaires) est le premier groupe français d'assurances mutuelles. Il connaît une forte croissance, tant sur le marché français qu'au plan international où il intervient à travers ses 30 succursales ou filiales réparties sur quatre continents. Son département audit compte une dizaine de personnes et intervient dans l'ensemble des structures du groupe. Il réalise des audits opérationnels de nature très diverse, y compris en diagnostic (audits d'acquisition...). Rendant compte directement à la direction générale, il contribue à la stratégie du groupe à travers ses recommandations. Le candidat recherché sera l'adjoint direct du responsable de l'audit. Il le secondera dans la supervision et la gestion de l'ensemble des activités du département, sera garant du bon déroulement des missions pour leur phase amont et encadrera une petite équipe de haut niveau. Ce poste s'adresse à un auditeur confirmé âgé de 30 ans minimum et ayant acquis une solide expérience de chef de mission en entreprise ou en cabinet (audit contractuel). La pratique courante de l'anglais est indispensable. Ce poste est situé au Mans et nécessite des déplacements en France et à l'étranger. Il doit évoluer naturellement vers la responsabilité pleine et entière du département. Ecrire à C. BUSO en précisant vos prétentions et la référence A/R9683M - PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.74. (PA Minitel 36.15 code PA)





Creating Business Advantage

CHEF DE PRODUIT PRESSE JEUNE

Le Département Jeunes de BAYARD PRESSE "bouge" (13 publications, 3 lancements réussis, une forte progression du CA et de la diffusion).

Nous recherchons celui ou celle qui, en collaboration avec la Direction Commerciale de ces revues, prendra en charge la promotion de certaines de nos publications. Cette mission consiste à imaginer, réaliser et suivre les opérations commerciales en lien avec les rédactions mais aussi à assurer des fonctions d'analyse et de suivi (budget, statistiques, diffusion, etc....).

Votre formation Grande Ecole de Commerce (HEC, ESSEC, ESCP, Sciences Po, ...), une première expérience réussie et une bonne maîtrise de l'anglais seront des atouts pour cette mission opérationnelle dans un contexte en fort développement.

Merci d'adresser CV et prétentions sous référence MLA/35 à : Bayard Presse - Direction des Affaires Sociales - 3-5 rue Bayard -75008 Paris.



Bayard Presse
45 publications en France. 17 à l'étranger. 1, 5 milliard de CA. 1 700 personnes.



BAYARD PRESSE

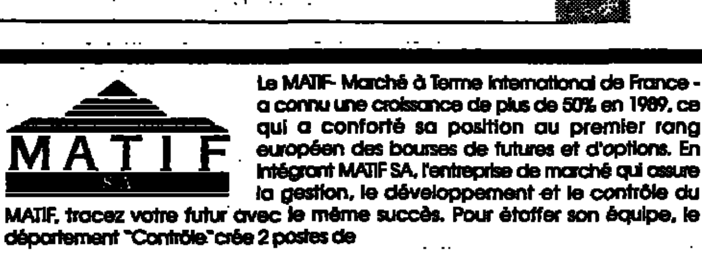
CHEF DE PRODUIT SENIOR

Nice

Actuellement en plein essor, cette importante société, très dynamique sur un marché dont elle est le leader et filiale française d'un groupe pharmaceutique multinational, renforce ses structures et recherche un chef de produit. Responsable d'une gamme de produits performants, sa mission sera d'établir et de suivre la mise en œuvre des plans marketing adaptés aux produits et au marché: segmentation, stratégie de commercialisation, actions promotionnelles, etc... et de participer ainsi à l'atteinte des objectifs ambitieux que l'entreprise s'est fixés. De formation commerciale supérieure (HEC, ESSEC, ...) ou plus spécialisée (pharmacie + gestion), le candidat peut faire valoir une première expérience réussie, à dominante marketing, acquise de préférence dans un secteur proche (santé, parapharmacie, cosmétologie, ...). Outre la pratique de l'anglais, ses talents de créativité associés à son sens de la rigueur seront des atouts complémentaires pour ce poste situé dans un contexte particulièrement dynamique. Ecrire à D. WIRTZ en précisant la référence A/6741M - PA Consulting Group - 3, quai Kléber - 67055 STRASBOURG Cedex - Tél. 88.22.01.54. (PA Minitel 36.15 code PA)



Creating Business Advantage



Le MATIF- Marché à Terme International de France - a connu une croissance de plus de 50% en 1989, ce qui a conforté sa position au premier rang européen des bourses de futures et d'options. En intégrant MATIF SA, l'entreprise de marché qui assure la gestion, le développement et le contrôle du MATIF, tracez votre futur avec le même succès. Pour étoffer son équipe, le département "Contrôle" crée 2 postes de

Jeunes Contrôleurs

Pour vérifier chez les intervenants (banques, sociétés de bourse...) le respect des règles en vigueur, évaluer les risques pris par ceux-ci à l'égard du marché, apprécier la qualité des organisations mise en place...Chaque vérification donne lieu à la rédaction d'un rapport.

De formation supérieure HEC, ESC, IEP, DESS FINANCE....vous disposez si possible d'une première expérience ou de stages significatifs dans le milieu financier. La rigueur, le goût pour l'analyse, l'esprit de synthèse alliés à des qualités de contact et de diplomatie seront nécessaires pour réussir. Avec des cadres jeunes et bien formés, un état d'esprit résolument novateur, un professionnalisme reconnu par toutes les places financières, nous avons beaucoup d'atouts pour vous convaincre.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant sur l'enveloppe la référence 532 à notre conseil

Ornicar **6 rue Halévy 75009 PARIS**

PROMOUVOIR LA VIE ECONOMIQUE D'UNE VILLE

Mairie de Cergy - Un responsable chargé du développement économique et de l'emploi. De formation économique supérieure (grande école de commerce, IEP, Maîtrise, DESS...), vous vous passionnez pour la vie des collectivités publiques. La mairie de Cergy (95) vous propose le poste de chargé de mission pour le développement économique et l'emploi. La ville (aujourd'hui 45.000 habitants) est en croissance rapide. Votre rôle sera multiple: collecte de l'information, mise en place de programmes de formation, aide à l'expansion du commerce, de l'artisanat et de l'économie sociale; relations avec les entreprises, les établissements d'enseignement, les administrations, les partenaires sociaux, les organismes de la ville nouvelle... La liste n'est pas limitative: au contraire, vos suggestions et vos initiatives seront appréciées. Vous possédez une expérience de trois ans minimum, acquise dans une entreprise ou dans un organisme de développement local; vous avez appris à lancer des projets et à piloter leur réalisation. Ecrire, en précisant la rémunération souhaitée, à J. PERRIN en précisant la référence A/D2123M - PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.53. (PA Minitel 36.15 code PA)



Creating Business Advantage

Secrétaire Général

d'une ville de 60.000 habitants **Région Parisienne**

L'une des clés de la forte croissance économique de notre ville est notre volonté de mener de front un programme ambitieux de rénovation urbaine et de développement social. C'est dire l'importance de ce poste stratégique pour gérer notre croissance.

Vous dirigerez, animerez et conduirez le changement de la mairie en mobilisant les financements, les hommes et les outils, et constituant une équipe administrative et technique déterminée.

Administrateur territorial, vous maîtrisez les méthodes modernes de management communal, êtes passionné par la gestion. Votre personnalité, vos capacités d'innovation, de travail en équipe, de dialogue constitueront les critères déterminants du choix.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature sous réf. 10 7112 M à notre Conseil EQUIPES ET CARRIERES - 4, rue de la Bienfaisance 75008 PARIS - qui la traitera en toute confidentialité.



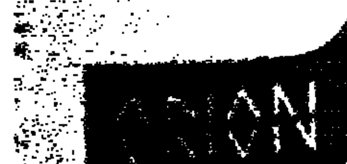
JEUNE CHARGE D'AFFAIRES CREDIT-BAIL IMMOBILIER

Banque

Une importante banque spécialisée dans les crédits immobiliers notamment auprès des professionnels recherche un chargé d'affaires pour son département crédit-bail. Basé à Paris, il aura pour mission d'assurer, après une période de formation, le contact commercial, le montage complet et le suivi des dossiers de crédit-bail immobilier sous l'angle juridique, fiscal et comptable auprès d'une clientèle diversifiée (PME, investisseurs, professions libérales...). Il devra assurer la recherche d'opérations en collaboration avec les commerciaux de la banque, procéder à l'analyse du risque, négocier les conditions, apports, garanties... et superviser le bon déroulement de l'opération. Ce poste, à forte dominante commerciale, conviendrait à un candidat diplômé de l'enseignement supérieur (ESC, Sciences Po., école d'ingénieurs...) débutant, ou ayant une courte expérience de la banque et/ou de l'immobilier. La rémunération sera fonction du profil du candidat retenu. Ecrire à H. CELERIER en précisant la référence A/R9685M - PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.74. (PA Minitel 36.15 code PA)



Creating Business Advantage



UNIVERS DE LA GESTION

Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM



Implantée sur l'ensemble des aéroports français, notre société à vocation internationale se développe depuis 10 ans autour de deux métiers : le commerce, avec des boutiques de produits de luxe, et la restauration.

Par l'intermédiaire de ses filiales, elle réalise un chiffre d'affaires proche du milliard de Francs, avec le concours de 1000 collaborateurs.

Nous recherchons aujourd'hui un :

CONTROLEUR DE GESTION

Rattaché au Directeur de la filiale et en liaison avec le Contrôleur de gestion Groupe, vous prendrez notamment en charge : • l'élaboration du budget annuel et son suivi avec les responsables opérationnels, • la tenue des tableaux de bord mensuels, • l'analyse des résultats et des écarts.

A partir de ces éléments, votre dialogue permanent avec les opérationnels vous permettra d'assurer une fonction d'aide à la décision.

Ce poste requiert une formation supérieure (Ecole de commerce, maîtrise de gestion) et une expérience de la fonction d'au moins 3 ans.

Agé de 25 à 30 ans, actif, rigoureux et organisé, vous maîtrisez en outre parfaitement l'outil informatique.

Poste basé sur l'aéroport de Roissy CDG.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) s/réf. CGR à SARESCO - Direction des Ressources Humaines - 74/76 rue Laugier, 75017 Paris.



Fiscaliste expérimenté : intégrer un cabinet international

Diplômé de l'enseignement supérieur (type HEC et/ou DECS, ENI, DESS, DEA...), vous parlez l'anglais. Vous avez acquis une première expérience de la fiscalité dans un cabinet, dans le service fiscal d'une grande entreprise ou dans l'Administration. Décidé à exercer le métier de conseil, vous souhaitez intégrer un cabinet qui vous permettra d'avoir immédiatement la responsabilité de vos propres dossiers.

Nous sommes le représentant français du premier réseau mondial de fiscalistes internationaux. Nos équipes sont composées de professionnels de haut niveau qui nous permettent de connaître un développement important de nos activités. Pour y faire face, nous recherchons plusieurs :

- **Directeurs de Mission (5 ans d'expérience au moins),**
- **Chargés de Mission (3 ans d'expérience au moins).**

Nous étudierons votre candidature en toute confidentialité et vous remercions d'adresser votre dossier (C.V., photo et prétentions) à Fidal Peat International à l'attention de Mme BARCELERE - 47, rue de Villiers - 92200 Neuilly sur Seine

KPMG Fidal Peat International

Nous sommes l'un des leaders européens de l'imprimerie en continu (CA 1400 MF, 1500 personnes). Notre volonté de développement nous conduit à renforcer nos structures et à recruter des

Contrôleurs de gestion junior

réf. JJC/24/M

De formation Hec, Essec, Esc... vous prendrez la responsabilité de missions d'audit et d'assistance au contrôle de gestion de nos différentes unités opérationnelles ou fonctionnelles implantées sur l'ensemble de la France.
Les postes sont basés à Courbevoie (92). Déplacements fréquents à prévoir.

Contrôleur de gestion senior

réf. JJC/25/M

De formation supérieure (DECS + Ecole de Gestion), vous avez acquis une expérience professionnelle d'environ 5/6 ans.
Nous vous proposons de prendre le contrôle de gestion de l'une de nos filiales spécialisée dans la personnalisation informatique de documents.
Le poste est basé à Bobigny (93).

La taille et l'implantation nationale de notre Groupe permettent d'envisager des évolutions de carrière pour des candidats mobiles géographiquement.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, (lettre manuscrite, CV, et rémunération souhaitée) en indiquant la référence du poste choisi à la Direction des Affaires sociales, DANEL FERRY, Energy 5, 156 Bd de Verdun 92413 COURBEVOIE CEDEX.



Le groupe THOMSON : un tremplin pour votre carrière

Appartenant aux plus grands groupes mondiaux de l'électronique, nous réalisons 70 % de notre CA au niveau international. Une organisation largement décentralisée en France et à l'étranger est à la base de cette réussite. Dans ce contexte, nous vous proposons de conduire des missions majeures en tant que

AUDIT OPERATIONNEL/CONSEIL

Vos responsabilités opérationnelles couvrent le diagnostic, l'audit, le conseil, à caractère exceptionnel au niveau du groupe et de son intérêt général.

L'importance et la diversité de vos missions, le haut niveau de vos interlocuteurs (cadres dirigeants) justifient nos exigences. De formation grande école ou universitaire, vous possédez une première expérience d'environ 4 ans du conseil pluridisciplinaire ou de l'Audit dans un cabinet ou dans l'industrie. Vous maîtrisez bien sûr une langue étrangère, de préférence l'anglais.

Réussir cette mission vous offre un double avantage : être connu et reconnu des principaux décideurs et évoluer à court terme vers des postes de direction en France ou à l'étranger.

Merci d'envoyer votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle) à :
Véronique DELAMARRE à notre Siège Social
THOMSON - Cedex 67 - 92050 Paris la Défense.

THOMSON

Le Monde CADRES



Intégrez une équipe d'experts

FORMATEURS en DEVELOPPEMENT des RESSOURCES HUMAINES

Aide au changement dans l'entreprise
Mobilisation des équipes
Management des personnes
Communication interne

Une première expérience de 3 à 5 ans vous a donné un savoir-faire de Formateur-Consultant dans l'un des domaines ci-dessus. Exigeant sur la qualité de vos prestations, vous souhaitez valoriser vos compétences et votre potentiel en intégrant le n° 1 de la formation en France et en Europe. Analysant les besoins des entreprises, vous concevrez des actions de formation sur mesure, animerez des séminaires, développerez des interventions diversifiées auprès d'une clientèle d'entreprises importantes, suivrez vos clients. Une double formation, économique et psychosociologique est bienvenue. Un diplôme de niveau Bac + 5 est exigé.

Merci d'écrire sous référence 23827/M à
Dominique CHALVIN - Directeur Division Formation Ressources Humaines
CEGOS Tour Vendôme - 92516 BOULOGNE Cédex

bip BANQUE INTERNATIONALE DE PLACEMENT

recherche un

Gestionnaire obligataire

pour son Département GESTION DES VALEURS MOBILIERES

Au sein d'une équipe dynamique, vous aurez la responsabilité de la gestion de portefeuilles obligataires pour le compte d'une clientèle exigeante, soucieuse de performance, de maîtrise du risque et de qualité dans le reporting.

De formation Grande Ecole scientifique (X, Centrale, Ponts, ENSAE...) ou Actuariat, vous disposez d'une expérience minimum de 3 ans soit dans la gestion obligataire, soit dans la gestion collective orientée produits de taux. Vous avez environ 30 ans, le goût des contacts. Vous parlez couramment soit l'anglais, soit l'allemand.

Merci d'adresser votre lettre de candidature manuscrite et votre C.V. + photo à :

BIP - Direction des Ressources Humaines - 108 Boulevard Haussmann
75008 PARIS (Réf. GE/OB).

bip

La banque d'aide à la décision

ORGANISME DE FORMATION ET DE CONSEIL
dans le secteur Agro-Alimentaire recherche

L'ADJOINT AU RESPONSABLE DU DEPARTEMENT CONSEIL EN ENTREPRISES

MISSION :
- Développer le Service
  - par des contacts commerciaux dynamiques
  - dans le cadre d'objectifs négociés
- Elaborer les méthodologies, les outils
- Négocier avec les entreprises des plans d'interventions dans différentes fonctions (commercial, finance, marketing, etc.)
- Manager des petites équipes pluri-disciplinaires d'experts

FORMATION :
- Agro ou ENSIA + formation à la gestion (ICG, CPA, IHFI, INM, IAE)
- Ecole Supérieure de Commerce
- Expert comptable
- Ingénieur + compétences en gestion

EXPERIENCES :
- environ 3 à 5 ans dans un Cabinet de Conseil ou d'expérience en entreprise de préférence en agro-alimentaire.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions s/réf. 46105 à Lévi Tournay, Antenne St Lazare, 4 rue du Fbg Poissonnière, 75010 Paris, qui transmettra.



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

CONTINENTAL PET FRANCE filiale de CONTINENTAL CAN
leader mondial de l'emballage, recherche dans le cadre du démarrage de son site de production, son

Controller

Dunkerque **300/400 KF**

Rattaché au Directeur de l'usine et fonctionnellement au Directeur Financier Européen, le candidat dans le cadre de ce "start up", aura en charge la direction administrative et financière de la filiale (reporting au centre européen et à la maison-mère US, la mise en place des procédures groupe, la comptabilité, le budget etc...) en très étroite liaison avec les autres centres européens. Ce poste est destiné à des candidats de fort potentiel qui pourraient évoluer ensuite au niveau européen.

Le candidat recherché, 30/35 ans, de formation supérieure (Ecole de Commerce, maîtrise), aura une expérience réussie en cabinet d'audit anglo-saxon et/ou de controller au sein d'un groupe international. L'anglais courant est nécessaire, l'allemand serait un plus.

Contacter Gilles de Mentque au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à Michael Page Finance, 30 bis rue Spontini, 75116 PARIS, sous réf.GDM5277MO.

LBW

MP
Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier
Paris.Lyon.Londres.Amsterdam.Bruxelles.Sydney

Notre Société d'Investissements Internationaux recherche son

Directeur Financier

Répondant directement au Secrétaire Général, vous aurez en charge notamment la gestion globale de notre Trésorerie multidevises, la négociation avec nos banquiers du coût de nos ressources, la responsabilité de la mise en place des lignes de crédit ou encore la prise en charge du processus aboutissant à la cotation d'une de nos nombreuses sociétés sur un des marchés boursiers européens. Nous investissons aussi bien dans l'agro-alimentaire, la distribution spécialisée, l'immobilier ou encore la petite mécanique. Notre implantation géographique variée (Paris, Londres, Madrid...), vous conduit à utiliser tous les outils financiers internationaux propres à favoriser l'expansion de notre Groupe.

A 30/35 ans, vous avez une expérience de la banque acquise auprès de grandes ou moyennes entreprises avec qui vous négociez entre autres tous leurs besoins de financement ou tous leurs projets de placements. De formation BAC + 4 au minimum, vous aimez négocier, vous êtes mobile intellectuellement et géographiquement et vous savez mettre en évidence votre pratique de la finance internationale.

Contactez Frédéric Serres au (1) 42.89.30.03 ou adressez CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à Michael Page Banking, 10 rue Jean Goujon, 75008 PARIS, sous réf.FS5264MO.

LBW

MP
Michael Page Banking
Spécialiste en recrutement Bancaire
Paris.Lyon.Londres.Amsterdam.Bruxelles.Sydney

Contrôleur de gestion H/F

GROUPE SALMON ARC-EN-CIEL



Notre univers est celui des "tout-petits". Nous sommes le numéro un français du cadeau-layette vendu auprès de la grande distribution. Dans le cadre de notre développement, tant en France qu'à l'étranger, nous recherchons aujourd'hui un homme capable de créer un contrôle de gestion au niveau du groupe : deux sociétés de production et deux de commercialisation, soit près de 300 millions de chiffre d'affaires. Rattaché à la direction générale, ce nouveau collaborateur doit définir et mettre en place des procédures, contrôler les indicateurs économiques de l'ensemble des services et effectuer des études à leur demande. Il est responsable d'une équipe de trois contrôleurs budgétaires répartis dans chacune des sociétés du groupe. Vous avez 28/30 ans, vous êtes diplômé d'études supérieures, type ESC, vous parlez anglais, vous avez une première expérience de la fonction acquise en entreprise ou dans un cabinet d'audit, vous souhaitez intégrer un groupe en pleine expansion qui offre des possibilités d'évolution... alors rejoignez-nous. Ce poste est basé dans la **région choletaise**, à une demi-heure de **Nantes**.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre candidature sous la référence 1099.90 M à notre conseil, **Département Industrie de la Mode**, 19 rue Auber - 75009 Paris.

CB Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

Filiale Assurance (Paris 8ème) d'un important Groupe bancaire de renommée européenne, nous nous classons parmi les sociétés les plus performantes de notre secteur. Nous avons réalisé, en 1989, un chiffre d'affaires de 1,8 MdF en progression de plus de 50 %. Nous renforçons notre structure de haut niveau en engageant un

expert en comptabilité

Vous êtes, bien sûr, responsable de l'élaboration des bilans, du respect des obligations fiscales, de la préparation des états ministériels, du back-office financier des portefeuilles, et des relations avec nos partenaires (banques et établissements financiers). Vous supervisez l'informatique dans son utilisation comptable, définissez et mettez en place les procédures, interfaces et outils d'analyse.

De formation supérieure + DECS ou expertise, vous avez acquis une expérience dans une société appliquant des méthodes modernes de gestion. Participer à notre expansion est bien votre ambition.

Notre consultante Mme M. C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 5546 LM) à "Carrières Gestion-Finances"



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE LILLE - NANTES - TOULOUSE

MEMBRE DE SYNTEC

Lyon

DIRECTEUR DU CONTROLE INTERNE

Ce groupe français de PME Industrielles est l'un des acteurs principaux de sa branche en Europe.

Au sein de la société holding, rattaché au Président Directeur Général, il fonctionne comme un cabinet conseil de contrôle financier interne auprès des filiales.

Ses missions principales sont d'assurer le reporting et la consolidation vis-à-vis de la société mère, faire et entretenir l'expertise économique et l'analyse financière dans le jugement des performances et la préparation des projets. Il est l'interlocuteur privilégié des Directeurs et Responsables financiers des sociétés.

Nous souhaitons rencontrer un homme de 35 ans environ, de formation supérieure économique. De niveau expertise comptable, il nous fait part d'une expérience d'audit et d'expertise au sein d'un cabinet international complétée par un vécu au sein d'une entreprise industrielle possédant des outils de gestion élaborés. Il connait l'environnement informatique adapté.

La vocation internationale de l'entreprise demande une pratique courante de la langue anglaise.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 15/1814 C à :

EGOR RHONE-ALPES
Tour du Crédit Lyonnais
129, rue Servient - 69431 LYON CEDEX 03

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE - BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

RESPONSABLE DU CONTROLE DE GESTION UNITE

Aix-en-Provence

Ce puissant groupe multinational spécialisé dans la microélectronique, occupe une position de leader sur certains créneaux de ce marché et dispose d'une unité de production d'environ 800 personnes à proximité d'Aix (investissements annuels de 50 millions de dollars, budget de fonctionnement de 100 millions de dollars). Sous l'autorité du directeur du contrôle financier, le responsable recherché prendra en charge l'ensemble du contrôle de gestion de l'unité et du reporting s'y rattachant. Il supervisera la préparation, le suivi et le contrôle des budgets en collaboration avec les opérationnels concernés auxquels il apportera formation et conseil. En étroite relation avec l'informatique, il dirigera une équipe de deux personnes. Les changements rapides de l'environnement nécessitent de fournir des informations financières fiables et performantes servant de base à des décisions ou options stratégiques. Ce poste intéresse un candidat âgé de 30 ans minimum, de formation supérieure (finance/contrôle) et ayant une expérience de contrôleur de gestion, acquise dans un milieu industriel connaissant des fluctuations de marché importantes et des montants d'investissement élevés. La pratique de l'anglais est impérative. Ce poste constitue un excellent tremplin. Ecrire à H. MICHERON en précisant la référence **A/X5150M - PA Consulting Group - 4, rue Lacépède - 13100 AIX-EN-PROVENCE - Tél. 42.26.99.90.** (PA Minitel 36.15 code PA)

PA Consulting Group
HUMAN RESOURCES
Creating Business Advantage

Contrôleurs de Gestion

GROUPE DE PRESSE *Avec 500 personnes, notre groupe de presse réalise un chiffre d'affaires de 500 millions de francs. Dans le cadre de notre développement et de notre nouvelle organisation, nous recherchons plusieurs contrôleurs de gestion situés en établissements. Sous l'autorité fonctionnelle du Directeur du contrôle de gestion de la Holding et sous la responsabilité du Directeur de l'établissement, ils établiront et suivront pour un ou plusieurs titres les budgets, feront les reportings, mèneront certaines études et assureront dans leur unité l'interface de la comptabilité du siège. Pour ces postes, nous souhaitons rencontrer de jeunes contrôleurs de gestion de formation supérieure âgés d'une trentaine d'années, avec 3 à 5 ans d'expériences similaires. Rigueur, organisation, sens de la communication et de l'équipe, autant de qualités requises pour réussir dans ces postes.*

Merci d'adresser votre lettre de motivation + C.V. + photo à notre conseil PAUL-EMILE TAILLANDIER 10, rue du Colisée 75008 PARIS, sous la référence 1086IM.

PAUL-EMILE TAILLANDIER
ÉTHIQUE ET RECRUTEMENTS

---

300 KF+

Challenge pour un

CONTRÔLEUR DE GESTION INDUSTRIELLE

à forte envergure

Yves Rocher
REUSSIR EN BEAUTE

Groupe YVES ROCHER - 1re marque française de produits de beauté - 6000 personnes. CA 5 milliards de francs. Notre développement, avec un renouvellement constant des produits et concepts marketing, nous amène à avoir un contrôle de gestion "muscle"

Responsable du Contrôle de Gestion Industrielle pour nos 3 usines de production, nos 3 centres de distribution et notre Administration Generale, vous aurez pour mission de consolider notre développement. Les procédures sont en place, il faut maintenant affiner nos outils de gestion pour mieux anticiper, analyser avec clairvoyance les réalisations par rapport aux objectifs, conseiller les responsables. Vous serez en outre charge de la consolidation du reporting mensuel, du processus budgétaire et des Prix de Revient. Vous animerez 6 personnes en direct, et 6 contrôleurs ou assistants de gestion en fonctionnel

Trente ans au moins, doté d'une experience de Contrôle de Gestion Industrielle, si possible dans un domaine d'activite similaire (agro-alimentaire, pharmacie,... voire electronique), vous trouverez chez nous l'occasion de développer une fonction riche et vivante et d'évoluer ensuite. Une expérience anglo-saxonne serait un plus !

Pour ce poste, basé dans le **Morbihan**, nous vous remercions d'écrire à notre Conseil Michèle DUCHER sous la ref P/C/GI/LM - **Raymond Poulain Consultants - 34 rue de la Fédération - 75015 PARIS.**

membre de SYNTEC





SPECIALISTE PROJETS HOTELIERS

Au sein de notre Département des grands projets internationaux, nous vous confierons : l'étude globale de projets, l'élaboration de montages juridiques et financiers et la négociation des contrats relatifs aux projets hôteliers à l'étranger.

Vous avez une formation supérieure (grande école de commerce ou d'ingénieurs) complétée par une expérience professionnelle réussie au sein d'une direction commerciale ou financière d'une grande chaîne hôtelière : vous êtes notre candidat idéal ! Vous parlez couramment la langue anglaise.

Décidé ? Foncez... Ecrivez à la BNP - Service Recrutement - sous référence SPH 5-7, rue Saint-Fiacre - 75002 PARIS.

BNP C'est gagner.



MEDIAPA

Spécialiste Consolidation

Nous sommes un important holding spécialisé dans le domaine immobilier et des services.
Avec plus de 9 000 personnes, nous réalisons un Chiffre d'Affaires de l'ordre de 6 Milliards de Francs.

Au sein de la Direction Financière, **vous assurerez l'établissement des comptes consolidés de plus de 250 sociétés.** Dans le cadre de votre mission générale, vous participerez à la mise en œuvre d'une politique d'harmonisation des principes et méthodes comptables de consolidation :
- décentralisation de certains travaux ;
- élaboration de sous-consolidation par pôles d'activité ;
- utilisation des outils informatiques adéquates.

Vous possédez une solide formation comptable (DECS ou équivalent) et des connaissances en matière fiscale. Vous justifiez d'une première expérience significative acquise au sein d'un grand cabinet d'audit ou d'un service Audit/Consolidation d'une grande entreprise.

Votre compétence, votre dynamisme, vos qualités relationnelles vous permettront d'être reconnu par l'ensemble des Directions du Groupe.

Vous saurez, à terme, faire évoluer vos responsabilités.

Merci d'adresser votre candidature (lettre + Curriculum Vitæ + prétentions) sous la référence 910/053 M à notre Conseil ORBE - 41, avenue George V - 75008 PARIS, qui l'étudiera en toute confidentialité.

ORBE

MEDIAPA

Nous sommes une banque privée, filiale d'un important groupe bancaire européen. Nous recherchons aujourd'hui notre

AUDITEUR INTERNE

Rattaché à notre Président-Directeur Général, vous serez chargé d'élaborer et de mettre en place les procédures de contrôle interne, comptables et opérationnelles.

De formation supérieure (Grandes Ecoles, Dauphine et/ou DECS...), vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise. Vous avez acquis une expérience de 5 ans minimum dans une fonction similaire au sein si possible d'une banque anglo-saxonne.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite + C.V.+ photo), sous la référence 6582, à

MEDIAPA
50-54, rue de Silly
92513 BOULOGNE BILL. CEDEX

Fonction d'encadrement : votre compétence à transmettre

Banque de 400 personnes, appartenant à un groupe financier spécialisé dans son secteur, et gérant 15 Milliards de Capitaux, nous recherchons notre :

CHEF DE GROUPE
OPERATIONS SUR TITRES
(Position Cadre)

Votre mission :
- Vous animerez une équipe de 6 personnes (dans un service de 30) et serez chargé(e) de l'ensemble des opérations sur titres, en France et à l'étranger, y compris les coupons et remboursements.

Votre profil :
- 30/35 ans (environ), vous êtes un professionnel du back-office titres : BAC + 2 et / ou ayant au moins 5 ans d'expérience dans ce domaine.
- Vous avez des connaissances en fiscalité,
- vous avez des qualités relationnelles, d'animation et fonctionnerez de manière autonome, dans un système par objectif avec reporting régulier.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) sous la réf. 6609/M à **HCA** - 1 place du Palais Royal - 75001 PARIS, qui transmettra

HCAP

ETABLISSEMENT FINANCIER DE 1er PLAN RECHERCHE

Jeune contrôleur budgétaire

Au sein du service central du budget et de la comptabilité, il aura pour mission le suivi budgétaire d'une importante direction de notre établissement ainsi que des filiales qui lui sont rattachées. Il sera l'interlocuteur privilégié des entités opérationnelles et devra :
- **participer à l'élaboration des dépenses ainsi qu'à leur suivi,**
- **intervenir dans la gestion des plans d'actions et le suivi des indicateurs d'activité. A ce titre il réalise les documents de synthèse destinés à la Direction Générale,**
- **Enfin il prend en charge la gestion de certains dossiers spécifiques.**

Pour ce poste, qui nécessite une très bonne culture en information financière, nous souhaitons rencontrer un diplômé d'une formation supérieure en gestion doté d'une première expérience de 2 à 3 ans dans le milieu bancaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 08.958 à CONTESSE PUBLICITE, 38 rue de Villiers, 92532 LEVALLOIS-PERRET Cedex, qui transmettra.

CONTESSE

Filiale du premier groupe mondial de la chimie notre société emploie 1200 personnes et réalise 1,4 milliard de francs de CA.
Nos projets d'expansion, liés au développement de nos marchés, s'accompagnent d'une volonté affirmée d'accroître notre compétitivité et d'apporter un plus à notre service client.
Dans ce contexte, notre division encres pour industrie graphique recherche un

BASF l'esprit d'innovation

ASSISTANT DE DIRECTION
(Sciences Po, Ecole de Commerce, ...)

Deux à trois ans d'expérience d'un poste opérationnel (audit, contrôle de gestion, marketing,...) ont révélé vos qualités de gestionnaire : polyvalence, rigueur et sens du contact.
A présent, vous souhaitez intégrer une **Direction Générale** et élargir vos domaines de compétences :
- **Analyste**, vous prendrez en charge la planification, les tableaux de bord et l'étude des résultats.
- **Organisateur et coordinateur**, vous valoriserez vos aptitudes relationnelles dans le rôle d'interface entre les divisions de l'entreprise (production, logistique, laboratoire, marketing).

La polyvalence et la situation de ce poste offrent à terme à un candidat de valeur de multiples perspectives d'évolution. (A l'étranger ou en France).

Envoyez CV + lettre sous réf M/5.02/AD à
Service Recrutement BASF Peintures + Encres
60676 CLERMONT DE L'OISE Cédex

BASF



STEPHEN RABY ASSOCIATES

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Rejoignez une société de services prestigieuse.
Rattaché au Président, vous serez partie prenante des réformes actuellement mises en œuvre (organisation informatique et administrative, restructuration juridique ...) en encadrant les équipes financières, administratives et comptables, mais aussi en ayant la responsabilité de certains services opérationnels.

Diplômé d'une école de commerce, les responsabilités que vous avez assurées dans des directions financières vous permettent de maîtriser les problèmes de gestion, d'organisation et de management.
Homme de dialogue sachant agir et mobiliser les énergies, vous avez entre 35 et 40 ans et vous maîtrisez l'anglais.
Rémunération entre 350 000 et 400 000 francs annuels. Poste à pourvoir sur Paris.

Merci de téléphoner au 47.20.40.46 ou d'adresser votre CV à Stephen Raby Associates sous la référence 1899.

RECRUTEMENT FINANCIER
27, RUE MARBEUF 75008 PARIS TELEPHONE 47 20 40 46

Controller

Paris **350 KF +**

Le premier groupe français de haute technologie, présent dans plus de 100 pays, recherche un controller.

Rattaché à la direction financière du groupe, il sera responsable de tous les aspects gestion d'une division représentant plus de 2 Milliards de CA. Coordonnant l'ensemble des controllers de département, il harmonisera les procédures de pricing. Il devra élaborer les budgets d'investissements et analyser les résultats industriels. En outre il veillera au développement des systèmes améliorant les informations de gestion. Il sera amené à intervenir dans un contexte international.

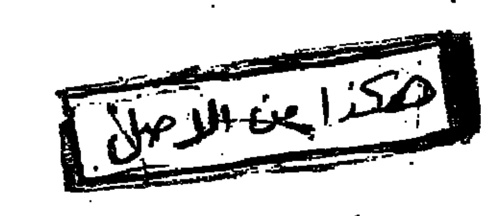
Agé de plus de 35 ans, le candidat recherché bénéficie d'une expérience industrielle dominante témoignant de son choix opérationnel.

Si la capacité de management et le sens du contact vous caractérisent vous serez capable d'accompagner efficacement l'organisation de cette division.

Contactez Antoine MORGAUT au 49.24.90.00 ou adressez votre dossier de candidature sous réf. AM 9109 LM à l'adresse suivante :



34, rue Pasquier - 75008 PARIS





UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

SPECIALISTE DES CREDITS PROMOTEURS

Banque

Paris - Un des tout premiers établissements spécialisés dans les crédits immobiliers (CT, LT), recherche, pour sa direction des crédits promoteurs, un spécialiste des crédits court terme immobiliers. Il sera investi d'une double mission: il devra d'une part animer une équipe de chargés d'affaires assumant l'étude et la gestion des dossiers et d'autre part, il interviendra sur les opérations les plus complexes en apportant un soutien technique et commercial au réseau. Ce poste s'adresse à un candidat âgé de 30 ans minimum, diplômé de l'enseignement supérieur et ayant acquis une solide expérience des crédits promoteurs au sein d'une banque ou d'un établissement financier spécialisé. Le candidat retenu devra allier une grande rigueur à une bonne capacité de négociation. Il devra justifier, en outre, de réelles aptitudes à animer une équipe. Ecrire à M. de SOUZA en précisant la référence A/R9533M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.75.** (PA Minitel 36.15 code PA)

PA Consulting Group
HUMAN RESOURCES
Creating Business Advantage

CHARGE D'ETUDES

Ingénieur + 3e cycle gestion ou économie

Dans un secteur de haute technologie, une fonction d'études aux perspectives larges - Cette société française compte aujourd'hui environ 20.000 personnes et réalise un chiffre d'affaires supérieur à 20 milliards de francs. Pour l'une de ses directions fonctionnelles, nous recherchons un ingénieur ayant la pratique et le goût de la gestion. En liaison avec le responsable du plan de la société, vous mènerez des études économiques à l'aide de l'outil informatique (langage APL): collecte des informations, contrôle de leur fiabilité et consolidation des résultats. A court terme, vous deviendrez pleinement responsable du plan pour l'une des branches opérationnelles du groupe. A moyen terme, vous vous verrez proposer des responsabilités opérationnelles sur un des établissements du groupe. Issu des grandes écoles d'ingénieurs, vous êtes diplômé d'un 3e cycle de gestion, vous avez à votre actif une première expérience de 3 à 5 ans dans les domaines liés à la planification, au contrôle de gestion, ou à la gestion de projet. Votre rémunération sera fonction de votre expérience. Ce poste est basé en banlieue Sud-Ouest de Paris. Ecrire à Sophie COHEN en précisant la référence A/D2080M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.53.** (PA Minitel 36.15 code PA)



Banque Régionale Privée du Sud-Ouest

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLES

Cette banque remarquablement implantée dans sa région, auprès d'une clientèle haut de gamme, développe son service Placements depuis plusieurs années. La qualité des produits proposés, le nombre de comptes gérés, l'amènent à étoffer son équipe spécialisée, en créant un nouveau poste de gestionnaire de portefeuilles.

Vous disposez à 30 ans minimum, d'une bonne formation générale et d'une solide expérience bancaire. Vous êtes notamment spécialisé en gestion de fortunes. Nous vous proposons de venir valoriser votre professionnalisme au sein d'une structure performante, à taille humaine.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 35/2087 D à :

EGOR BANQUES ET SERVICES
8, rue de Berri - 75008 PARIS
Tél. : (1) 42.89.26.64

EGOR

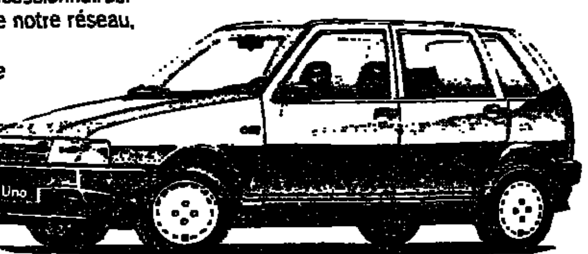
PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

CONSEILLERS DE GESTION REGIONAUX :

CHEZ FIAT, METTEZ A PROFIT VOTRE GOUT DU CONSEIL

A 30 ans minimum, de formation supérieure en gestion/comptabilité (DECS ou équivalent), vous avez acquis une parfaite maîtrise des **techniques de gestion financière,** au sein de PME/PMI, de cabinet d'expertise ou d'audit. Aujourd'hui, vous souhaitez développer votre domaine de compétences en y intégrant une **dimension de conseil.**
Auprès de nos concessionnaires, votre mission sera primordiale :
- en faisant appliquer la politique de gestion préconisée par notre société,
- en les conseillant et en les aidant dans la gestion de leur entreprise (analyse des résultats, bilan, élaboration des budgets, projets d'investissements, incidents et risques financiers).
- en participant à la recherche et au choix des futurs concessionnaires.

Vous contribuerez à la santé financière et économique de notre réseau, élément essentiel de notre réussite.
Organisé, rigoureux et mobile, avec de réelles qualités de négociateur, votre réussite vous permettra d'évoluer dans la fonction ou dans une activité commerciale au sein de la filiale ou du groupe.
Merci d'adresser votre candidature sous réf. CGR/M à FIAT AUTO FRANCE S.A., Direction du Personnel et de l'Organisation, 80-82 quai Michelet, 92532 Levallois-Perret Cedex.



FIAT

MEDIA-SYSTEM

digital™

"Nos clients ont du crédit..."

DIGITAL, leader mondial des Réseaux Informatiques et des Systèmes Intégrés d'Information, recherche un(e) :

Analyste crédit

Les bons résultats financiers de DIGITAL sont le fruit d'une gestion rigoureuse.

Votre mission :
- assurer l'évaluation du risque de nos clients, en suivant leur situation financière et les encours ;
- prendre en charge l'ensemble des opérations de recouvrement sur les comptes que vous gérez, tout en maintenant une qualité de relation orientée «satisfaction du client».

De formation Ecole de Commerce / Université, débutant ou avec une courte expérience en crédit ou contrôle financier, vous êtes attiré(e) par la gestion en environnement de **haute technologie.**

Ce poste situé à **Rungis** peut évoluer rapidement vers le contrôle de gestion.
L'anglais est indispensable.

Si cette opportunité vous intéresse, merci d'adresser votre candidature, sous réf. MON 786 à
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE
Service du Recrutement de la Région Parisienne - 43, bd Diderot 75012 PARIS.
Vos candidatures seront étudiées par **Odette CHASSAGNE.**

Digital Equipment France

JEUNE ESC... H/F

Pourquoi pas la responsabilité administrative et financière d'une PMI ?

La Société, filiale d'un groupe privé français parmi les plus importants est spécialisée dans la conception et la fabrication de produits de haute technologie. Son marché est international.

La promotion récente du titulaire actuel (lui-même jeune E.S.C.) au siège du groupe l'amène à rechercher son successeur.

Il assure, en relation directe avec le PDG, la fonction dans son ensemble avec l'aide d'une équipe jeune et soudée de quatre personnes. Son action couvre la gestion comptable (générale comme analytique), l'élaboration et le suivi des budgets, le contrôle de gestion, la trésorerie et donc la relation avec les banques ainsi que l'administration générale de l'entreprise...

Quant à vous jeune (Sup de Co, Gestion...) débutant ou bénéficiant d'une première expérience en entreprise ou en cabinet, vous souhaitez prendre progressivement (votre prédécesseur assurera auprès de vous la transition) une responsabilité technique et humaine au sein d'une des filiales d'un groupe qui peut vous offrir ultérieurement d'intéressantes perspectives d'avenir.
Le poste se situe près de Rouen.



Merci d'adresser votre candidature sous réf. MRP 213M à SEFOP, notre Conseil, qui nous connaissant bien vous parlera de nos projets.

11 rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

Société Financière **Monaco**

Société financière appartenant à un grand groupe bancaire et spécialisée dans le Crédit à la Consommation, notre développement et le renforcement de notre structure interne conduisent à créer le poste de

Responsable de la Comptabilité et du Contrôle de Gestion

Rattaché au Directeur de la Société et fonctionnellement au Directeur Financier de la Holding, sa fonction comprendra le reporting et la comptabilité générale, les aspects budgétaires, les relations avec les autorités de tutelle, la trésorerie, la logistique interne. Il animera une petite équipe de huit personnes.
Nous recherchons un cadre de 30 ans environ, possédant une formation supérieure de gestion et **une solide expérience en Société Financière dans une fonction équivalente, ou au sein d'un Cabinet d'Audit spécialisé dans le secteur financier ou bancaire.**
Algoe nous conseille dans cette recherche et étudiera en toute confidentialité votre candidature (lettre, CV, rémunération actuelle). Merci d'écrire s/réf. 377/2 M, ALGOE, 9 bis route de Champagné 69134 Ecully cx.

ALGOE
CONSEIL EN MANAGEMENT

DESSEIN

Nous sommes le 2e Groupe d'Assurances en France et le 5e en Europe. Nous recherchons pour notre :
DIRECTION COMPTABILITE

UN JEUNE CADRE

Votre sens des contacts humains et de l'encadrement ainsi que vos capacités d'organisation vous conduiront notamment à :
- **superviser la gestion comptable** de notre réseau d'agences.
- définir et mettre en place de nouvelles procédures de gestion.

Diplômé d'une école supérieure de commerce, ou ayant suivi une **formation universitaire équivalente,** vous justifiez d'une **première expérience en gestion ou en comptabilité** et désirez élargir le champ de vos responsabilités.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 2361 CC/JL à Mme IMBERT - Groupe Victoire 52, rue de la Victoire - 75009 Paris.



GROUPE VICTOIRE

CONTESSE

PARIS

Société d'Assurances spécialisée en construction recherche pour son Service Sinistres un

GESTIONNAIRE SINISTRES DE HAUT NIVEAU

Mission : prendre en charge la gestion complète de dossiers importants au sein d'une petite équipe de spécialistes.

30 ans au moins, familier de ces problèmes, soucieux d'agir non seulement en tant que juriste mais aussi en praticien, votre expérience a été acquise au sein d'une entreprise du monde des assurances ou du secteur BTP.

Merci d'envoyer lettre + C.V. + prétentions, sous la référence KS/LM1, à

PARIS
LILLE
LYON
NANCY



michel jouhannaud conseils
182, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

MEDIAPA

Fonds d'Assurance Formation
recherche son

DIRECTEUR (H/F)

rapidement opérationnel

Mission :
assurer aux entreprises et aux salariés d'une branche professionnelle, une gestion indépendante et rigoureuse de leurs fonds de formation professionnelle, une qualité de services pour anticiper leurs besoins en formation, un appui à l'innovation pour améliorer l'adéquation emploi-formation.
Le candidat devra, par délégation du Conseil d'Administration paritaire, animer une équipe (en partie décentralisée) de 45 collaborateurs qualifiés et gérer le budget correspondant en période de croissance. Il devra étudier et négocier, notamment avec les Pouvoirs Publics, de nombreux dossiers de formation professionnelle continue, constituer une force de propositions, développer la politique de communication.

Profil :
esprit d'analyse et de synthèse. Excellentes dispositions pour l'animation de réunions (d'étude, d'arbitrage, de décision,...), pour la rédaction et pour la maîtrise des procédures. Pratique de l'anglais, autres langues souhaitées.
Connaissance de la formation professionnelle et adhésion à l'éthique du paritarisme.
Une expérience de Direction d'Entreprise serait appréciée.
Poste basé à Paris. Déplacements fréquents.
Formation Grandes Ecoles ou 3è cycle universitaire.

Veuillez adresser C.V. et souhaits de rémunération, sous réf. 255, au **CABINET GENEVAY / L.P.A.**
11, square Jasmin - 75016 Paris

PUBLICITE ROGER BLEY

UNE MISSION D'ORGANISATION TRES ÉVOLUTIVE

Groupe de dimension internationale, leader dans le secteur des biens de consommation (CA conso : 6 milliards de FF), nous recherchons, dans le cadre de la refonte de nos systèmes d'information, un jeune

ADJOINT DU CONTROLEUR FINANCIER

Basé à Paris

Responsable du projet global de réorganisation des systèmes comptables et financiers au niveau international (reporting, consolidation ...), votre premier objectif sera de mener le projet de refonte du système de Cost Accounting. Vous évoluerez ensuite au sein de la Direction Financière à Paris ou en filiale.

Cette opportunité s'adresse à un candidat d'environ 30 ans, de formation supérieure ESC, complétée par l'expertise comptable. Vous justifiez par votre expérience en cabinet d'audit ou au sein d'une Direction Financière d'une bonne approche du milieu industriel et de l'outil informatique. Capacités d'organisation et d'innovation, sens de la communication et de l'animation d'équipes vous seront indispensables.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature : lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle, sous référence M 233, à Ernst & Young Conseil - 6, rue de Téhéran 75008 Paris, qui étudiera votre dossier en toute confidentialité.

Ernst & Young Conseil

Carré Turenne



ANNECY

GROUPE ENTREMONT
3 Mds CA - 2 000 personnes
recherche son



Au sein d'une équipe polyvalente et proche de la présidence, vous aurez pour mission de :
METTRE EN PLACE LA CONSOLIDATION DES DIFFERENTES FILIALES.
- Procédures et méthodes
- Plan comptable du groupe
- Règle d'évaluation
- Audit des filiales

De 26 à 30 ans, vous possédez une formation d'Ecole Supérieure de Commerce ou un DECS avec une première expérience en cabinet ou en industrie. Vous êtes :
- Rigoureux
- Méthodique
- Discret
- Communicatif
- Dynamique

Venez rejoindre notre groupe en croissance Interne et Externe en adhérant à sa stratégie de développement.

Merci d'adresser lettre, CV et prétentions à notre Conseil :
METAGORA 69, cours Jean-Jaurès 38000 GRENOBLE

ORC

FISCALISTES

Un des premiers cabinets français d'audit - 600 collaborateurs.
Forte croissance - Bureaux en France et à l'Etranger.
recherche
FISCALISTES
2 ans d'expérience en Cabinet exigés.
Possibilités de carrière attrayantes au sein de notre groupe.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à
Françoise AUGUSTE - GUERARD VIALA
125, rue de Montreuil 75011 PARIS.

Paris

Responsable financier : créer le poste

Sous l'autorité du Directeur Général, vous prendrez en charge l'intégralité de la fonction finance : contrôle de gestion, prévisions de trésorerie, relations avec les banques...

HEC, ESSEC, ESCP..., vous justifiez de 4 à 5 ans d'expérience en contrôle de gestion, relations bancaires... Vous êtes autonome et évolutif.

Spécialiste de la photocomposition, photogravure..., tous les grands magazines français sont nos clients. 250 MF de CA, d'excellents résultats, notre groupe connaît une forte croissance.

Si vous souhaitez participer à ce recrutement, merci d'envoyer votre CV sous la référence 20-046 M à notre Conseil :



*26 rue de Berri - 75008 PARIS. Pour plus d'informations, consultez le 3616, code UGE * ONOMA.*

PARIS LILLE LYON NANTES STRASBOURG

MEDIA-SYSTEM

---

elf aquitaine



RECHERCHE POUR SA BRANCHE RAFFINAGE-DISTRIBUTION

un jeune

GESTIONNAIRE DU PERSONNEL

BAC + 2 (DUT GESTION Personnel) Débutant

Le candidat retenu sera intégré au sein de l'équipe Fichier-Paie où il participera à la réalisation de la paie informatisée ainsi qu'à tous les travaux administratifs qui en découlent.

Après quelques années de réussite dans le poste, une évolution est envisageable au sein du groupe.

Ecrire sous la référence 3838 à Annie Berny qui vous garantit la discrétion CEPIAD 135, avenue de Wagram 75017 PARIS

ORGANISME CENTRAL D'UN IMPORTANT GROUPE BANCAIRE RECHERCHE

RESPONSABLE DE LA COMPTABILITE

DES OPCVM

De formation comptable supérieure (DECF minimum), vous avez plusieurs années d'expérience et avez pratiqué l'animation d'équipes.

Vous prendrez en charge, en relation avec le Chef du Service, la responsabilité de la gestion comptable de SICAV et FCP, créés pour notre Groupe et pour notre clientèle.
Vous aurez à organiser, coordonner et contrôler l'activité de près de 40 collaborateurs.
Si cette opportunité d'allier la technique comptable, le sens des contacts et le management vous motive tout particulièrement, nous vous invitons à adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V., photo et prétentions), sous référence 6507/LM, à

MEDIAPA 50-54, rue de Silly
92513 BOULOGNE BILLANCOURT cedex, qui transmettra

INFORMATIQUE FINANCIERE

CONSULTANT H/F

Nous sommes une société spécialisée dans la conception de progiciels destinés aux Banques et aux Etablissements financiers.

Dans le cadre de notre développement, nous recherchons un CONSULTANT.

Jeune diplômé(e) d'une Ecole de Commerce, ou de formation universitaire (DEA, DESS), vous aurez pour mission de former les utilisateurs à nos produits, de les assister lors de la mise en place des systèmes, et d'évaluer leurs besoins futurs.

A terme, vous contribuerez également à la conception de nos nouveaux produits.

Merci d'adresser lettre, C.V. et photo à l'attention de Anne BOIRON - TIMERIS - 44, rue de Provence 75009 PARIS.



TIMERIS

MEDIAPA

Très importante banque d'affaires française, notre Direction des Marchés renforce ses structures de Back-Office et recherche son :

Responsable Back-office

Devises / Eurobonds

A la tête d'une équipe de 12 personnes :

- vous assurez la fiabilité et la qualité des traitements administratifs des opérations devises en vous impliquant tout particulièrement sur les produits plus complexes ou spécifiques (NIF, Eurobonds),
- interlocuteur de la Direction de l'Organisation, vous contribuez activement à l'optimisation des procédures et des systèmes d'information du Back-Office,
- vous gérez et animez vos collaborateurs dans un double souci de formation permanente et de polyvalence sur la gamme des opérations traitées.

A 30/35 ans, de formation supérieure, votre expérience significative des opérations devises, des nouveaux instruments financiers et des Eurobonds, vous a déjà permis d'encadrer une petite équipe de Back-Office.
Vous pratiquez l'informatique et parlez anglais.
Vos aptitudes d'organisateur et de gestionnaire sont vos atouts pour réussir dans cette fonction et évoluer vers des responsabilités élargies au sein de notre banque.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. Y0110 à notre conseil :







2, PLACE ANDRE MALRAUX 75001 PARIS

MEDIA-SYSTEM

BANQUE HIEAUX
CHARTRES
GROUPE SUEZ
BANQUE HIEAUX

Filiale du groupe Suez, notre implantation est régionale (Chartres et Dreux) et notre vocation est le financement des PME-PMI ainsi que la gestion d'une clientèle de particuliers.

Pour renforcer notre agence de Chartres nous recherchons un :

CHARGE DE CLIENTELE PRIVEE

(25-30 ans)

Il devra allier des qualités humaines (écoute, aisance, sens commercial) à des compétences techniques (connaissances des produits financiers) pour créer et développer une clientèle en utilisant les nombreuses ressources de la banque.

Merci d'adresser un dossier complet (CV + lettre manuscrite + prétentions) sous réf. 194 K à
HB, 66 Avenue Victor Hugo 75116 PARIS.

DESSEIN



Pt de Sèvres

FUTUR CHEF COMPTABLE

Responsable de la comptabilité générale et analytique du siège et des centres régionaux, de la préparation et du suivi des budgets, vous animerez une équipe de 5 personnes et assurerez le développement de l'informatique.

Titulaire du DECS, vous avez 5 ans d'expérience minimum, et connaissez, si possible, le secteur du BTP.

Société de conseils et de formation, nous sommes un organisme paritaire spécialisé, de 400 personnes.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à M. GALLIOT - OPPBTP - Tour Amboise - 204 Rond Point du Pont de Sèvres - 92516 BOULOGNE BILLANCOURT Cedex.

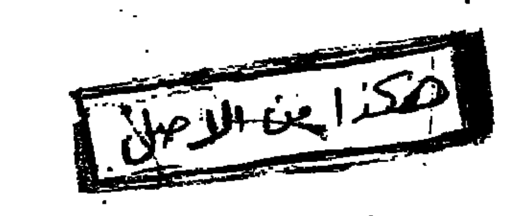
ASSURANCE

GROUPE FINANCIER de premier plan, nous avons créé en 1986 une société d'Assurance spécialisée dans les contrats groupe (VIE et IARD).
Nous recherchons notre

Responsable des comptabilités

Coordonnant et supervisant l'ensemble des travaux comptables (3 personnes), vous aurez en charge le suivi des différentes comptabilités jusqu'aux bilans, situation fiscale, préparation des états réglementaires, organisation informatique, évaluation des actifs financiers, reporting mensuel.
DECS, environ 28 à 35 ans, vous avez si possible 3 ans d'expérience en milieu assurance.
Merci d'adresser votre candidature sous la référence 0016 M à notre conseil SENANQUE — 103, rue la Fayette — 75010 PARIS.
Information Minitel 3616 code UGE ★ PLEIADE

Sénanque

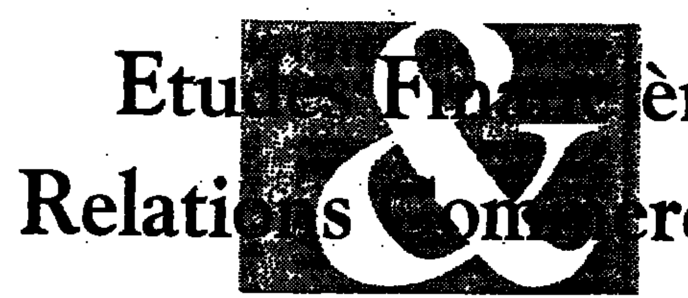




UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

ETABLISSEMENT FINANCIER DE PREMIER PLAN
RENFORCE SON DEPARTEMENT



Etudes Financières & Relations Commerciales

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, vous serez chargé :
- d'analyser financièrement les résultats des établissements partenaires,
- de représenter notre structure au sein de ces mêmes établissements,
- de développer les relations commerciales avec le réseau,
- d'élaborer des dossiers d'information destinés aux administrateurs.

Si vous avez une formation supérieure en gestion et une première expérience dans le domaine bancaire téléphoner dès maintenant au 16(1) 47.59.30.30 (du lundi au vendredi de 9H à 18H30) ou adresser votre dossier de candidature sous réf. 08.958 à CONTESSE PUBLICITE - 38, rue de Villiers - 92532 LEVALLOIS-PERRET Cedex.



CONTESSE

Jeunes Diplomés :
Gestion et mobilité les clés de votre réussite



Avec un chiffre d'affaires de plus de 12 Milliards de Francs et une implantation internationale, notre groupe est l'un des leaders mondiaux dans la fabrication de matériaux de gros œuvre destinés au Bâtiment et aux Travaux Publics.
Notre Division CIMENT FRANCE recrute plusieurs jeunes cadres destinés, à terme, à devenir RESPONSABLES DU SERVICE ADMINISTRATION ET GESTION EN USINE.
Rattaché au Directeur, votre mission couvrira la gestion administrative, la gestion du personnel ainsi que l'analyse de la gestion de l'usine. Vous veillerez au respect des procédures comptables, juridiques, fiscales et informatiques et participerez activement au développement des applications informatiques de gestion (centralisées et décentralisées). Vous serez également amené à effectuer des études économiques.
Dans un premier temps, vous serez affecté à la Direction de la Division CIMENT FRANCE, aux Technodes près de Mantes-la-Jolie (78).
Pour ces postes, aux fonctions larges et très motivantes, une formation supérieure est indispensable (Ecole de commerce, Maîtrise de Gestion...). Une première expérience acquise dans un domaine similaire sera appréciée.
Vous êtes ouvert à l'informatique et possédez de bonnes connaissances en anglais.
Disponible géographiquement, vous serez logé lors de votre affectation en usine (en province).
Nous vous offrons d'intéressantes possibilités d'évolution de carrière au sein du Groupe.
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + Curriculum Vitæ) sous la référence 013/M à notre Conseil ORBE - 41, avenue George V - 75008 PARIS, qui l'étudiera en toute confidentialité.

ORBE

MEDIAPA

PROFESSIONNELS DE LA BANQUE
DEVENEZ
DIRECTEURS D'AGENCE

A 30/35 ans, vous êtes un excellent négociateur, avec une bonne maîtrise des risques entreprise, et vous savez entraîner votre équipe par votre attitude de leader.

Nous sommes une banque régionale implantée sur le littoral atlantique (LOIRE-ATLANTIQUE, MORBIHAN, FINISTERE SUD) qui pour accroître son développement, s'intéresse fortement à vos qualités.

Vous avez du talent, de l'ambition et vous êtes mobile...
AVANCEZ AVEC NOUS.

Nous vous donnerons les moyens de mieux nous connaître et vous confierons, à l'intérieur d'un système de large délégation, une agence en rapport avec votre expérience.

Adressez votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence MO 36 à André EGRON
Direction des Ressources Humaines
et de la Communication
B.P.B.A.
14, bd Winston Churchill
44100 NANTES
qui vous assure
de sa discrétion.



BANQUE POPULAIRE
BRETAGNE ATLANTIQUE

Organisation et Publicité



Pour les Caisses d'Epargne Ecureuil de la Région (800 personnes), la SOREFI joue un rôle tant financier que de gestion de services communs et de mise en œuvre de moyens de développement.

SOREFI CHAMPAGNE-ARDENNE
recherche pour sa Direction du Développement

Responsable distribution commerciale

(Réf. M/BR184 F)

Concevoir et mettre en œuvre les techniques et moyens nécessaires à l'évolution du réseau et des modes de distribution : nouveaux concepts d'agences, automatisation bancaire, monétique, LSB, marketing direct, logiciels et outils d'aide à la vente...
A 30 ans environ, votre expérience (directe ou indirecte) du secteur bancaire, vous permet de conduire des projets pluridisciplinaires, associant réflexion et moyens marketing, commerciaux, nouvelles technologies...

Responsable marché des particuliers

(Réf. M/BR184 G)

Assurer le développement de ce marché, depuis la détermination des cibles, la conception des offres produits (épargne/crédit) et services et leur mise en œuvre dans le réseau.
A 30 ans environ, votre expérience bancaire dans un poste similaire ou d'animation commerciale vous permet d'évoluer vers une fonction marketing tant stratégique qu'opérationnelle.

Responsable marché des entreprises et des collectivités locales

(Réf. M/BR184 H)

Vous aidez les Caisses d'Epargne à développer leur présence sur ces marchés en mettant à leur disposition : une gamme diversifiée de produits, des formations adaptées, des outils commerciaux, d'exploitation ou de gestion, des actions de communication, des procédures de limitation des risques...
Vous bénéficiez d'une expérience minimale de 2 ans en tant qu'exploitant commercial clientèle entreprises.

Pour ces postes, au-delà d'une formation supérieure commerciale et marketing ou bancaire, la connaissance des réseaux bancaires, votre force d'animation et de réalisation dans le contexte d'un pouvoir fonctionnel sont essentielles.

Pour ces postes, basés à REIMS, merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence choisie, à Christian Bang-Rouhet, OC Conseil, 15 rue du Louvre, 75001 Paris.
Minitel : 42.36.10.30.



Nous sommes l'une des plus grandes banques françaises. Pour compléter notre équipe, nous recherchons un



Vous avez entre 25 et 40 ans, une formation supérieure en Droit (maîtrise), et avez acquis une expérience significative dans une fonction similaire.

Vous maîtrisez parfaitement tous les aspects des baux commerciaux et les problèmes de copropriété.

Bien sûr, vous êtes un fin négociateur.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous réf. 6578, à

MEDIAPA 50-54, rue de Silly
92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

Responsable des comptabilités et du reporting financier, un poste stratégique et opérationnel

Aix-en-Provence 300 KF+

Une société à vocation internationale et spécialisée dans l'ingénierie de développement, recherche pour seconder son directeur financier, un responsable des comptabilités. Dans un contexte d'équipe, il sera chargé de la coordination de l'ensemble des comptabilités des sociétés filiales, de leur consolidation au niveau du groupe et du reporting financier. A partir de principes qu'il aura définis, il assurera l'élaboration et la mise en place de procédures destinées à récolter et traiter des informations comptables et financières. Il jouera enfin un rôle d'assistance et de conseil auprès des filiales françaises et étrangères. Ce poste à caractère opérationnel, s'adresse à un candidat possédant un DECS complet et une expérience similaire au siège et/ou dans la filiale étrangère d'une société. La connaissance de la comptabilité et du reporting anglo-saxons est bien sûr requise ; la pratique de la langue anglaise est souhaitée. Le poste est basé dans la région aixoise mais nécessite des déplacements.
Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature complet (lettre + CV + photo et rémunération actuelle) sous réf. CL01 à Françoise Meyer - 25, rue Falque - 13006 Marseille - Tél. : 91 37 77 77

Meyer & partenaires

Auditeur opérationnel

Chef de mission, vous êtes motivé par plus d'autonomie et de responsabilités.

Au sein d'une équipe de 10 personnes et en relation avec la Direction Générale des deux Groupes, vous serez en charge de missions d'audit opérationnel et interviendrez pour des opérations spécifiques (évaluations, filialisations...). Vous aurez un rôle d'assistance et de conseil auprès des différentes sociétés des Groupes MATRA et HACHETTE.

De formation HEC - ESSEC - ESC, vous avez une expérience professionnelle de 3 à 5 ans acquise dans un grand cabinet d'audit anglo-saxon.

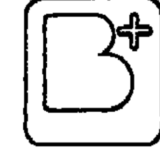
La réussite à ce poste permettra une évolution rapide vers des fonctions opérationnelles en France ou à l'Etranger.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. PGS/LM7 Catherine HUMBLOT - 96 avenue d'Iéna - 75116 PARIS

MATRA HACHETTE

CONTROLE DE GESTION, COMMUNICATION... L'AFFAIRE D'UN SUP DE CO... OU D'UN INGENIEUR H/F

Créée il y a moins de 10 ans sous l'impulsion d'un groupe d'ingénieurs alliant créativité, stratégie, flexibilité, B+ connaît un taux de croissance moyen de ses activités de 50% par an, compte plus de 50 personnes (70% Ingénieurs et Cadres). Globalement, il vous appartient d'élaborer les budgets, les tableaux de bord, d'assurer l'interface avec la comptabilité, d'apporter des conseils avisés en matière de gestion auprès de la Direction Générale. Doté aussi d'un réel sens créatif, vous définissez notre politique de communication interne, orchestrez nos opérations de relations publiques, élaborez des plaquettes, vidéo...
Par sa polyvalence, le job se montre bien vivant. Nous le confierons volontiers à un Sup de Co (option Finance/Gestion), ou à un Ingénieur (+ IAE). Jeune (27 à 30 ans), il a su au cours d'une première expérience, montrer que l'on pouvait se montrer rigoureux sans annihiler sa créativité. La pratique de l'anglais est un must, celle de l'allemand souhaitée.



Adressez lettre, CV, photo et prétentions s/réf. STG 01/90 au Service Recrutement de B+ Development, Font Sereine, Parc d'Activités de Jouques 13420 GEMENOS.

UNIVERS DE LA GESTION

Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM





recherchent

contrôleur de gestion

Il participera à l'amélioration des procédures de gestion, de reporting et de contrôle interne. Il élaborera les plans et budgets annuels et analysera les écarts. Il préparera et suivra les différents tableaux de bord. Il s'assurera de la fiabilité des données en matière de prix de revient, coûts, marges, etc. Enfin il effectuera des études ponctuelles, notamment en matière de financements et d'investissements.

Ce poste évolutif dans le cadre du Groupe, conviendrait à un DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES (type ESC ou IEP) + si possible DECS, parlant l'ANGLAIS. Il aura environ 28 ans et possèdera une expérience de 2 à 3 ans en Audit ou en Contrôle de Gestion, acquise de préférence dans une entreprise à vocation internationale. Il sera un utilisateur averti de l'informatique.

Les dossiers de candidatures - sous réf. 3807 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris

Membre de Syntec ◆ FORCE ◆ 3 ◆

Filiale d'un Groupe International, leader dans le domaine de l'ouverture plastique recherche son,

CONTROLEUR DE GESTION

Haute-Savoie

Vous avez la trentaine, une **formation supérieure comptable ou de gestion**, des connaissances informatiques, une **expérience industrielle**, et la **maîtrise de l'allemand** ou **de l'anglais.**
Rigoureux et méthodique, vous êtes un homme de communication ou d'animation d'équipe.

Nous vous proposons :
- élaboration et suivi des budgets,
- contrôle des prix de revient et des stocks,
- gestion de tableau de bord,
- analyse et exploitation des résultats,
- reporting auprès du siège en RFA.

Si vous recherchez diversité et approche globale, autonomie et initiatives, merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 177 à notre conseil.

ac APTICONSULT

APTICONSULT
130, rue du 4 Août - 69100 VILLEURBANNE

MEDIAPA

LE SENS DE LA FINANCE C'EST



JEUNE ANALYSTE FINANCIER CREDIT
débutant ou avec courte expérience

Au sein d'une équipe très performante, vous vous impliquerez dans les activités suivantes :

- Traiter les dossiers de crédit sous l'angle administratif, économique, financier, juridique et commercial
- Rechercher les solutions adaptées aux besoins de la clientèle
- Assurer le suivi des dossiers en recherchant toute information utile à l'appréciation de l'évolution du risque.

De formation DUT Gestion/Comptabilité, Maîtrise Sciences Economiques ou de Gestion, votre rigueur, votre esprit d'analyse et de synthèse associés à un bon sens de la communication vous permettent de valoriser votre potentiel dans un contexte humain et dynamique.

Postes basés à :

Etampes (91)

Merci d'adresser votre candidature sous réf. AFE/LM16 au Service du Recrutement, CREDIT AGRICOLE, 26 Quai de la Rapée, 75012 PARIS.

CRÉDIT AGRICOLE D'ILE-DE-FRANCE

NC communication

Responsable des études financières

Financier depuis quelques années dans une banque, une holding ou une institution financière, vous aspirez aujourd'hui à développer le champ de vos responsabilités, c'est l'opportunité qui vous est offerte par cette puissante organisation professionnelle qui est au service de plus de 6000 entreprises d'un secteur industriel en mouvement et qui rayonne à l'étranger.
Pour l'une de ses entités, vous aurez la mission de rechercher et de lancer, après étude de faisabilité, de nouveaux produits financiers pour satisfaire les besoins des entreprises de la profession : fonds propres, endettement à M.T. et C.T. Vous disposerez de moyens financiers importants, d'une grande autonomie et du concours d'une équipe de spécialistes.
Vous avez une formation supérieure de type Ecole de Commerce, Droit, IEP... et une première expérience déjà significative d'analyste financier ou de chargé d'études. Vous êtes motivé à l'idée d'être le développeur d'une activité nouvelle. Prenez contact rapidement, sous référence 9001 LM, avec les consultants du cabinet CLEAS. Les candidatures seront étudiées confidentiellement.

CLEAS

6, place de la République Dominicaine 75017 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

MARSEILLE LYON

Pas de scission possible au sein du parti de la performance ! *

Quand la rigueur de la gestion, le dynamisme commercial, l'implication des hommes et des femmes permettent à un grand Groupe International de confirmer chaque année la croissance de ses résultats, la mobilisation est totale au parti de la performance.
Notre Division Commerciale France s'attache ainsi à optimiser la gestion de ses agences chargées de diffuser nos produits technologiques.

CONTROLEURS DE GESTION
(Division commerciale)

Vous interviendrez comme expert et conseil dans les domaines économique, financier et administratif. De formation supérieure (Ingénieur, Commerce ou Gestion), votre expérience, votre ouverture sur les questions commerciales et marketing sont vos atouts premiers mais ce sont également vos qualités relationnelles, votre maturité qui feront la différence pour exercer avec talent un métier impliquant rigueur, capacité de persuasion et d'animation.
Votre dynamisme, votre curiosité et vos résultats vous permettront d'envisager une bonne évolution au sein de notre Groupe en pleine expansion.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature sous référence 2/21 B à notre conseil, Sylviane BARDIAUX, SWITCH, 40 rue Amelot 75011 PARIS, qui vous garantit toute confidentialité et réponse rapide.

*** Mais les rénovateurs avisés sont toujours les bienvenus.**

SWITCH
Département Recrutement

VGG

Fiscalistes Conseil

Paris 8ème

Important Cabinet d'Audit (200 pers), nous avons su développer une technologie de pointe en matière d'évaluation, d'acquisition et de rapprochement d'entreprises. La diversité de nos interventions offre un cadre de travail d'une grande richesse pour les fiscalistes que nous recherchons. Au sein de notre Département Fiscalité, nouvellement créé, vous participerez à son développement au travers des différentes études et missions de conseil auprès de nos clients.
Ces postes s'adressent à deux fiscalistes confirmés (ENI ou 3ème cycle) ayant acquis au minimum 3 ans d'expérience, au sein d'un Cabinet ou de la fonction publique. La connaissance du secteur bancaire et une compétence en fiscalité internationale seraient appréciées. La pratique de la langue anglaise est indispensable.

Merci d'adresser lettre, CV et prétentions à Jean-Paul LANCIAN

SALUSTRO VINCENT GAYET & ASSOCIES

2, avenue Hoche - 75008 PARIS

CURRICULUM

HAUTE TECHNOLOGIE PAPETIERE

ALIPAP
CREATION D'UNE PAPETERIE FRANCAISE

Après avoir investi 1,2 milliard de francs dans Aicel pour en faire une des usines de pâte à papier les plus performantes de la CEE, SOPARGES poursuit son intégration complète dans la filiale bois-papier en créant une papeterie dotée d'une machine à papier de taille internationale.

Dans le cadre de ce nouvel investissement de 1,4 milliard de francs, nous recherchons le

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

qui saura :
- gérer l'administration générale, le service comptable, les achats et l'exploitation de l'informatique,
- mettre en place l'organisation de la nouvelle unité de production,
- étudier et proposer des solutions à la direction générale,
- assurer les relations extérieures,
- suivre les contrats d'investissement et d'exploitation.

Vous êtes diplômé d'une École supérieure et vous avez une expérience réussie dans la fonction ou une fonction équivalente, si possible en milieu industriel.

Vous êtes rompu à la communication, la négociation et vous faites preuve d'une réelle personnalité. Vous parlez anglais couramment.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV et prétentions à **FORMFA4**, 118, Champs-Élysées 75008 PARIS ou taper **3614 Code ALIPAP.**
Les candidatures seront traitées confidentiellement.

Filiale d'un groupe international de services, nous poursuivons notre développement sur un marché en expansion et recherchons :

CONTROLEUR DE GESTION

LYON (H/F)

Ce poste évolutif s'adresse à un candidat de formation supérieure (ESC...) ayant acquis une expérience d'au moins 3 ans dans une fonction similaire. Son rôle consiste à élaborer les budgets, contrôler les réalisations de chaque établissement, tenir les tableaux de bord et opérer une analyse très détaillée des résultats mensuels, en liaison directe avec les opérationnels. Il saura élaborer les recommandations les plus pertinentes à l'issue de ses missions de contrôle et en conclusion des études terrain qui lui seront confiées. Le candidat idéal a les qualités de contact qui en feront un véritable animateur du système d'information. Evidemment l'informatique n'a pas de secret pour lui et il est disponible pour de courts mais fréquents déplacements sur notre réseau national de 40 agences.

Vous avez ce profil, votre candidature nous intéresse.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à J.F. VELLOT - SMN - BP 2073 - 69603 VILLEURBANNE CEDEX

MEDIAPA

Avec Sirca passez au 140 et gardez vos réflexes.

140 Boulevard Haussmann, Paris 8e, voilà la nouvelle adresse de Sirca depuis le 29 janvier. De nouveaux espaces en plus, c'est ce qu'il nous fallait pour continuer à bien accueillir les cadres et les clients, et satisfaire les ambitions de nos équipes.
Aller plus vite et plus loin en gardant les bons réflexes c'est possible. Le téléphone, 45.63.19.66 ne change pas. Le Fax, 42.25.05.89, reste le même. Le parking Haussmann avec ses 2.000 places est encore un peu plus près. Le métro Miromesnil est toujours à 200 mètres.
Bientôt de nouvelles opportunités nous permettront de nous rencontrer au 140 Boulevard Haussmann - 75008 Paris.

Sirca

Paris-Lyon-Madrid-Lisbonne — Membre de Syntec



Nous sommes la première Société Française de Réactifs pour le diagnostic biologique : 1.200 personnes, plus de nombreuses filiales France et étranger.

Nous recherchons un

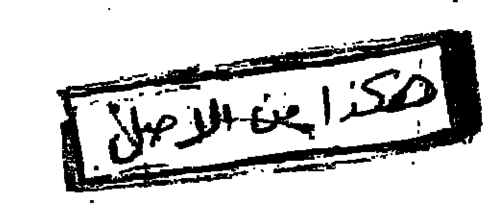
CONTROLEUR DE GESTION H/F

Au sein d'une de nos Unités Opérationnelles, vos missions principales consisteront à :

- participer à l'élaboration et au suivi des budgets de fonctionnement à court et moyen terme ;
- déterminer les prix de revient, établir des comptes de résultats par grandes lignes et produits.

Jeune diplômé d'une Ecole de Commerce, option finance comptabilité, vous avez de préférence acquis une première expérience, et approché la fonction de contrôleur de gestion.

Pour ce poste basé à LYON, merci d'adresser une lettre manuscrite + CV, photo et prétentions à bioMérieux - J.C. ALERINI 69280 MARCY L'ETOILE.



RÉGIONS

Un bureau de la chambre régionale de commerce à Budapest

Le Centre s'installe à l'Est

A l'entrée du château-musée planté au centre de Budapest, ce vendeur à la sauvette s'est spécialisé dans ce que l'on pourrait appeler la « brocante idéologique ». Pour l'équivalent de quelques dizaines de francs, il vous proposera, en vrac, la casquette d'un soldat soviétique, ses insignes de grade, ses décorations, sa boucle de ceinturon ou, plus recherché encore par les visiteurs occidentaux, la carte d'un ancien membre du Parti communiste hongrois timbrée année après année au reçu de ses cotisations.

Antiquités toutes neuves, à l'image de ce pays qui depuis deux ans s'est écarté beaucoup et très vite du modèle soviétique. La Hongrie fut en 1987 une des premières démocraties populaires de l'Est à prendre le virage vers l'économie de marché. Elle n'a, depuis, cessé d'accélérer le mouvement, la libéralisation politique – les élections sont attendues pour mars prochain – accompagnant la libéralisation des prix, des salaires, du commerce extérieur, du fonctionnement même des entreprises ; les inconvénients du capitalisme apparaissant en même temps que ses avantages.

La hausse des prix, de 17 % en 1989, devrait atteindre les 20 % en 1990, année où l'endettement extérieur dépassera les 110 milliards de francs ; le nombre des chômeurs s'accroît au point d'obliger les autorités à étudier la mise en place d'une « ANPE », et ces jours derniers les habitants de Budapest ont connu leur première grève des transports. Vis-à-vis de l'extérieur le projet des responsables économiques du pays est simple à énoncer, sinon à appliquer. Comme le dit le tout nouveau vice-président de la Chambre de commerce et d'industrie hongroise, *« il faut réorienter nos échanges vers l'Ouest ; préparer nous aussi 1992 ».*

Tout cela explique, à l'inverse, pourquoi la Hongrie est devenue une sorte d'étape prioritaire pour les investisseurs occidentaux dans leur nouvelle marche vers l'Est. Ils se succèdent actuellement à un rythme rapide dans la capitale, les Allemands en tête, les Américains aussi, les Japonais bien sûr et, moins attendus mais très dynamiques, les Italiens. Les Français paraissaient jusqu'à présent traîner les pieds, ils se réveillent aujourd'hui. Les ventes de nos produits ont, en 1989, progressé de 25 % après avoir stagné durant trois ans, des capitaux français tentent l'aventure (joint-ventures) avec une trentaine de sociétés hongroises, chiffre qui correspond à peu près au nombre des grandes firmes de l'Hexagone qui ont pignon sur rue à Budapest.

A l'occasion enfin de la récente visite du président de la République (*le Monde* du 20 janvier), plusieurs contrats importants ont été signés entre firmes françaises et hongroises, dont, symboliquement au moins, le plus important est celui qui, associant Matra à la « RATP » hongroise, permet au constructeur français d'être placé au mieux pour décrocher le marché du nouveau métro qui doit être construit dans la capitale.

Un groupe industriel de quelque importance n'a finalement aucune difficulté pour évaluer, approcher le marché hongrois, s'y installer, seul ou associé avec un partenaire local. La démarche est plus hasardeuse pour une entreprise de taille plus réduite qui serait tentée de chercher à l'étranger clients ou fournisseurs sans en avoir toujours les moyens. D'où l'intérêt d'une initiative comme celle de la chambre régionale de commerce et d'industrie du Centre, qui vient d'être concrétisée à Budapest.

La chambre a mis en place depuis plusieurs années une « cellule internationale » composée de quelques personnes – dont un et bientôt deux ingénieurs allemands parlant le français – et destinée à aider les PME de la région à s'implanter en RFA ou en Autriche pour y trouver clients, fournisseurs ou associés. *« Son originalité,* explique son responsable, Guy Beauchard, *est de se considérer et d'intervenir comme un collaborateur direct de l'entreprise, une sorte de chef de zone export à temps et à coût partagés se chargeant en son nom de faire appel aux spécialistes qui étudieront le marché, assureront si besoin est sa prospection et, éventuellement, suivront la clientèle. »*



La cellule a fait l'an dernier une soixantaine d'interventions, dont douze ont abouti à des contrats sur le marché allemand. L'avantage de la formule est de proposer aux PME, pour un prix raisonnable, un véritable suivi de leurs interventions à l'étranger, sans les déposséder à aucun moment de leur pouvoir de décision. Elle vient donc d'être étendue à la Hongrie et aux pays de l'Est suivant des modalités différentes.

En Hongrie, un accord a été conclu avec Business Consulting, société fondée par la Chambre nationale de commerce pour assister les investisseurs étrangers. Business Consulting, installée en plein centre de la capitale au cœur du quartier piéton, servira de bureau-relais permettant à la cellule internationale de la chambre du Centre d'instruire les dossiers exportation des entreprises de la région, d'évaluer leur capacité à intervenir sur le marché hongrois et, en cas de réponse positive, de suivre ensuite la totalité de leurs démarches commerciales. Celles-ci allant de la recherche de fournisseurs ou de clients à l'association avec des partenaires locaux.

Pour la prospection de l'ensemble des pays de l'Est, non compris la Hongrie, la RDA et l'URSS, la chambre du Centre a signé un accord avec l'antenne de la société Schlumberger en Autriche. Schlumberger SA, dont le siège social est à Guebwiller, en Alsace, construit des machines à filer vendues pour 90 % d'entre elles dans les pays étrangers. Son bureau de Vienne, en place depuis vingt ans, lui permet de couvrir près de 80 % du marché des machines textiles dans les pays de l'Est. Il assurera désormais, toujours par l'intermédiaire de la cellule internationale de la chambre du Centre, la représentation commerciale des entreprises de la région. Une dizaine d'entre elles ont déjà déposé des dossiers : des fabricants de cannes à pêche, de circuits électroniques, de menuiserie en aluminium, de tissu d'ameublement... D'autres sont attendues.

Former les hommes

Bien d'autres régions françaises ou étrangères ont décidé de s'intéresser aux marchés étrangers et en particulier à ceux de l'Est. Le Bade-Wurtemberg vient de s'installer en force à Budapest. Rhône-Alpes a des relations privilégiées avec la Hongrie par l'intermédiaire de la représentation permanente de la Chambre hongroise de commerce, basée à Lyon. Il est certain, d'autre part, que l'action des régions ne peut exclure celle des grands groupes industriels ou des organismes d'Etat, avec lesquels elle doit être coordonnée.

L'originalité de la démarche de la région Centre en Hongrie réside dans l'installation d'un bureau permanent à Budapest, dans la façon dont sont préparées les interventions des entreprises par l'intermédiaire de la cellule économique de la chambre régionale de commerce, dans la coopération qui s'est établie entre celle-ci et le conseil régional. Ce dernier a toujours refusé de subventionner directement telle ou telle entreprise. Il accompagne en revanche volontiers les initiatives des organisations professionnelles. C'est le cas pour la Hongrie, et il participe financièrement à la mise en place de l'antenne de Budapest.

Le président de la région, Maurice Dousset, accompagnait d'ailleurs dans la capitale hongroise le président de la chambre régionale de commerce, Alain Barbier, pour la signature des deux conventions qui viennent d'être conclues. A cette occasion, il a confirmé l'intention d'accueillir dans les universités et les écoles de commerce de la région cinq étudiants de l'Ecole supérieure de commerce extérieur de Hongrie, répondant ainsi en partie à une des préoccupations pressantes des pays de l'Est : comment former les hommes chargés d'organiser les mutations économiques actuelles ?

JACQUES-FRANÇOIS SIMON

▶ La région Centre, dont la capitale est Orléans, groupe les départements du Cher, de l'Eure-et-Loir, de l'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et du Loiret. Son adresse est au 9, rue Saint-Pierre-Lentin, 45041 Orléans Cedex (tél. : 38-54-12-12). La chambre régionale de commerce recouvre la même circonscription. Son adresse est au 6, rue Pierre-et-Marie-Curie, BP 109, 45142 Saint-Jean-de-la-Ruelle Cedex (tél. : 38-43-19-90).

BASSE-NORMANDIE

Nouvelle décentralisation du CEA à Cherbourg

Soucieuse de bénéficier de l'effet de vitrine que représentent des établissements de hautes technologies – comme l'usine de recyclage des combustibles irradiés de la Hague ou le chantier de construction des sous-marins nucléaires de la marine nationale, – la Société générale pour les techniques nouvelles (SGN), filiale du groupe CEA, va décentraliser une partie de ses activités d'ingénierie actuellement installées à Saint-Quentin-en-Yvelines en créant dans le Nord-Cotentin SGN Etablissement de Cherbourg, qui sera à la fin de l'année sa principale antenne en province.

Un immeuble dit « intelligent », faisant appel aux toutes dernières technologies du précâblage et de l'informatique, doit être construit pour cela sur le site d'une ancienne usine de Gaz de France, à Equeurdreville. Pour un investissement d'environ 100 millions de francs, SGN Etablissement de Cherbourg y accueillera fin 1990 quelque 300 personnes, 800 à 900 ingénieurs et techniciens à l'issue d'une deuxième tranche de travaux qui permettra au groupe d'être plus proche de ses clients de l'ouest et du nord-ouest de la France.

Venant après l'implantation à Cherbourg des antennes de deux autres filiales d'ingénierie du groupe CEA (Technicatome et USSI Ingénierie), cette nouvelle décentralisation d'activités de recherches et d'études liées aux hautes technologies bénéficiera d'une aide importante de l'Etat et des collectivités locales.

Démarrée en 1981, la construction des nouvelles usines de retraitement de la Hague sera achevée au plus tard fin 1993, ce qui explique la volonté des élus de favoriser par tous les moyens l'implantation de nouvelles activités dans le sillage du plus grand chantier européen de la décennie. Au total, SGN s'est vu promettre 5 millions de francs de l'État et près de 9 millions du département de la Manche, en plus de l'exonération temporaire de taxe professionnelle votée, à la veille de Noël, par la communauté urbaine de Cherbourg et la commune d'accueil d'Equeurdreville.

BRETAGNE

Des vagues à Trébeurden

Les travaux de construction du nouveau port de plaisance ont débuté à Trébeurden (Côtes-du-Nord). Quatre associations locales viennent de déposer un recours devant le tribunal administratif.

Depuis six ans, la municipalité de gauche de Trébeurden (réélue en mars 1989 avec quinze conseillers sur vingt-trois) met ses espoirs de développement de la station dans ce projet : un bassin à flot de 560 places, accompagné d'une zone d'entreprises et de commerces avec deux hôtels et un centre de thalassothérapie. Le projet est combattu par plusieurs associations locales (dont les pêcheurs plaisanciers) et une partie de la population, qui dénoncent les atteintes au site : *« Une bêtise en béton ».*

L'enquête publique avait débouché sur un avis défavorable. Avis défavorable encore du bureau du conseil régional de Bretagne. Le 10 janvier, pourtant, le préfet des Côtes-du-Nord a autorisé la commune à réaliser son projet après une ultime modification pour mieux l'insérer dans le site. Investissement : 44 millions de francs pour le port, financés pour moitié par crédit-bail et commercialisation des places de ponton.

C'est le deuxième grand chantier de plaisance qui s'ouvre dans les Côtes-du-Nord après Saint-Quay-Portrieux en 1989. Un *« bétonnage »* du littoral qui ne laisse pas d'inquiéter les amoureux de la Bretagne et des élus locaux qui s'interrogent aussi sur les aléas financiers de la gestion des ports de plaisance.

Avec la création d'une « haute autorité taurine »

Béziers veut retrouver ses arènes

La première corrida à Béziers a eu lieu le 1er juin 1859. Aujourd'hui, la ville veut donner de l'ampleur à son activité tauromachique. Et relancer sa feria du mois d'août.

BÉZIERS

de notre envoyé spécial

« Béziers doit devenir une place taurine de référence. Nous jouons désormais la carte de l'authenticité et de l'indépendance », affirme Alain Barrau, le nouveau maire (PS) de la vieille cité languedocienne. Pour gagner son pari, la municipalité a donc défini une politique originale pour relancer sa traditionnelle feria du mois d'août, créée il y a plus de vingt ans. *« Manifestation qui ne peut vraiment exister que si toute la ville se mobilise »,* précise encore Alain Barrau.

Une « haute autorité taurine » a été mise en place. Cette instance, unique, rassemble des élus, des personnalités du monde tauromachique et les représentants des treize clubs taurins locaux. Elle a pouvoir pour orienter et coordonner les activités tauromachiques des arènes du plateau de Valras. Présidée par le maire, cette « haute autorité » est animée par Bernard Grau, directeur adjoint de la Société d'aménagement du département de l'Hérault, assisté par Robert Margé, éleveur de taureaux, et par Jean-Pierre Jamay, directeur du théâtre de Béziers.

A peine installée au printemps 1989, la « haute autorité » a pris le pouvoir dans les arènes. C'est elle qui, désormais, décide de la venue ou non sur les bords de l'Orb de tel torero ou de tel élevage. Auparavant, les responsables des corridas organisées sur le sable biterrois s'adressaient à un prestataire de services espagnol, qui fournissait des « courses de taureaux clés en main ». A prendre ou à laisser.

Du côté des allées Paul-Riquet, on disait : *« De la viande et du poids. »* Une telle organisation n'a cependant pas empêché Béziers de connaître de belles journées taurines. En 1983, par exemple, où les aficionados assistèrent à une inoubliable corrida de miuras combattus par les toreros Nimeno II, Richard Milian et Victor Mendes.

La « corrida goyesca »

Les initiatives prises par la « haute autorité » auront permis de voir en août 1989, pour la première fois à Béziers, les fameux taureaux de Victorino Martin et d'assister, en juillet, à un événement rarissime : une *corrida goyesca.* Une corrida de l'art, où les toreros sont vêtus de costumes imitant ceux que l'on portait au dix-huitième siècle. Couleurs chatoyantes, soulignés de traits de satin noir. L'habituelle *montera* est remplacée par un grand bicorne sombre, et les cheveux sont emprisonnés dans une résille. Précédés de cavaliers portant en croupe de jeunes Andalouses, les matadors se rendent en calèche aux arènes décorées de guirlandes et d'oriflammes. Une image fugitive des célèbres toiles peintes par Francisco Goya. Béziers, en juillet prochain, affichera à nouveau une « goyesque ».

Fête du taureau, du vrai taureau, mais aussi musique de rue, cinéma, village du cheval, expositions, photographies et promotion du vin de qualité. *« Avec la feria, notre ville doit retrouver son identité. Dans les arènes, dans les rues et sur les places de la cité »,* confie Alain Barrau. Les *bodegas* envahissent les ruelles et les boulevards ; les *casitas,* village de toile où associations, commerçants, vignerons et municipalité accueillent leurs amis, se sont installées, pour la première fois cette année, place de la Citadelle. Bref, Béziers s'affiche. La preuve : du 12 au 15 août dernier, la ville a invité plus de quatre cents patrons d'entreprises nationales et responsables d'organismes culturels à assister aux corridas et aux manifestations organisées pendant la feria. Une bonne opération de relations publiques. *« Nous allons continuer »,* déclare le maire. Mais tout cela n'a-t-il pas un air de déjà-vu ? A Nîmes, par exemple. Réplique d'Alain Barrau : *« A Nîmes, c'est énorme. Ici, c'est de taille humaine. »*

« On aurait dit de vrais agneaux »

Après quelques mois d'existence, la « haute autorité », qui tient conseil dans la superbe et vénérable salle des Abbés de Saint-Aphrodise, peut être créditée d'un bon point. Elle doit cependant devenir assez forte pour garder son indépendance vis-à-vis des intermédiaires avec lesquels elle traite, si elle veut toujours voir figurer au paseo les toreros choisis et enfermer dans le toril les fauves désirés. Les prochaines années seront, à ce propos, décisives. Mais, ici, on court les taureaux depuis si longtemps qu'on sait très bien que ce sont finalement les fauves qui décident.

Selon les annales, la première manifestation tauromachique eut lieu le 1er juin 1859, dans un cirque en bois pouvant accueillir dix mille personnes et construit sur un terrain du Champ-de-Mars. On ignore les noms des toreros, mais, après la course, on pouvait lire dans *le Publicateur de Béziers* : *« Les animaux, d'habitude si furieux en Espagne, paraissaient avoir subi tout à coup l'influence civilisatrice du pays où ils étaient transplantés. On a pu voir combien ils étaient doux et pacifiques : on aurait dit de vrais agneaux. Ainsi, pour les punir de leur mansuétude, on les a immolés sans pitié. »* Et le chroniqueur conclut : *« Pauvres taureaux, quelle destinée fut la vôtre. Insultés, bafoués pendant votre vie, vous n'avez même rien valu pendant votre mort ; on dit que vos beefsteaks furent détestables. »*

Les arènes d'aujourd'hui, qui auraient besoin d'un bon ravalement, sont nonagénaires. Elles ont été construites à l'initiative d'un étonnant mécène biterrois, amateur d'art lyrique et de l'art de tuer les taureaux, qui rêvait de voir Escamillo en Languedoc. Son nom : Fernand Castelbon de Beauhostes. Grâce à lui, les plus grandes épées ont défilé à Béziers, de Marcial Lalanda à Fernando Cepeda.

JEAN PERRIN

MIDI-PYRÉNÉES

Le manque de neige

Un hiver, ça va : mais trois... L'absence de neige répétée (trois Noëls consécutifs) a mis en émoi les élus du massif pyrénéen. Cette année, sept des trente-cinq stations ont pu ouvrir leurs remontées mécaniques – et encore partiellement – durant la période des vacances scolaires de Noël. Dans les Hautes-Pyrénées, un nouveau syndicat des stations de sports d'hiver s'est créé. On parle de *« faillite de l'or blanc »*, de *« catastrophe »* et de *« région sinistrée »*. On exige des mesures exceptionnelles d'aides gouvernementales.

En 1988 et 1989, les vacanciers et les skieurs avaient fait contre mauvaise fortune bon cœur. Ils s'étaient laissé séduire par les animations. Cette fois, ils ont, le plus souvent, préféré écourter ou même annuler leur séjour dans les stations.

Des commerces ont fermé à La Mongie, l'une des premières stations pyrénéennes. Des pertes de 25 à 30 % sont enregistrées par les remontées mécaniques de certaines stations, comme Peyragudes, où un important investissement a été réalisé durant l'intersaison. Seules les stations de haute altitude comme Gavarnie-Gèdre et Piau-Engaly, où l'on peut skier à 2 500 mètres grâce à la sous-couche bien travaillée de novembre, n'ont pas subi de désaffection.

Les Pyrénées ne veulent pas assombrir le tableau et ne sont pas tous en panne d'idées. A Piau-Engaly, par exemple, le directeur des activités touristiques, Paul Cohen, mise sur l'exploitation du *« produit montagne »*. L'ouverture permanente du tunnel entre Aragnouet (France) et Bielsea (Espagne) favorise, en effet, les incursions transpyrénéennes. Piau-Engaly, la station qui monte sans trop faire d'ombrage à sa voisine, Saint-Lary (la première des Pyrénées) table sur cette ouverture des frontières pour se créer une clientèle européenne. Résultat : un remplissage à 90 % durant la période de Noël.

Piau-Engaly songe au futur. Ainsi le « séminaire d'oxygénation ou de détente » intéresse les organismes de formation ; un « hammam de neige » sera bientôt proposé aux entreprises qui cherchent à agrémenter leurs stages de longue durée en altitude. De même, à Cauterets, la salle polyvalente de la station a été transformée, à moindre coût, en patinoire.

Cette page a été réalisée par nos correspondants : René Moirand, Jean-Jacques Rollat, Jean Videau. Coordination : Yves Agnès.

MARCHÉS FINANCIERS

Le plan de réduction de la dette mexicaine

L'« énorme succès » de M. Brady

S'exprimant dimanche 4 février à Washington à propos de la signature de l'accord sur la réduction de la dette américaine, M. Nicholas Brady, le secrétaire américain au Trésor, a déclaré que cette manifestation était la suite d'un *« énorme succès »* de la communauté financière internationale. L'accord porte sur la restructuration de 48,5 milliards de dollars de la dette publique à moyen terme du Mexique sur une dette totale proche de 93 milliards de dollars à la fin de 1989.

M. Brady participait, en présence notamment de M. Michel Camdessus, directeur général du FMI (Fonds monétaire international) à la première séance de signature de l'accord de restructuration de la dette mexicaine par quinze représentants du comité des banques et M. Pedro Aspe, ministre mexicain des finances. Une seconde séance de signature doit avoir lieu, entre le Mexique et les 460 banques créancières, mercredi 7 février, à New-York.

Secteur pharmaceutique

Un Japonais entre au conseil d'administration de Glaxo

Numéro deux de l'industrie pharmaceutique mondiale, le groupe britannique Glaxo (2,5 milliards de livres de chiffre d'affaires, soit 23,8 milliards de francs) vient de nommer un administrateur japonais, M. Konishi, quarante-sept ans, déjà PDG de la filiale Nippon Glaxo, dans son conseil d'administration. En plus de sa nouvelle tâche, ce dernier continuera de s'occuper des intérêts du groupe au Japon, bien loin d'être négligeables.

Compte tenu de la joint-venture avec Sankyo pour la fabrication et la distribution du Zantac, le plus célèbre des anti-ulcéreux pour l'estomac, également le médicament le plus vendu dans le monde, les ventes de Glaxo dans le pays du Soleil-Levant atteignent quelque 390 millions de livres (3,72 milliards de francs).

Glaxo n'est pas la première firme britannique à faire entrer un Japonais dans son conseil d'administration. Au début de 1985, le groupe ICI, numéro quatre de la chimie mondiale, avait nommé administateur, M. Shoichy Saba, président de Toshiba, qui est toujours à son conseil. Ce dernier n'a toutefois pas de pouvoir décisionnel.

Accor prend une participation de 10 % dans une chaîne hôtelière de Hongkong

Le groupe hôtelier français Accor vient de prendre une participation de 10 % dans la chaîne hôtelière Mandarin Oriental International de Hongkong, qui fait partie du groupe Jardine Matheson, un des plus importants groupes financiers de la colonie.

Cette chaîne possède huit hôtels de luxe (notamment à Macao, Manille, Djakarta, Hongkong et Bangkok), totalisant environ quatre mille chambres, dont les fleurons sont l'Oriental de Bangkok et le Mandarin Oriental de Hongkong. Elle doit en ouvrir d'autres en 1990 à Kuala-Lumpur (Malaisie), Chiang-Mai (Thaïlande) et New-Delhi. Ses profits ont augmenté de 31 % au premier semestre de 1989 par rapport à la même période de l'année précédente.

Pour Accor, cette prise de participation minoritaire répond au souci de se développer en Asie, où le groupe possède déjà douze hôtels sous ses enseignes et a une participation minoritaire (moins de 2 %) dans une chaîne singapourienne CDL Hotel International. Cet investissement de 270 millions de francs, apparemment sans risques compte tenu des résultats de Mandarin Oriental, permet aussi au groupe d'entrer dans l'hôtellerie de luxe dans cette région.

□ **Gaz naturel : l'Afghanistan reprend ses exportations vers l'URSS.** – L'Afghanistan va reprendre ses exportations de gaz naturel, sa principale source de devises, vers l'Union soviétique après une interruption d'un an dictée par les craintes d'un attentat contre un pipe-line par la résistance afghane, a annoncé le 3 février, le premier ministre Sultan Ali Keshtmand. *« Les travaux de remise en route des puits gaziers ont commencé et les exportations devraient bientôt reprendre »*, a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse.

□ **Nippon Life devient le premier actionnaire du Banco Bilbao Vizcaya.** – La première compagnie d'assurances au monde, le japonais Nippon Life, va acheter entre 3 et 4 % du Banco Bilbao Vizcaya (BBV), le premier groupe bancaire espagnol, pour un montant de quelque 35 milliards de pesetas (1,8 milliard de francs environ). Nippon Life deviendra ainsi le premier actionnaire du BBV, dont le bénéfice avant impôts a atteint 7 milliards de francs en 1989. – *(AFP.)*

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 29 décembre 1989

	26 janv.	2 fév.
Valeurs franç. à rev. variable	94,8	95,8
Valeurs industrielles	93,3	94,8
Valeurs étrangères	99,6	101,9
Pétroles-Energie	100	108,4
Chimie	93,3	93,9
Métallurgie, mécanique	90	91,4
Electricité, électronique	96,6	98,8
Bâtiment et matériaux	91,4	91,6
Ind. de consommat. non alim.	93,4	95,9
Agro-alimentaire	93	92,8
Distribution	93,1	91,1
Transports, loisirs, services	95,7	95,9
Assurances	91,9	94,3
Crédit banque	97,1	100,6
Sicomi	98,1	100
Immobilier et foncier	97,2	98,3
Investissement et portefeuille	97	97,8
Base 100 : 29 décembre 1989		
Valeurs franç. à revenu fixe	98,4	97,5
Emprunts d'Etat	98,8	98,5
Emprunts garantis et assimilés	98,1	97,9
Sociétés	98,4	93,2
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	4 355,1	4 401
Valeurs étrangères	4 639,3	4 766,9
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	628,5	635,1
Valeurs étrangères	822,4	838,8
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. fr. à rev. fixe	113,6	112,6
Emprunt d'Etat	93,9	93,6
Emprunts garantis et assimilés	113	112,8
Sociétés	113,4	107,5
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	518,8	521,3
Produits de base	356,4	374,9
Construction	488,2	484,6
Biens d'équipement	340,9	334,3
Biens de consom. durables	569,3	563,9
Biens de consom. non durables	622	638,9
Biens de consom. alimentaires	803,5	801,7
Services	534,1	529,9
Sociétés financières	623,3	622
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	568	585,7
Valeurs industrielles	495,8	492
BOURSES RÉGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	366,5	375,3

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	25 janvier 1990
Total actif	720 195
dont	
Or	196 606
Disponibilités à vue à l'étranger	68 820
ECU	55 490
Avances au Fonds de stabilisation des changes	15 721
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	57 908
Concours au Trésor public	36 750
Titres d'Etat (bons et obligations)	53 383
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	571
Effets privés	186 576
Effets en cours de recouvrement	23 656
Total passif	720 195
dont	
Billets en circulation	239 993
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	80 149
Compte courant du Trésor public	61 195
Reprises de liquidités	17 279
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes – Contrepartie des allocations de droits de tirages spéciaux	8 213
ECU à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	55 837
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	225 916

TAUX DES OPÉRATIONS

- Taux de la dernière opération sur appel d'offres .... 10 %
- Taux des pensions de 5 à 10 jours . 10,75 %
- Taux d'escompte .... 9,50 %
- Taux des avances sur titres .. 12 %

Premier colloque des actuaires financiers en avril à Paris

La section finance de l'Association actuarielle internationale (AAI), créée il y a un an à Helsinki, organisera du 23 au 27 avril à Paris son premier colloque international des actuaires financiers, a annoncé, mardi, M. François Delavenne, président du comité de la section AFIR et directeur général de Techniques de gestion financière.

L'AAI regroupe six mille actuaires des domaines financiers et de l'assurance au sein de soixante-trois pays.

Ce colloque réunira quatre cents experts financiers, actuaires, enseignants et professionnels intéressés par l'approche prudentielle des risques financiers.

Cinq thèmes ont été retenus : risques des institutions financières, gestion du risque de taux, nouveaux marchés financiers, gestion de portefeuille, assurance et finance.

TOKYO, 5 février ↓ Légère baisse

La semaine s'est ouverte, à Tokyo, sur une légère baisse des cours. La séance de lundi n'avait pourtant pas trop mal commencé. Mais très rapidement devant la réticence des opérateurs à prendre des positions, l'effritement gagnait la cote. En fin de matinée, l'indice Nikkei perdait 21,58 points (– 0,06 %). Il maintenait cet écart pour s'inscrire, en clôture, à 37 631,41, avec un retard de 18,74 points (– 0,05 %). Les incertitudes politiques, tant au Japon qu'en URSS, la tension sur les taux d'intérêt, l'approche de la grande opération du refinancement du Trésor américain : autant d'éléments qui ont conduit les investisseurs à user de prudence. L'activité a été très faible, avec moins de 500 millions de titres échangés, contre 550 millions vendredi. Selon les professionnels, la correction technique serait sur le point de s'achever, mais nul ne s'aventure à formuler de pronostics.

VALEURS	Cours du 2 fév.	Cours du 5 fév.
Akai	951	951
Bridgestone	1 660	1 680
Canon	1 820	1 810
Fuji Bank	3 500	3 490
Honda Motors	1 810	1 800
Matsushita Electric	2 270	2 280
Mitsubishi Heavy	1 130	1 110
Sony Corp.	8 200	8 200
Toyota Motors	2 490	2 480

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Warner-Lambert : une année 1989 historique.** – Le groupe pharmaceutique américain annonce une hausse de 19 % de son bénéfice net pour le quatrième trimestre 1989, ainsi qu'une progression de 21 % de ses bénéfices pour l'ensemble de l'an dernier. Le bénéfice net s'est élevé à 92,3 millions de dollars (environ 530 millions de francs) pour le dernier trimestre (contre 77,6 millions). Le chiffre d'affaires augmente de 5 % à 1,04 milliard de dollars (contre 998 millions). Pour la totalité de l'année écoulée, le groupe a dégagé un bénéfice net de 412,7 millions de dollars (contre 340,3 millions) pour un chiffre d'affaires de 4,2 milliards de dollars (+ 7 %). 1989 a été *« la meilleure année dans l'histoire de Warner-Lambert »*, a indiqué le président du groupe, M. Joseph Williams. *« Les perspectives de Warner-Lambert sont excellentes à court terme et au-delà »*, a ajouté M. Williams, en prévoyant pour 1990 une hausse *« de 15 % à 16 % »* du bénéfice par action et une progression *« de 8 % à 9 % du chiffre d'affaires »*. – *(AFP.)*

□ **Le Crédit agricole prend une participation dans une banque grecque.** – Le Crédit agricole va prendre une participation de 10 % à 20 % dans le capital de Eteba, une banque publique grecque. Cette opération aura lieu à l'occasion d'une augmentation de capital. Après l'entrée dans le capital de la banque italienne Ambroveneto il y a quelques semaines, l'arrivée du Crédit agricole en Grèce est une nouvelle étape de l'internationalisation en cours du groupe.

□ **Colgate-Palmolive rachète les filiales canadiennes de Bristol-Myers.** – Le groupe américain Colgate-Palmolive a décidé de racheter, pour 172 millions de dollars (998 millions de francs), deux filiales canadiennes de Bristol-Myers, spécialisées dans la production de détergents et d'adoucisseurs ménagers. Ces deux filiales prendront les noms de Javex Manufacturing Co. Inc. et de Javix Marketing Co. Inc. Colgate détenait déjà les marques Cotelle et Klorin en Europe. Les filiales de Bristol-Myers ont une place prépondérante dans leur secteur au Canada et réalisent un chiffre d'affaires annuel de 100 millions de dollars canadiens (83 millions USD). Elles comprennent six usines de production. Cette affaire est sujette à une autorisation du gouvernement canadien. – *(AFP.)*

□ **WR Grace and Co. : hausse modeste des profits.** – Le groupe chimique américain annonce une hausse de plus de 8 % de son bénéfice net, à la fois pour le quatrième trimestre 1989 et pour l'exercice 1989 en entier. Le bénéfice net a augmenté de 8,3 % pour le dernier trimestre et atteint 81,8 millions de dollars pour un chiffre d'affaires accru de 4,1 % à 1,72 milliard. Pour l'exercice 1989 en entier, le résultat net augmente de 8,4 % à 253,2 millions de dollars pour un chiffre d'affaires de 6,11 milliards de dollars (+ 5,7 %). *« La large base industrielle de nos lignes de produits devrait nous permettre (dans l'avenir) d'enregistrer une augmentation soutenue de nos bénéfices même en période de ralentissement de l'économie »*, a affirmé le président de WR Grace, M. Peter Grace.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	473	Le gd livre du mois	....	432 10 d
Asystel	....	123	Loca Investissement	....	283 60
B.A.C.	....	215	Locamic	....	159
B. Demachy & Assoc.	....	575	Matra Communication	....	209 50
Banque Tarneaud	190	191	Metallurg. Minière	....	235
B.I.C.M.	....	860	Molex	202	202
Boiron	....	410	Naxale-Delmas	....	239
Boisset (Lyon)	....	255	Olivetti-Logabax	240	....
Câbles de Lyon	....	2490	Om. Gest.Fin.	....	545
Calberson	....	780	Prault	....	496
Cardif	....	780	Presbourg (C. In & Fin)	....	94
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	1101	Présence Assurance	....	564
C.D.M.E.	....	1650	Publicat. Filipacchi	....	635
C. Equip. Elect.	....	351	Razel	....	924
C.E.G.E.P.	....	290	Rémy & Associés	....	375 60
Ciments d'Origny	....	720	Rhône-Alpes Écu (Ly.)	....	321
C.N.I.M.	....	750	St-Honoré Matignon	....	240
Codetour	....	275	S.C.G.P.M.	....	748
Conforama	....	1180	Segin	....	345
Creeks	....	391 20	Sélection Inv. (Lyon)	....	113
Dafsa	....	164 90	S.E.P.	....	437 70
Dauphin	....	584	Seribo	....	538
Devanlay	....	1081	S.M.T.-Goupil	....	335
Deville	....	470	Sodinforg	....	133 50 o
Dolisos	....	210	Supra	....	253
Editions Belfond	....	....	Thermador Hold. (Lyon)	....	290
Elysées Investissem.	....	15 70	TF 1	....	270
Finacor	....	222	Unilog	....	194 50 d
Garonor	....	300	Union Financ. de Fr.	....	492
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	360	Viel et Cie	....	160
Gravograph	....	235	Yves Saint-Laurent	....	1081
Guintoli	....	932			
I.C.C.	....	276 50			
Idia	....	320			
Idianova	....	145 50			
IM2	....	300			
Int. Metal Service	....	1120			

Marché des options négociables le 2 février 1990

Nombre de contrats : 21 945.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Accor	840	50	–	–	–
Bouygues	600	20	–	–	–
CGE	560	25,70	41,50	26	–
Elf-Aquitaine	520	70	84	3,20	10,60
Eurotunnel SA-PLC	50	16,50	–	1,10	2,90
Havas	1 500	33	–	–	–
Lafarge-Coppée	425	2,15	6	–	–
Michelin	160	–	12	–	9,50
Midi	1 500	11	40,10	–	–
Paribas	680	46	–	17	30
Pernod-Ricard	1 300	–	–	17	31
Peugeot SA	720	58,50	–	13,50	25
Rhône-Poulenc CI	440	–	29,30	–	–
Saint-Gobain	600	17,50	–	37	45
Source Perrier	2 400	1,50	11	–	–
Société générale	520	40	–	10	–
Suez Financière	440	34,50	–	9	15
Thomson-CSF	140	5,50	8,70	14	15

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 2 février 1990

Nombre de contrats : 44 171.

COURS	ÉCHÉANCES Mars 90	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90
Dernier	101,66	102,10	102,34
Précédent	101,74	102,18	102,50

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 90	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS DE VENTE Mars 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90
102	0,09	1,30	0,73	1,20

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,6945 F ↓

Le dollar hésitait, lundi matin 5 février, dans l'attente des résultats de la réunion du comité central du Parti communiste soviétique, dont dépendra en grande partie le succès ou l'échec de M. Gorbatchev. Curieusement, le dollar était joué à la baisse et s'échangeait à 5,6945 F, contre 5,7315 F à la clôture des échanges de vendredi 2. Le deutschemark était stable par rapport au franc et le yen en baisse. La livre était en hausse.

FRANCFORT	2 fév.	5 fév.
Dollar (en DM)	1,688	1,6785/95
TOKYO	**2 fév.**	**5 fév.**
Dollar (en yens)	144,95	145,60

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (5 fév.) .... 10 3/16-10 5/16 %
New-York (2 fév.) .... 8 1/4-8 3/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	1er fév.	2 fév.
Valeurs françaises	94,4	95,8
Valeurs étrangères	100,8	102
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	520,83	521,3
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 895,53	1 924,7

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles 2 586,26 2 602,70

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 866	1 866,44
Mines d'or	349,3	362
Fonds d'Etat	81,66	81,51

TOKYO

	2 fév.	5 fév.
Nikkei Dow Jones	37 650,15	37 631,41
Indice général	2 762,40	2 763,11

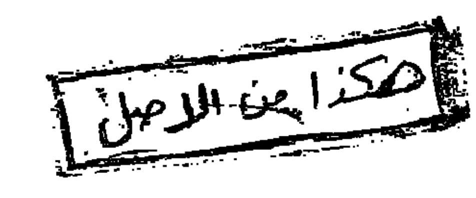
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

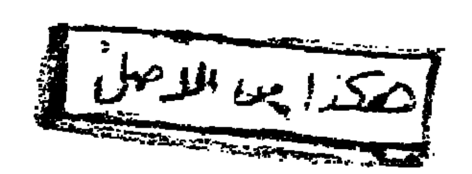
	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E-U.	5,6950	5,7000	+ 95	+ 108	+ 215	+ 240	+ 680	+ 750
$ can.	4,7958	4,8040	– 93	– 67	– 169	– 125	– 342	– 250
Yen (100)	3,9122	3,9170	+ 111	+ 131	+ 229	+ 260	+ 694	+ 762
DM	3,3915	3,3959	+ 59	+ 79	+ 130	+ 157	+ 389	+ 451
Florin	3,0077	3,0119	+ 37	+ 51	+ 83	+ 109	+ 292	+ 342
FB (100)	16,2390	16,2625	– 30	+ 76	+ 11	+ 174	+ 177	+ 557
FS	3,8324	3,8384	+ 20	+ 42	+ 62	+ 94	+ 234	+ 310
L (1 000)	4,5688	4,5765	– 103	– 71	– 189	– 144	– 463	– 382
£	9,6274	9,6416	– 353	– 297	– 711	– 630	– 1847	– 1682

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	8 1/16	8 5/16	8 1/8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 5/16	8 7/16
DM	7 3/4	8	7 7/8	8	8	8 1/8	8 3/8	8 1/2
Florin	8 3/8	8 5/8	8 9/16	8 11/16	8 5/8	8 3/4	8 3/4	8 7/8
F.B. (100)	10 1/4	10 5/8	10 5/16	10 5/8	10 3/8	10 11/16	10 7/16	10 3/4
F.S.	9	9 1/4	9 1/2	9 5/8	9 1/2	9 5/8	9 7/16	9 9/16
L (1 000)	12 7/8	13 7/8	12 3/4	13 1/8	12 3/4	13 1/8	12 3/4	13 1/8
£	14 3/16	15 1/16	15	15 1/8	15 1/16	15 1/8	15	15 1/8
F franç.	10 3/8	10 5/8	10 1/2	10 5/8	10 5/8	10 3/4	10 15/16	11 1/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 2 FEVRIER

Cours relevés à 17 h 37

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3835	C.N.E. 3% ★	3810	3835	3800	− 0 26
1065	B.N.P. T.P.	1055	1052	1053	− 0 19
1220	C.C.F. T.P.	1229	1229	1228	− 0 08
1065	Créd. Lyon. T.P.	1047	1044	1044	− 0 29
1795	Renault T.P.	1769	1759	1750	− 0 51
2080	Rhone-Poul. TP	2085	2085	2065	− 0 96
1270	St-Gobain T.P.	1240	1250	1268	+ 2 26
1288	Thomson T.P.	1269	1249	1249	− 1 58
860	Accor	867	871	878	+ 1 27
840	Air Liquide	848	844	855	+ 1 08
2350	Als. Superm.	2350	2350	2350	....
575	A.L.S.P.I. ★	563	579	570	+ 1 24
2770	Arjom. Prioux ★	2740	2745	2790	+ 1 82
615	Aussedat-Rey ★	615	616	615	....
980	Aux. Entrepr. ★	1002	1004	1012	+ 1
620	Av. Dassault ★	615	603	595	− 3 25
....	Axa Midi Assur.	308 50	321	324 90	+ 5 32
380	BAFIP ★	389 80	390 10	389 90	+ 0 03
340	Bail-Equipem. ★	342	345	335	− 2 05
970	Bail Investiss. ★	985	985	989	+ 0 41
385	B.N.P. C.I. ★	373 10	390	378	+ 1 31
905	Bolloré Tech.	906	901	915	+ 0 99
600	Cie Bancaire ★	578	579	590	+ 2 08
790	Bazar H.-V. ★	776	779	789	+ 1 68
745	Béghin-Say ★	765	764	785	+ 2 61
1450	Berger (Ma)	1355	1360	1360	+ 0 37
735	Bic ★	749	735	739	− 1 34
960	B.I.P. ★	974	979	980	+ 0 62
590	B.I.S. ★	578	570	586	+ 1 38
3110	Bongrain S.A. ★	3010	3030	3025	+ 0 50
1080	Bon-Marché ★	1070	1061	1068	− 0 19
600	Bouygues ★	585	580	587	+ 0 34
162	B.P. France ★	197 90	198	199 90	+ 1 01
730	B.S.N. ★	710	713	721	+ 1 55
835	Canal Plus ★	828	830	835	+ 0 85
490	Cap Gem. S. ★	464	470	473 50	+ 2 05
3420	Carrefour ★	3315	3318	3350	+ 1 06
200	Casino ★	165	185	166 40	+ 0 85
132	Casino A.D.P. ★	121 70	126 50	123 50	+ 1 48
1010	Castorama D.I.	1045	1050	1050	+ 0 48
150	C.C.M.C.	150	153	153	+ 2
725	C.E.G.I.D.	690	695	690	....
236	Centrest	254	254 90	254	....
565	C.E.P. Comm.	549	551	543	− 1 09
430	Cerus CER	416	416	417	+ 0 24
570	Cetelem ★	535	535	547	+ 2 24
695	C.F.A.O. ★	700	701	701	+ 0 14
515	C.G.E.	545	548	567	+ 4 04
1670	C.G.I. Informat.	1620	1620	1605	− 0 93
1380	C.G.I.P. ★	1420	1428	1427	+ 0 49
630	C.G.P.	625	615	625	....
1330	Chargeurs S.A. ★	1301	1280	1265	− 2 77
815	Cica	830	830	830	....
1470	Ciments franç. ★	1432	1440	1432	....
740	Club Méditerr. ★	706	709	712	+ 0 99
200	C.M.B. Packag.	206	207 90	215	+ 4 37
166	Codetel ★	168	168	179	+ 6 55
410	Colimeg ★	416 90	416 90	416 90	....
500	CPR (Par.-R.) ★	488 80	483	495	+ 1 27
870	Coles ★	781	781	785	+ 0 51
240	Cpt. Entrepr. ★	257	250	258	+ 0 39
1150	Compt. Mod. ★	1090	1098	1100	+ 0 92
390	Concept S.A.	400	390	397	− 0 75
1270	Créd. Foncier ★	1262	1262	1263	+ 0 08

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
535	C. F. Internat. ★	527	534	515	− 2 28
210	C.C.F. ★	221	219 80	222 20	+ 0 54
650	Cr. Lyon. (CI) ★	640	652	665	+ 3 91
1320	Crédit Nat. ★	1339	1335	1395	+ 4 18
345	C.S.E.E. ★	324 50	325	334	+ 2 93
4050	Damart S.A. ★	4030	4020	4065	+ 0 87
2070	De Dietrich ★	1981	1981	1993	+ 0 61
220	Dév. P.d.C. (Li)	210	217	213	+ 1 43
336	Dév. R. Sud-Est	329	328	328	− 0 30
620	D.M.C.	623	635	625	+ 0 32
340	Drouot Assur. ★	360	364 50	369 40	+ 2 61
5190	Docks France ★	4770	4740	4800	+ 0 63
830	Dumez ★	839	835	831	− 0 95
2130	Eaux (Gén.) ★	2071	2075	2135	+ 3 09
460	Ecco ★	474	474 80	480	+ 1 27
975	Electrofinanc. ★	946	950	990	+ 4 65
460	El. S. Dassault ★	428	430	433	+ 1 17
530	Elf-Aquitaine	565	575	588	+ 4 07
415	— (certific.) ★	416 50	430	437	+ 4 90
1370	Epeda B.-F.	1300	1320	1303	+ 0 23
2730	Essilor ★	2840	2850	2855	+ 0 53
1330	Essil. Int. (DP) ★	1300	1300	1300	....
685	Esso S.A.F. ★	679	679	691	+ 1 77
2420	Eurafrance ★	2350	2390	2395	+ 1 91
1860	Eurocom ★	1855	1851	1865	+ 0 54
91	Eurodisneyland	91	91 65	93	+ 2 20
4700	Euromarché ★	4700	4720	4795	+ 2 02
1180	Europe n° 1 ★	1190	1201	1211	+ 1 76
60	Eurotunnel ★	61 10	63 20	64	+ 4 75
1960	Exor ★	1920	1919	1916	− 0 21
1890	Facom ★	1840	1830	1865	+ 1 36
1110	Fichet-Bauche ★	1180	1201	1209	+ 2 46
205	Finextel ★	208	205 10	209 40	+ 0 67
440	Fives-Lille ★	447 90	445	447	− 0 20
2440	Fromager. Bel ★	2419	2425	2419	....
1820	Gal. Lafayette ★	1825	1825	1816	− 0 49
545	Gascogne ★	517	516	516	− 0 19
1880	Gaz et Eaux ★	1622	1605	1640	+ 1 11
1090	Géophysique ★	1180	1190	1175	− 0 42
675	Gerland ★	533	536	560	+ 4 27
720	Groupe Cité ★	700	700	705	+ 0 71
1610	Gr. Victoire	1555	1535	1501	− 3 47
1130	— (certif.)	1021	1015	1087	+ 6 46
1320	GTM-Entrep. ★	1329	1310	1320	− 0 68
1160	Guyenne-Gas. ★	1182	1180	1180	− 0 17
380	Hachette ★	395	410	399 70	+ 1 19
1390	Havas ★	1432	1438	1439	+ 0 49
616	Hénin (La) ★	589	586	614	+ 4 24
1170	Hutchinson ★	1274	1295	1290	+ 1 26
290	Imétal ★	291	289	297	+ 2 06
....	Immobil. Phénix	73 20	72	72 70	− 0 68
190	Ingénico ★	151 50	150 30	152 90	+ 0 96
5890	Inst. Mérieux ★	5750	5730	5700	− 0 87
515	Interbail ★	520	524	515	− 0 96
1750	Intertechnique ★	1680	1690	1699	+ 1 13
1170	J. Lefebvre ★	1030	1076	1090	+ 5 83
1260	Labinal ★	1258	1255	1275	+ 1 35

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2420	Lab. Bellon ★	2548	2450	2550	+ 0 20
370	Lafarge-Coppée	343	345	345 90	+ 0 95
1360	Lebon ★	1350	1365	1355	+ 0 37
3470	Legrand ★	3350	3351	3345	− 0 15
1910	Legrand (DP) ★	1890	1900	1890	....
....	Leroy-Somer ★	2021	2010	2050	+ 1 43
790	Locabail Im. ★	772	794	783	+ 1 42
510	Locafrance ★	498	499	530	+ 6 21
835	Locindus ★	857	856	856	− 0 12
435	Luchaire ★	455	459	454	− 0 22
4950	L.V.M.H. ★	4855	4865	4898	+ 0 89
535	Lyon. Eaux ★	540	542	550	+ 1 85
320	Majorette (Ly) ★	324 80	320	319 50	− 1 63
450	Mar. Wendel ★	439	440	442	+ 0 68
390	Matra ★	365 10	366	367 10	+ 0 55
4820	Merlin-Gerin ★	4950	4950	4970	+ 0 40
220	Métaleurop ★	195	196	209 10	+ 7 23
240	Métrologie Int. ★	242	244 10	242 90	+ 0 37
169	Michelin	157	158 10	154 10	− 1 85
1350	Midi (Cie)	1328	1324	1313	− 1 13
175	Midl. Bk SA ★	173	173 90	172 90	− 0 06
480	Min. Salsig (Ma)	490	495	495	+ 1 02
190	M.M.BM. ★	188	189	193	+ 2 66
130	Moulinex ★	135	135	138 90	+ 2 89
1870	Navig. Mixte ★	1820	1911	1820	....
186	Nord-Est ★	182 90	183	181	− 1 04
435	Nordon (Ny)	411	420	425	+ 3 41
740	Nouvelles Gal. ★	760	747	750	− 1 32
775	Occid. (Gén.) ★	802	804	802	....
1600	Omn.F.Paris ★	1620	1630	1699	+ 4 88
405	Olipar ★	403	400	402 50	− 0 12
4580	Oréal (L') ★	4750	4721	4736	− 0 29
685	Paribas	698	700	707	+ 1 29
1640	Pechelbronn ★	1640	1635	1658	+ 1 10
285	Pechiney CIP ★	277 30	280	276 50	− 0 29
186	Pechiney Int.	168 10	169 90	169 90	+ 1 07
560	Penhoet ★	569	571	579	+ 1 76
1400	Pernod-Ricard ★	1377	1385	1405	+ 2 03
720	Peugeot S.A.	745	750	759	+ 1 88
455	Plastic Omn. ★	433	433	435	+ 0 46
540	Poliet ★	531	536	535	+ 0 75
1160	Prétabail Sic. ★	1165	1199	1199	+ 2 92
885	Primagaz ★	870	871	879	+ 1 03
890	Printemps ★	679	678	672	− 1 03
4410	Promodès ★	4370	4340	4300	− 1 60
600	Radiotechn. ★	595	591	614	+ 3 19
180	Raff. D. Total ★	204 10	209	208 70	+ 2 25
3420	Redoute (La) ★	3450	3430	3320	− 3 77
435	R.-Poulenc CIP ★	426 30	435	429	+ 0 63
380	Robur financ.	355	358	358	+ 0 85
150	Rochette (La)	115 10	122 50	123 10	+ 6 95
2230	Roussel-Uclaf ★	2220	2220	2250	+ 1 35
4700	R. Impér. (Ly)	4785	4760	4760	− 0 73
180	Sade	184 90	182	184 90	....
1470	Sagem ★	1476	1498	1525	+ 3 32
586	Saint-Gobain	567	571	578	+ 1 94
1590	St-Louis ★	1568	1570	1575	+ 0 45

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2710	Salomon	2885	2895	2960	+ 2 60
560	Salvepar	555	555	555	....
1050	Sanofi ★	1058	1065	1075	+ 1 61
1580	S.A.T. ★	1578	1542	1542	− 2 28
330	Saul-Chât. (B) ★	325 10	326	336 30	+ 3 45
1420	Saupiquet (Na)	1690	1640	1640	− 2 98
860	Schneider ★	875	890	887	+ 1 37
42	S.C.O.A. ★	43 70	44 25	44 75	+ 2 40
1120	S.C.R.E.G. ★	1120	1138	1150	+ 2 68
1050	Seb ★	1012	1030	1043	+ 3 06
530	Sefimeg ★	519	510	513	− 1 15
590	Sextant A.	593	572	589	− 0 67
1530	S.F.I.M. ★	1500	1486	1450	− 3 33
265	S.G.E. ★	252 70	254 90	254	+ 0 51
820	Sics ★	825	830	826	+ 0 12
580	Simco	603	591	595	− 1 33
990	Sk. Rossignol ★	1080	1086	1090	+ 0 93
870	Sligos ★	905	895	905	....
490	Société Génér.	536	548	551	+ 2 80
144	Sodecco	142	142 10	142 10	+ 0 07
167	Sodero (Na)	167	167 10	167 10	+ 0 06
715	Sodexho ★	716	717	716	....
102	Sogenal (Ny)	98 10	98 10	98 10	....
460	Sogerap ★	517	522	511	− 1 16
2400	Sommer-Allib. ★	2329	2320	2313	− 0 69
1730	Source Perrier ★	1714	1718	1741	+ 1 58
740	Sovac ★	680	685	687	+ 1 03
700	Spie-Batignol. ★	680	685	694	+ 2 06
1160	Strafor ★	1180	1175	1210	+ 2 54
445	Suez	452	452 20	459 80	+ 1 73
470	Synthelabo ★	454 10	456	454	− 0 02
136	Thomson-C.S.F.	127 50	128	131 90	+ 3 45
545	Total (CFP) ★	549	549	555	+ 1 09
100	— (certific.) ★	105	105 30	105	....
415	Truffaut (Fin.)	410	410	411	+ 0 24
435	U.F.B.-Locab. ★	417	424	438 40	+ 5 13
1100	U.I.C. ★	1102	1110	1110	+ 0 73
676	U.I.F. ★	670	665	656	− 2 09
970	U.I.S. ★	1050	1050	1020	− 2 86
226	U.C.B. ★	225	227	234	+ 4
890	Unibail ★	915	910	905	− 1 09
750	Valéo ★	743	745	756	+ 1 82
430	Vallourec ★	418	421	429	+ 2 63
385	Via Banque ★	386	387 90	382	− 1 04
1380	Zodiac	1401	1417	1417	+ 1 14
1060	Elf-Gabon ★	1165	1185	1185	....
132	Amax Inc.	128	128 70	132 10	+ 3 20
180	Amer. Express	172 10	173 80	173 80	+ 0 99
240	Amer. Teleph.	223	221	221	− 0 90
220	Anglo Amer. C.	224 50	242	241	+ 7 35
630	Amgold	651	685	684	+ 5 07
280	Banco Santander	283	285	284 90	+ 0 67
990	BASF (Akt)	1065	1091	1098	+ 3 10
1020	Bayer	1099	1123	1123	+ 2 18
109	Buffelsfont.	112 50	117 50	118 50	+ 5 33
183	Chase Manh.	178 70	178 50	178 50	− 0 11
111	Echo Bay Mines	114 90	115 10	116	+ 0 96

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
105	De Beers	107 30	110 50	111	+ 3 45
2770	Deutsche Bank	2807	2905	2920	+ 4 03
1420	Dresdner Bank	1459	1517	1525	+ 4 52
93	Driefontein Cst	95 30	100 90	101 10	+ 6 09
695	Du Pont-Nem.	217	215	215	− 0 92
230	Eastman Kodak	218 50	218	223	+ 2 06
32	East Rand	35	36	36 60	+ 4 57
265	Electrolux	268	270	270	+ 0 75
830	Ericsson	880	891	910	+ 3 41
270	Exxon Corp.	268	268	268	....
255	Ford Motors	250	247	247	− 1 20
90	Freegold	95	101 10	101	+ 6 32
20	Gencor limit.	20 70	22 95	22 90	+ 10 63
370	Gén. Electr.	358	353	353	− 1 67
545	Gén. Belgique	558	556	556	− 0 36
240	Gen. Motors	237 50	238 10	238 10	+ 0 25
58	GdMetropolitan	60	59 50	59 50	− 0 83
64	Harmony	74	78 15	78 50	+ 6 08
260	Hewlett-Packard	255 10	252 20	252 20	− 1 14
62	Hitachi	61 70	62 10	62 10	+ 0 65
960	Hoechst Akt.	1055	1062	1060	+ 0 47
125	Homestake	126	125	125	− 0 79
104	Imp. Chemical	103 80	102 20	103	− 0 77
560	IBM	564	560	562	− 0 35
315	ITT	310	307	307	− 0 97
173	Ito-Yokado	172 50	173 90	173 90	+ 0 81
182	Mac Donald's	186 10	190	190	+ 2 10
91	Matsushita	91 50	90 30	90 30	− 1 31
20	Maxwell	21	21	21	....
415	Merck	413	413 10	413 10	+ 0 02
455	Minnesota M.	445	443	443	− 0 45
335	Mobil Corp.	340	343	343	+ 0 88
205	Morgan J.P.	207	207 50	207 50	+ 0 24
34550	Nestlé	33700	33600	33600	− 0 30
1030	Nixdorf	903	930	928	+ 2 77
147	Norsk Hydro	160 80	162 50	168	+ 4 48
216	[illegible]	218	225	223	+ 2 29
1850	Petrofina	1905	1901	1901	− 0 21
220	Philip Morris	216 50	218	218	+ 0 69
132	Philips	131 50	134 50	134 50	+ 2 28
117	Placer Dome	114 10	115 20	115	+ 0 79
385	Quilmès	357	354	354	− 0 84
560	Randfontein	579	598	601	+ 3 80
420	Royal Dutch	441	442	444	+ 0 68
49	Rio Tinto Zinc	50	49 20	49 20	− 1 60
24	Saat. & Saatchi	24 45	24	24	− 1 84
75	St Helena Co	78 70	84 85	85	+ 8 01
275	Schlumberger	270	269 70	268 10	− 0 70
42	Shell transp.	46 80	46 30	46 30	− 1 07
2470	Siemens A.G.	2590	2646	2660	+ 2 70
345	Sony	329	326	326	− 0 91
132	Sumitomo	133	133	133 20	+ 0 15
45	Telefonica	45 50	45 50	45 70	+ 0 44
255	T.D.K.	243	242	242	− 0 41
46	Toshiba Corp.	47 40	46 70	46 70	− 1 48
455	Unilever	459	460 50	460 50	+ 0 33
300	Unit. Techn.	284	285 50	285 50	+ 0 53
720	Vaal Reefs	725	767	775	+ 6 90
380	Volvo	393	405	393	....
310	West Deep	315	326	326	+ 3 49
320	Xerox Corp.	318	315	315 80	− 0 69
141	Yamanouchi	140	137	137 50	− 1 79
2 45	Zambia Corp.	2 75	2 74	2 72	− 1 09

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	116 60	6 148
9,80 % 78/93	98 75	5 604
10,80 % 79/94	100 40	4 468
13,25 % 80/90	100 70	8 958
16,20 % 82/90	....	..
16 % juin 82	101 67	10 433
14,60 % fév. 83	103 97	13 840
13,40 % déc. 83	109 85	1 579
12,20 % oct. 84	103 95	3 911
11 % fév. 85	105 95	10 427
10,25 % mars 86	100 90	9 192
OAT 10 % 2000	101 98	8 877
OAT 9,90 % 1997	101 58	1 383
OAT 9,80 % 1996	99 79	0 081
Ch. France 3 %	144 10	..
CNB Bques janv. 82	98 87	0 774
CNB Paribas	99 10	0 774
CNB Suez	99 34	0 774
CNI janv. 82	98 90	0 774
PTT 11,20 % 85	101 45	1 806
CFF 10,30 % 86	97 58	0 330
CNE 11,50 % 85	102	6 919
CNT 9 % 86	91 50	6 690
CRH 10,90 % déc. 85	102 80	0 914
C.N.C.A. T.P.	....	109
Comus 4%	2205	..
C.G.E. 6% janv. 89-98	....	56
Drouot Ass. Obl. conv.	....	..

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	....	1545
A.G.F. (St Cent.)	....	1115
Alsthom	....	....
Applic. Hydraul.	....	1150
Arbel	....	938
Astorg	....	....
Avenir Publicité	....	1701
Bain C. Monaco	....	687
Banque Hypoth. Eur.	....	....
Béghin-Say (C.I.)	....	529
Blanzy-Ouest	....	3447 d
B.N.P. Intercontin.	....	300
Bénédictine	....	....
B.T.P. (Compagnie)	....	106 10
Calif	....	800
Cambodge	....	704
C.A.M.E.	....	197 50
Carbone-Lorraine	....	946
Cote-Paclain	....	29 80
C.E.G.Frig.	....	439
Centen. Blanzy	....	642
Cerabati	....	145 50
Champex (Ny)	152 50	152 50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.C. (Financ. de)	....	220
C.I. Maritime	....	790
Ciram (B)	2350	2348
Clause	....	753
Cofradel (Ly)	....	....
Cogifi	....	390 10
Comiphos	....	760
Cie Industrielle	....	8150
Comp. Lyon-Alem.	....	550
Concorde (La)	....	1248 d
C.M.P.	....	29 d
Créd. Gén. Ind.	....	548
Cr. Universel (Cie)	....	728
Crédital	....	135 10
Darblay S.A.	....	750
Degremont	....	735
Delalande S.A.	....	2050
Delmas Vieljeux	....	4600
Didot-Bottin	....	1100
Eaux Bass. Vichy	....	1500
Eaux Vittel	....	4300
E.C.I.A.	....	1575
Electro-Banque	....	363 80
Elf-Antargaz	....	1255
E.L.M. Leblanc	....	639
Ennili-Bretagne	....	383
Entrepôts Paris	....	1613 d
Europe Soudure Indust.	....	....
Eternit	....	2125
Finalens	....	220
FIPP	....	242
Fonc	....	1780
Foncière (Cie)	....	780
Fonc. Lyonnaise	....	856
Foncina	....	536
Forinter	....	....
Fougerolle	....	870
France I.A.R.D.	....	1190
France (La)	....	3298
From. Paul Renard	....	2112
GAN	....	2030
G.F.I.I.	....	325
Gaumont	....	1040
Genefim	....	357
Gévelot	....	548
Gr. Fin. Constr.	....	435
Gds Moulins Paris	....	1480
G. Transp. Ind.	....	801
Imm. Plaine-Monceau	....	....
Immindust	....	....
Immobail	....	439
Immobanque	....	848
Immob. Marseille	....	8600
Immofice	....	530
Invest. (Sté Cent.)	....	3020
Jaeger	....	221
Lambert Frères	....	509
Lille-Bonnières	....	1680
Loca-Expansion	....	283
Locafinancière	....	396 50
Locatel	....	375
Louis Vuitton	....	1245
Louvre (Sté)	....	4055
Lucia	....	1940
Machines Bull	....	80 05

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Magasins Uniprix	....	193 40
Magnant S.A.	....	161 20 d
Maritimes Part.	....	381
Métal Déployé	....	610
Mors	....	181 90
Navig. (Nat. de)	....	233
Nozal	....	280
Optorg	....	386 10
Oréal (L') C.I.	2225	2240
Origny-Desvroise	....	1326
Palais Nouveauté	....	1100
Paluel-Marmont	....	864
Parfinance	....	246
Paribas-CIP	370	355 o
Paris France	....	242
Paris-Orléans	....	272
Partenia	....	454
Patern. Ring. Div.	....	1737 d
Pathé-Cinéma	....	....
Piper-Heidsieck	....	2183
P.L.M.	....	579
Porcher	....	714
Promodès	1770	1845
Publicis	....	970
Rochefortaise S.A.	....	1219
Rosario (Fin.)	....	565
Rougier et Fils	....	400
Routière (union de)	....	630
Sacer	....	700
SAFAA	....	485
Safic-Alcan	....	650
SAFT	....	2510
Saga	....	228 20
Salins du Midi	....	590
Sitram	....	133
Savoisienne (M)	350	347
SCAC	....	750
Senelle Maubeuge	....	508
S.E.P. (M)	180 50	187 70
Sicli	....	....
Simnor (Li)	....	....
Simis	....	417 90
Siph (Plant. Hévéas)	....	470 50
Sofal financière	....	778
Sofical	....	1095
Sofio	....	616
Soficomi	....	720
S.O.F.I.P. (M)	477	477
Sofragi	....	1540
Sopagé	....	159
Sophia-Bail	....	482
Soudure Autog.	....	910
Sovabail	....	849
Suez (Fin. del-CIP)	....	230
Stami	....	748
Taittinger	....	4309
Télémécanique Elect.	....	....
Testut-Aquitaine	....	705
Tour Eiffel	....	....
Ulicer S.M.D.	....	800
Ugine A. Chat. Gueug.	....	338
U.A.P.	....	584
U.T.A.	....	4063
Vicat	....	2950
Viniprix	....	2445

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Virax	....	206
Waterman S.A.	....	912
Brass. du Maroc	....	205 10
Étrangères		
A.E.G.	1070	1170
Akzo	365	....
Alcan Alum	117 50	116 50
Algemene Bank	121	....
American Brands	370	380
Arbed	623	....
Asturienne Mines	182 50	183
Bco Pop Espanol	430	432
Banque Ottomane	1850	1820
B. Régl. Internat.	41500	41000
Br. Lambert	700	695
Canadian-Pacific	119 20	120
Chrysler corporation	96	....
CIR	22	21 10
Commerzbank	1020	1065
Dart. and Kraft	....	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	361	354
Gén. Belgique	....	....
Gevaert	1260	....
Glaxo	78	70 50
Goodyear	210	210
Grace and Co	172	173
GTE corporation	345 50	....
Honeywell Inc.	475	475
Johannesburg	1700	....
Kubota	45 10	46 30
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	36 10	36 20
Mineral-Ressourc.	95 80	98 10
Noranda	109 20	108
Olivetti	21	21
Pakhoed Holding	460	....
Pfizer Inc.	392 10	392
Procter Gamble	376	380 10
Ricoh Cy Ltd	47 50	48 50
Rolinco	299 50	301
Robeco	305	305
Rodamco	235	237
Saipem	10 40	10 40
[illegible] Group	33	33
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	134 50	135
Steel Cy of Can.	109 60	131 d
Tenneco	323	....
Thorn EMI	74	74
Toray indust. inc	38 20	....
Vieille Montagne	....	....
Wagons-Lits	1462	....
West Rand	22 05	24 55
Whitman Corporation	143	143
Hors-cote		
American Petrofina	....	....
Banque Hydro-Energie	315	....
Buitoni	850	850
Calciphos	175 20	175
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	360	....
Cogedhor	187 40	170
C. Occid. Forestière	180	....
Copatex	356	....
Europ. Accumul.	69 30	68
Gachot	118	120
Guy Degrenne	500	....
Heribo-Ricqlès-Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Media Immobilier	240	....
Nicolas	922	920
Particip. Perrier	357	....
Ronrento N.V.	175	175
St-Gobain-Emballage	2025	1980
Sems-Matra	322	....
S.E.P.R.	2610	1805
S.P.R.	580	....
Sté Lecteurs du Monde	498	....
Ufinex	390	....
Union Brasseries	95 70	....
Wonder	1470	1263 o

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/2	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 712	5 713	5 530	5 950
ECU	6 929	6 924	....	....
Allemagne (100 DM)	338 730	339 650	328 500	350
Belgique (100 F)	16 257	16 261	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl.)	301 380	301 170	2 910	3 110
Danemark (100 krd)	87 880	87 890	85	92
Norvège (100 k)	88	88 020	85	92
Grande-Bretagne (£ 1)	9 607	9 608	9 100	9 200
Grèce (100 drachmes)	3 622	3 619	3 400	4 200
Italie (1 000 lires)	4 572	4 573	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	381 560	381 510	....	....
Suède (100 krs)	92 950	....	....	....
Autriche (100 sch.)	48 263	48 228	46 750	49 960
Espagne (100 pes.)	5 284	5 256	5	5 550
Portugal (100 esc.)	3 880	3 858	3 850	4 350
Canada ($ can 1)	4 915	4 812	4 630	5 030
Japon (100 yens)	3 951	3 934	3 800	4 020

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/2
Or fin (kilo en barre)	76000	76900
Or fin (en lingot)	76200	76950
Pièce française (20 fr)	441	441
Pièce française (10 fr)	406	....
Pièce suisse (20 fr)	493	495
Pièce latine (20 fr)	440	443
Souverain	558	558
Pièce de 20 dollars	2560	2625
Pièce de 10 dollars	1430	1430
Pièce de 5 dollars	925	....
Pièce de 50 pesos	2865	2885
Pièce de 10 florins	458	457
Or Londres	....	....
Or Zurich	....	....
Or Hongkong	....	....
Argent Londres	....	....

SICAV (sélection) 2/2

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1130 50	1102 93
Action	237 09	230 74
Actions France	598 70	577 06
Actions sélectionnées	692 98	667 94
Aedificandi	673 90	649 54
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1207 99	1178 53
A.G.F. 5000	707 27	690 02
A.G.F. ECU	1072 38	1061 77
A.G.F. Foncier	128 56	123 47
A.G.F. Interfonds	437 43	428 76
A.G.F. Invest	127 64	124 53
A.G.F. OBLIG.	1118 79	1113 22
A.G.F. Sécurité	11139 18	11139 18
Agfimo	711 11	693 77
Alasi	207 48	199 96
A.L.T.O.	177 70	171 28
Ameri-Gan	6405 11	6114 66
Amplitude	658 64	639 46
Arbitrages court terme	5786 43	5774 87
Associc	1059 48	1059 48
Atout Futur	371 88	359 68
Auracic	1516 38	1472 21
Avenir C.I.C.	104 37	101 33
Avenir Alizés	1549 53	1519 15
Axa Europe	124 20	118 57
Axa Investissements	128 94	123 09
Axa N.P.I.	108 84	103 90
Axa Valeurs PER	135 26	129 13
Bred Associations	2598 36	2588 59
Capitacic	1045 87	1030 41
Capital Plus	1680 89	1680 89
Cardeo-Pierre	34 39	33 55
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comis	1054 63	1039 04
Comptavalor	5672 47	5663 97
Compléretraite	112 18	108 89
Convertimmo	421 79	405 57
Creditar	530 17	514 73
Crédit Mutuel Capital.	1045 29	1024 79
Dieze	1163 31	1125 06
Drouot-France	880 56	840 63
Drouot-Investiss.	1075 36	1026 59
Drouot-Sécurité	252 27	240 83
Drouot-Sélection	146 58	139 93
Ecucic	1072 35	1058 50
Ecureuil Capitalisation	2065 44	2044 99
Ecureuil Investissement	411 16	399 18
Ecureuil Monepremière	53865 06	53865 06
Ecureuil Monétaire	31732 61	31732 61
Ecureuil Trimestriel	1978 86	1959 27
Elicash	2239404	2239404
Energie	273 78	261 35
Epacic	2900 01	2900 01
Epancourt Sicav	4338 11	4327 29
Epargne Associations	25694 75	25648 28
Epargne-Capital	8610 29	8525 04
Epargne Court-Terme	548 36	548 36
Epargne Croissance	1654 96	1610 67
Epargne-Industr.	96 86	94 27
Epargne Inter	603 89	587 73
Epargne J	56542 01	56542 01
Epargne Long-Terme	191 44	186 32
Epargne Monde	1361 15	1334 72
Epargne Première	11816 95	11728 88
Epargne-Oblig.	196 21	190 96
Epargne-Quatre	1078 87	1051 07
Epargne-Unie	1373 54	1323 89
Epargne-Valeur	457 83	445 67
Epalm	1160 14	1148 65
Eurocic Leaders	1123 10	1090 39
Eurodyn	1168 85	1128 48
Euro-Gan	7630 87	7256 20
Foncicar (div. par 10)	11534 31	11534 31
Fondval	266 14	257 78
France Avenir	116 16	116 16
France-Gan	10003 29	9549 66
France-Garantie	269 64	269 30

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France-Index Sicav	114 95	112 20
France-Investiss.	442 02	431 24
France-Obligations	458 02	463 48
Francic	458 53	484 01
Francic Pierre	120 02	116 52
Francic Régions	1336 90	1297 96
Fructi-Associations	28 98	28 96
Fructi-Epargne	29 64	28 82
Fructicapi	34 20	33 69
Fructicourt	114767 76	114767 76
Fructidor	236 48	232 97
Fructifrance	845 08	822 03
Fructimmo	31 94	31 16
Fructivar	4437 61	4426 54
Fructi ECU	572 87	564 40
Fructi-Première	10817 63	10657 76
Futuroblig	1158 12	1120 04
Gestilion	59238 87	59091 14
Gestion Associations	161 29	157 74
Gest. France Sécurité	10053 78	10053 78 ◆
Horizon	1246 85	1210 53
Interepar	108274 76	103179 37
Interoblig.	11784 84	11331 58
Intersélect France	543 01	527 19
Japacic	193 44	187 81
Jeune épargne	240 77	237 21
Laffitte-Amérique	223 80	213 65
Laffitte Europe	287 71	284 21
Laffitte-Expansion	282 41	279 15
Laffitte-France	364 60	348 07
Laffitte-Immobilière	271 37	259 06
Laffitte-Japon	454 02	433 43
Laffitte-Oblig.	138 66	132 37
Laffitte—Rend.	189 65	180 38
Laffitte-Tokyo	394 67	376 96
Latitude	5487 74	5479 52
Leumi Court terme	10263 16	10263 16
Leumi Long terme	5509 92	5349 44
Lion-Associations	10750 72	10750 72
Lion-Institutionnels	23520 73	23462 07
Lionplus	777 63	769 93
Lion Trésor	2163 47	2142 05
Livret Bourse Investiss.	551 30	535 24
Livret portefeuille	732 64	711 30
Méditerranée	199 46	190 42
Mensuel CIC	10084 16	9983 32
Mondiale Investissem.	447 86	427 65
Monecic	5617 44	5617 44
Monodan	54381 46	54381 46
Moné J.	58899 30	58899 30
Mutualité Dépôts	10898 14	10877 39
Mutuelle Unie Sél.	146 89	139 27
Natio-Epargne	14255 94	14114 79
Natio-Epargne Trésor	6374 27	6361 55
Natio-Court terme	228233	228233
Natio-Inter.	1169 62	1138 32
Natio-Monétaire	20647 02	20647 02
Natio-Obligations	501 37	487 95
Natio-Patrimoine	1486 94	1446 17
Natio-Placements	66975 63	66975 63
Natio-Revenus	1017 66	1007 58
Natio-Sécurité	11473	11473
Natio-Valeurs	861 05	838
Nippon-Gan	6923 91	6609 84
Nord-Sud Développ.	1240 75	1238 27
Normacil	12184 13	11845 23 ◆
Obli Association	123 82	122 69
Oblicic Mondial	2280 36	2246 66
Oblicic Régions	1034 76	1019 47
Oblig. toutes catég.	147 01	144 84
Oblilion	1079 47	1068 78
Oblisécurité	10390 33	10390 33
Oraction	1269 31	1227 57
Orvalor	6454 55	6221 26
Paribas Epargne	16739 45	16708 04
Paribas Opportunités	126 66	120 64
Paribas Patrimoine	561 90	538 89
Paribas Revenu	89 96	89 08

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Patrimoine Retraite	179 80	176 27
Parvalor	691 86	671 71
Phénix Placements	288 13	280 32
Pierre Investiss.	768 28	747 59
Placement A	1210 76	1187 02
Placement court-terme	72886 48	72541 40
Placement J	5831 66	5820 02
Placement Premier	53956 25	53848 56
Plénitude	116 51	113 39
Poste Gestion	52794 93	52794 93
Première Obligations	10984 37	10973 40
Prévoyance Ecureuil	113 41	110 37
Pro Association	23799 96	23799 96
Quartz	124 58	121 49
Rentacic	159 01	156 66
Revenus Trimestriels	5297 08	5244 63
Revenu Vert	1116 91	1099 42
St-Honoré Bio-alimen.	914 30	872 84 ◆
St-Honoré Global	277 42	264 84 ◆
St-Honoré Matignon Pl.	241 29	230 35 ◆
St-Honoré Pacifique	616 89	588 92 ◆
St-Honoré P.M.E.	536 48	512 15 ◆
St-Honoré Réel	12164 85	12106 42 ◆
St-Honoré Services	519 14	499 17 ◆
St-Honoré Technol.	813 50	776 61 ◆
Sécuricic	1427 55	1426 12
Sécuri Taux	11330 57	11330 57
Sicasden (Cardan BP)	704 86	694 44
Sicav-Associations	1507 27	1505 01
S.F.I. fr. et étr.	714 10	693 30
Sicav 5000	437 79	426 07
Slivafrance	690 43	671 95
Slivam	462 98	440 86
Slivarente	213 55	211 44
Slivinter	437 14	425 44
S.N.I.	1281 42	1244 10
Sogepargne	332 48	320 44
Sogever	1129 62	1078 40
Sogiter	1403 02	1339 40
Soleil Investissement	572 53	546 57
Stratégie Actions	1205 08	1158 73
Stratégie Rendement	1173 23	1136 30
Technocic	1154 34	1120 72
Techno-Gan	6256 16	5972 47
Thesora	527 80	522 57
Transocéaniques	87 68	85 94
Trésor Plus	1042 42	1032 10
Trésor Réel	11612 50	11612 50
Trésoricic	104119 89	104119 89
Trilion	5096 04	5045 58
U.A.P. Investiss.	491 68	473 89
U.A.P. moyen terme	111 01	107
Uni-Associations	111 61	111 61
Unifrance	605 27	583 39
Unifoncier	1477 87	1424 55
Uni-Garantie	1255 29	1230 64
Uni-Régions	1627 08	1568 27
Univacic	2327 47	2250 94
Univer	195 53	195 53
Univers-Actions	1292 16	1249 67
Univers-Obligations	1630 16	1576 56
Valorem	586 82	572 51
Valorg	1701 03	1699 33
Valrea	43268 57	43246 96
Vauban	23491 52	23468 03

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

Invité du « Forum FR3-RMC »

M. Marchais : les peuples de l'Est « se trompent » quand ils veulent la social-démocratie

Invité, dimanche 4 février, lors du « Forum RMC-FR 3 », à commenter la prochaine réunion du plénum du comité central du PCUS et l'éventuel abandon du rôle dirigeant du Parti communiste en URSS, M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, a notamment répondu : *« Je dis : enfin ! (...) Le rôle d'avant-garde n'est pas le résultat d'un décret. (...) Le Parti communiste* [français] *le joue quotidiennement par son activité, aussi bien dans la direction des luttes immédiates que dans la définition d'une voie française vers le socialisme.*

» Affirmer ce rôle, ce n'est pas revendiquer une quelconque hégémonie sur les partis de gauche, c'est reconnaître un fait que les travailleurs de notre pays n'ont jamais eu à regretter. Les grandes périodes de notre pays au cours des cinquante dernières années sont celles où ont triomphé des idées, une politique que les communistes avaient été le premiers à préconiser et qu'ils avaient fait progresser au prix d'efforts persévérants (...)

» J'attends avec beaucoup d'intérêt ce qui va se passer demain en Union soviétique (...) parce que j'espère (...) qu'ils vont enfin renoncer au centralisme bureaucratique pour venir au centralisme démocratique. (...) Ce qui s'en va, c'est du stalinisme (...) mais pas du léninisme ! »

Pour M. Marchais, l'objectif reste de *« substituer au capitalisme le socialisme »*. Sur le fait de savoir si les pays de l'Est ne viennent pas précisément d'abandonner cette perspective, le secrétaire général du PCF a seulement répondu que *« l'avenir le dira »*, tout en jugeant que M. Mikhaïl Gorbatchev est, comme lui, *« un militant révolutionnaire »*, car il veut construire *« un socialisme vrai (...), un socialisme démocratique, un socialisme humaniste. C'est ce que nous voulons,* a-t-il déclaré, *donc nous sommes d'accord à 100 %. »*

M. Marchais a reconnu que, si les *« acquis »* existent, les communistes d'URSS n'ont pas encore réussi à construire une société *« moderne »*. Mais il juge que la transformation des partis communistes de l'Est en partis sociaux-démocrates ne constitue pas *« une avancée »* et que *« les gens se trompent »* lorsque, sur place, ils réclament une telle transformation . *« Là,* a-t-il ajouté, *où l'on va passer, si cela se fait, à une politique social-démocrate, on va voir ce que l'on va voir, parce que (...) il est des acquis sociaux qui vont être mis et qui sont déjà mis en cause »*.

M. Marchais a nié l'existence de désaccords entre MM. Gorbatchev et Fidel Castro. En France, *« la social-démocratie est une réalité,* a-t-il dit. *Nous en tenons compte et nous sommes prêts à travailler avec le Parti socialiste »*.

Le secrétaire général du PCF a évoqué la perspective de la réunification des deux Allemagne, pour réaffirmer, comme il l'avait fait à Saint-Ouen vendredi (*le Monde* daté 4-5 février), que *« ce sera l'affaire du peuple allemand »* mais que *« ce n'est pas une bonne chose pour la France »*. Son inquiétude est ravivée quand il voit *« les réactions en Allemagne, à l'idée d'une Allemagne unifiée mais neutre ». « Cela nous rappelle un peu qu'ils sont presque prêts à partir en guerre contre l'idée de la neutralité. Moi je dis que* [la neutralité] *serait une bonne chose. »*

« Jusqu'à mon dernier souffle »

A propos de son propre avenir à la tête du PCF, interrogé sur le fait que Maurice Thorez était devenu président du parti après en avoir été secrétaire général (1) M. Marchais a affirmé : *« Il n'est pas du tout obligatoire de refaire aujourd'hui ce qui s'est fait hier. Pour le moment (...), je suis secrétaire général (...), je le suis tant que mon parti le décide. Jusqu'à mon dernier souffle, je serai un militant révolutionnaire. »*

Tout en rappelant que les membres du bureau politique et le secrétaire général peuvent être remplacés *« à tout moment »* par le comité central, qui peut *« demain (...) désigner un autre secrétaire général »*, M. Marchais a ajouté, à propos de son âge : *« Je suis pour la retraite à soixante ans pour les hommes et à cinquante-cinq ans pour les femmes, mais (...) me concernant, moi qui suis un militant révolutionnaire, je ne conçois pas (...) que l'on décide arbitrairement à ma place de ce que je vais faire demain ou après-demain. »*

Au sujet du débat interne au PCF, interrogé sur les positions de M. Charles Fiterman, M. Marchais a répondu : *« Il y a entre lui et la majorité du bureau politique et du comité central des désaccords politiques sur des questions extrêmement importantes. On en discute, point à la ligne. »* Le secrétaire général du PCF a encore affirmé qu'il n'a *« jamais confondu »* les positions de M. Fiterman avec celles d' *« autres camarades, qui sont une infime minorité »* [il s'agit des « reconstructeurs »]. Ils *« veulent que nous cessions d'être des communistes »*, a-t-il dit, et veulent faire du *PCF « la force d'appoint du PS »*.

M. Marchais a enfin apporté son soutien à la CGT et à FO dans leur refus de la nouvelle grille proposée par le gouvernement aux fonctionnaires, en précisant notamment que, s'il n'est pas contre *« l'introduction du mérite »*, dont l'absence, a-t-il dit, a été préjudiciable aux pays de l'Est, le projet de M. Michel Durafour revient à un salaire *« à la tête du client »*.

(1) Maurice Thorez était devenu président du parti – Waldeck Rochet devenant secrétaire général – au dix-septième congrès, en mai 1964. Il mourait le 11 juillet suivant en se rendant en URSS. Waldeck Rochet lui-même fut nommé président d'honneur au vingtième congrès en décembre 1972, une grave maladie le privant de toute activité. M. Georges Marchais était alors devenu secrétaire général.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Manquent pas de souffle !

ELLE continue de souffler, dites donc, la tempête ! Sous le crâne de mes confrères. Ils manquent pas d'air, les mecs ! Ils ont le culot d'affirmer qu'on aurait quand même pu nous mettre en garde contre les dangers des bourrasques prévues par la météo, pour une fois qu'elle fait bien son boulot, dès vendredi après-midi.

« Alarme, vents violents », qu'elle a marqué sur le bulletin envoyé à la Sécurité civile. Bulletin transmis, paraît-il, dans le quart d'heure aux préfets, avec tout plein de recommandations pas totalement inutiles : Demandez aux gens de fermer portes et fenêtres, de pas sortir de chez eux et d'éviter de prendre la route, sauf en cas d'absolue nécessité.

Mais bon, c'est le week-end. Pensez pas que les préfets vont s'emmerder à sonner l'alerte en téléphonant dans les mairies, les télés, les radios locales, les gendarmeries. Ils ont pas que ça à s'occuper. Faut qu'ils veillent au ballet des ministres et des personnalités en campagne rapport à leurs assises et à leurs congrès. Faut qu'ils se penchent sur l'opportunité de retirer le permis de conduire du beau-frère à leur cousine. Faut qu'ils arrêtent les menus de leurs réceptions et de leurs dîners : *Fernand, dites au maître d'hôtel que je veux voir le chef immédiatement, j'aime pas le vol-au-vent...* Ils se sont contentés de prévenir leur femme : Si tu vas te faire faire un brushing, prends un foulard, chérie, ça va décoiffer samedi !

Et tant pis pour les centaines de connards tués ou blessés par des antennes, des toitures, des cheminées, des camions, des voitures et des arbres arrachés, renversés. Ils avaient qu'à mouiller leur doigt pour voir d'où ça soufflait, avant de se lancer à la rencontre d'objets volants bien identifiés.

Non, c'est vrai, c'est dégueulasse, ces basses insinuations, ces ignobles attaques contre l'administration. Il est outré, Joxe-le-fox-terrier. Il jappe, sourcils ébouriffés, après cette bande d'irresponsables ! Ils feraient mieux de tirer, comme lui, la leçon d'une aussi « cruelle expérience ». Laquelle ? Eh ben, qu'« une tempête peut faire des morts en France ». Ça alors ! On s'en serait jamais doutés.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 4-5 février 1990 a été tiré à 551 103 exemplaires.

Au « Grand jury RTL-*le Monde* »

M. Joxe : « Le courant communiste français n'est pas assimilable au communisme de l'Est »

M. Pierre Joxe a exprimé, dimanche 4 février, au « Grand jury RTL-*le Monde* », l'espoir que le débat qui *« s'engage à l'intérieur du Parti communiste »* conduise à une *« clarification, qui (...) permettra un rassemblement de l'ensemble des forces de gauche ». « Le courant communiste français n'est pas assimilable, pour toutes sortes de raisons, au communisme des pays de l'Europe de l'Est »*, a affirmé le ministre de l'intérieur. Pour M. Joxe, *« il existe une sensibilité, une tradition française, proprement communiste, qui peut évoluer, comme cela a été le cas en Italie »*.

M. Joxe a confirmé que M. Laurent Fabius, *« s'il était candidat »* au poste de premier secrétaire du PS lors du congrès de Rennes, en mars prochain, serait, à ses yeux, *« un bon candidat »*. L'important, aux yeux du ministre de l'intérieur, est l'*« action collective »* du PS, pour laquelle il estime qualifiés, outre M. Fabius, MM. Jean-Marc Ayrault, maire de Nantes, proche de M. Jean Poperen, et Pierre Guidoni, membre du secrétariat national du PS, proche de M. Jean-Pierre Chevènement. Comme on lui demandait s'il souhaitait une majorité Fabius-Poperen-Chevènement au congrès, M. Joxe n'a pas démenti, mais il a ajouté à sa liste de jeunes dirigeants possibles M. Alain Richard, rocardien, rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale.

Le ministre de l'intérieur, qui avait sévèrement mis en cause l'action de M. Pierre Mauroy à la tête du PS (*le Monde* du 27 janvier), s'est déclaré d'accord avec lui pour juger que *« le système proportionnel à l'intérieur du Parti socialiste »* n'est pas *« adapté »*, car *« il conduit à une cristallisation des oppositions »*, alors que ce qui importe, *« c'est une équipe, une organisation tournées vers une attitude conquérante »* pour les élections législatives de 1993. M. Joxe estime aussi, comme M. Mauroy, qu' *« il ne faut pas confondre »* la désignation du premier secrétaire avec celle du candidat à l'élection présidentielle.

Réunis en Equateur

Les PC sud-américains réaffirment leur attachement au socialisme

Les représentants de treize partis communistes d'Amérique du Sud, réunis en Equateur, à Quito, pour leur quatrième rencontre, se sont séparés dimanche 4 février après avoir réaffirmé leur attachement aux *« idées immortelles du socialisme scientifique »*, tout en approuvant le système du multipartisme. Les délégués ont aussi dénoncé *« l'offensive idéologique de l'impérialisme »* qui *« déforme »* les changements politiques enregistrés dans le bloc de l'Est *« pour vendre l'idée de la mort du socialisme »* .

Le secrétaire général du PC du pays hôte, M. René Maugé, a souligné son opposition au système de parti unique, qui, selon lui, est incompatible avec le contexte latino-américain. Cette rencontre fut encore l'occasion pour les différents représentants d'exprimer leur solidarité avec Cuba, le Nicaragua, le Salvador et le Guatemala face à ce qu'ils ont appelé *« l'interventionnisme croissant »* des Etats-Unis. – (*AFP*.)

BOURSE DE PARIS

Matinée du 5 février

Prudence

D'abord relativement ferme, la Bourse de Paris s'est réfugiée lundi matin dans la prudence. L'indice CAC 40, en hausse initiale de 0,57 % n'enregistrait plus vers 11 heures, qu'une modeste avance de 0,3 %.

Fermeté de Drouot-Assurances, Eurodisneyland, Raffinage-Distribution, Casino. Baisse du groupe Victoire, Sagem, Intertechnique, Hutchinson, Gerland, Bellon, Gaz et Eaux.

□ **TURQUIE : intoxication alimentaire collective dans un camp de réfugiés kurdes.** – Plus de quatre cents Kurdes irakiens réfugiés en Turquie ont dû être hospitalisés, jeudi 1er février, à la suite d'une intoxication alimentaire qui a semé la panique parmi les 11 500 réfugiés vivant à Diyarbakir depuis leur fuite d'Irak en août 1988. Selon le gouverneur de la ville, M. Cengiz Bulut, le levain du pain pourrait être la cause de l'empoisonnement collectif. Le porte-parole des réfugiés de Diyarbakir, M. Akram May, a accusé des agents irakiens d'avoir empoisonné le pain pour disperser les Kurdes et les forcer à retourner en Irak. – (*Corresp.*)